

World Heritage Scanned Nomination

File Name: 1073.pdf

UNESCO Region: AFRICA

SITE NAME: **Gebel Barkal and the Sites of the Napatan Region**

DATE OF INSCRIPTION: 5th July 2003

STATE PARTY: SUDAN

CRITERIA: C (i) (ii) (iii) (iv) (vi)

DECISION OF THE WORLD HERITAGE COMMITTEE:

Excerpt from the Report of the 27th Session of the World Heritage Committee

Criteria i, ii, iii and iv: The pyramids and tombs, being also part of the special desert border landscape, on the banks of the Nile, are unique in their typology and technique. The remains are the testimony to an ancient important culture which existed and flourished in this region only.

Criterion (vi): Since antiquity the hill of Gebel Barkal has been strongly associated with religious traditions and local folklore. For this reason, the largest temples (Amon Temple for example) were built at the foot of the hill and are still considered by the local people as sacred places.

BRIEF DESCRIPTIONS

These five archaeological sites, stretching over more than 60 km in the Nile valley, are testimony to the Napatan (900 to 270 BC) and Meroitic (270 BC to 350 AD) cultures, of the second kingdom of Kush. Tombs, with and without pyramids, temples, living complexes and palaces, are to be found on the site. Since Antiquity, the hill of Gebel Barkal has been strongly associated with religious traditions and folklore. The largest temples are still considered by the local people as sacred places.

1.b State, Province or Region: Northern state, province of Meroe

1.d Exact location: N18 32 00 E31 49 00 *Multiple Locations*

Locational Information:

**Gebel Barkal and the Sites of the Napatan Region/
Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne**

Northern state, province of Meroe

Serial ID No	Site	Area (ha)	Coordinates dms
1073-001	Gebel Barkal	121.00	N18 32 00 E31 49 00
1073-002	El-Kurru	4.50	N18 24 36 E31 46 17
1073-003	Nuri	17.00	N18 33 50 E31 55 00
1073-004	Sanam	20.00	N18 28 56 E31 49 08
1073-005	Zuma	20.00	N18 22 12 E31 44 28

GEBEL BARKAL
ET LES SITES DE LA RÉGION NAPATÉENNE
(Soudan)



Dossier de candidature pour une inscription sur la liste du
Patrimoine Mondial

GEBEL BARKAL

ET LES SITES DE LA RÉGION NAPATÉENNE

Dossier de candidature pour une inscription sur la liste du
Patrimoine Mondial



Carte générale du Soudan

Introduction

Le Soudan : le pays et l'histoire générale

Le Soudan n'est pas seulement le plus grand des pays d'Afrique ; il est aussi l'une des régions les plus intéressantes de ce continent sur le plan archéologique. Sa situation entre l'Égypte et l'équateur d'une part, entre la mer Rouge et l'Afrique centrale d'autre part, ses zones climatiques variées et les multiples groupes ethniques dont il est la patrie font du Soudan une terre de contact entre les peuples et les cultures. Dès l'Antiquité se rencontrent ici le monde méditerranéen et le cœur de l'Afrique. De tout temps, le Nil a constitué l'axe nord-sud selon lequel circulaient les hommes, les idées et les marchandises. De nos jours encore, cette fonction de passerelle marque le Soudan par ces centaines de tribus et groupes de populations, aux traditions culturelles multiples et variées. Ils se répartissent en deux grandes zones d'influence : le monde arabo-islamique au nord et le monde d'Afrique centrale au sud.

La présence humaine au Soudan remonte à plusieurs centaines de milliers d'années. Les fouilles archéologiques ont révélé plusieurs cultures dites préhistoriques (vers 20000-4000 avant J.-C.) dans plusieurs régions du pays. La période la plus étudiée de la préhistoire soudanaise étant celle qui va du Ve au IVe millénaire av. J.-C. Les sites fouillés de cette période se concentrent dans le Soudan Central — entre l'Atbara et une zone d'une dizaine de kilomètres au sud de Khartoum — et en Nubie.

Les fouilles entreprises au début de ce siècle en Basse-Nubie ont permis à George Andrew Reisner, le directeur de la première opération de sauvetage des monuments nubiens alors menacés par une surélévation du Barrage d'Assouan, d'établir une première chronologie pour les cultures soudanaises. C'est donc sur la base de ces fouilles que G.A.Reisner put proposer une séquence typochronologique du matériel archéologique nubien ; en l'absence de liens directs avec l'archéologie égyptienne, il développa une terminologie indépendante avec la succession du « Groupe A », du « Groupe B » et du « Groupe C ». Ces cultures — ou horizons — ont occupé la scène nubienne de la fin du IVe au milieu du IIe millénaire av. J.-C.

Le premier royaume nubien (2500-1500 av. J.-C.) avait sa capitale à Kerma, à 30 km au sud de la IIIe cataracte. Ce site comprend les vestiges d'une des plus anciennes villes d'Afrique, des bâtiments religieux en briques crues d'un caractère unique dans le pays et un



Vue du Gebel Barkal

très vaste cimetière qui renferme d'innombrables témoignages de l'évolution des coutumes funéraires nubiennes pendant un millénaire de l'histoire de cette région.

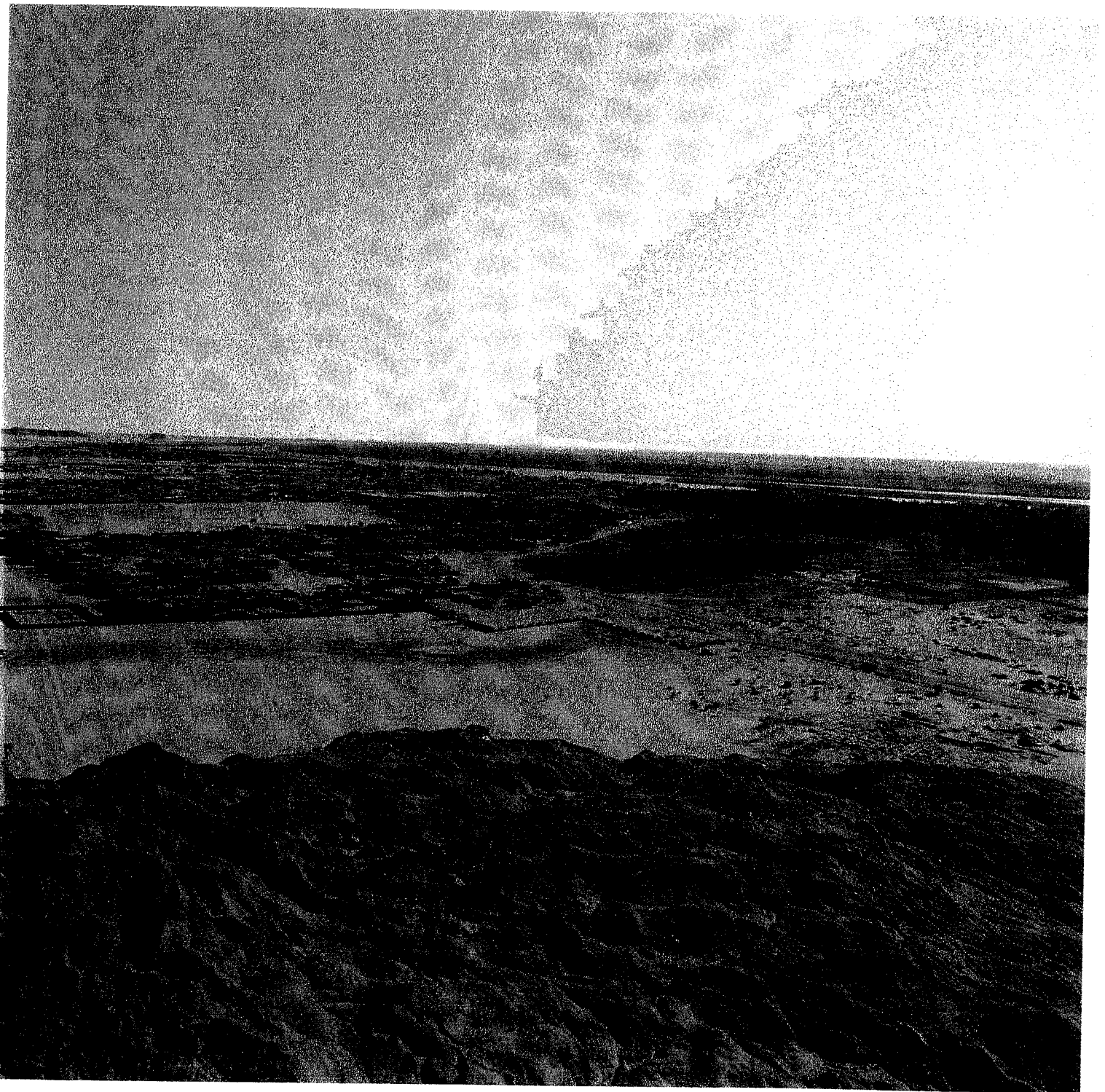
Le pays fut colonisé par les Égyptiens au Nouvel Empire vers le milieu du II^e millénaire av. J.-C. Ces derniers ont laissé d'importantes traces de leur occupation — temples, villes, cimetières, etc. — sur plusieurs sites au nord du Soudan, jusqu'à la région de la IV^e Cataracte. La colonisation égyptienne a duré jusqu'au XI^e siècle av. J.-C. La période de deux siècles qui suit cette occupation reste très mal connue.

C'est seulement à la fin du IX^e av. J.-C. qu'on retrouve les témoignages indubitables du développement d'un pouvoir local en Nubie. Les fouilles menées au début du siècle dernier par G.A.Reisner dans les cimetières d'El-Kurru et de Nuri, près de la IV^e Cataracte, ont permis de mettre au jour les tombes de différents rois et reines de la dynastie kouchite. Certains rois de cette époque ont pris et gardé le pouvoir en Égypte durant près d'un siècle et constitué donc la XXV^e Dynastie de l'histoire égyptienne. La dénomination Kouch a été préférée par les archéologues, ces dernières années, pour éviter toute confusion avec le « royaume d'Éthiopie » des auteurs classiques.

Le royaume de Kouch est divisé en deux périodes dites « napatéenne » et « méroïtique », d'après l'emplacement des centres géographiques respectifs du royaume. Les circonstances et les raisons de cette transition ne sont pas encore claires et même la date à laquelle a eu lieu le transfert de Napata — près de la IV^e Cataracte — à Méroé — entre la V^e et la VI^e cataracte — fait l'objet de discussions. Les sites kouchites, comme Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri, Sanam, Méroé, Naga et Mousawwarat es-Sofra, conservent encore les monuments et les vestiges archéologiques les plus spectaculaire du pays.

Le royaume de Méroé a pris fin, par une invasion venant de l'est (Axoum) et par la pénétration des éléments des populations de l'ouest, vers le milieu du IV^e siècle ap. J.-C. Cette période est nommée « la civilisation du Groupe X » ou « post-méroïtique » par les spécialistes de l'histoire du Soudan. De nouvelles coutumes funéraires prédominent à partir de cette date jusqu'à l'introduction du christianisme en Nubie.

Le pays a été converti à la nouvelle foi au VI^e siècle et trois royaumes chrétiens se sont formés en Nubie : Nobatia au nord avec sa capitale à Faras, Makouria au centre gouverné depuis Old Dongola et Alawa avec sa capitale à Soba, à quelques kilomètres au sud de Khartoum. Pour des raisons indéterminées, Nobatia et Makouria se sont réunis et donc deux



La ville de Karima, depuis le haut de la montagne

royaumes — Makouria et Alawa — coexistèrent jusqu'au XIVe siècle, tandis que le royaume méridional avait résisté à l'avancement de l'Islam jusqu'au début du XVIe siècle.

À cette date, un royaume islamique fut établi au Soudan. Il était dirigé depuis Sennar, sur le Nil Bleu, à plus de 300 kilomètres au sud de Khartoum. Le royaume de Sennar est tombé sous l'invasion des armées turques et le Soudan fut annexé à l'empire ottoman jusqu'au soulèvement mahdiste et la prise de Khartoum en 1885. Le pays fut, de nouveau, envahi en 1898 et soumis à une administration anglo-égyptienne jusqu'à l'indépendance en 1956.

. Le développement économique/social et la préservation des monuments

Un grand nombre de projets de développement constituent une menace pour le patrimoine culturel du pays. Ils concernent l'irrigation, la mise en œuvre de sources d'énergie, l'aménagement de routes, l'exploitation des ressources minières, l'extension agricole et urbaine. Plusieurs opérations ont été lancées afin de sauver des sites alors menacés par ces projets. Notons, par exemple, les fouilles d'urgence entreprises dans la région de la IVe cataracte avant la réalisation du projet du barrage de Hamdab, les prospections et les fouilles effectuées sur le trajet de la nouvelle route entre Khartoum et Atbara et le sauvetage des sites menacés par l'exploitation des mines d'or dans le Désert Oriental. Si l'on tient compte à la fois des projets envisagés par le gouvernement et par le secteur privé, les recherches archéologiques au Soudan seront largement consacrées à des opérations de sauvetages au cours des prochaines décennies. En raison de sa situation économique, le pays risque d'être dépendant pour une part importante de la communauté internationale pour l'aider dans la réalisation de ces opérations.

. Le choix de la région napatéenne.

Une demande d'assistance préparatoire a été soumise au Centre du Patrimoine Mondial en août 1999. Cette dernière a été retenue par le bureau au 31 janvier 2000 et une somme de 15 000 US\$ a été accordée pour aider à la réalisation d'un dossier pour la proposition d'inscription d'un groupe de sites de la région napatéenne sur la Liste du Patrimoine Mondial. Les rédacteurs, après consultations avec la National Corporation for Antiquities and Museums, l'Ambassade du Soudan à Paris et des spécialistes du patrimoine mondial à l'UNESCO, estiment que les sites de Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri, Sanam et Zuma constituent un ensemble exceptionnel digne d'être reconnu à l'échelle mondiale. Les rédacteurs du projet ont



Peinture de la tombe P 26 de Gebel Barkal

fait appel à plusieurs spécialistes ayant une connaissance et un intérêt particuliers pour le patrimoine culturel de la région. Un premier appel a été lancé en août 1999 aux directeurs des missions archéologiques qui fouillent annuellement sur les sites de cette portion de la Vallée du Nil et dans les régions voisines :

1. le Professeur A. Roccati, directeur de la Mission Archéologique de l'Université La Sapienza de Rome à Gebel Barkal.
2. le Professeur I. Liverani, directeur de la Mission Archéologique de l'Université de Cassino-NCAM dans la Région napatéenne, Hillat el-Arab.
3. le Dr. T. Kendall, directeur de la Mission archéologique du Musée des Beaux Arts de Boston, à Gebel Barkal.
4. le Dr. F. Hinkel, directeur des projets de restauration et de reconstruction de la NCAM dans les pyramides de Méroé et conseiller de la NCAM pour la préservation des monuments.
5. A. Luna, directeur de la Mission Archéologique de la Fondation Clos de Barcelone à Gebel Barkal.
6. le Dr. B. Zurawski, directeur de la Mission polonaise dans la région située entre Khor El-Mahafour (immédiatement en aval de Zuma) et Old Dongola.

Une campagne, essentiellement photographique accompagnée par le Dr. Salah Eldin M. Ahmed, a été organisée dans la région (4-8 janvier 2000). Les participants à cette opération étaient Mme Pascale Rumler (photographe) et M. Thomas Kohler (archéologue-dessinateur) de la Mission de l'Université de Genève.

Les membres de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille, particulièrement Mmes Nathalie Favry, Françoise Le Saout, Julie Masquelier et M. René Pierre Dissaux, ainsi que Mme Patricia Berndt du Service Cantonal d'Archéologie de Genève, ont largement contribué à la préparation de ce dossier.

Le film vidéo présenté en complément a été réalisé par M. Alain Jomier avec l'aimable autorisation de la chaîne ARTE qui a gracieusement prêté ses studios pour le montage de la bande.

Nous tenons, donc, à remercier tous ces spécialistes qui ont mis, généreusement, leur expérience et leur temps au service de cette demande d'inscription.



Le temple B 500 depuis le haut de la montagne

(I) IDENTIFICATION DU BIEN

(a) Pays

- La République du Soudan

(b) État, Province ou Région

- État du Nord
- Province de Merowe

(c) Nom du bien

- Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne

(d) Localisation précise

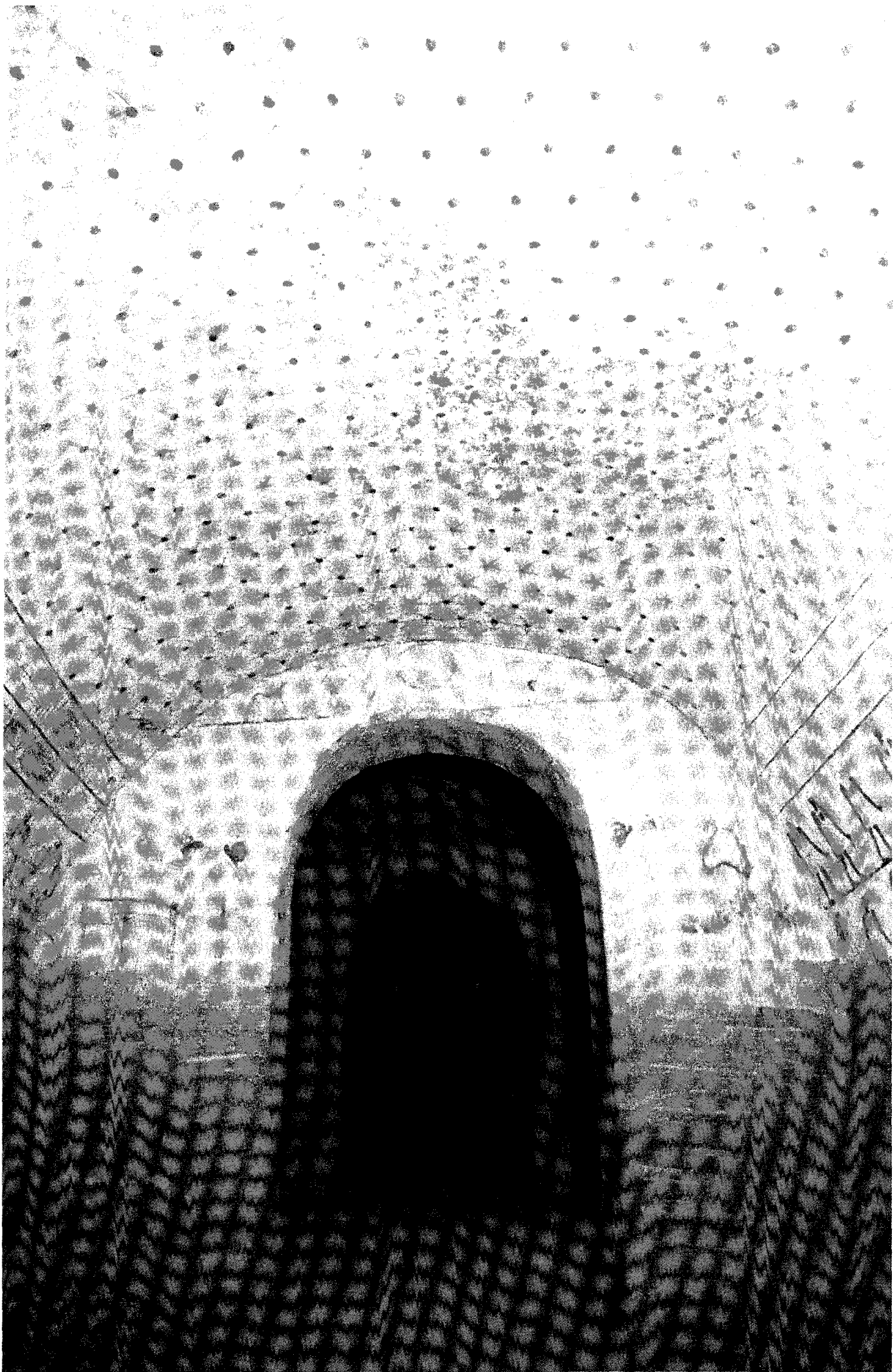
- Gebel Barkal: 18°32'N/31°49' E
- El-Kurru: 18°24'36"N/31°46'17"E
- Nuri: 18°33'50"N/31°55' E
- Sanam: 18°28'56"N/31°49'08"E
- Zuma: 18°22'12"N/31°44'28"E

(e) Cartes et/ou plans indiquant les limites de la zone proposée pour inscription et celles de toute zone tampon

Voir *infra* liste des illustrations (VII/a)

(f) Surface du site proposé pour inscription et de la zone tampon proposée le cas échéant

- Gebel Barkal: -Site principal (monumental) :	107 hectares.
-Extension du site vers le Nil :	14 hectares.
-Zone tampon:	40 hectares.
-El-Kurru: -cimetière principal :	4,50 hectares
-Site secondaire et zone tampon:	6,50 hectares.
- Nuri:	17 hectares.
- Sanam:	20 hectares.
- Zuma:	20 hectares.



Vue de la première chambre funéraire de la tombe de Tanoutamon (Ku. 16) à El-Kurru

(II) JUSTIFICATION DU BIEN

Le territoire du Soudan est un espace de contact entre le monde méditerranéen, par l'Égypte, et le centre du continent africain. Privilégié par un patrimoine très riche, ce pays a conservé les traces des plus anciens hominidés, de toutes les cultures préhistoriques précédant l'émergence des premiers États, enfin, de monuments prestigieux appartenant à plusieurs civilisations. Le choix des sites de Napata nous a paru représentatif, car on y retrouve les vestiges de périodes particulièrement significatives sur le plan historique, religieux, artistique ou environnemental. Dans une région actuellement en pleine évolution, il paraît indispensable de sensibiliser la population à l'intérêt exceptionnel du passé national le long de la vallée du Nil et dans les déserts qui l'encadrent.

(a) Déclaration de valeur

Le Gebel Barkal est à l'origine du vaste ensemble de Napata. Il s'agit d'un site extraordinaire constitué d'un massif tabulaire s'élevant à près de 100 m au-dessus du niveau de la plaine alluvionnaire. Sa falaise de grès a vraisemblablement marqué les esprits des anciens et l'on doit considérer que, très tôt, on y installe un lieu de culte. D'ailleurs, les nombreux temples et palais construits au pied de cette « montagne sacrée » en apportent la preuve. Ils démontrent à satiété que la résidence du fameux dieu Amon, sous sa forme de bélier, se trouvait là, dans le rocher.

En face, sur la rive gauche du fleuve, se développe une agglomération qui va devenir capitale des deux pays, l'Égypte et la Nubie. La ville conservera son rôle de grande métropole au cours des temps napatéens, puis méroïtiques. Le centre urbain est dominé par un temple richement décoré. Quatre nécropoles royales ont été partiellement fouillées aux environs. Elles ont livré un mobilier splendide provenant des nombreuses chambres funéraires. Ces objets permettent de se faire une idée de la qualité de l'artisanat et de la complexité des cérémonies en rapport avec les inhumations. Impressionnants sont les pyramides et les tumuli ayant souvent conservé toute leur élévation. On notera encore quelques beaux exemples du décor peint des salles souterraines auxquelles on accède par de longs escaliers creusés dans le roc en avant et sous des chapelles.



L'autel de Taharqa dans le vestibule du temple B 500 de Gebel Barkal

On relèvera enfin que Napata est un site naturel grandiose. On découvre sur les bords du Nil et au pied du Gebel Barkal des monuments du plus haut intérêt et des réserves archéologiques considérables existant dans chacune des zones d'habitat, de culte, ou de cimetières. L'occupation de ces sites est démontrée pendant plusieurs millénaires. La réputation du centre religieux dépassait largement les limites régionales. Il représente un ensemble de valeur universelle.

(b) Analyse comparative

Les vestiges préservés sur les sites de Napata sont uniques au Soudan où pourtant plusieurs complexes architecturaux présentent d'autres aspects des constructions appartenant aux royaumes nilotiques. La beauté du site naturel et le développement d'un lieu de culte à cet endroit caractérisent Napata. Cette « Montagne Sacrée » n'est comparable qu'à son modèle égyptien, la montagne thébaine. Durant la XXVe dynastie, on a même utilisé la forme du rocher du Gebel Barkal pour y créer un gigantesque cobra dressé et ajouter à deux reprises un panneau d'inscription sur la hauteur. On découvre aussi, devant la falaise, le plus grand temple du pays de 160 m de longueur ; seul le grand temple de Méroé, de 100 m de longueur, en approche. Quant aux sanctuaires de Naga ou de Mussawarat es-Sofra, les constructions sont bien différentes par leurs proportions et beaucoup moins anciennes. Jusqu'à la fin de l'empire méroïtique, près de 1000 ans plus tard, on continuera à édifier d'énormes bâtiments, comme ce palais du roi Natakamani.

Pour ce qui est des nécropoles, les superstructures des tombes présentent une grande variété. Toutefois, la silhouette des pyramides effilées en pierre reste innovante du point de vue formel et l'étude de ces constructions démontre l'originalité de leurs caractères propres. Certes, l'influence égyptienne vient volontiers à l'esprit lorsque l'on observe superficiellement certains monuments ou une partie des objets. Cependant, l'assimilation culturelle de ces lointains modèles a subi le filtre de plusieurs siècles de gestation avant de renouveler les formes et les décors. Cette situation est encore compliquée par les apports ptolémaïques et romains qui viennent enrichir à leur tour les réalisations architecturales et artistiques au Soudan.



Forteresse de Kajabi

(c) Authenticité et intégrité du site et des monuments

Bien entendu, l'ensemble des sites archéologiques mentionnés dans cette présentation a conservé son authenticité. Les restaurations sont peu nombreuses, même si elles sont parfois malhabiles — conservation au ciment pour éviter la chute de blocs architecturaux —, il semble possible d'éliminer facilement ces interventions du début du XXe siècle. Un programme de mise en valeur pourrait ainsi aider à bien repérer la substance originale des maçonneries. Le climat sec facilitera ces travaux et la conservation finale. Le Gebel Barkal est préservé de toute dégradation, car le grès de bonne qualité n'a pas souffert durant ces derniers siècles. La végétation, tout autour du massif rocheux, sur ses pentes ou sa terrasse supérieure, est très rare. De belles dunes de sable jaune recouvrent les pentes de la montagne, vers l'arrière.

Le respect de l'intégrité des vestiges constitue l'une des priorités de ces prochaines années. En effet, l'augmentation du nombre de visiteurs avec la construction récente d'un premier « rest-house » nécessitera certainement dans le futur une organisation spécifique. D'autre part, la ville moderne de Karima et, en face, l'agglomération de Merowe sont en pleine expansion. La poussée démographique demandera donc une surveillance rigoureuse. Une mission italo-soudanaise va bientôt intervenir à Sanam et ce site pourra ainsi bénéficier d'un contrôle accru. Du côté de Karima, une solide enceinte pourra freiner efficacement l'urbanisation en direction des secteurs archéologiques. La situation des nécropoles sur des éminences protège bien les pyramides et les tombes.

(d) Critères selon lesquels l'inscription est proposée

Les sites historiques et archéologiques prestigieux du Soudan ont été recensés. Nous avons pu constater que plusieurs d'entre eux devraient être inscrits sur la Liste du Patrimoine Mondial. Pour cette raison, notre choix s'est concentré sur les sites de l'ancien royaume de Napata, formant une unité autour d'un lieu sacré. D'autre part, des monuments spectaculaires sont conservés et méritent une attention particulière pour leur intérêt universel. Les tombes pyramidales et leurs chapelles funéraires au Gebel Barkal, à El-Kurru et à Nuri ainsi que le temple B 300 de Gebel Barkal, en partie creusé dans la montagne, incarnent chacun un chef d'oeuvre de l'architecture. A ce titre, ces ouvrages symbolisent tout le génie créatif de l'Homme. Les vestiges permettent également d'illustrer les échanges culturels et la communication des idées tout le long de la Vallée du Nil. Le temple d'Amon au Gebel Barkal est un des principaux centres d'un culte quasi universelle à cette



Temples B 800, B 900 et palais B 1200 de Gebel Barkal

époque. Plus encore, le Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri et Sanam offrent les principaux témoins d'une renaissance des valeurs religieuses des égyptiens ainsi que des indices exceptionnels de la continuité de la civilisation pharaonique. Les quatre sites napatéens (Gebel Barkal, El-Kurru, Sanam et Nuri) et la nécropole post-méroïtique de Zuma délimitent un territoire unique illustrant une page importante de l'histoire de la Vallée du Nil du IX^e siècle av. J.-C. à la christianisation de la Nubie au VI^e siècle de notre ère. La mise en valeur de ce patrimoine reste aujourd'hui sommaire. Pourtant, tous les visiteurs nous ont dit leur enthousiasme concernant des ruines qui représentent une synthèse de plusieurs chapitres de l'histoire du Soudan. La population actuelle est, elle aussi, très attachée à cette région qui illustre si bien ses racines et son identité.

Les recherches scientifiques ont déjà montré à quel point Napata est l'un des hauts lieux de plusieurs civilisations. Pourtant, il reste encore beaucoup à apprendre des anciens Nubiens et les études en cours font apparaître des liens profonds avec les territoires africains. C'est parce que nous sommes au début des travaux d'analyse que l'on doit, plus qu'ailleurs, démontrer la richesse de ce patrimoine et le protéger. Les vestiges permettent de comprendre une tradition africaine, certes, mais ils représentent encore un point privilégié pour observer l'Égypte et tout le monde antique de la Méditerranée. Napata est, sur le plan géographique, un centre mettant en relation la vallée du Nil avec les pistes vers la mer Rouge ou le Sahara. Elle ne partage qu'avec Kerma — 2400-1400 av. J.-C. — et Méroé — 400 av. J.-C.- 400 ap. J.-C. —, pour d'autres périodes, cette importance de carrefour qui confère à la ville un rôle de premier plan. La reconnaissance de la valeur historique de cette région constituera une étape fondamentale dans notre prise de conscience des potentialités culturelles de l'Afrique centrale dans l'Antiquité qui restent pour l'essentiel à découvrir.

Les quelques critères que nous avons invoqués pour justifier la demande d'inscription des sites de Napata se combinent pour restituer l'image d'un passé soudanais original. Ce pays est immense et semble peut-être, mieux que d'autres, ouvrir des pistes prometteuses vers une connaissance plus juste de tout le continent africain, dans sa diversité et ses complexités. En raison de cela, il paraît indispensable de promouvoir l'histoire d'une région du monde dont les racines restent encore largement ignorées. De très anciennes traditions semblent se perpétuer jusqu'à l'époque moderne et sans doute peut-on, par étapes, apporter des données concrètes sur la vie de ces populations, reflets de plusieurs millénaires d'occupation du territoire.



La région de Gegal Barkal depuis El-Kürü

(III) DESCRIPTION

(a) Description du bien

- La région napatéenne :

. La géographie et le paysage :

La région qui englobe les cinq sites proposés pour inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial se trouve dans la Province de Merowe (nom actuel de Sanam), état du Nord du Soudan. Cette région s'étend sur environ 24 km le long du Nil et les sites se répartissent sur les deux côtés du fleuve : Gebel Barkal, El-Kurru, Zuma sur la rive droite et Nuri et Sanam sur la rive gauche. C'est la seule portion de la vallée où le cours du fleuve ne suit pas son orientation habituelle, du sud au nord ; il coule, ici, du nord-est vers le sud-ouest.

La région est située dans la zone aride et désertique du nord de l'Afrique. Le Nil et son étroite bande de verdure constituent le seul signe de vie dans ce vaste univers de sable jaune et de collines de grès gris. La région est traditionnellement considérée comme partie intégrante de la Nubie. Aujourd'hui, elle est habitée par la tribu Shaigia qui prétend à une descendance purement arabe remontant à Al-Abbas, l'oncle du prophète Mohamed. L'activité principale de la population est l'agriculture, notamment la culture des palmiers dattiers et des arbres fruitiers (manguiers, goyaviers, pamplemoussiers, orangers et citronniers) qui caractérisent le paysage sur les deux rives du Nil.

La région est liée au reste du pays vers le sud par un chemin de fer ; la ville de Karima, près de Gebel Barkal, est la dernière station de cette ligne vers le nord. Un trafic par bateau existe également entre Karima et Dongola, la capitale de l'État du Nord, située au sud de la IIIe cataracte. Les deux villes communiquent aussi par une piste à travers le désert d'El-Atmour. D'autres pistes joignent la région aux villes d'Atbara et de Khartoum. Cette dernière est en train d'être goudronnée. Certains entreprises de transport par camions tentent, même, de commercer avec les villes du bord de la mer Rouge à travers le Désert Oriental.



Sites monumentaux de la région napatéenne

- Présentation des 5 sites proposés pour la Liste du Patrimoine Mondial















. Introduction : le choix et les sites de la région napatéenne

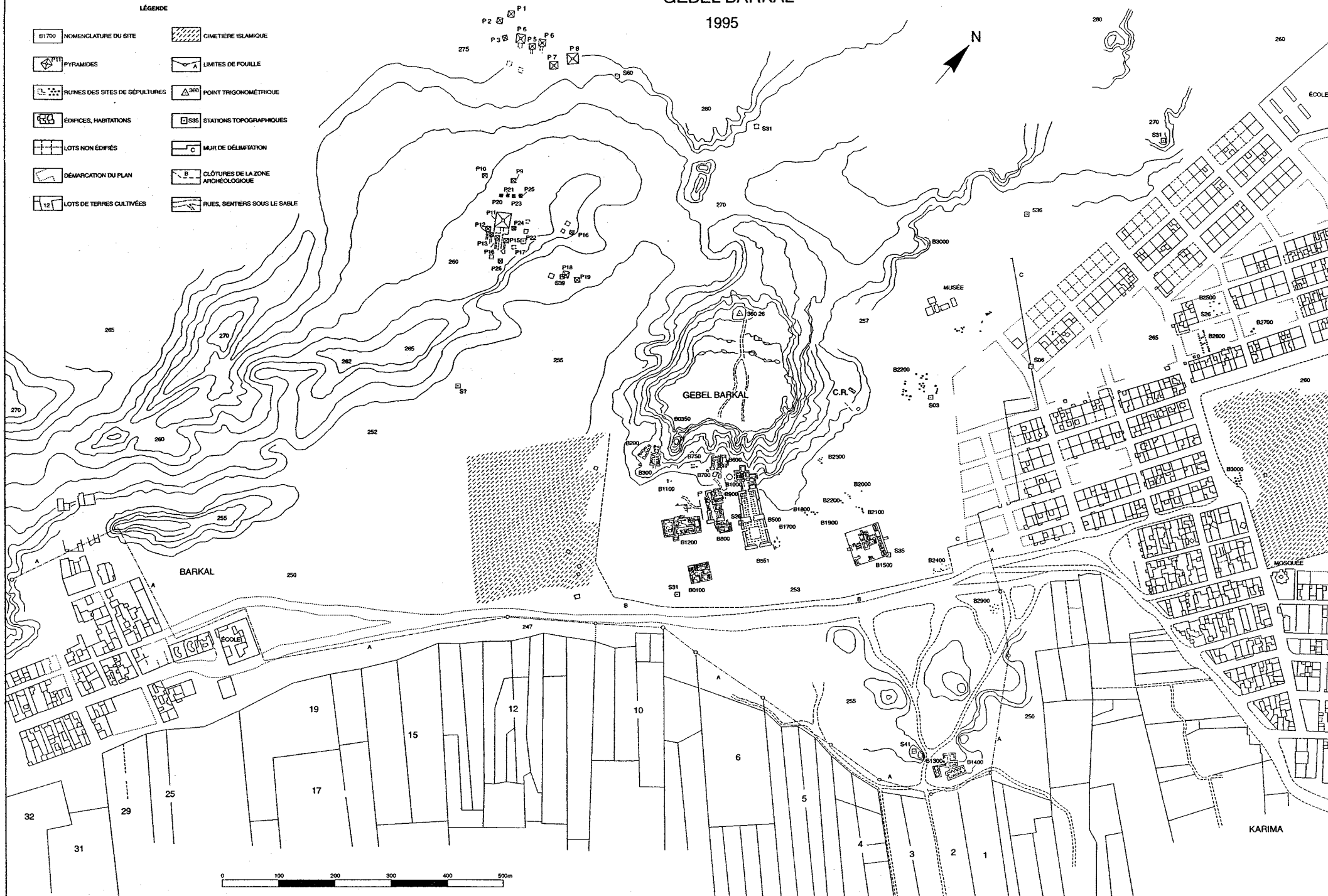
Le Soudan possède un grand nombre de sites monumentaux répartis dans plusieurs régions de son territoire. Ces sites représentent toutes les époques de l'histoire du pays, depuis la période Kerma (2500-1500 av. J.-C.). Ce royaume, le plus ancien connu au sud de l'Égypte garde les témoignages prestigieux d'une vaste métropole, de plusieurs cimetières et de tout un arrière-pays. Plusieurs sites égyptiens du Nouvel Empire comme Soleb, Sédeinga et Sésébi, possèdent encore des monuments en bon état de conservation. Toutefois, les vestiges les plus spectaculaires du pays appartiennent à la période napato-méroïtique (IXe siècle av. J.-C. - IVe siècle ap. J.-C.). Les plus importants d'entre ces derniers se trouvent à Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri, Sanam, Méroé, Naga, Musawwarat es-Sofra, Wad-ben-Naga, Kawa, Tabo et à Kerma. Les tumuli du Groupe X ou de la période post-méroïtique se trouvent partout sur les deux côtés du Nil, depuis Khartoum au sud jusqu'à la frontière égyptienne au nord. Néanmoins, les seuls vestiges monumentaux de cette époque qui restent en bon état sont les tumuli de Zuma. La ville d'Old Dongola renferme des monuments fabuleux de l'époque chrétienne. Des dizaines de sites islamiques possèdent des monuments qui mériteraient d'être protégés et mis en valeur, comme l'ancien port de Souakin, les tombes des sultans du Darfour et plusieurs bâtiments de période mahdiste ou de celle de l'administration anglo-égyptienne dans l'état de Khartoum. Pour leur rôle très important dans l'histoire du Soudan en particulier et celle de la vallée du Nil en général, leur caractère unique et l'authenticité de leurs vestiges et l'intégration de ces derniers dans un paysage exceptionnel, les sites de la région napatéenne ont été choisis en premier pour une reconnaissance à l'échelle internationale et une inscription sur la Liste du Patrimoine Mondial. Les vestiges de Gebel Barkal, El-Kurru, Sanam et Nuri composent, en fait, une succession chronologique presque ininterrompue depuis le Nouvel Empire égyptien jusqu'à la fin de la période méroïtique au IVe siècle de notre ère. Les tumuli de Zuma représentent la continuation de ce fil culturel jusqu'à l'aube du christianisme en Nubie ; ils constituent l'un des rares témoignages encore conservés du pouvoir royal post-méroïtique.

GEBEL BARKAL

1995

LÉGENDE

- | | |
|---|---|
|  NOMENCLATURE DU SITE |  CIMETIÈRE ISLAMIQUE |
|  PYRAMIDES |  LIMITES DE FOUILLE |
|  RUINES DES SITES DE SÉPULTURES |  POINT TRIGONOMETRIQUE |
|  ÉDIFICES, HABITATIONS |  STATIONS TOPOGRAPHIQUES |
|  LOTS NON ÉDIFIÉS |  MUR DE DÉLIMITATION |
|  DÉMARICATION DU PLAN |  CLÔTURES DE LA ZONE ARCHÉOLOGIQUE |
|  LOTS DE TERRES CULTIVÉES |  RUES, SENTIERS SOUS LE SABLE |



Plan topographique de Gebel Barkal (d'après Ezio Michell, *Vicino Oriente X*, 1996, fig. 3)

(1) Gebel Barkal

. Situation générale

Gebel Barkal est situé sur la rive droite du Nil à environ 30 km de la IV^e cataracte. Les coordonnées GPS du site sont : longitude ca. 31°49' E; latitude : 18°32' N. Le site archéologique se trouve aujourd'hui à environ 1 km du fleuve ; il est compris entre la ville de Karima en amont et le village de Barkal en aval.

. Rappel des fouilles archéologiques

Comme on l'a déjà noté, presque tous les voyageurs du siècle dernier étaient fascinés par la « La montagne Pure ou Sacrée » et les monuments qui lui étaient associés. Des fouilles sporadiques ont eu lieu sur ce site depuis la visite de Linant de Bellefonds en 1821 jusqu'à aujourd'hui. Toutefois, l'opération archéologique la plus importante a été effectuée par la Mission de Harvard-Boston, dirigée par G.A.Reisner. L'archéologue américain avait exploré, entre 1916 et 1920, les plus importants des monuments retrouvés au pied de la montagne et les tombes pyramidales du site. Aujourd'hui encore, trois missions archéologiques interviennent régulièrement sur le site. Ce sont les missions de l'Université La Sapienza de Rome, du Musée des Beaux-Arts de Boston et de la Fondation Clos de Barcelone.

. Histoire du site

Le toponyme Napata est mentionné, pour la première fois, dans les textes de la XVIII^e Dynastie égyptienne. Déterminé par les signes hiéroglyphiques du boomerang et de la triple montagne, il pourrait désigner plutôt un groupe ethnique et la région correspondante qu'une ville spécifique. Cependant, la stèle d'Amenhotep II découverte à Amada précise qu'un des prisonniers ramenés du Tikhési par le roi a été pendu devant les murs de Napata, ce qui suppose l'existence d'une ville portant ce nom sous ce règne. Le nom reste néanmoins une désignation de la région qui se trouve en aval de la IV^e Cataracte et en particulier du district qui englobe les quatre sites napatéens de la région (El-Kurru, Nuri, Sanam et Gebel Barkal).

Le site de Gebel Barkal, tel qu'on le connaît après les anciennes fouilles de l'Université de Harvard et du Musée des Beaux-Arts de Boston, ainsi que par les fouilles récentes de l'Université La Sapienza de Rome, du Musée de Boston et de la Fondation Clos de Barcelone, intègre un centre religieux et palatial en fonction depuis le règne de Thoutmosis III ou celui



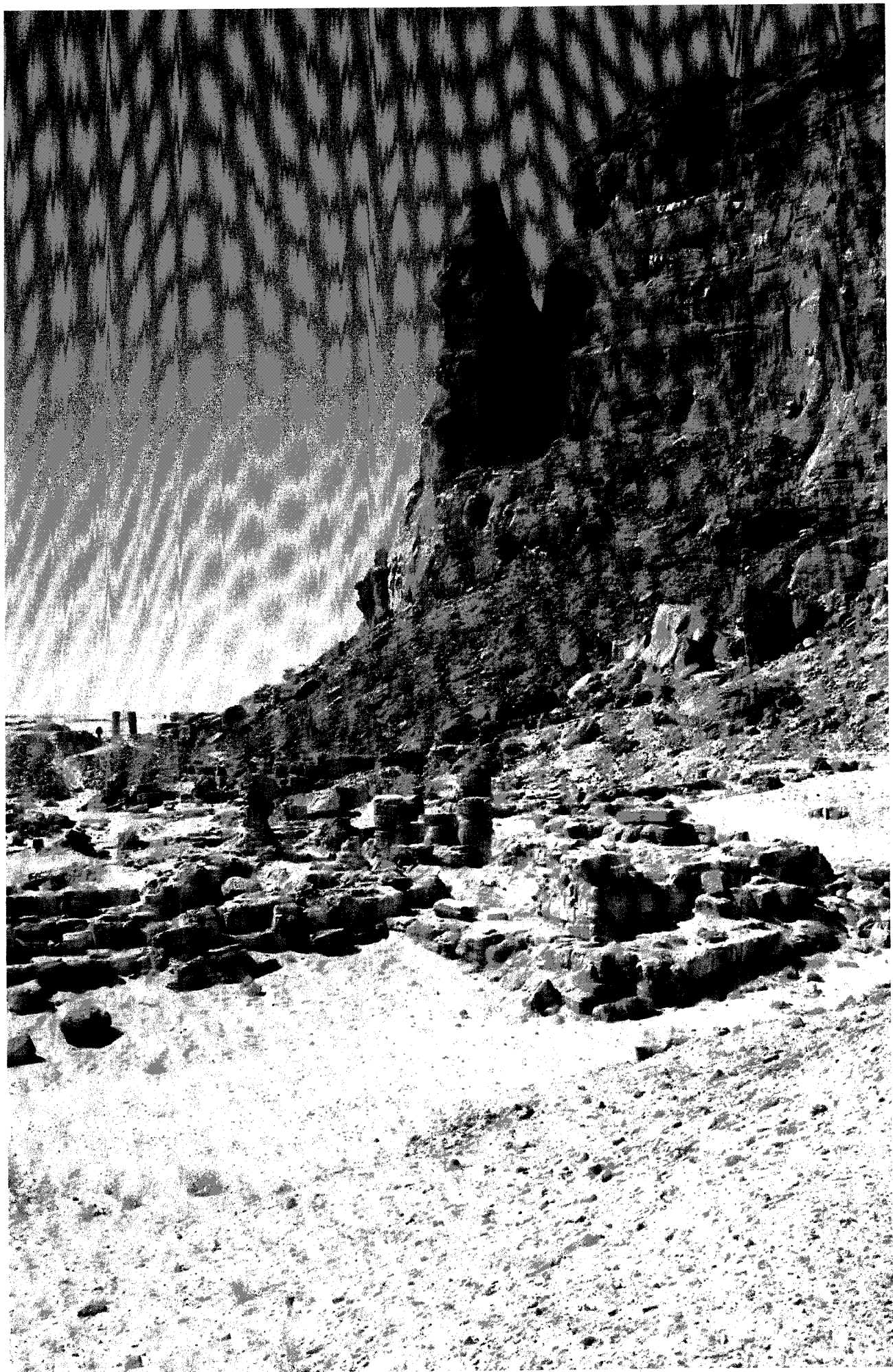
La « montagne sacrée »

d'Amenhotep II jusqu'à la fin de l'époque kouchite. Mais les zones explorées représentent une faible étendue de la superficie totale des vestiges repérables en surface. Des tessons Pré-Kerma ont été récemment retrouvés sur le site. On a noté à plusieurs reprises la présence de certaines constructions dans le voisinage de l'agglomération d'Al-Abbaseya, le quartier sud-ouest de la ville de Karima qui se trouve à environ 400 m au nord-est du pied de la montagne. Il est vrai que la plupart de ses murs sont en briques cuites, attestant une occupation pendant l'époque méroïtique, mais il est possible que des habitats napatéens restent encore à fouiller au-dessous des vestiges visibles en surface.

W.Y.Adams a mis en doute l'existence régulière d'une ville au Gebel Barkal. Néanmoins, si le toponyme de Napata est applicable à une ville spécifique, le Gebel Barkal serait le site le plus adéquat pour cette désignation. Il a manifestement été choisi par les Égyptiens en raison de sa topographie particulière. Dans le texte de la stèle de l'an 47 de Thoutmosis III retrouvée sur le site, le roi fait allusion à un sanctuaire dont il a ordonné l'exécution dans la forteresse de « Séma-khasétyou » que T. Säve-Söderbergh considérait comme le noyau primitif de la future ville. Napata fut la capitale du royaume de Kouch pendant les premiers siècles de son existence et un des centres religieux les plus importants de Nubie, de la XVIIIe Dynastie à la fin de l'époque méroïtique. Les quartiers résidentiels de l'agglomération napatéenne s'étendent aussi sur la rive orientale du Nil, notamment sur le site de Sanam où subsistent les vestiges d'un temple, tandis que les cimetières se répartissent sur les sites de Gebel Barkal, d'El-Kurru, de Nuri et de Zuma.

. Le site naturel

Gebel Barkal est une montagne qui s'élève à plus de 100 m au-dessus de la plaine environnante. Elle est, comme les autres collines moins élevées de la région, en grès ferrugineux. Elle a une forme allongée perpendiculairement au cours du Nil et possède un sommet plat. Elle mesure environ 300 m de longueur et 250 m de largeur. Cette montagne constitue un repère aisément remarquable d'une distance d'une dizaine de kilomètres depuis l'aval comme depuis l'amont du fleuve ; elle s'intègre parfaitement dans le paysage. Une dune de sable s'est formée sur son flanc méridional, ajoutant encore à l'élégance de sa silhouette. Gebel Barkal, « la Montagne Pure » des Égyptiens, demeure encore aujourd'hui une source d'inspiration pour les habitants de la région. Elle est très présente dans les traditions



L'aiguille en forme d'uræus

folkloriques et la poésie populaire. Le « Gebel » est très lié à l'histoire des hommes saints de la région.

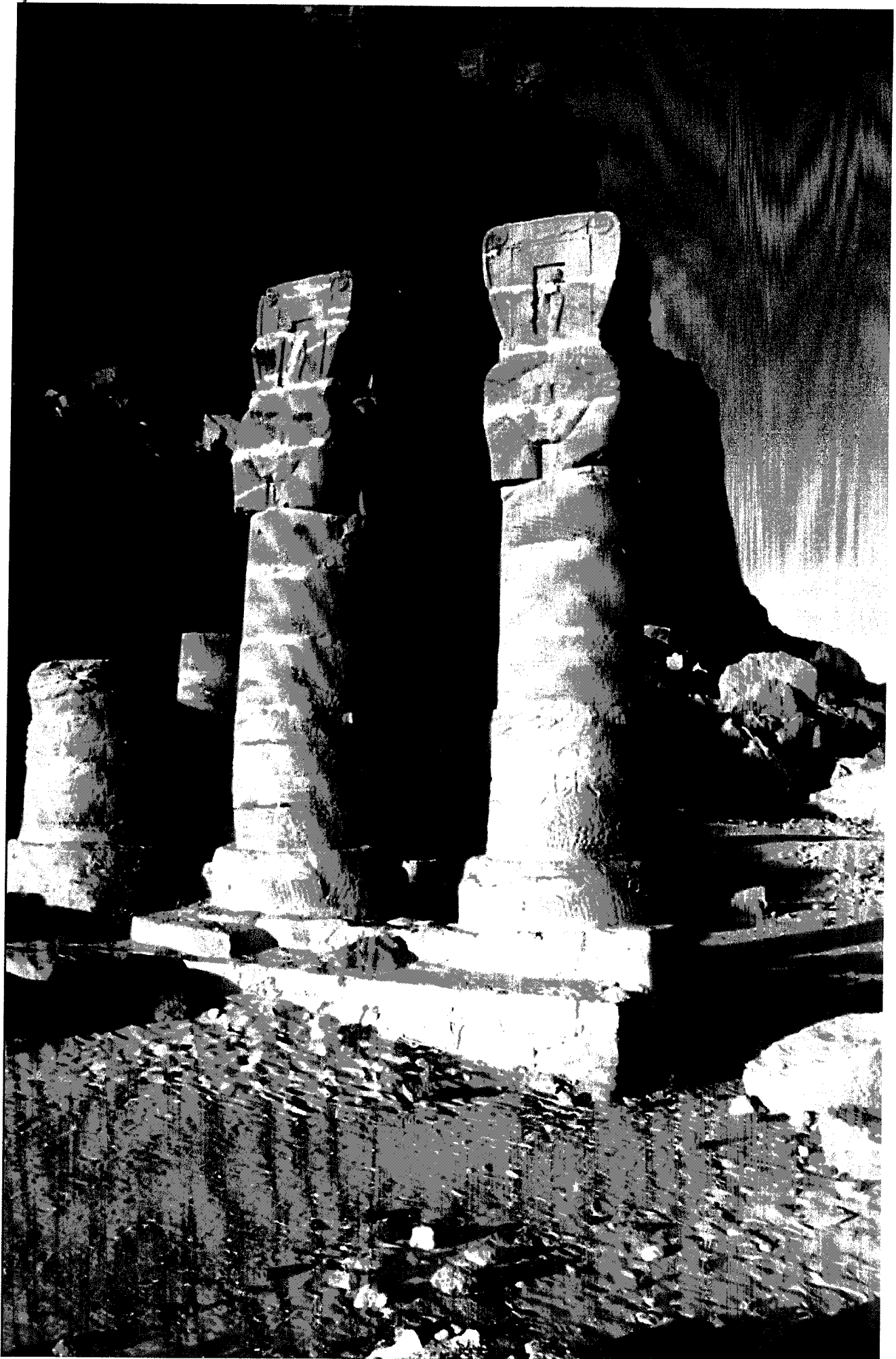
D'après l'étude effectuée par Timothy Kendall, la montagne, elle aussi, peut être considérée comme un monument historique. L'aiguille qui est toujours visible sur un côté constitue, en fait, les restes d'un uræus colossal. Des inscriptions très fragmentaires des rois Taharqa et Nastasen ont été retrouvées au sommet de ce monument. Une image de la montagne abritant le temple d'Amon et de Mout, la façade précédée d'un uræus, se trouve dans le temple B 300, ainsi que dans le grand temple d'Abou Simbel.

. Description générale des vestiges

Désigné comme une « Thèbes méridionale », le site a été choisi par les Égyptiens du Nouvel Empire pour ses similitudes avec la montagne thébaine. Les différentes fouilles et prospections effectuées au Gebel Barkal ont permis de mettre au jour les vestiges de plusieurs temples, des palais, des bâtiments administratifs, des pyramides et d'autres catégories de tombes. La zone archéologique principale se trouve immédiatement au pied de la montagne, du côté du Nil. C'est là que sont situés les temples, les bâtiments administratifs, et les palais sur une superficie de 10 ha. Deux temples sont creusés partiellement dans la roche. De l'autre côté du Gebel, vers le désert, se trouve les nécropoles qui s'étendent sur 14 ha environ, jusqu'au village de Barkal. D'autres bâtiments ont été fouillés à 420 m de la montagne en direction du Nil.

. LES TEMPLES

Huit temples ont été mis au jour, jusqu'à présent, au Gebel Barkal. Ce sont les bâtiments B 200, B 300, B 500, B 600, B 700, B 800-900, B 1300 et B 1400. Les six premiers temples ont été fouillés par G.A.Reisner au début du siècle, tandis que le dernier a été exploré par le professeur S.Donadoni qui dirigeait la Mission de l'Université La Sapienza de Rome au début des années 80. Ces temples sont tous situés immédiatement en avant de la montagne avec leurs entrées vers le Nil.



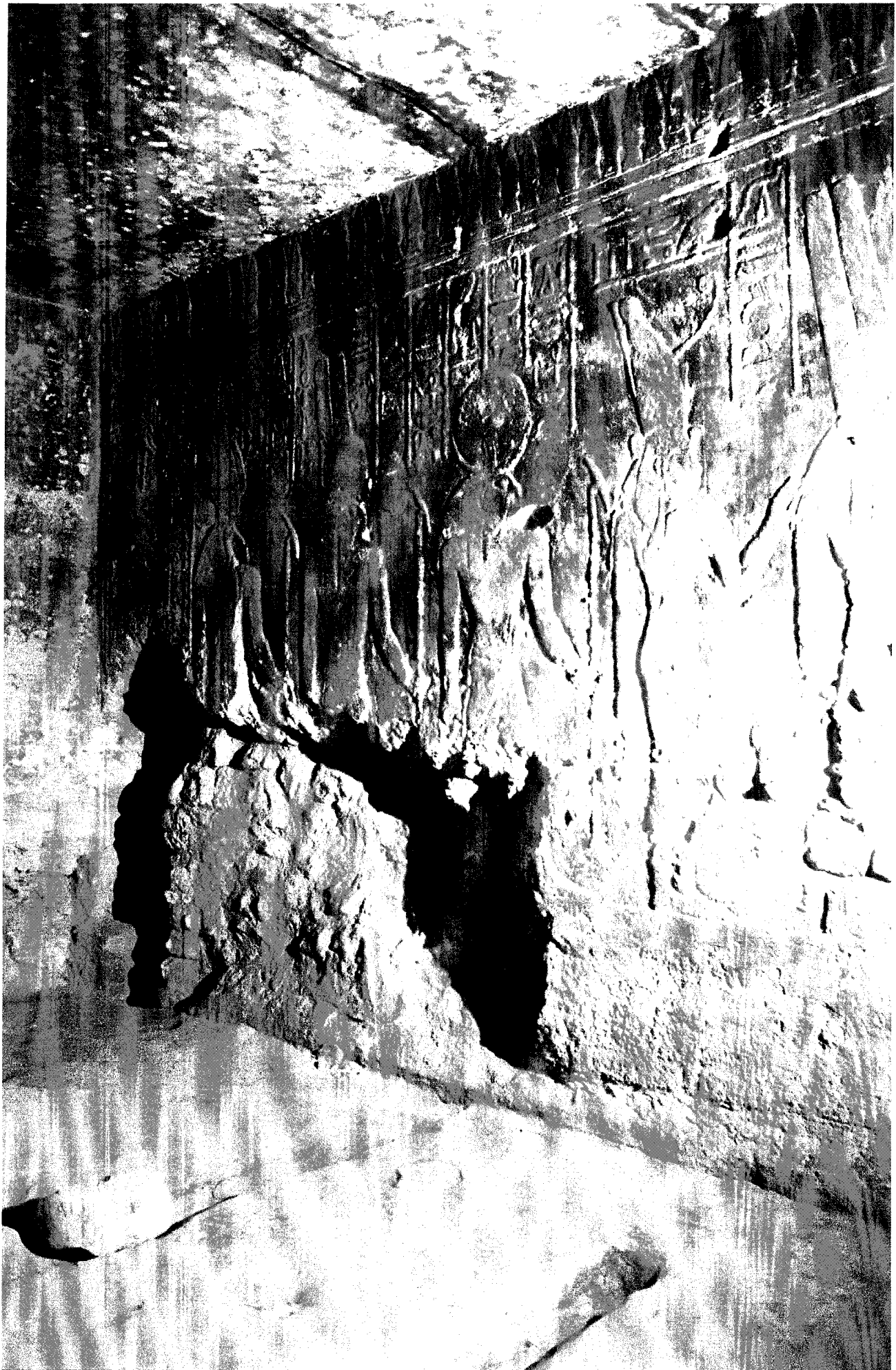
Colonnes hathoriques devant le pylône du temple B 300

Temple B 200

Le bâtiment B 200 a été fouillé par G.A.Reisner en 1919. Il mesure environ 22 m de long. C'est un temple creusé partiellement dans la montagne et orienté approximativement nord-sud, perpendiculairement au cours du Nil. Le temple était apparemment constitué d'un pylône aujourd'hui disparu, d'une cour où ont été retrouvées quatre bases de colonnes, ainsi que d'une salle pourvue d'une base d'autel et d'un sanctuaire triple creusés dans la montagne. Les irrégularités de la roche sont compensées par des blocs de maçonnerie. Une porte se trouve entre la cour et la salle centrale qui possède aussi trois portes sur le côté nord communiquant avec chacune des pièces du sanctuaire. Certains blocs de maçonnerie sont décorés. Des blocs datables de la XVIIIe dynastie ont été retrouvés au sud-est du temple. Un puits de 4 m de diamètre construit en bloc de maçonnerie (jusqu'à 6 m de profondeur) a été fouillé au même endroit. Une scène d'un roi faisant face à plusieurs divinités a été retrouvée sur le mur du fond des trois salles du sanctuaire. G.A.Reisner suggère une datation antérieure au temple B 300 dont la construction est due à Taharqa ; une inscription de ce roi a néanmoins été retrouvée dans le temple par Lepsius. Le dieu auquel le temple a été dédié n'a pas pu être défini avec certitude, mais le fouilleur considère qu'il s'agit d'Amon.

Temple B 300

Le temple B 300, également fouillé par G.A.Reisner en janvier 1919, est, lui aussi, en partie creusé dans la montagne. Le pylône et l'entrée principale du temple se trouvent sur le côté sud de celle-ci, vers le Nil. Le temple est constitué d'un pylône au sud, de trois salles — deux hypostyles et un vestibule transversal — au centre et d'un sanctuaire triple au nord. Une autre salle, aménagée dans l'angle nord-est du temple, est accessible depuis la pièce centrale du sanctuaire. Les sanctuaires, le vestibule ainsi qu'une grande partie de la deuxième hypostyle ont été creusés dans le roc tandis que le reste du temple est construit à l'extérieur. Quatre colonnes hathoriques subsistent devant le pylône. Les deux salles hypostyles conservent les restes de 8 colonnes et de 8 piliers à figures de Bès de part et d'autre de l'allée centrale, et de 8 colonnes dans la deuxième salle ; la troisième salle est pourvue de 2 bases de piliers à figures de Bès. Le temple mesure 42 m sur 16 m. Des portes existent entre la première, la deuxième hypostyle et le vestibule. Celui-ci communique avec les trois parties du sanctuaire. Le temple est daté de l'époque de Taharqa (690-664 av. J.-C.). Des vestiges d'un



Relief du sanctuaire du temple B 300

ancien temple ont été retrouvés sous la première salle. Ils ont été datés par G.A.Reisner du règne de Thoutmosis III. Le temple est dédié à la déesse Mout.

Plusieurs scènes décorent le vestibule : le roi offrant de l'encens à Onouris et à Tefnout; une scène détruite où figurait Amon-Rê ; le roi, suivi par sa mère Abar, offrant l'image de Maât à Amon de Karnak assis et à Mout ; le roi, offrant du vin à Amon de Gebel Barkal et à Mout, suivi par la reine Tekahatamani qui fait une libation et agite un sistre ; deux autres scènes montrent le roi procédant à l'adoration divine, quatre fois et recevant en retour la vie d'Hathor et de Mout de Napata de part et d'autre de la porte menant au sanctuaire ; les piliers comportent des figurations monumentales du dieu Bès en haut-relief. Deux textes de construction sont conservés dans la partie supérieure de ce vestibule avec dédicace à la déesse Mout.

D'autres scènes sont conservées sur les murs de la pièce centrale du sanctuaire. Deux disques ailés superposés ornent l'extérieur du linteau de la porte d'entrée, tandis que les montants reproduisent le protocole de Taharqa ; au revers de la porte, on trouve les figures d'Onouris et de Néfertoum ; sur les autres parois, le roi offre un collier à la triade thébaine, à Amon de Louxor et à Horus, maître de la Nubie ; il présente l'image de Maât à Amon-Rê qui réside à la Montagne Pure, Mout, Khonsou, Montou thébain et Thot d'Hermopolis, avec Horus l'enfant sur un lotus et Amon de Pnoubis en forme de sphinx à l'arrière de la scène ; sur le mur du fond, une double scène montre le roi respectivement face à Amon-Rê et Mout, et face à Amon-Rê et Hathor.

Sur les murs de la chapelle ouest, le roi est embrassé par un dieu dont le nom est perdu ; deux scènes montrent respectivement le roi suivi par Mout présentant des offrandes à un dieu et de l'encens à Onouris-Chou ; et trois scènes figurant respectivement le roi, suivi par Mout, qui offre du lait à Amon-Rê de Gematon, du pain à Dédoun, et l'image de Maât à Rê-Horakhty.

Sur les parois de la chapelle orientale sont représentés une déesse devant le nom d'Horus du roi et Thot d'Hermopolis face à un collège de 12 divinités assises.

Des blocs portant les cartouches de Ramsès II sont remployés dans plusieurs murs du temple. Un fragment de texte se trouve sur le mur arrière de la deuxième salle hypostyle en connexion avec une colonne hathorique. Des inscriptions du règne de Taharqa ont été retrouvées dans le vestibule transversal avec d'autres textes dus à divers rois et reines de l'époque napatéenne.



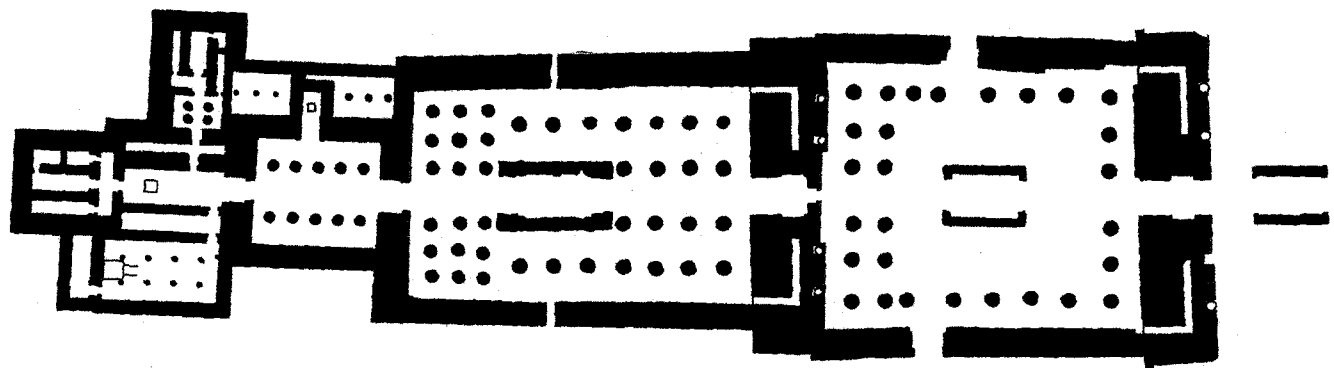
Vue générale du temple B 500

Temple B 500

Ce temple, le plus grand temple jamais construit au Soudan, était dédié au dieu Amon. Fondé dans la première moitié de la XVIII^e dynastie, agrandi sous Ramsès II, reconstruit par Piyé, puis par Natakamani, il resta en usage jusqu'à la fin de l'époque méroïtique. Il mesure environ 160 m de long sur 46 m de large. Il est construit en blocs de grès.

L'entrée du temple, au centre du premier pylône, était précédée d'un dromos formé de 6 statues de béliers réparties en deux rangées. Le temple consiste en huit pièces. Une première cour d'environ 42 m par 35 m fut ajoutée par Piyé. Cette dernière est dotée d'un portique péristyle dont subsistent 28 bases de colonnes. Quatre socles rectangulaires, répartis sur deux rangs, se trouvent à l'arrière de cette salle. Ils supportaient des statues de béliers — l'une d'elles a été retrouvée in situ — pourvues, à l'avant, d'une effigie d'Amenhotep III et qui avaient été transférées depuis le temple de Soleb sur ordre de Piyé. Un deuxième pylône introduit dans la deuxième cour qui mesure 42 m de long sur 18 m de large et renferme 46 colonnes. Un kiosque rectangulaire a été construit par Tanoutamon vers le centre de la cour. La troisième salle, hypostyle, est précédée d'un troisième pylône plus modeste que les deux premiers. Longue de 16 m sur 14 m, elle renferme 10 colonnes et 8 piliers à figures de Bès réparties en deux rangs. La quatrième salle, un vestibule, fait 12 m sur 10 m et possède une rangée de 4 bases de colonnes conservées sur un côté et un autel de plan carré au nom de Taharqa au centre de l'arrière partie de la salle. La cinquième partie est un sanctuaire triple de 10 m par 8 m, dont la salle nord-est est divisée en deux pièces : la dernière est accessible depuis la pièce centrale du sanctuaire. Une chapelle construite par Ramsès II est orientée perpendiculairement aux édifices postérieurs. Elle mesure 13,5 m par 7,5 m. Sa première salle est dotée de 4 bases de colonne circulaires ; elle était accessible depuis la quatrième pièce du temple postérieur. Les restes de l'ancien temple se trouvent à l'est de l'ensemble (21 m par 10 m) ; ce sont deux salles rectangulaires : chacune avec un rang axial de trois colonnes. Une salle pourvue de 8 colonnes réparties en deux rangs se trouve sur le côté ouest de l'ensemble. Elle mesure environ 18 m par 9 m, y compris une addition tardive.

Le programme décoratif du temple comprend notamment les scènes suivantes : le roi reçoit la vie d'un dieu (sur le pylône) ; un prince devant six divinités, la famille royale, Horus et Thot (dans la première cour) ; des hommes menant les chevaux de Piyé (la première cour) ; restes d'une scène d'un roi massacrant un prisonnier (sur le deuxième pylône) ; restes d'une



Plan schématique du temple B 500

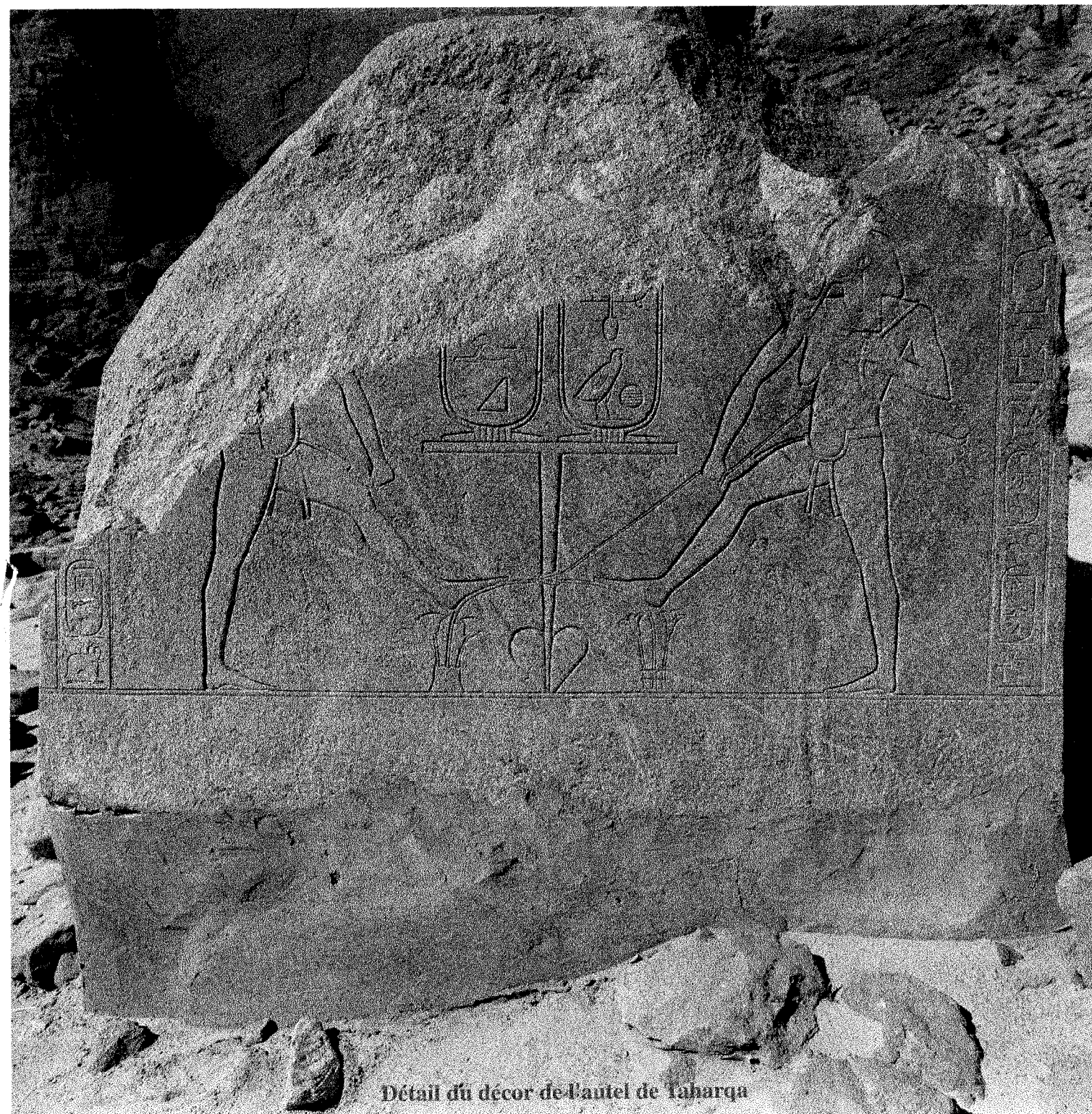
scène d'un roi traînant des prisonniers derrière un char (dans la deuxième cour) ; une scène de guerre méroïtique incluant un archer à cheval (dans la deuxième cour) ; restes d'une scène de guerre, des chevaux et d'autres figures (dans la deuxième cour) ; un prêtre encenseur, suivi par le roi, la reine Pakarsaraye (ou 'Ankhpakarsaraye) en adoration, avec des intendants, devant une barque avec la statue d'Amon portée par des prêtres (dans la deuxième cour) ; restes d'une scène montrant un roi devant un dieu ; fragments du nom de Natakamani (sur le troisième pylône) ; deux femmes, un homme avec une harpe et cinq prêtresses aux bras levés (salle hypostyle) ; quatre prêtres avec des offrandes devant des figures et des cartouches de Piyé (salle hypostyle) ; une image de Bès (salle hypostyle) ; représentation d'un autel avec quatre images de Taharqa portant le ciel (vestibule) ; scène aujourd'hui détruite : pieds de quatre personnages (vestibule) ; cinq dieux dans une procession (vestibule) ; un autel de Taharqa avec les dieux du Nil et quatre figures de Taharqa portant le ciel (vestibule) ; et une scène détruite montrant Amon-Rê (chapelle de Ramsès II).

Temple B 600

B 600 a été fouillé par G.A.Reisner en mars-avril 1916. Ce temple est entièrement construit en blocs de grès. Il mesure 20 m par 10 m et consiste en trois parties : un portique de 8 m par 5 m formé de 8 colonnes réparties en deux rangées, une salle hypostyle de 8 m sur 6 m, à 4 colonnes, et une pièce à l'arrière de 8 m par 4 m. Cette dernière était pourvue d'une sorte d'estrade accessible par un escalier. Ce temple a été daté de l'époque méroïtique (Ier siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C.) avec des traces d'une ancienne occupation remontant aux règnes de Thoutmosis III et IV : plusieurs blocs de grès gris réemployés comportaient des fragments de sculpture tandis que d'autres portaient les cartouches de Thoutmosis IV.

Temple B 700

Fouillé par G.A.Reisner en 1916, ce temple est entièrement construit en blocs de grès. Il mesure, dans son dernier état, environ 32 m sur 15 m, alors que le temple napatéen original ne faisait que 24 m par 15 m. Il est constitué d'un pylône de 20 m de longueur et de 4 m d'épaisseur et de deux salles : une cour dotée de 4 colonnes, mesurant 11 m par 9 m et un sanctuaire avec, également, 4 colonnes et un autel. Deux pièces ont été ajoutées pendant l'époque méroïtique : un portique de 18 m par 6,5 m, bâti en avant du pylône et constitué de 8



Détail du décor de l'autel de Taharqa

colonnes, ainsi qu'un petit sanctuaire à l'arrière du temple, mesurant 3,6 m dans l'œuvre et pourvu d'un autel.

Selon une inscription copiée par Cailliaud sur le pylône, le temple était dédié à Amon-Rê ; une dédicace confirmée, aussi, par des inscriptions relevées sur l'autel encore in situ dans le premier sanctuaire. La construction de ce temple est due au roi Atlanersa (653-643 av. J.-C.) avec des compléments sous le règne de Senkamanisken (643-623 av. J.-C.) : décoration du pylône et de la cour. Le temple napatéen a été partiellement détruit par un effondrement de la falaise et fut restauré pendant l'époque méroïtique (Ier siècle ap. J.-C.) : reconstruction de la façade intérieure du premier sanctuaire, des colonnes et l'addition du deuxième sanctuaire et du portique en avant du pylône. Il fut à nouveau détruit par un effondrement de la falaise.

Parmi les restes de décor, on note : un scène montrant Senkamanisken frappant des prisonniers (aile ouest du pylône, façade extérieure) ; un crio-sphinx et le nom d'Horus d'Atlanersa, avec la reine Khalèse dans une scène aujourd'hui détruite : traces de prêtres, « harem » royal d'Atlanersa, notamment son épouse Yeturow et sa mère (aile ouest du pylône, façade intérieure) ; divers fragments de scènes figurant Atlanersa avec plusieurs divinités et un bloc d'Atlanersa remployés ; un autel en granit noir où l'on voit Atlanersa portant le ciel avec Horus et Thot, le roi portant le ciel avec les Merets de Haute- et de Basse-Égypte, les âmes de Pé et de Nekhen avec les dieux Nil.

Temple B 800-900

Cet ensemble monumental a été fouillé aussi par G.A.Reisner en 1916. Il comprend deux bâtiments reconstruits plusieurs fois et étroitement imbriqués : le premier temple fut élevé en briques crues tandis que les ensembles tardifs sont de blocs de grès. Les sols sont aménagés à l'aide de blocs de grès. Un escalier menant au sommet du pylône se trouve dans l'angle nord-est de la cour. Plusieurs murs gardaient encore les restes d'un badigeon blanc. Un passage pavé avec des blocs de grès a été aménagé à l'extérieur du temple. L'ensemble mesure environ 55 m par 31,5 m.

Les temples suivants se sont succédé sur le site :

(1) « le premier temple B 800 », entièrement bâti en briques crues de 35 cm par 17 cm par 8 cm. L'ensemble de ce premier complexe constitue un temple type avec une série de pièces secondaires. Structurellement le temple comprend deux parties : un noyau, sans doute légèrement plus ancien, de 5 pièces et plusieurs adjonctions. Le temple possédait une façade



Vue du temple B 600

monumentale : une entrée d'environ 5 m dans un pylône de 31 m de long et 6 m de large. La première cour comporte 8 colonnes réparties en deux rangées ; elle mesure 12,20 m par 14,30 m. Une porte mène dans la deuxième salle qui renferme 6 colonnes réparties en deux rangées et qui mesure 12,20 m par 13,50 m. Elle communique par une porte avec les chambres secondaires, la première étant elle-même dotée de 2 colonnes. Cette partie secondaire est divisée en plusieurs pièces, elle mesure 26,80 m par 8,50 m. La troisième salle de l'axe principal mesure 5,80 m par 11,60 m ; elle comporte 4 colonnes réparties sur deux rangées et un autel au centre. Enfin, un sanctuaire de forme presque trapézoïdale comprend une antichambre transversale et trois cellules ; il mesure environ 8,60 m par 8 m.

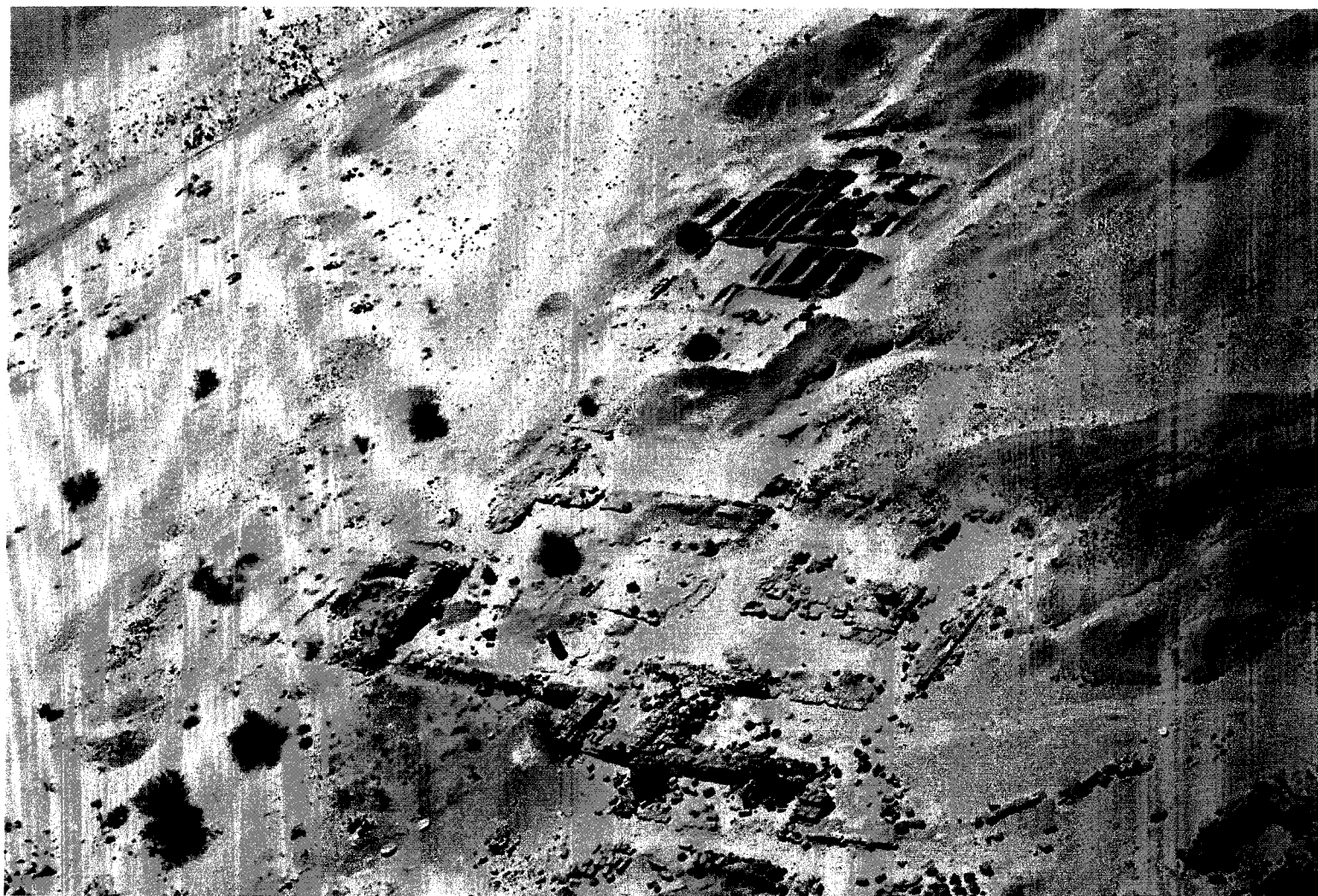
(2) « *le deuxième temple B 800* » a été construit en blocs de grès et possède un pylône, trois salles à colonnes et un sanctuaire unique. Le temple fait 57 m de long avec un pylône de 33 m de large. Les trois salles possèdent respectivement 6, 4 et 4 colonnes réparties, toujours, sur deux rangées. La cour mesure 12,60 m sur 14,20 m, la deuxième salle 11 m par 10,80 m et la troisième salle 7,40 m par 12,70 m. Le sanctuaire est pourvu d'un autel et mesure 7,20 m par 4,77 m.

(3) « *le temple méroïtique B 800* » n'est connu que par des murs fragmentaires, probablement, contemporains du bâtiment administratif B 100 et des murs de B 500-A (plus tardif que le Ier siècle av. J.-C.).

(4) « *le premier temple B 900* » mesure 27,40 m par plus de 22 m et consiste en une grande et une petite pièce.

(5) « *la chapelle à pylône : le deuxième temple B 900* » est une salle rectangulaire de 13,20 m par 7 m précédée d'un pylône de 15,20 m long et de 3,60 m environ d'épaisseur. Il a été retrouvé en très mauvais état de conservation. On pourrait le comparer aux temples d'Apédémak de l'Île de Méroé. À noter un exemple antérieur au règne d'Atlanersa dans B 700 qui, selon G.A.Reisner, peut remonter à la XIXe Dynastie.

(6) « *les murs grossiers : B 902 - 908 méroïtique* » : ce sont des murs fragmentaires formant deux salles sur une longueur de plus de 28 m. L'ensemble avait apparemment une orientation opposée à celle des temples de Gebel Barkal. Selon G.A.Reisner, d'autres salles de couronnement dans B 1200 ont une orientation comparable.



Vue générale des temples B 800, B 900 et du palais B 1200

Temple B 1300

Les vestiges de ce temple ont été fouillés par la Mission de l'Université La Sapienza de Rome en 1972-1974. C'est un bâtiment construit en briques cuites, constitué d'un pylône, d'une salle hypostyle, d'un pronaos à quatre rangées de colonnes et d'une antichambre. Dans le sanctuaire proprement dit, le seul élément important encore en place était un autel, ou plutôt une base pour un naos ou une barque sacrée. Il était flanqué d'un double mur d'enceinte. On a recueilli deux têtes de bélier en bronze, ornées d'un disque solaire à uræi, qui constituaient probablement la partie terminale de deux enseignes. La découverte majeure est celle d'un fragment inscrit provenant d'une architrave portant deux textes très brefs, dont l'un est relatif à un souverain et l'autre à une déesse. Chacun d'eux comporte deux colonnes de hiéroglyphes égyptiens et une colonne de hiéroglyphes méroïtiques. On y reconnaît le nom du roi Natakamani et les titres de la déesse.

Temple B 1400

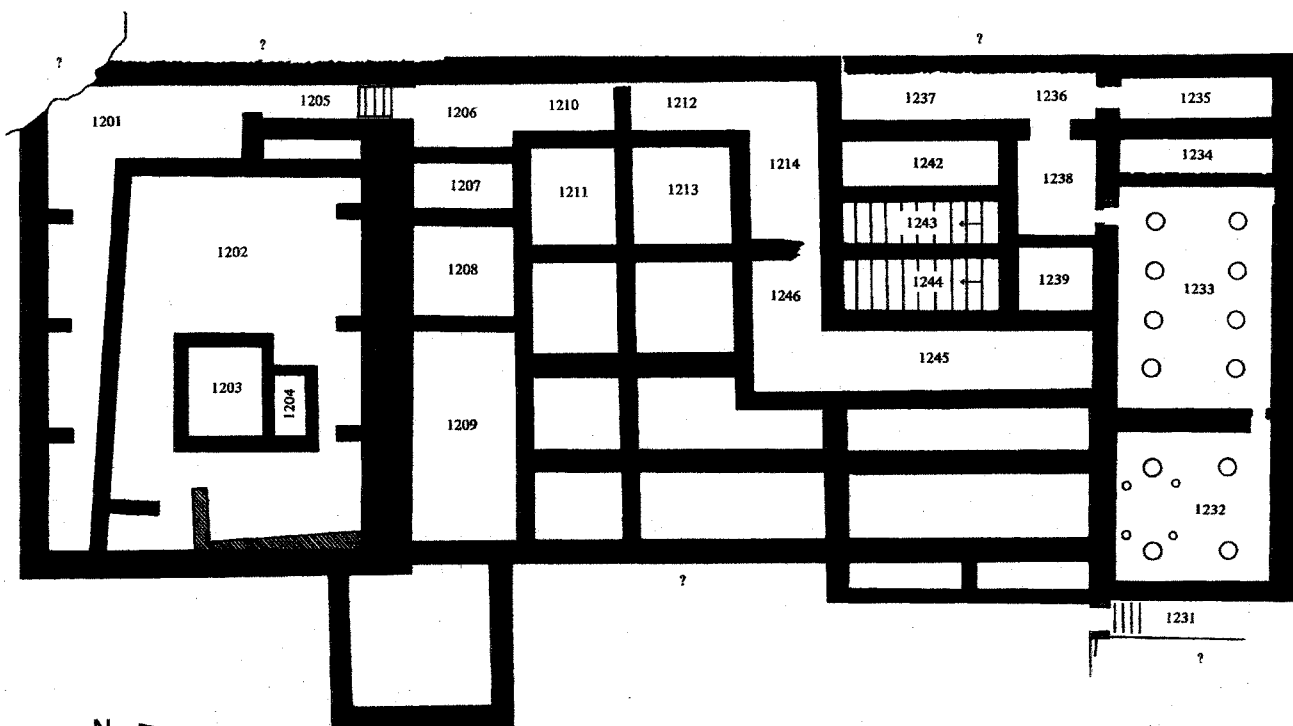
C'est un autre temple, fouillé aussi par la Mission italienne en 1974-1975, dans le voisinage du temple précédent. Il s'agit d'une construction en gros blocs de grès, dont ne subsistent que les assises inférieures. Un sondage semble indiquer qu'il a été précédé sur le site par un autre édifice détruit pour une raison encore inconnue. Le sanctuaire, dégagé en premier, était constitué par une cella centrale dotée d'un autel et flanquée de deux petites pièces d'un niveau plus élevé. La cella était précédée d'une salle hypostyle à quatre colonnes ou piliers et d'une antichambre à deux piliers.

. LES PALAIS ET LES MAISONS

Plusieurs palais ont été fouillés, au Gebel Barkal, par G.A.Reisner au début du siècle. D'autres ont été explorés récemment par la mission italienne.

Le palais B 100

Le palais B 100 a été fouillé par G.A.Reisner du 29 janvier au 26 mars 1916. C'est un bâtiment entièrement construit en briques crues. Il est de plan carré et mesure environ 20 m de côté. Il possède une cour centrale (puits de lumière), une deuxième cour sur le côté et 18



Plan du bâtiment B 1200 (d'après D. Dunham, *The Barkal temples*, 1970, plan VI)

0 10 m.

petites pièces. Il a une porte extérieure sur chaque côté et 6 accès à l'intérieur. Un escalier central entre les deux cours et un autre à l'ouest du bâtiment . C'est un bâtiment à deux niveaux. Il est daté de l'époque méroïtique.

Le palais B 1200

Les fouilles de ce grand complexe palatial se sont déroulées, sous la direction de G.A.Reisner, entre décembre 1918 et février 1919. Le palais mesure environ 50,60 m par 22 m. Il est bâti en briques crues et possède quatre cours : deux à l'est, une grande à l'ouest et une quatrième à l'extérieur. C'est un bâtiment à deux niveaux ; quatre escaliers, dont un à l'extérieur, et plusieurs portes à l'intérieur facilitaient la circulation et la communication entre les deux parties du bâtiment. Le palais a été daté de l'époque napatéenne et notamment des règnes d'Aspalta et d'Anlamani (623-568 av. J.-C.). Des inscriptions de ces deux rois ont été retrouvées dans le palais.

La maison entre B 1300 et B 1400

Cette maison a été fouillée par la Mission de l'Université La Sapienza de Rome en 1972-1981. Elle est construite en briques crues et mesure environ 26,40 m par 20 m. C'est un bâtiment à deux niveaux. Elle possède 20 pièces de 6 m de côté (cour) à 2,80 m par 1,50 m. La circulation et la communication entre les deux parties de la maison se faisaient au moyen de deux portes extérieures (au nord et à l'est), deux accès à l'intérieur et un escalier à l'est. La maison est datée de la période méroïtique.

Le palais B 1500

C'est un grand ensemble palatial actuellement en cours de fouilles, par la Mission italienne, depuis 1982. Les murs du palais montrent une architecture composée d'un mélange de briques crues et cuites, tandis que les escaliers ont été bâtis en pierre. Le palais est construit sur une plate-forme artificielle accessible depuis la plaine par une rampe. Le palais mesure 65 m de côté. Il est daté de l'époque du roi méroïtique Natakamani (Ier siècle av. J.-C.-Ier siècle ap. J.-C.).



Sculptures de lions et éléments architecturaux du palais B 1500

. LA NÉCROPOLE

Les champs de pyramides de Gebel Barkal font partie des cimetières royaux napato-méroïtiques. Les autres champs se trouvent à El-Kurru, à Nuri et à Méroé. Les différences existant entre les pyramides kouchites et leurs prestigieux modèles égyptiens de l'Ancien Empire, sont évidentes. Celles-ci atteignent, au maximum, 30 m de hauteur ; elles formaient plus exactement des troncs de pyramides, avec des pierres sommitales à configuration particulière ; leur pente est plus raide, le traitement de leur surface obéit à des variantes de technique et de mode, et leur face orientale est généralement précédée d'une petite chapelle pour les offrandes, semblable par son plan et sa structure aux temples destinés aux dieux indigènes. Leur fonction n'était pas de « clôturer » la chambre funéraire en s'intégrant ainsi au tombeau, mais de faire office de « monument commémoratif » du défunt dont le tombeau était la pyramide, avec son caveau hypogé.

Il est donc clair que les étapes architecturales se répartissaient de façon suivante : d'abord des travaux de terrassement, sur le lieu choisi par le souverain ; ensuite, après la mort de celui-ci, l'édification des superstructures par ses successeurs. L'installation de l'hypogée comportait trois chambres funéraires pour les rois, deux pour les reines. Avec le temps, ce nombre se réduit à une ou deux pièces basses et étroites. Le transport des déblais se faisait par une rampe, transformée en escalier taillé par la suite. Les travaux de surface, après fermeture et scellement de la descenderie, comprenaient d'abord l'érection de la pyramide, à laquelle venait s'ajouter enfin une chapelle, souvent aussi un portique, et pour finir un mur d'enceinte délimitant l'espace sacré du temenos funéraire.

Le cimetière de Gebel Barkal comporte 30 tombes explorées, dont 25 fouillées par G.A.Reisner au début du siècle et 5 étudiées récemment par la Mission de la Fondation Clos de Barcelone. Vingt-trois des inhumations étudiées par G.A.Reisner sont des tombes pyramidales ; les deux dernières explorées par les Espagnols étaient probablement de même type. Les pyramides du Gebel Barkal sont les mieux conservées dans tout le pays. Deux d'entre elles (Bar. 2 et Bar. 3) sont toujours conservées jusqu'à leur hauteur originale.

Les tombes sont numérotées de Bar. 1 à Bar. 25 par G.A.Reisner et Bar. 26-Bar. 27 par les Espagnols. Les pyramides sont bâties en maçonnerie de grès. Elles se répartissent en deux groupes typologiquement très distincts : les pyramides du premier groupe présentent des faces



Vue générale de la nécropole de Gebel Barkal

planes, tandis que les pyramides du deuxième sont construites sur un socle et comportent des assises faites de blocs de grès en gradins et des angles façonnés. Les chambres funéraires ont été pillées systématiquement depuis l'Antiquité. Ces tombes ont sans doute abrité une partie de la famille royale kouchite. Toutefois, un seul nom, celui de la reine Naldamak, était conservé dans l'ensemble du cimetière. La profondeur des descenderies varie de 7 à 69 marches. Ces descenderies aboutissent normalement à un palier de repos long et plat. Le nombre de chambres funéraires est de 3, 2 et 1 pour les pyramides tardives. L'entrée de la chambre est normalement décorée d'un chambranle, d'une corniche et de deux plaques commémoratives. Les toits de plusieurs chambres sont supportés par quatre béliers sculptés dans la roche. Aucune chambre funéraire n'a été décorée. La plupart des pièces possédaient des banquettes réservées dans le rocher pour disposer le cercueil.

Certaines pyramides ont, près de leur sommet, des logements circulaires pour recevoir des ornements particuliers. Presque toutes les pyramides du Gebel Barkal possédaient, à l'origine, une chapelle à pylône sur sa façade orientale, une cour extérieure et, dans certains cas, un mur d'enceinte. Les chapelles ont été systématiquement décorées. Une partie de ces décors, observés et reproduits par Lepsius, ont disparu depuis longtemps, mais quelques scènes sont encore conservées, comme celles de la pyramide de la reine Naldamak (Bar. 6).

Selon G.A.Reisner, les cimetières royaux ont été établis à Méroé après l'épuisement du terrain disponible à Nuri, les premières tombes de la nécropole méridionale de Méroé succédant directement aux dernières inhumations de Nuri. Le groupe des pyramides de Gebel Barkal pose un problème pour la chronologie des souverains kouchites. Elles sont certainement les plus tardives de toutes les tombes royales de la région napatéenne. Elles sont partiellement contemporaines de la nécropole sud de Méroé.

Une des difficultés réside dans le fait que les pyramides du Gebel Barkal, elles-mêmes, se répartissent en deux groupes assez différents d'un point de vue architectural.

Ces particularités des pyramides de Gebel Barkal ont été l'objet de multiples controverses parmi les archéologues. G.A.Reisner a proposé deux dynasties de courte durée à Napata, l'une commençant immédiatement après l'immigration de la famille royale principale à Méroé et l'autre quelque 150 ans plus tard. Pour L.Macadam, les tombes de Gebel Barkal faisaient partie de la succession royale kouchite générale et se situaient chronologiquement entre les pyramides de Nuri et celle de la nécropole sud de Méroé (IVe - IIIe siècle av. J.-C.). D.Dunham a accepté la première dynastie rivale de Napata, mais rejeté la deuxième. Pour lui,

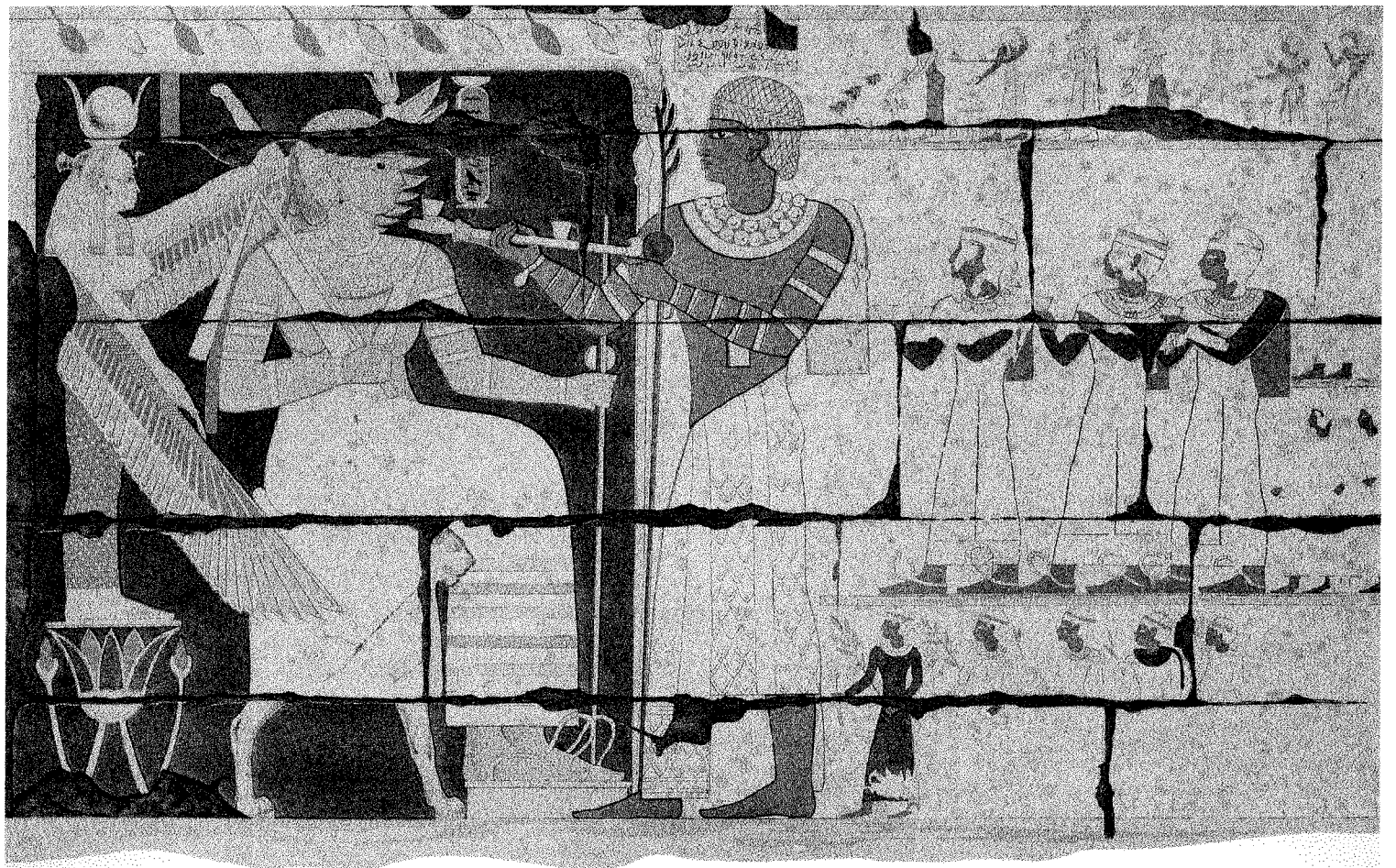


Les pyramides de Gebel Barkal

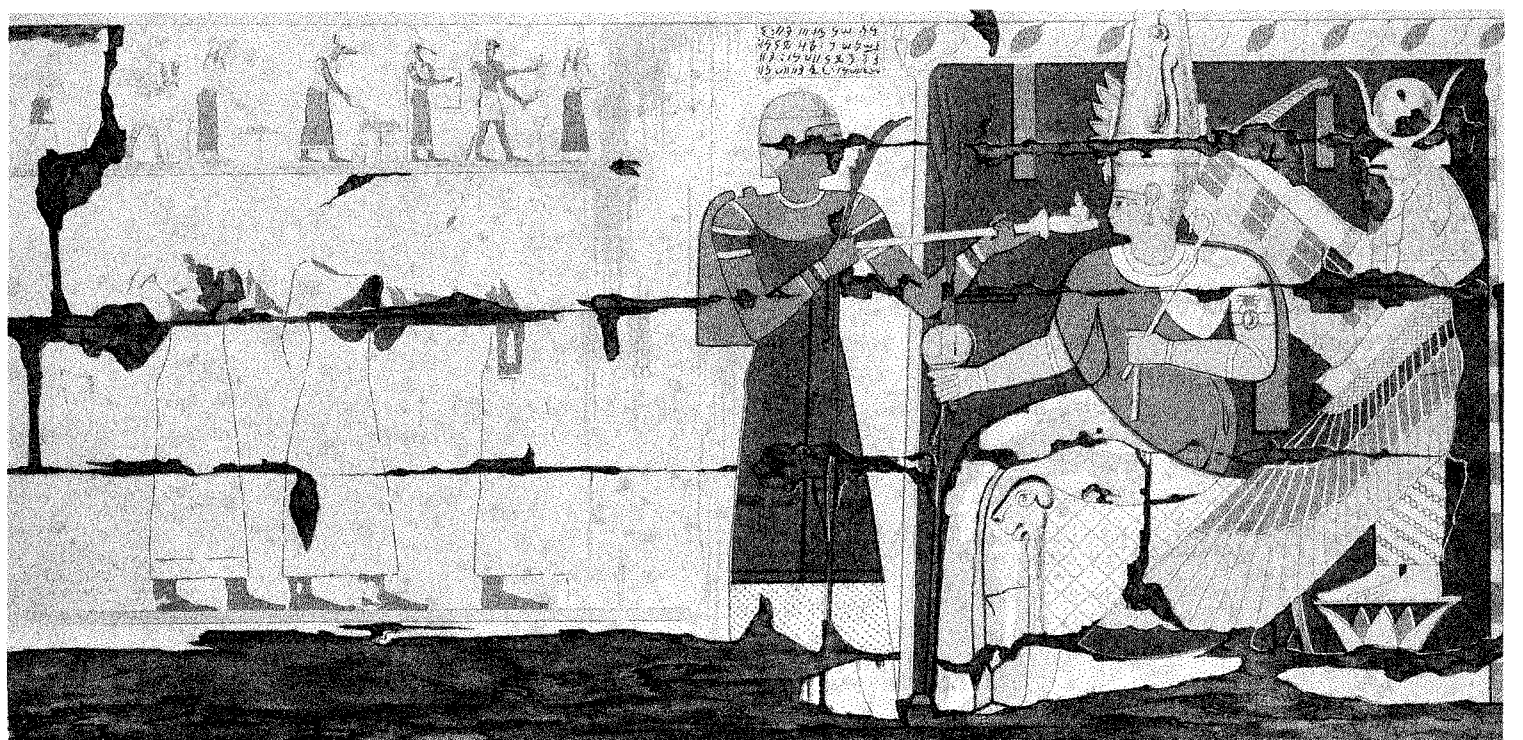
le groupe des pyramides aux angles ornés appartenait aux souverains légitimes de Méroé. F.Hintze a soutenu l'hypothèse originale de G.A.Reisner ; cependant il a modifié, plus tard, sa propre chronologie à la lumière des nouvelles données recueillies à Musawwarat es-Sofra.

Les pyramides fouillées par G.A.Reisner (par ordre chronologique)

- *Bar. 11* : aucun nom n'a été retrouvé ; le fouilleur pense que le propriétaire de la tombe pourrait être le roi Arnekhmani. La pyramide à degrés est construite en blocs de grès, avec un mur d'enceinte en pierre. Une chapelle à l'est est dotée d'un pylône et d'une porte en retrait. Les murs conservent encore des traces de scènes ; au sud, un roi sur son trône en forme de lion. Il existe trois chambres funéraires accessibles par un escalier de 69 marches.
- *Bar. 12* : aucun nom n'a été découvert ; peut-être s'agit-il d'une reine contemporaine de Bar.11. Présence d'une pyramide en blocs de grès dont le mur d'enceinte est détruit. Pas de décor conservé dans la chapelle. Un escalier de 23 marches mène à deux chambres souterraines.
- *Bar. 13* : aucun nom n'est conservé ; il s'agit probablement de la tombe d'une femme. La pyramide en pierre n'a plus son enceinte et la chapelle est très abîmée. Deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier de 25 marches.
- *Bar. 14* : tombe d'un roi, probablement Aryamani. La pyramide mal conservée est aujourd'hui dépourvue d'enceinte. La chapelle en grès, partiellement préservée, porte les traces d'une inscription peinte. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 34 marches.
- *Bar. 15* : aucun nom n'a été retrouvé près de la pyramide en blocs de grès, dans la chapelle très dégradée ou dans les trois chambres funéraires accessibles par un escalier de 30 marches.
- *Bar. 24* : le propriétaire de cette pyramide à degrés en blocs de grès n'est pas connu. Mur d'enceinte et chapelle sont détruits. La seule chambre funéraire est accessible par un escalier de 9 marches.
- *Bar. 18* : il s'agit probablement de la tombe du roi Piankh-Yerike-Qa dont la pyramide en grès est très ruinée, comme l'enceinte et la chapelle. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 30 marches.
- *Bar. 19* : bien que l'on n'ait pas découvert le nom du propriétaire, cette tombe appartient sans doute à une reine. La pyramide à degrés est en blocs de grès, alors que le reste des



Décor de la chapelle Bar. 6 à Gebel Barkal (d'après Lepsius)



superstructures est détruit. La seule chambre souterraine est accessible par un escalier de 10 marches qui se termine par une sorte de rampe.

- *Bar. 7* : c'est probablement la tombe du roi Sabrakamani. L'ensemble funéraire, avec sa pyramide, est mal conservé. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 47 marches.

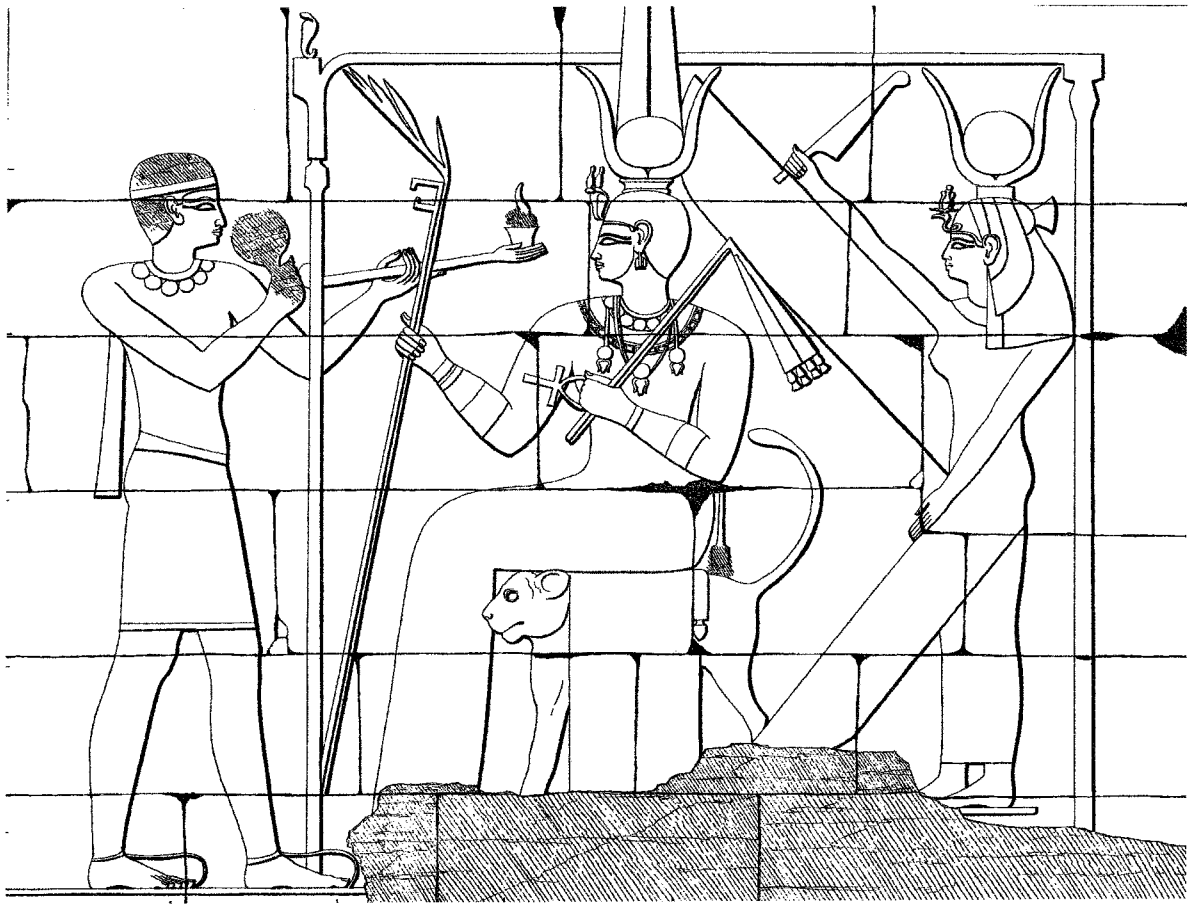
- *Bar. 8* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé. La pyramide à degrés en blocs de grès n'était plus entourée du mur d'enceinte et la chapelle était entièrement détruite. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 49 marches.

- *Bar. 5* : tombe d'un prince dont le nom n'a pas été retrouvé. La pyramide à degrés en blocs de grès est la mieux conservée au Soudan, mais son enceinte a disparu. La chapelle est préservée en élévation. Les murs portent encore des scènes funéraires en relief : sur le mur latéral sud, un prince portant un encensoir ; trois registres où figurent diverses offrandes à des divinités, une scène de jugement des morts et des hommes portant des branches de palmiers devant un roi accompagné d'Isis ailée, d'Hathor et d'Osiris. Sur le mur opposé, un prince portant un encensoir et trois registres : une divinité offrant une libation, des hommes conduisant des animaux et un homme tenant une branche de palmier. Une représentation de barque occupe le mur arrière. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 24 larges marches.

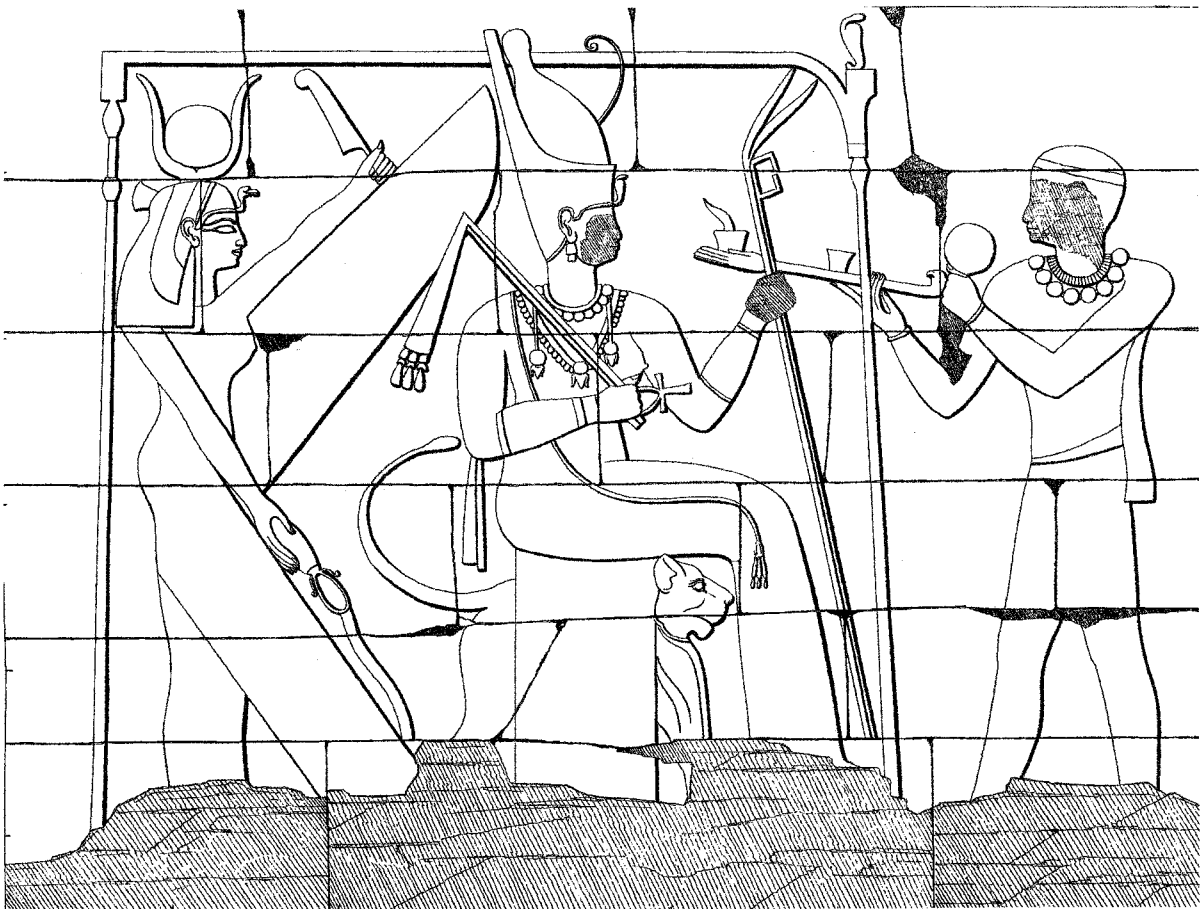
- *Bar. 4* : c'est la tombe d'une reine dont le nom reste inconnu. Sa pyramide à degrés en blocs de grès est dotée d'une chapelle avec pylône, probablement, précédé par un portique à colonnes. Les murs de la chapelle conservaient des scènes funéraires en bas-relief : sur les murs latéraux, un prêtre portant un encensoir devant la reine et une déesse ailée. Les deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier de 29 marches.

- *Bar. 2* : un roi dont le nom n'a pas été retrouvé disposait d'une pyramide encore entièrement conservée aujourd'hui. L'enceinte a disparu, mais la chapelle est décorée de scènes funéraires en bas-relief. Sur les murs sud, des offrandes présentées à un roi, au nord, un prêtre portant un encensoir, un homme tenant une branche de palmier et deux registres de femmes et d'hommes en procession devant le roi, et à l'ouest, Osiris entre Isis et Maât autour d'une barque. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 10 marches séparées.

- *Bar. 3* : tombe d'une reine ou une princesse dont le nom reste inconnu. L'enceinte de la pyramide est détruite, en revanche la chapelle est décorée d'une scène figurant un prêtre



Décor de la chapelle Bar. 6 à Gebel Barkal (d'après Lepsius)



portant un encensoir, un homme ; sur les murs latéraux, sur quatre registres, une procession se dirigeant vers une reine, un prince et une déesse ailée ; et, sur le mur arrière, une autre scène présentant Osiris entre Isis et Maât autour d'une barque. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 22 marches.

- *Bar. 6* : c'est la tombe de la reine Naldamak. On a retrouvé la pyramide et son enceinte. La chapelle est décorée de scènes en bas-reliefs peints sur les murs nord et sud : le prince Yetaretey portant un encensoir suivi par des divinités et des porteurs d'offrandes, devant une reine accompagnée d'une déesse ailée (une inscription en méroïtique cursif est gravée au-dessus du prince) ; et, sur le mur ouest, Osiris entre deux déesses autour d'une barque. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 22 marches.

- *Bar. 1* : tombe d'un prince dont le nom n'a pas été retrouvé. La pyramide, son mur d'enceinte et la chapelle sont très dégradés. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier.

- *Bar. 9* : tombe d'un roi dont le nom n'a pas été retrouvé. La pyramide à degrés en blocs de grès est détruite, comme l'enceinte et la chapelle. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 16 marches.

- *Bar. 10* : c'est la tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé. l'ensemble architectural est presque entièrement détruit, mais un fragment de bloc décoré figurait encore une reine pourvue d'un double uræus, assise entre Isis et une autre déesse. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 17 marches.

- *Bar. 20* : le nom du propriétaire reste inconnu et l'ensemble des superstructures a disparu. Les deux chambres accessibles par un escalier de 10 marches.

- *Bar. 21* : idem. Une seule chambre est accessible par un escalier de 16 marches.

- *Bar. 22* : idem. Une chambre est accessible par un escalier de 7 marches.

- *Bar. 23* : idem. Une petite chambre est accessible par un escalier de 15 marches.

- *Bar. 25* : idem. Une chambre est accessible par un escalier de 16 marches.

- *Bar. 17* : c'est la tombe d'un particulier, mais il n'est pas possible de reconnaître la superstructure ; peut-être un mastaba ou une pyramide ? La chambre funéraire est accessible par un escalier de 8 marches.

- *Bar. 16* : tombe très dégradée ; seule une partie du mur nord de la chapelle est conservée. La chambre funéraire est accessible par un escalier de 10 marches.



Détail du décor peint de la tombe P 26 de Gebel Barkal

Les tombes fouillées par la Mission espagnole :

La Mission espagnole avait fouillé en 1995-1996 trois petites tombes et deux de type monumental dans la concession comprise entre la montagne et le village de Barkal.

La première structure étudiée (P 26) est une tombe creusée dans la roche, de plan carré de 9 m de côté. Le caveau se trouve à 6 m en dessous du niveau de la plaine. Il est divisé en deux pièces de 3,60 m x 2,60 m et de 3,08 x 2,10. La partie souterraine est accessible par un escalier de 37 marches, taillé dans la roche. Une niche se trouve dans le mur ouest de la deuxième chambre. Les plafonds de ces chambres sont voûtés. Cette tombe a été pillée dans l'Antiquité.

Les chambres souterraines conservent toujours leur peintures surtout les scènes astronomiques sur les plafonds et les noms d'Horus du défunt. Ces scènes ont été partiellement restaurées par un spécialiste espagnol. Les fouilleurs datent, provisoirement la tombe du VI^e siècle av. J.-C. Cette structure est beaucoup mieux conservée que l'autre (P 27) dont la fouille n'a pas encore été terminée. Les fouilleurs pensent que les deux sépultures possédaient, à l'origine, des superstructures en forme de pyramide.

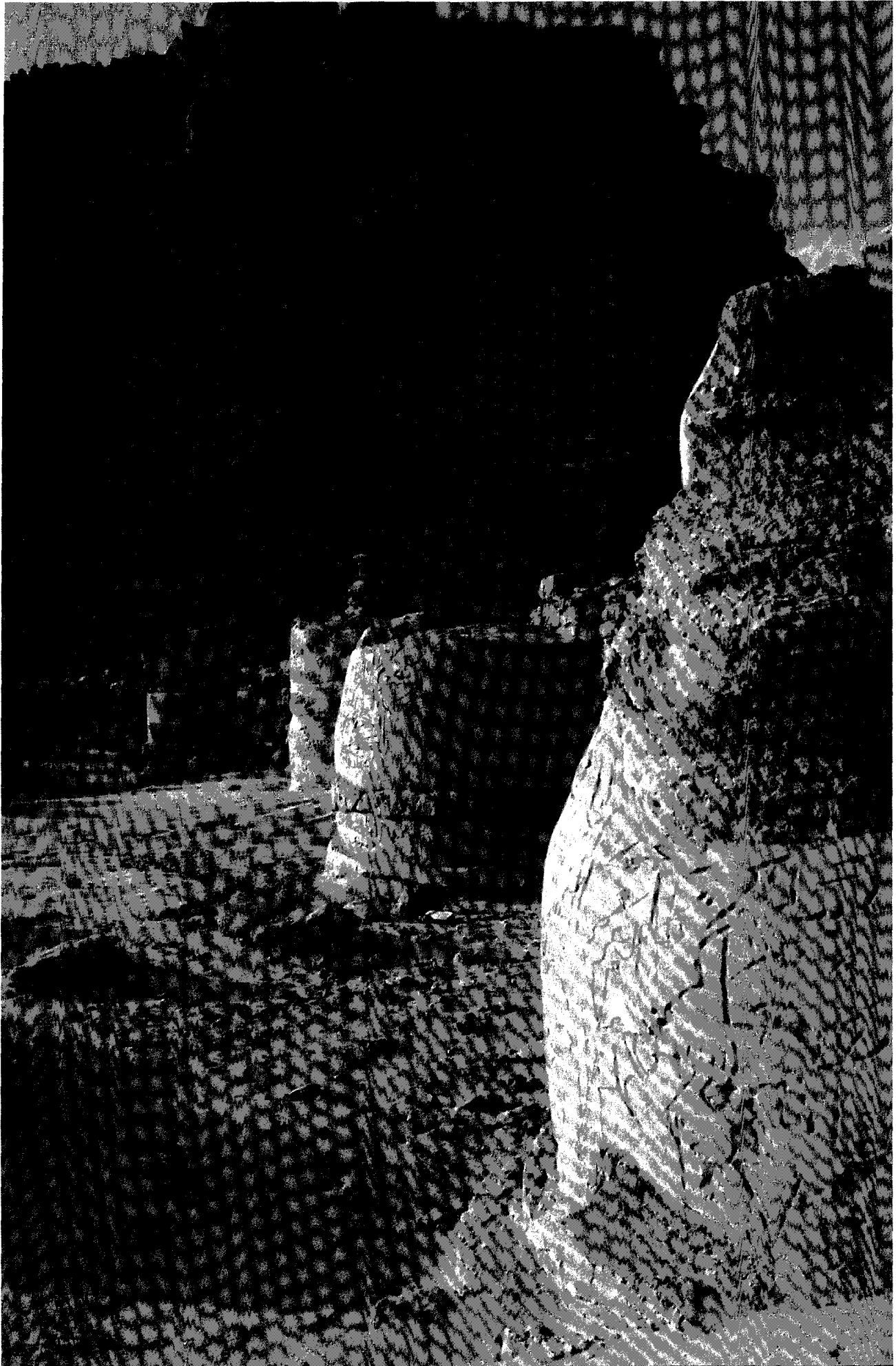
Trois autres tombes ont été fouillées dans la même zone. Ces petites chambres funéraires creusées dans la roche sont accessibles par de courtes descenderies de moins de 3 m de longueur.

. Le potentiel archéologique :

Le site de Gebel Barkal possède encore de vastes zones archéologiques intactes. La partie centrale du site n'a pas été explorée de manière exhaustive, et même les bâtiments publiés n'ont pas tous été fouillés en profondeur. Un grand cimetière situé entre le champ de pyramides et le village de Barkal (en aval) n'a été touché ni par les fouilles de G.A.Reisner au début du siècle, ni par les interventions récentes des Italiens et des Américains. Les derniers sondages effectués par la Mission espagnole ont bien montré la richesse archéologique potentielle de cette zone. D'autres vestiges, protégés par le Service des Antiquités dans certains quartiers de la ville de Karima, attendent toujours d'être étudiés.

. Le matériel archéologique :

Les fouilles successives au Gebel Barkal ont mis au jour un matériel archéologique considérable. De très beaux objets découverts dans le centre religieux et dans les pyramides du Gebel Barkal constituent une importante partie des collections de plusieurs musées nationaux



Graffiti récents sur les colonnes du temple B 500

et internationaux. Ce sont surtout des stèles, des statues et du mobilier funéraire. Le monument le plus important retrouvé sur le site est sans doute la stèle de Piyé (751-716 av. J.-C.). Conservée aujourd'hui au Musée égyptien du Caire, cette stèle raconte les étapes de sa conquête de l'Égypte. Presque tous les rois kouchites ont laissé des inscriptions au Gebel Barkal, ainsi que certains monuments appartenant aux souverains égyptiens et à leurs hauts fonctionnaires : par exemple, Thoutmosis III, Amenhotep II, Séthi Ier, Ramsès II, le scribe Horemheb et l'intendant de Ramsès IX Bakenour. Une cachette de statues a été retrouvée à côté du temple B 500. Elle contenait des effigies du vice-roi de Kouch Djéhoutymose, des rois nubiens Taharqa, Senkamanisken, Anlamani, Aspelta, de la reine Amanimalel et un autre groupe de statues de Tanoutamon, ainsi qu'un obélisque d'Atlanersa. Les dernières fouilles de l'Université de Rome dans le palais de Natakamani ont aussi fourni un matériel archéologique remarquable : parmi ces objets, figurent deux statues de lions en grès et plusieurs éléments architecturaux décoratifs.

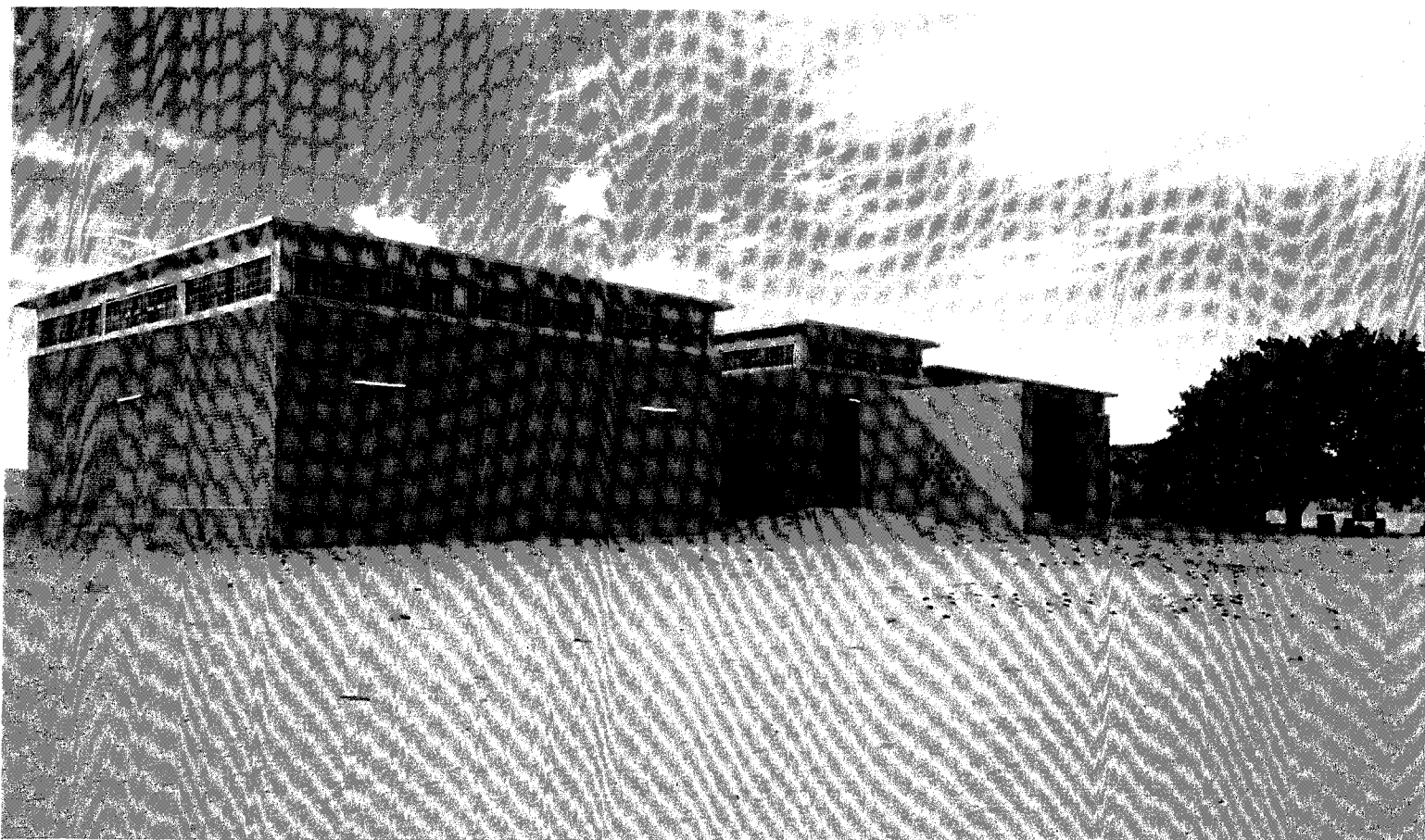
. État de conservation et mesures de protection :

Le danger le plus important pour le site de Gebel Barkal venait de l'extension de la ville de Karima. Un mur d'enceinte a été construit de ce côté ; il a efficacement arrêté l'avancement des habitations modernes vers la partie centrale du site. Ce mur sera étendu pour inclure toute la zone du site occupée par les temples. La zone des nécropoles sera elle aussi clairement délimitée.

Le temple de Taharqa B 300 est creusé dans la montagne. Aujourd'hui, ce monument est protégé par une porte ; il conserve encore la majorité de ses inscriptions et sa décoration originales. Certains murs d'autres temples conservent aussi leurs reliefs. La majorité de ces derniers ont besoin de restauration et/ou de reconstruction. Les pyramides de Gebel Barkal sont les monuments les mieux conservés de tout le pays. Deux d'entre elles (Bar. 2 et Bar. 3) sont intactes jusqu'à leur hauteur originale. D'autres pyramides sont en très bon état de conservation. C'est également le cas de la chapelle Bar. 6.

. Perspectives touristiques et mise en valeur du site :

La mise en valeur des vestiges du Gebel Barkal doit commencer par la restauration de certains monuments dans la partie centrale du site et surtout du grand temple d'Amon (B 500). D'autres petits temples peuvent aussi être partiellement reconstruits. Dans la nécropole, la



Bâtiments du musée de site à Gebel Barkal

reconstruction des chapelles de pyramides donnerait une vision plus juste de l'ensemble. Une ou plusieurs chambres funéraires doivent être redégagées et gardées ouvertes comme témoins destinés aux visiteurs de leur architecture.

Un musée de site a été construit sur place ; son ouverture est prévue pour l'année prochaine. Ce musée sera principalement consacré à l'histoire de Gebel Barkal en particulier et à celle de la région en général. Le bâtiment possède quatre salles d'exposition dans lesquelles le matériel archéologique sera présenté

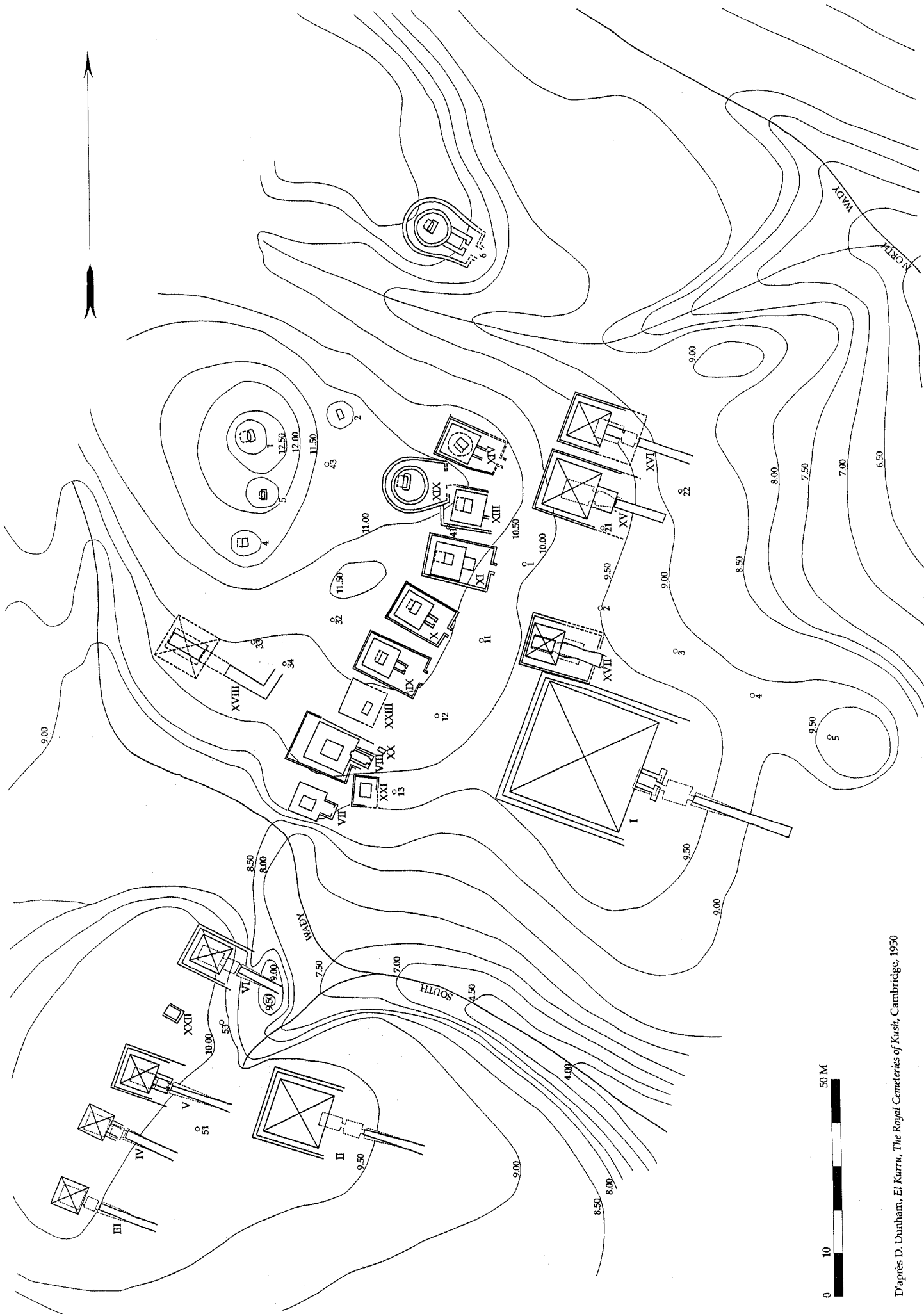
La montagne de Gebel Barkal, elle-même, offre un attrait exceptionnel. Sa silhouette au milieu de la vaste plaine impressionne tous les visiteurs de la région. Pour les gens des villages voisins, elle constitue un lieu de fêtes ; on y célèbre toutes les grandes occasions. Depuis son sommet, on peut apprécier la beauté de la région et les deux rives du Nil sur quelques kilomètres vers l'aval comme vers l'amont du fleuve.

Les autres sites archéologiques de la région sont visitables dans la journée depuis Gebel Barkal : El-Kurru et Zuma, sur la rive droite, Nuri et Sanam sur la rive gauche. Divers vestiges contemporains et tardifs se trouvent sur la route d'El-Kurru, comme le cimetière d'El-Arab, les ruines de Merowe-Est, Kajabi et El-Dati ; et comme le monastère de Ghazali, une oasis sur l'autre côté du Nil. La IV^e Cataracte est un site naturel très spectaculaire ; elle est également très proche de Gebel Barkal et peut aussi être visitée dans la journée. Comme on l'a déjà noté, la région est accessible depuis Khartoum par le train (jusqu'à la ville de Karima à 1 km du site), par avion jusqu'à Merowe (Sanam) sur l'autre côté du fleuve ou par la piste. Cette dernière qui est en train d'être goudronnée, va bientôt limiter le trajet en voiture depuis Khartoum à environ 4 heures. Une excursion de deux jours, en bateau, jusqu'à Dongola est aussi envisageable.

(2) El-Kurru :

. Situation générale :

Le cimetière d'El-Kurru se trouve sur la rive droite du Nil à environ 20 km en aval de Gebel Barkal. Les tombes se situent sur un terrasse de grès à environ 500 m du fleuve. Le plateau désertique sur la rive droite du Nil, en s'intégrant progressivement dans la pente vers la rive du fleuve, est divisé par les ouadis qui descendent du désert, vers le sud-est. Ces derniers ont été formés par l'action des pluies pendant des siècles. Deux de ces dépressions, celles du



D'après D. Dunham, *El Kurru, The Royal Cemeteries of Kush*, Cambridge, 1950

nord et celle du sud, séparent le cimetière en trois ; la partie centrale est la plus ancienne et aussi la plus importante.

. Rappel des fouilles archéologiques :

Les premières prospections sur le site d'El-Kurru ont été effectuées par G.A.Reisner en mars 1916. Deux campagnes de fouilles ont été consacrées à l'exploration de ce cimetière : du 13 mars au 13 avril 1918 et du 16 janvier au 4 mai 1919. Aujourd'hui, le site fait partie de la concession de l'Université de Cassino-NCAM, mais aucune fouille n'a été entreprise jusqu'à présent dans cette zone ; la mission concentre ses efforts à mener des prospections générales dans toute la région et des fouilles de sauvetage sur le site d'El-Arab.

. Histoire du site :

Comme nous l'avons déjà noté, le cimetière principal d'El-Kurru avec ses quatre tombes royales occupe un plateau de grès entre deux ouadis. Sur les deux côtés de cette partie de la nécropole se trouvent les tombes des épouses de ces souverains napatéens. La meilleure position est occupée par une tombe privée de type tumulus, ensuite, viennent une quinzaine de sépultures plus grandes et mieux construites et, en dernier, les quatre tombes royales qui constituent apparemment les dernières inhumations d'El-Kurru. Le cimetière d'El-Kurru resta en fonction, au moins, de la fin du IXe siècle au milieu du VIIIe siècle av. J.-C. D.Dunham a suggéré que les 13 premières inhumations de ce cimetière représentent cinq générations de souverains. Aucun nom des seize prédécesseurs de Piyé (751-716 av. J.-C.) n'est conservé, bien qu'une de ces tombes ait pu contenir le corps du roi Kachta (806-751 av. J.-C.), son père et prédécesseur direct. Les autres souverains de la XXVe Dynastie enterrés à El-Kurru sont Chabaka (716-701 av. J.-C.), Chabataka (701-690 av. J.-C.) et Tanoutamon (664-653 av. J.-C.).

. Description générale des vestiges :

Les différentes zones du cimetière d'El-Kurru occupent une superficie totale de 6 ha. La forme des tombes témoigne d'un développement progressif depuis la fin du IXe jusqu'au milieu du VIIIe siècle av. J.-C.

- Une simple fosse couverte par un petit tumulus. Les défunts reposent sur le côté droit, les genoux légèrement pliés, tête au nord et face à l'ouest.



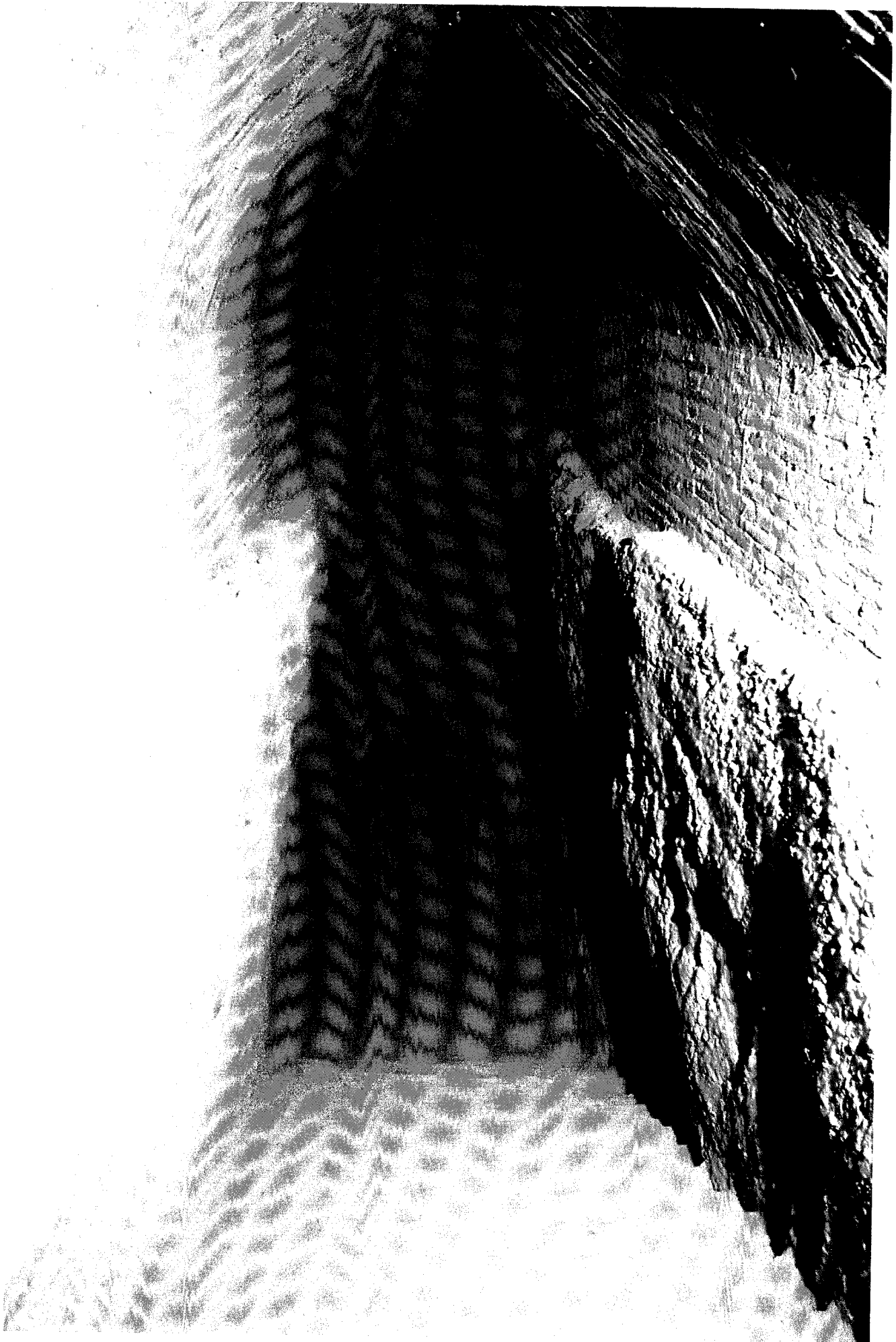
Vue d'une tombe de la nécropole d'El-Kurru

- Un tumulus plus élaboré avec un revêtement en maçonnerie de grès, une chapelle funéraire en briques crues et un mur d'enceinte en forme de fer à cheval.
- Un mastaba de forme carrée en maçonnerie de pierres couvrant une simple fosse, avec une chapelle en pierre. L'ensemble est entouré d'un mur d'enceinte de plan rectangulaire.
- Des mastabas couvrant des fosses funéraires orientées est-ouest, l'orientation habituelle de toutes les tombes royales tardives.
- La dernière phase de l'évolution se manifeste par l'apparition des superstructures en forme de pyramide. La tombe de Piyé était, probablement, couverte par une telle superstructure, constituant donc la première pyramide kouchite.

. LES TOMBES

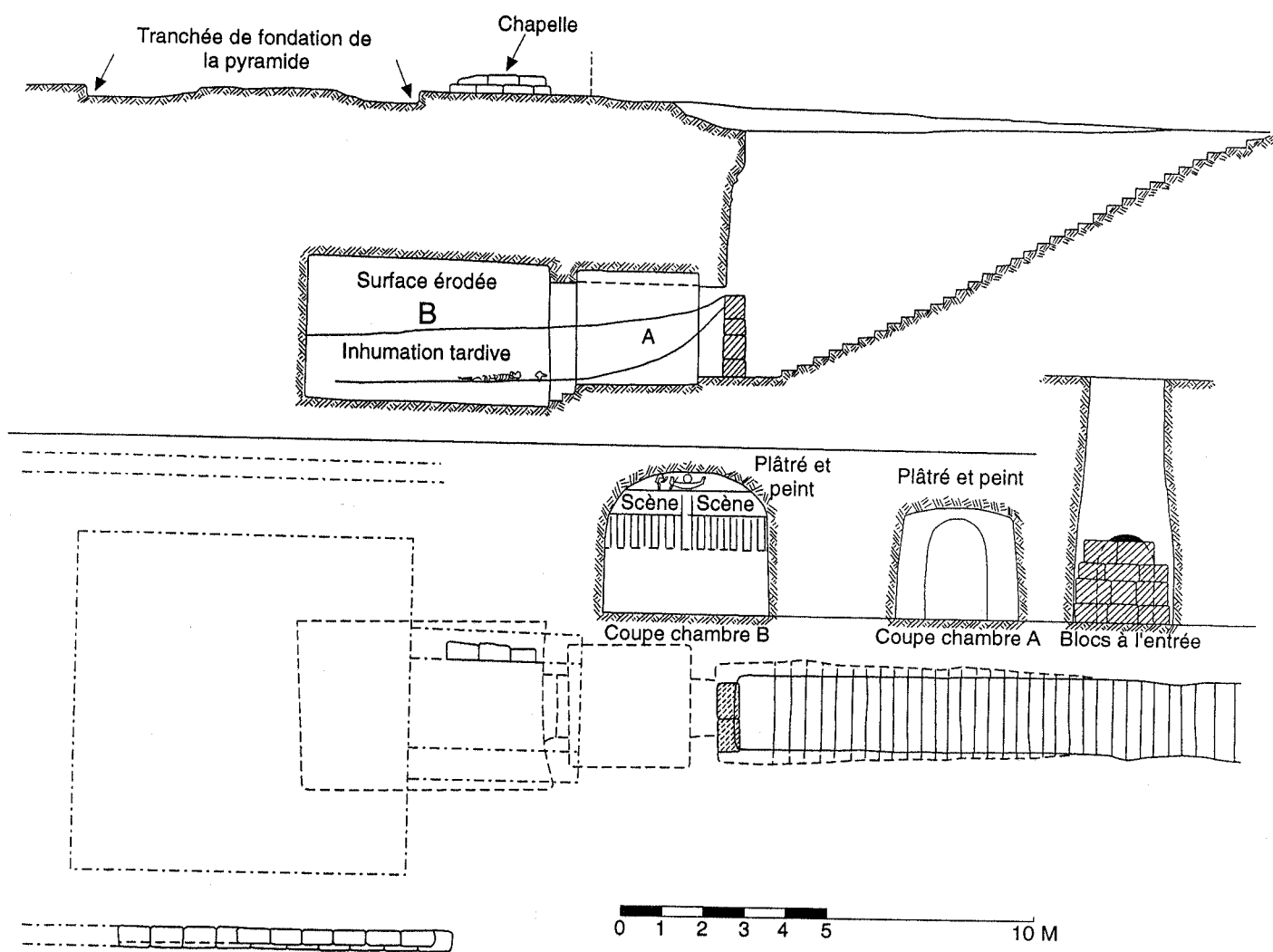
Trente-quatre tombes ont été fouillées par G.A.Reisner :

- *Ku. 1* : aucun nom n'a été relevé dans cette tombe. La superstructure consiste en une pyramide à degrés en grès avec des angles plans, les restes d'un mur d'enceinte, une chapelle funéraire en grès et un pylône avec une entrée en retrait et des angles à moulures carrées. La chapelle conserve partiellement son décor en relief : le roi est assis devant une table d'offrandes, la reine debout derrière lui, face aux porteurs des offrandes ; la partie haute de la scène est complètement détruite. Un escalier est taillé dans le rocher devant la chapelle. Une seule chambre, pourvue d'un plafond voûté a été fouillée ; il en existe au moins une deuxième, la chambre funéraire, qui n'a pas été dégagée pour des raisons de sécurité, les murs étant en très mauvais état de conservation.
- *Ku. 2* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé. La pyramide en blocs de grès est détruite, ainsi que la partie frontale d'un mur d'enceinte, également en grès. Aucune trace de chapelle n'a été relevée. L'entrée n'est pas décorée. Un escalier mène à deux chambres rectangulaires aux plafonds voûtés.
- *Ku. 3* : tombe de la reine Naparaye, fille de Piyé et épouse de Taharqa. Il subsiste les restes d'une pyramide en blocs de grès, mais pas de trace d'une chapelle, ni d'un mur d'enceinte. Un escalier avec une entrée sans décor conduit à deux chambres rectangulaires mesurant respectivement 2,70 m sur 2,60 m et 5,10 m sur 4,30 m. Leurs plafonds sont hauts et voûtés. La deuxième chambre possède une banquette taillée selon l'axe sud.



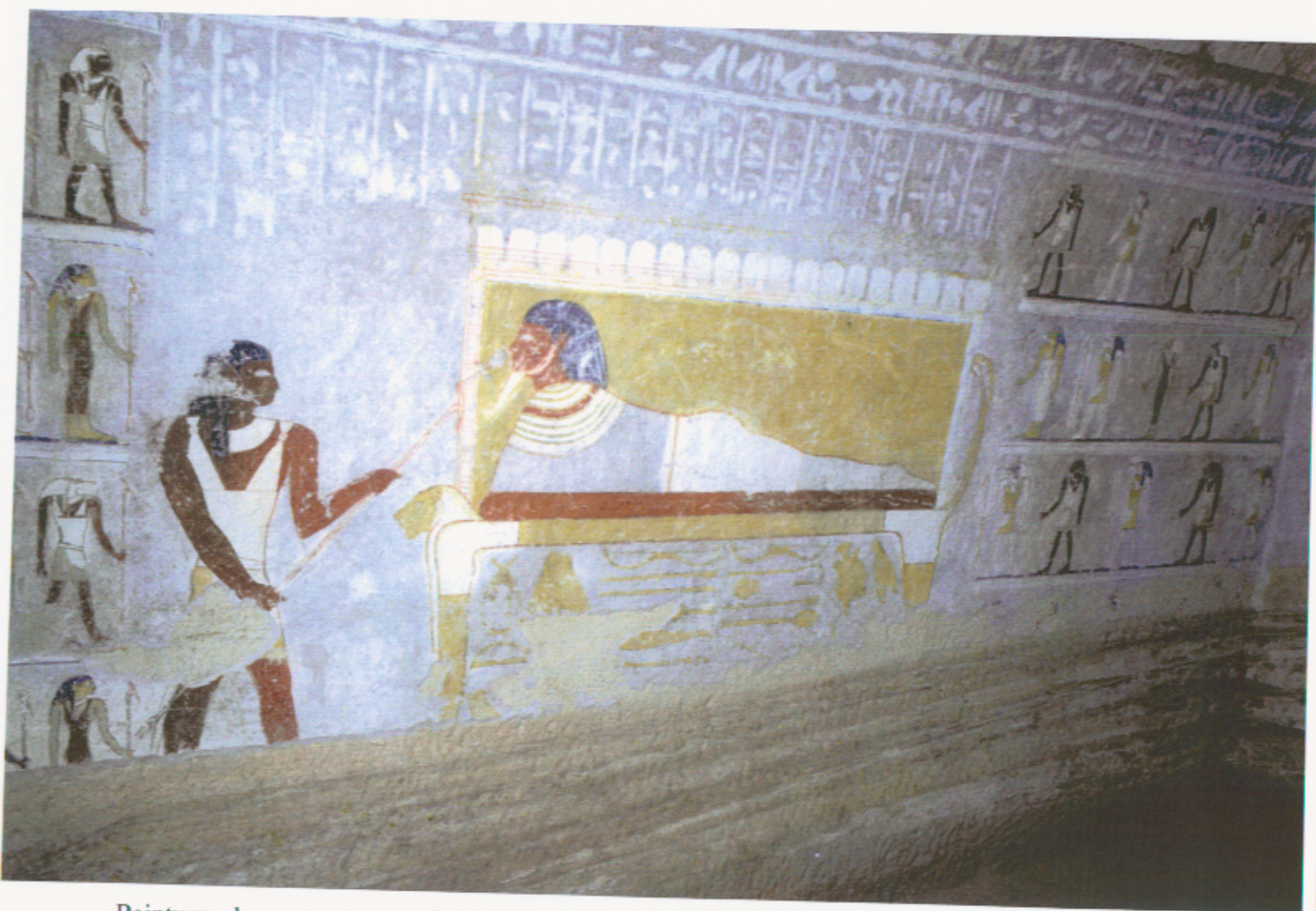
Descenderie de la tombe de Tanoutamon (Ku. 16)

- *Ku. 4* : tombe de la reine Khensa, fille de Kachta, épouse de Piyé ; enterrée par Taharqa. On peut encore voir les restes d'une pyramide en blocs de grès assez détruite et ceux du mur nord d'une chapelle funéraire en blocs de grès, mais aucune trace d'un mur d'enceinte. Un escalier mène à deux chambres funéraires aux plafonds voûtés dont les murs sont peints. Une banquette est taillée pour le cercueil selon l'axe sud de l'une des deux chambres.
- *Ku. 5* : tombe de la reine Qalhata, épouse de Chabataka et mère de Tanoutamon. La pyramide en blocs de grès est détruite, ainsi que la partie frontale de son mur d'enceinte et sa chapelle. La tranchée de fondation de celle-ci suggère une construction en maçonnerie de pierre sans pylône. Un escalier devant la chapelle menait à deux chambres au plafond voûté ; les murs et le plafond de la première qui mesurait 2,75 m sur 2,75 m ont reçu un décor peint se composant de scènes et de textes funéraires ; la seconde, plus vaste — 5,20 m sur 3,40 m — comportait une banquette taillée selon l'axe sud de la chambre.
- *Ku. 6* : tombe sans doute attribuable à la reine Arty, fille de Piyé et épouse de Chabataka, probablement remariée, après la mort de ce dernier, à son neveu Tanoutamon. Elle comprend une pyramide en maçonnerie de pierre détruite, un mur d'enceinte très mal conservé, mais aucune trace d'une chapelle n'est décelable. Un escalier au plafond voûté mène à deux chambres ; des traces de plâtre et de peinture témoignent de l'existence d'un décor similaire à celui de *Ku. 5*.
- *Ku. 7* : tombe d'une reine dont le nom est perdu ; il s'agit probablement de Pematma, épouse de Kachta. On peut encore voir les restes fragmentaires d'un mastaba en maçonnerie de grès, d'un mur d'enceinte et d'une chapelle avec un pylône. La chambre funéraire est une simple fosse rectangulaire.
- *Ku. 8* : c'est probablement la tombe de Kachta. Sa superstructure comprend actuellement un mastaba, un mur d'enceinte partiellement préservé et une chapelle en grès avec une porte en retrait. La chambre funéraire est une simple fosse rectangulaire.
- *Ku. 9* : le nom et le sexe du défunt n'ont pas été identifiés. La superstructure consiste en un mastaba, les restes d'un mur d'enceinte et une chapelle en grès. La chambre funéraire est une fosse à chambre latérale couverte de dalles de pierre.
- *Ku. 10* : le nom et le sexe du défunt n'ont pas été identifiés. La superstructure, en pierre, se compose d'un mastaba, des restes d'un mur d'enceinte et d'une chapelle. L'infrastructure se limite à une fosse à chambre latérale.
- *Ku. 11* : idem.



Plan et coupes de la tombe de Tanoutamon à El-Kurru (d'après D. Dunham, *RCKI*, 1950, fig. 21a)

- *Ku. 13* : idem
- *Ku. 14* : le nom et le sexe du défunt n'ont pas été identifiés. La superstructure consiste en un tumulus circulaire inclus dans un mastaba de forme carrée. L'infrastructure est une simple fosse orientée nord-ouest-sud-est. Elle conservait les traces d'un lit.
- *Ku. 15* : c'est la tombe du roi Chabaka, fils de Kachta et frère cadet de Piyé. La superstructure comprenait, probablement une pyramide en maçonnerie de grès et les restes d'un mur d'enceinte en pierre. La chapelle a été complètement détruite. L'infrastructure se compose d'un escalier devant la chapelle, menant à un palier court et profond et de deux chambres. Une banquette est taillée pour le cercueil. Des traces d'une scène peinte très érodée se trouvent sur le mur sud.
- *Ku. 16* : c'est la tombe du roi Tanoutamon, fils de Chabataka. Sa superstructure consistait probablement en une pyramide en grès. Quelques blocs du mur d'enceinte sud et de la chapelle sont conservés. L'infrastructure se compose d'un escalier de 34 marches devant la chapelle, menant à un court palier et à deux chambres : la première pièce, de 3 m par 3 m a un plafond presque plat et des murs peints et inscrits, tandis que la deuxième, de 6 m par 4,15 m, a des murs et un plafond voûté plâtrés et peints de scènes et d'inscriptions funéraires. Ni banquette, ni niche n'y ont été retrouvées.
- *Ku. 17* : c'est la tombe du roi Piyé, fils de Kachta et frère aîné de Chabaka. Sa superstructure se composait probablement d'une pyramide en maçonnerie de grès, des restes d'un mur d'enceinte en pierre ; la chapelle a été complètement détruite. L'infrastructure consiste en un escalier de 19 marches menant à une seule chambre de 5,05 m par 3,15 m ; avec un plafond en encorbellement. Une banquette taillée pour recevoir le cercueil se trouve légèrement au sud de l'axe de la chambre.
- *Ku. 18* : c'est la tombe du roi Chabataka, fils de Piyé et père de Tanoutamon. Sa superstructure consistait probablement en une pyramide en maçonnerie de grès. Quelques blocs du mur d'enceinte sont conservés, mais la chapelle a été complètement détruite. L'infrastructure comprend un escalier de 27 marches menant à un palier irrégulier et à deux chambres, l'une possédant une banquette taillée pour recevoir le cercueil sur le côté sud de la chambre.
- *Ku. 19* : le nom et sexe du défunt n'ont pas été identifiés. La superstructure est un tumulus circulaire de 8,80 m de diamètre environ, probablement enveloppé à l'origine par un revêtement de maçonnerie. Un mur d'enceinte en forme de fer à cheval est partiellement



Peintures des appartements funéraires de Tanoutamon

conservé ; la chapelle a été complètement détruite. L'infrastructure se limite à une fosse avec une chambre latérale.

- *Ku. 20* : le nom et sexe du défunt n'ont pas été identifiés. Aucune trace d'une superstructure ne subsiste, ni mur d'enceinte, ni chapelle. L'infrastructure consiste en une simple fosse rectangulaire.

- *Ku. 21* : le nom et sexe du défunt n'ont pas été identifiés. Pas de trace d'une superstructure, ni d'une chapelle. Une partie d'un mur d'enceinte en maçonnerie de pierres est conservée. L'infrastructure est une simple fosse rectangulaire.

- *Ku. 22* : c'est la tombe d'une reine ou une princesse ; son nom n'a pas été identifié, ni superstructure, ni chapelle n'ayant subsisté. Quelques blocs du mur d'enceinte sont néanmoins encore conservés. L'infrastructure n'est qu'une fosse rectangulaire ; les bords de cette dernière sont en retrait, ce qui démontre l'existence, à l'origine, d'une couverture en encorbellement.

- *Ku. 23* : le nom et le sexe du défunt n'ont pas été identifiés. Seuls sont encore visibles les restes d'un mastaba en pierres, mais pas de traces d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure consiste en une simple fosse rectangulaire.

- *Ku. 51* : c'est la tombe d'une épouse de Piyé, probablement enterrée par Chabaka, et dont le nom n'a pas été découvert. Pas de trace non plus d'une superstructure, d'un mur d'enceinte ou d'une chapelle. L'infrastructure consiste en un simple puits rectangulaire.

- *Ku. 52* : c'est la tombe de la reine Neferoukekachta, une épouse de Piyé, probablement enterrée par Chabaka. Pas de trace d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure se limite à une simple fosse rectangulaire.

- *Ku. 53* : c'est la tombe de la reine Tabiny, épouse de Piyé et fille d'Alara. Pas de trace d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ou d'une chapelle. L'infrastructure est une fosse rectangulaire couverte (à l'origine) par une voûte de pierre en encorbellement.

- *Ku. 54* : tombe d'une femme, probablement celle de la reine Peksater, épouse de Piyé, fille de Kachta. Pas de traces d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ou d'une chapelle. L'infrastructure est une simple fosse rectangulaire.

- *Ku. 55* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été découvert. Pas de trace d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ou d'une chapelle. L'infrastructure est une simple fosse rectangulaire.



Représentation de Tanoutamon

- *Ku. 61* : c'est la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été découvert. Il s'agit probablement d'une reine, épouse de Tanoutamon (?), enterrée par Atlanersa (?). pas de trace d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure comprend un escalier de 20 marches menant à deux chambres : la première était, à l'origine, taillée dans le rocher, mais son plafond a été complètement détruit ; la deuxième conserve des traces fragmentaires d'un décor peint.

- *Ku. 62* : c'est la tombe d'une reine, épouse de Chabaka, dont le nom n'a pas été découvert. Pas de trace d'une superstructure, ni d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure consiste en un escalier de 19 marches menant à un cour palier, une seule chambre avec sa voûte partiellement détruite et des traces fragmentaire d'un décor peint et d'inscriptions hiéroglyphiques.

- *Ku. 71* : le nom du défunt n'a pas été découvert ; il s'agit probablement d'une reine (?) contemporaine de Chabaka. La superstructure en pierre a été complètement détruite. Pas de trace d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure est un escalier de 13 marches menant à une chambre unique.

- *Ku. 72* : le nom du défunt n'a pas été découvert. C'est la tombe d'une femme, probablement une reine (?) enterrée par Chabataka. La superstructure détruite était sans doute en maçonnerie de pierre. Pas de trace d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure se limite à un escalier menant à une chambre unique, avec une voûte effondrée.

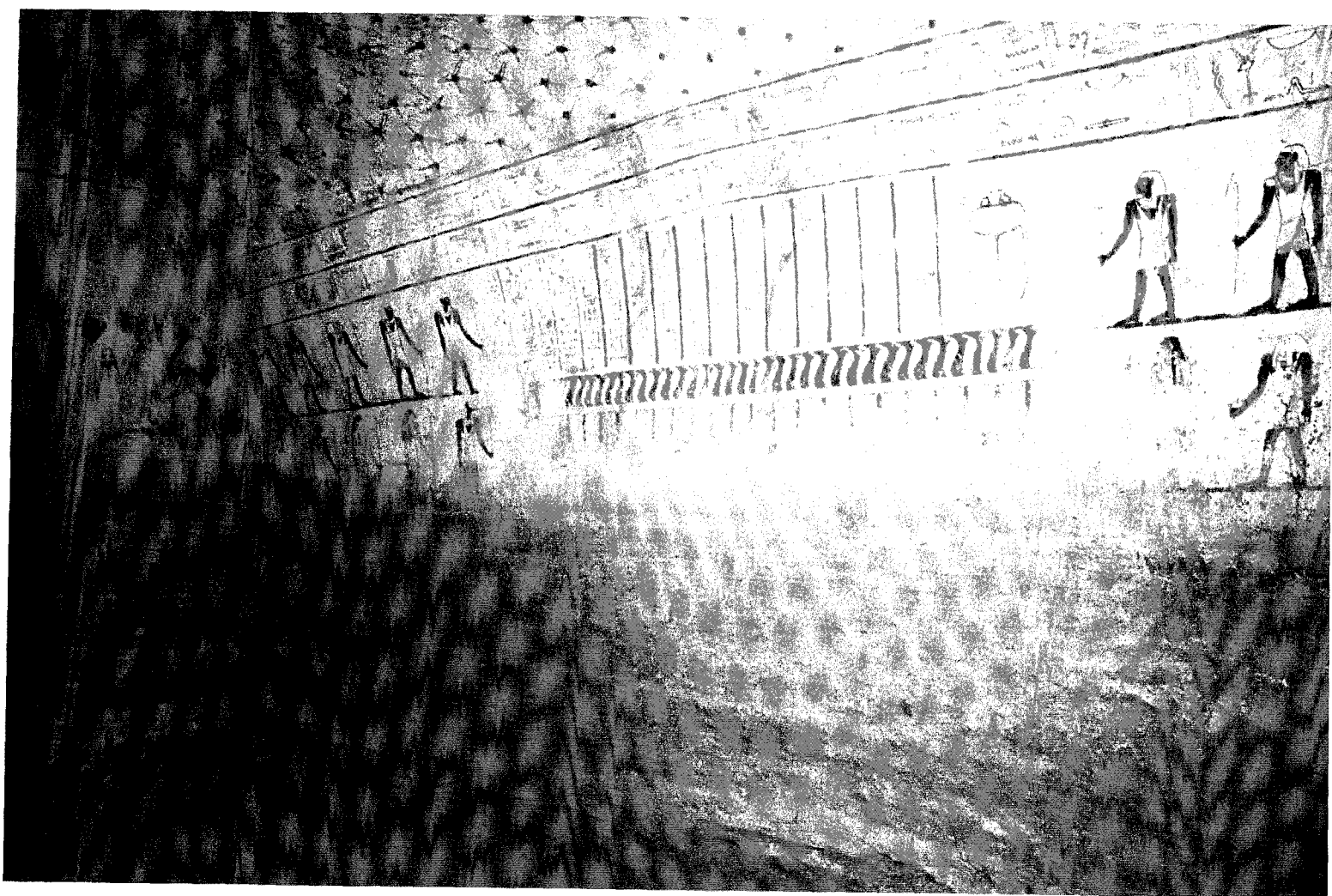
- *Ku. 101* : le nom et sexe du défunt n'ont pas été identifiés. C'est une tombes tardive de la période post-méroïtique. La superstructure est un tumulus peu élevé, de 5 m de diamètre. Pas de trace d'un mur d'enceinte, ni d'une chapelle. L'infrastructure est une fosse presque circulaire.

- *Ku. 102* : une simple fosse peu profonde.

- *Ku. 103* : une tombe très mal conservée qui n'a pas été illustrée par les fouilleurs.

. AUTRES VESTIGES FOUILLÉS

Une aire funéraire à El-Kurru a été réservée à l'inhumation des chevaux. Ces sépultures se trouvent devant la partie du cimetière consacrée aux reines. Les tombes sont organisées en quatre rangées, deux avec quatre chevaux chacune et deux rangées de huit animaux chacune. Les tombes ont été disposées côte à côte avec un espace étroit entre elles.



Scènes et textes funéraires de la tombe de Tanoutamon

Les deuxième et troisième rangées ont été attribuées à Chabaka et Chabataka (d'après des amulettes portant les noms de ces rois), la première et la quatrième sont certainement attribuables respectivement à Piyé et à Tanoutamon.

. Le potentiel archéologique :

Une dépression qui peut correspondre à la descenderie d'une tombe, a été récemment découverte à El-Kurru. Cette dernière n'a pas encore été fouillée. Une prospection approfondie doit être menée aux alentours du cimetière fouillé par G.A.Reisner pour localiser d'autres vestiges archéologiques.

. Le matériel archéologique :

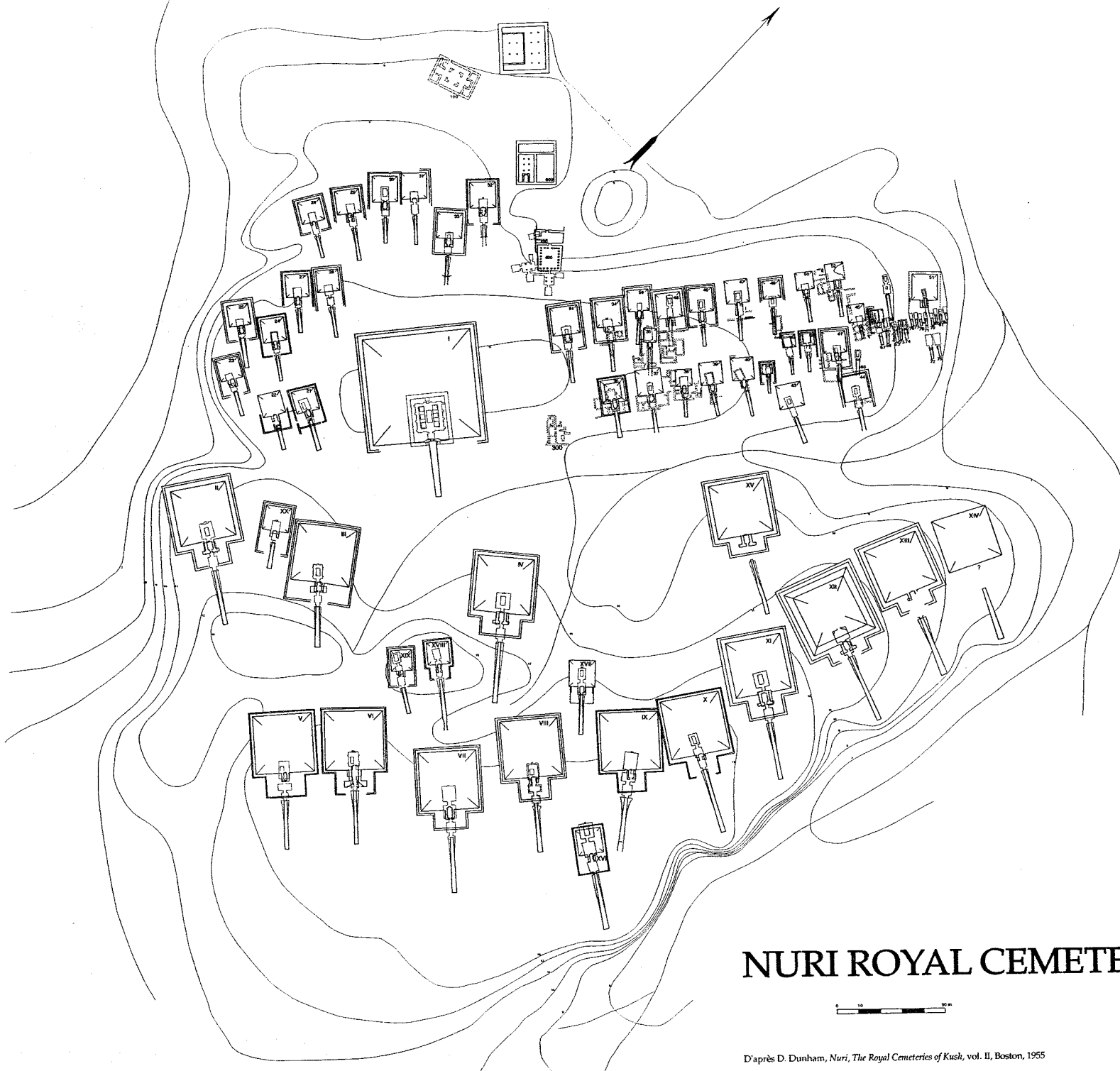
Une quantité considérable de matériel archéologique a été mise au jour dans les différentes tombes d'El-Kurru. Ce sont des vases en céramique et en albâtre, des bijoux personnels (perles, bracelets, amulettes, etc. de plusieurs matériaux), des tables d'offrandes, des stèles, des inscriptions, etc. La plupart de ces objets sont aujourd'hui exposés dans plusieurs musées nationaux et internationaux. Bien que diverses tombes aient fourni du matériel habituel dans la procédure de la momification des défunts (par exemple des canopes), aucune momie n'était conservée au moment des fouilles de G.A.Reisner.

. État de conservation :

Les peintures murales des deux tombes bien conservées d'El-Kurru (Ku. 5, Ku. 16) ont été partiellement restaurées. La pellicule picturale est consolidée et devrait pouvoir résister durant une longue période. Cependant le nombre des touristes pénétrant dans les chambres funéraires ne devrait pas excéder une centaine de personnes par jour et un système d'éclairage devrait être mis au point pour éviter de brusques changements de température.

. Perspectives touristiques et mise en valeur du site :

Deux structures d'El-Kurru représentent les tombes les plus belles et les mieux conservées de tout le pays. Ce sont la tombe Ku. 5 de la reine Qalhata et celle du roi Tanoutamon (Ku. 16). Elles conservent encore leurs peintures originales ; elles sont protégées par une couverture voûtée et offrent un intérêt exceptionnel pour les visiteurs du site. D'autres vestiges peuvent être restaurés et aménagés afin de mettre en valeur le site et le



NURI ROYAL CEMETERY



D'après D. Dunham, *Nuri, The Royal Cemeteries of Kush*, vol. II, Boston, 1955

développement du tourisme, comme certaines chapelles et chambres funéraires. Le cimetière d'El-Kurru, une fois aménagé, offrira une bonne illustration de l'évolution de la tombe kouchite.

(3) Nuri

. Situation générale

La nécropole de Nuri se trouve sur la rive gauche du Nil, en face de la ville de Karima, à environ 2 kilomètres du fleuve. Les tombes sont installées sur deux élévations parallèles qui s'étendent en direction nord-est/sud-ouest. Le point le plus élevé du plateau est occupé par la pyramide de Taharqa, le premier roi à être enterré dans ce cimetière. La partie ouest, derrière la pyramide de Taharqa, est réservée aux reines. Les derniers rois ont été enterrés sur une autre élévation vers le sud-ouest de la tombe Nu. 1 (Taharqa); ces dernières tombes ont progressivement occupé le plateau du sud en direction du nord.

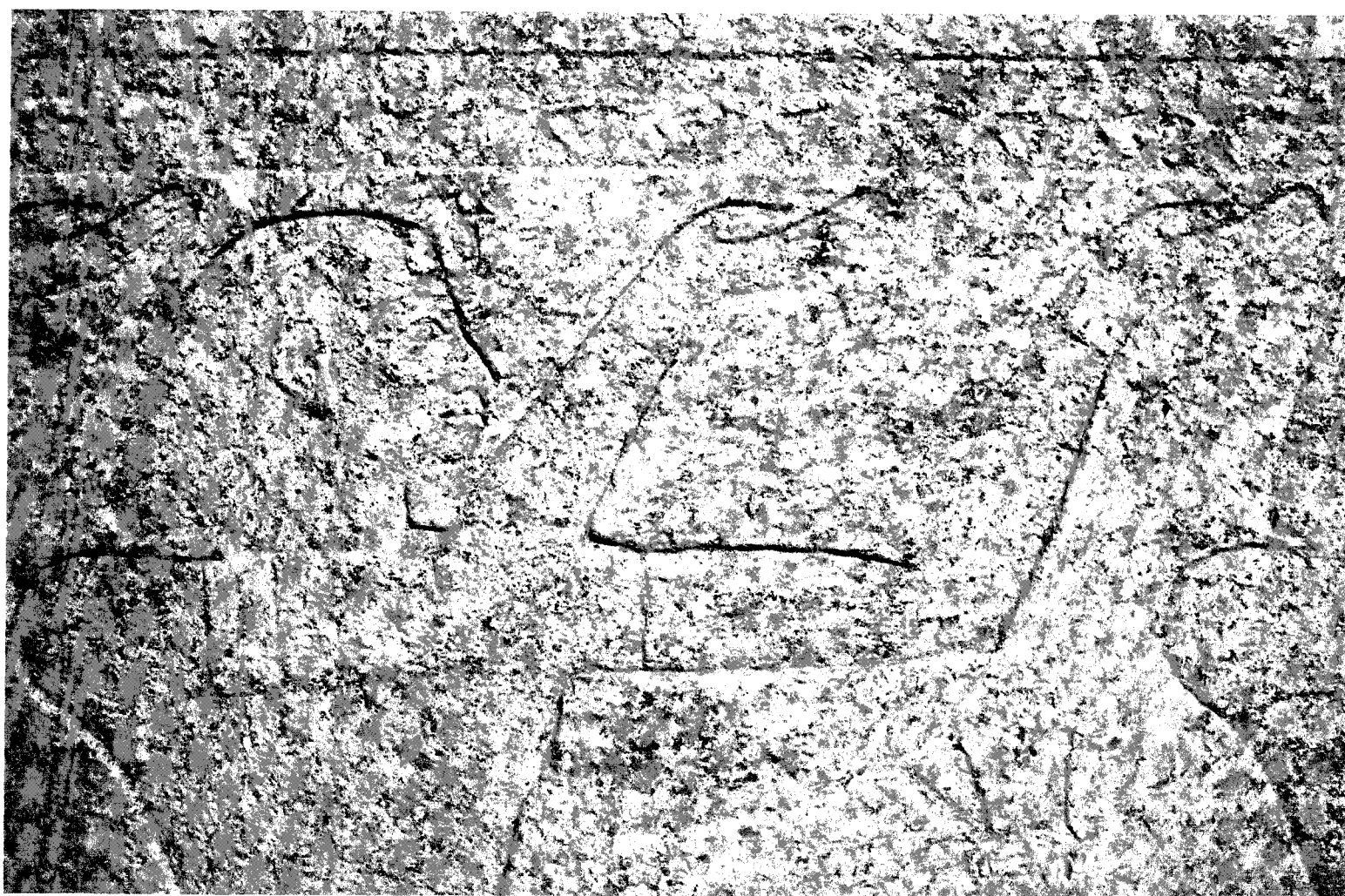
Le cimetière occupe une superficie de plus de 7000 m² et contient 82 tombes. La plupart de ces dernières sont couvertes par des pyramides. Le cimetière a été complètement fouillé par G.A.Reisner au début du siècle dernier.

Le cimetière de Nuri est situé, chronologiquement, entre les nécropoles d'El-Kurru et celle de Méroé (Begraveya sud). Il débuta par Taharqua, vers 664 av. J.-C. et le dernier roi qui y fut inhumé fut Nastasen (vers 310 av. J.-C.). Toutes les tombes de Nuri ont été pillées dès l'Antiquité. La plupart des pyramides ont été modifiées en pyramides à degrés.

. Description générale des vestiges

. **PRÉSENTATION DES PYRAMIDES** (par ordre chronologique)

- *Nu. 1* : tombe de Taharqa (690-644 av. J.-C.), fils de Piyé et neveu de Chabataka. C'est la plus grande pyramide jamais construite au Soudan ; elle atteint presque 30 m de hauteur. Elle est construite en blocs de grès et ne possède aucune trace de chapelle funéraire devant le monument. La tombe est accessible par un escalier de 51 marches taillées dans le roc. Elle possède trois chambres souterraines. La porte de la première chambre était ornée, à l'origine,



Le roi Taharqa

par une corniche. Des inscriptions hiéroglyphiques, très érodées, étaient visibles lors des fouilles du début du siècle dernier.

- *Nu. 35* : tombe d'une reine contemporaine de Taharqa, probablement la reine Abar, la mère du roi. La pyramide est construite en blocs de grès. Une chapelle existe, en très mauvais état de conservation, devant la pyramide. La tombe contient deux chambres non décorées.

- *Nu. 36* : tombe de la reine Atakhebasken, une épouse de Taharqa. Il existe, devant la pyramide, une chapelle en blocs de grès et une niche ornée d'une double corniche avec des disques solaires et des uræi. Des traces d'inscription existent sur les murs. La tombe est accessible par un escalier de 45 marches taillées dans le roc. Elle possède deux chambres funéraires conservant des traces d'enduit et de la peinture rouge. La porte est ornée d'une corniche.

- *Nu. 59* : tombe de la reine Malaqaye, probablement une épouse de Tanoutamon. La tombe possédait une enceinte et une chapelle complètement détruite. Elle est accessible par un escalier de 34 marches et possède deux chambres souterraines. La porte de la première chambre est voûtée.

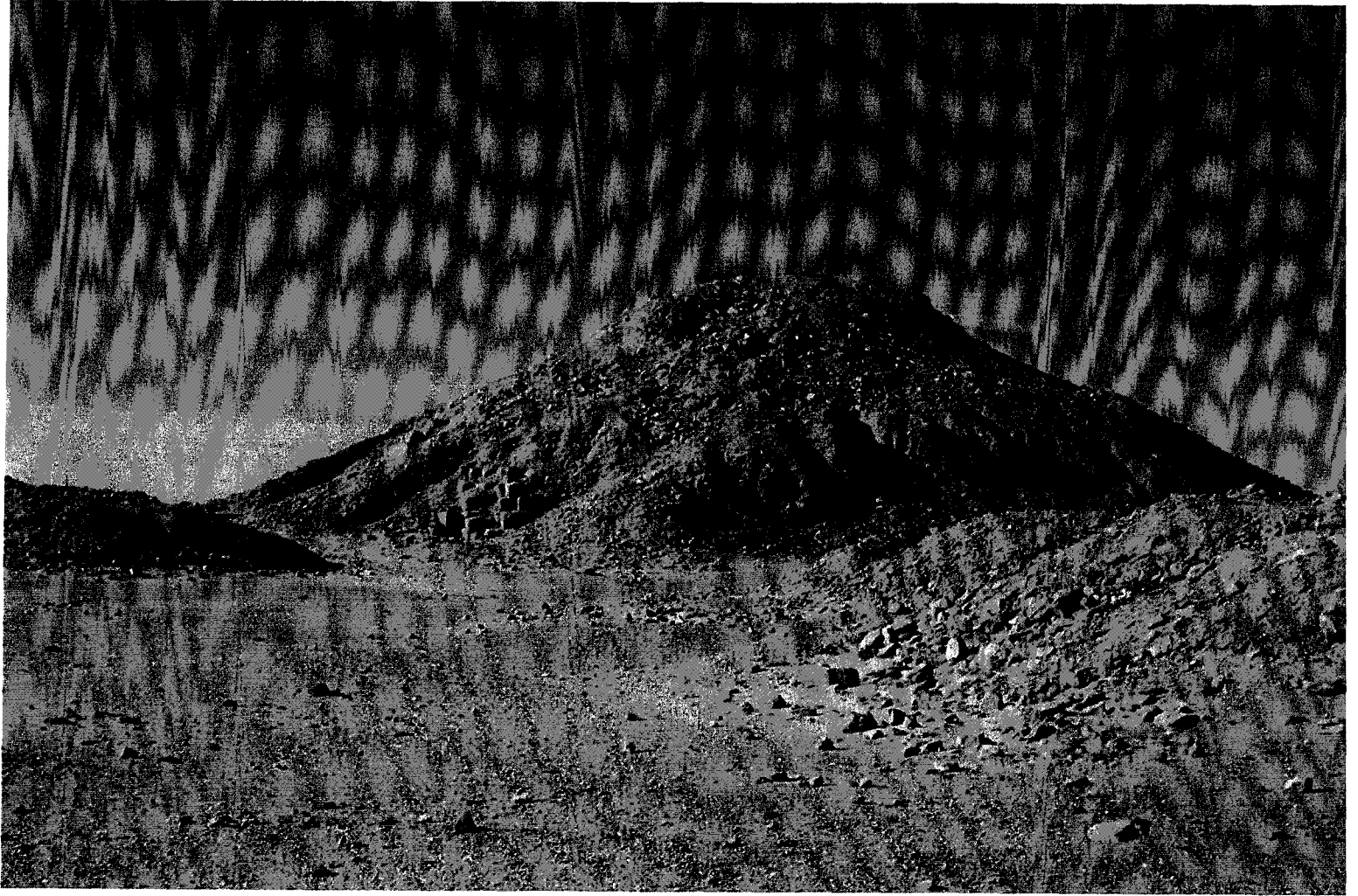
- *Nu. 74* : aucun nom n'a été découvert dans la tombe, mais il s'agissait probablement d'une femme. Il reste encore les vestiges d'une enceinte et une chapelle en blocs de grès. La tombe est accessible par un escalier de 15 marches et possède une seule chambre.

- *Nu. 77* : aucun nom ne subsistait dans la tombe ; il s'agissait probablement d'une femme. Les traces d'une enceinte et une chapelle en blocs de grès sont encore visibles. Un escalier de 11 marches mène à la seule chambre souterraine dépourvue de trace de décor.

- *Nu. 80* : idem. Un escalier de 10 marches donne accès à l'unique chambre funéraire souterraine sans trace de décor.

- *Nu. 20* : tombe du roi Atlanersa. C'est une pyramide en blocs de grès. Une niche avec corniche existait sur le côté est de la pyramide. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 36 marches.

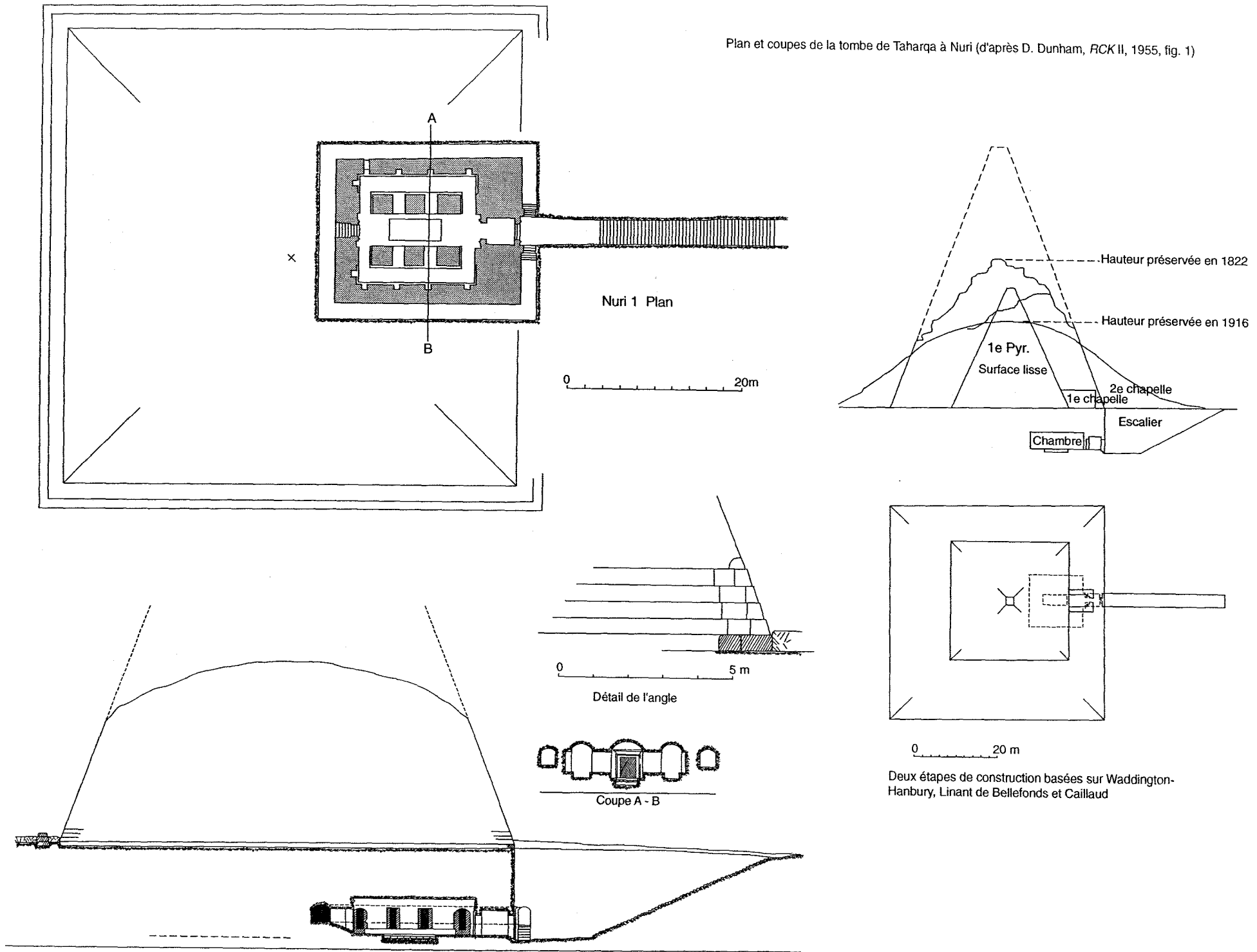
- *Nu. 53* : tombe de la reine Yeturour, fille de Taharqa, et épouse d'Atlanersa. La superstructure est complètement détruite. La chambre funéraire est accessible par un escalier de 15 marches. Les murs de la chambre sont peints et inscrits. Des scènes montrant la reine avec Osiris, Isis et d'autres divinités sont préservées.



La pyramide du roi Taharqa à Nuri

- *Nu. 60* : bien qu'aucun nom n'ait été découvert, il s'agit probablement de la sépulture d'une reine contemporaine d'Atlanersa. La superstructure est complètement détruite. Un escalier de 23 marches donne accès à une seule chambre funéraire dépourvue de trace de décor.
- *Nu. 75* : aucun nom ne subsistait dans la tombe ; il s'agissait probablement d'une femme. La superstructure est complètement détruite. Un escalier de 14 marches mène à une chambre souterraine anépigraphie.
- *Nu. 3* : tombe du roi Senkamanisken, fils d'Atlanersa. C'est une pyramide en blocs de grès avec une enceinte et une chapelle sur le côté est de la tombe. Il existe une niche dans le mur ouest avec une stèle de granit gris. Un escalier de 50 marches mène aux trois chambres souterraines. Les murs des chambres funéraires sont décorés de plusieurs scènes et d'inscriptions.
- *Nu. 41* : probablement la tombe de la reine Malétaral, épouse d'Atlanersa, mère de Senkamanisken. C'est une pyramide avec une enceinte et une chapelle en blocs de grès. Une niche est aménagée dans les murs de la chapelle. Il y a deux chambres funéraires non décorées. Cette tombe n'a pas été complètement fouillée.
- *Nu. 71* : aucun nom n'a été découvert dans la tombe, mais il s'agit sans doute de la sépulture d'une femme. La superstructure est totalement détruite. Un escalier de 11 marches mène à une seule chambre non décorée.
- *Nu. 73* : idem. Un escalier de 13 marches mène à l'unique chambre funéraire.
- *Nu. 78* : idem. Un escalier de 10 marches mène à une unique chambre, non décorée.
- *Nu. 81* : idem. Un escalier de 11 marches mène à une seule chambre funéraire, non décorée.
- *Nu. 82* : idem. Un escalier de 8 marches mène à une seule chambre, non décorée.
- *Nu. 6* : tombe du roi Anlamani, prénom °Ankharê, fils de Senkamanisken. C'est une pyramide à degrés en blocs de grès. L'enceinte et la chapelle précédée d'un pylône sont également en grès. Des traces de reliefs sont visibles sur l'intérieur du mur nord et sur le mur sud. Une grande stèle en granit dans une niche, dans le mur ouest. Un escalier de 57 marches mène aux trois chambres funéraires. Les murs des chambres portaient des traces de peinture et un sarcophage in situ richement décoré. Ce dernier est conservé aujourd'hui au Musée de Khartoum.
- *Nu. 21* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été découvert. G.A.Reisner pense que c'est probablement la reine Takahatameni, femme de Taharqa et la tombe peut être datée du règne de Senkamanisken. C'est une pyramide de grès très abîmée. Une chapelle, également en

Plan et coupes de la tombe de Taharqa à Nuri (d'après D. Dunham, *RCK* II, 1955, fig. 1)



blocs de grès, existait sur le côté est de la pyramide. Un escalier de 43 marches mène aux deux chambres souterraines. L'une de ces dernières porte des traces de peinture. Le toit de l'autre est originalement couvert d'enduit blanc et peint. Il conserve des traces de figures et des inscriptions en langue égyptienne. Le toit est peint en bleu avec des étoiles.

- *Nu. 22* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé. G.A.Reisner pensait qu'il devait s'agir de la reine Amanimatet, épouse du roi Senkamanisken, probablement enterrée par son successeur Anlamani. Une jolie statue de cette reine retrouvée au Gebel Barkal se trouve aujourd'hui au Musée de Khartoum. C'est une pyramide à degrés bâtie en maçonnerie de blocs de grès. Les restes d'une chapelle existent toujours sur le côté est. Une profonde niche avec une corniche est aussi partiellement conservée. Un escalier de 36 marches mène aux deux chambres souterraines.

- *Nu. 23* : tombe de la reine Masalaye (?), probablement une épouse de Senkamanisken. Cette reine serait enterrée par le roi Anlamani. C'est une pyramide en blocs de grès. La pyramide est entourée par un mur d'enceinte et précédée par une chapelle en grès dotée d'une petite niche. Un escalier de 34 marches mène aux deux chambres souterraines qui portent des traces de peinture.

- *Nu. 72* : aucun nom ne subsistait dans la tombe ; il s'agissait probablement d'une femme. La superstructure, l'enceinte et la chapelle ont été totalement détruites. Un escalier de 12 marches mène à une seule chambre souterraine, non décorée.

- *Nu. 76* : idem. Un escalier de 14 marches mène à une seule chambre funéraire non décorée.

- *Nu. 79* : idem. Un escalier de 11 marches mène à l'unique chambre funéraire, non décorée.

- *Nu. 8* : tombe du roi Aspelta Mérykarê , fils de Senkamanisken. Une jolie statue de ce roi retrouvée dans le temple de Gebel Barkal est conservée aujourd'hui au Musée de Khartoum. C'est une pyramide à degrés en blocs de grès entourée d'une enceinte et pourvue sur la façade est d'une chapelle en grès partiellement détruite mais précédée probablement, à l'origine, par un pylône. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 64 marches. Les chambres souterraines possèdent des fragments d'inscriptions. Un sarcophage en granit a été retrouvé enfoncé dans le pavage de la dernière chambre.

- *Nu. 24* : tombe de la reine Nasalsa, mère d'Anlamani et Aspelta. C'est une pyramide à degrés en blocs de grès. Une chapelle de grès est partiellement conservée sur la façade est, avec une niche. La pyramide est entourée d'un mur d'enceinte en blocs de grès. Les deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier de 39 marches. La porte de la partie



Vue générale de la nécropole de Nuri

souterraine possède une corniche. La deuxième chambre (B) est parementée de plaques de grès gris et décorée de vignettes et de textes gravés.

- *Nu. 27* : tombe de la reine Madiken, épouse d'Anlamani. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'une enceinte et possédant une chapelle avec une niche, également en maçonnerie de grès. Les deux chambres souterraines non décorées sont accessibles par un escalier de 32 marches.

- *Nu. 40* : tombe de la reine Makmalé, probablement une épouse d'Aspelta. C'est une pyramide à degrés en blocs de grès. Le mur d'enceinte a été complètement détruit. Une chapelle en maçonnerie de grès est partiellement conservée avec une niche sur la façade ouest, probablement avec une corniche au-dessus. Les deux chambres funéraires ne possèdent aucune décoration et elles sont accessibles par un escalier de 27 marches.

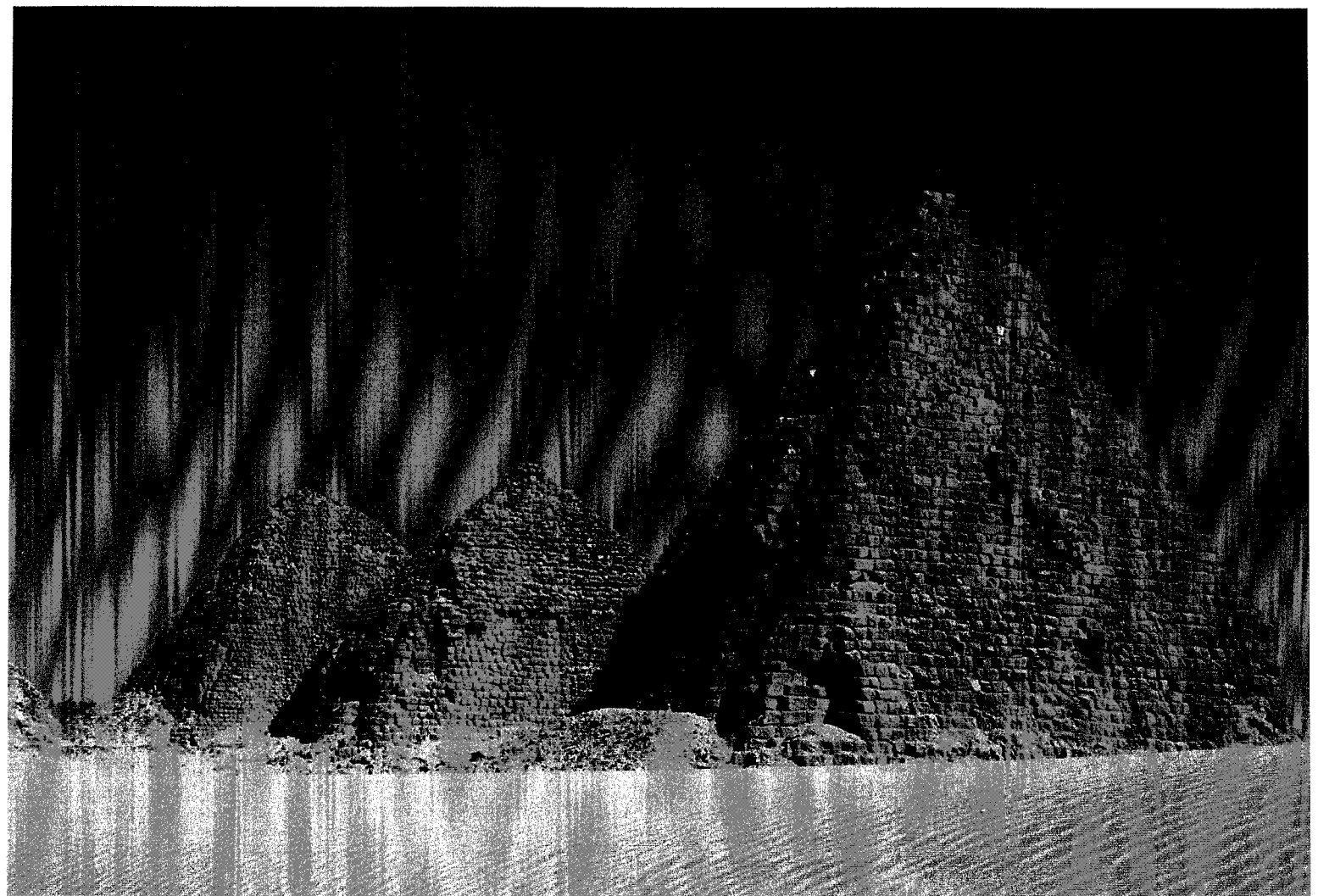
- *Nu. 42* : tombe de la reine Asat, une épouse d'Aspelta. Une pyramide à degrés en blocs de grès en très mauvais état de conservation. Le mur d'enceinte est seulement conservé sur le côté ouest et dans l'angle sud-ouest. La chapelle a été complètement détruite. Les deux chambres souterraines non décorées sont accessibles par un escalier de 29 marches.

- *Nu. 58* : tombe de la reine Artaha, une épouse d'Aspelta. La pyramide, l'enceinte et la chapelle ont été totalement détruites. L'unique chambre funéraire est accessible par un escalier de 16 marches. Les murs de cette chambre étaient, à l'origine, couverts d'enduit et peints de losanges sur la voûte et de bandes d'inscriptions en mauvais état de conservation.

- *Nu. 9* : tombe du roi Amtalqa, Ouadjka, fils d'Aspelta. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et possédant une chapelle sur la façade est. Les trois chambres funéraires non décorées sont accessibles par un escalier de 60 marches. La porte des chambres souterraines possède une corniche conservant de faibles traces de décoration.

- *Nu. 28* : sépulture de la reine Henuttakhebi(t), une épouse d'Aspelta. C'est une pyramide à degrés en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte partiellement conservé et une chapelle également en maçonnerie de grès. Les deux chambres souterraines non décorées sont accessibles par un escalier de 33 marches. L'entrée de la partie souterraine est une porte à moulures surmontée d'une corniche.

- *Nu. 38* : tombe de la reine Akheqa ? (ou Ayayqa ?), fille d'Aspelta, épouse d'Amtalqa. C'est une pyramide en blocs de grès. Le mur d'enceinte est invisible et son emplacement est occupé par des constructions tardives. Une chapelle se trouve sur la façade est, équipée d'une niche



Les pyramides de Nuri

avec corniche. Les deux chambres souterraines non décorées sont accessibles par un escalier de 31 marches.

- *Nu. 39* : tombe de la reine Malétasen, épouse d'Amtalqa. La pyramide est pourvue d'un mur d'enceinte et une chapelle avec une niche sur le côté ouest. Deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 35 marches. La deuxième pièce conserve encore des traces de peinture : figure de femme (?), peinte en rouge, jaune et noir, et des inscriptions en noir.

- *Nu. 54* : tombe attribuée à une certaine « Pihatis », une reine Amtalqa (?). C'est une pyramide entourée d'un mur d'enceinte et une chapelle, partiellement préservée. L'unique chambre souterraine, non décorée, est accessible par un escalier de 19 marches.

- *Nu. 55* : tombe de la reine Atmataka, une épouse d'Amtalqa. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et dont la chapelle est en très mauvais état. Les deux chambres souterraines ne conservent aucun décor, elles sont accessibles par un escalier de 30 marches.

- *Nu. 57* : tombe de la reine Pi'ankhher (?), une épouse d'Amtalqa. La pyramide est complètement détruite. Le mur d'enceinte est partiellement préservé et il ne reste que les fondations de la chapelle. Deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier de 14 marches. La deuxième chambre (B) conserve de faibles traces de peinture : des étoiles et un disque (ou oiseau?) ailé.

- *Nu. 5* : tombe du roi Malénaqen, Sékhemkarê, fils d'Amtalqa. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. Une chapelle est conservée partiellement sur la façade est. Deux des trois chambres souterraines possèdent des portes surmontées de corniches. Ces chambres sont accessibles par un escalier de 56 marches.

- *Nu. 26* : tombe de la reine Amanitakaye, une épouse d'Amtalqa. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte, partiellement conservé. Les murs de la chapelle étaient revêtus d'un enduit blanc et d'une peinture très mal conservée. Une stèle en granit se trouve in situ dans le mur ouest de la chapelle. La porte d'entrée de la partie souterraine est ornée d'une corniche. Les deux chambres funéraires, non décorées, sont accessibles par un escalier de 46 marches.

- *Nu. 45* : tombe de la reine Tagtal (?), probablement une épouse de Malénaqen. La superstructure est complètement détruite par les murs de maisons chrétiennes tardives, de même que le mur d'enceinte et la chapelle. L'unique chambre funéraire est accessible par un



Vue rapprochée des pyramides de Nuri

escalier de 20 marches. Le toit de la chambre conserve des traces de peinture : des étoiles bleues avec leurs centres rouges sur un fond jaune peint.

- *Nu. 18* : tombe du roi Analma[^]aye Néferkarê, successeur de Malenaqen, mais pas nécessairement son fils. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et équipée d'une chapelle sur la façade est. L'entrée vers la partie souterraine se fait par une porte à corniche. Les trois chambres funéraires, non décorées, sont accessibles par un escalier de 49 marches.

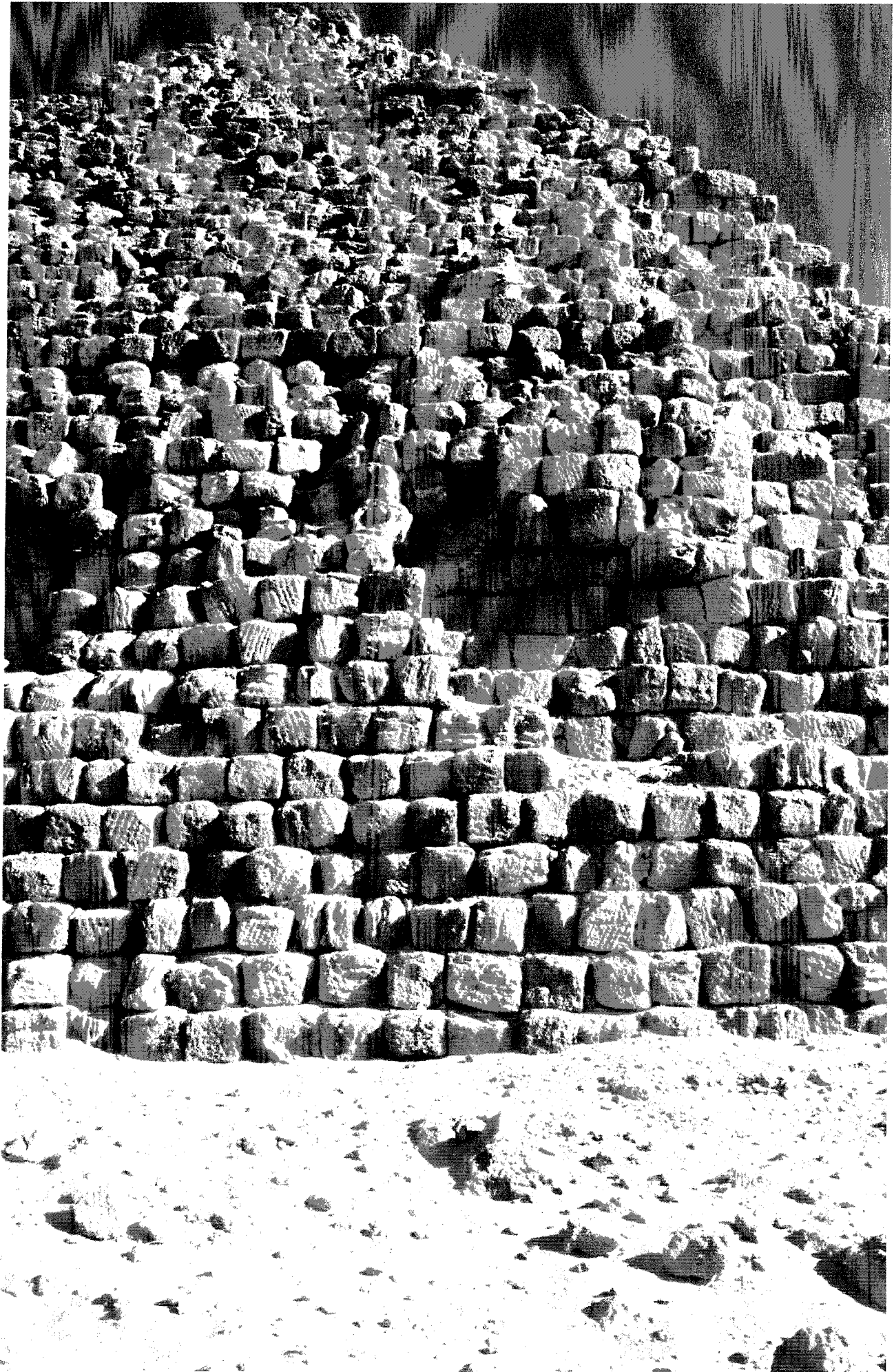
- *Nu. 10* : tombe du roi Amani-Nataki-Lebte Âakhéperourê, le successeur de Analma[^]aye, mais pas nécessairement son fils. C'est une pyramide en blocs de grès, entourée d'une enceinte. La chapelle possède une niche sur le côté ouest, avec une inscription. La partie souterraine possède une porte à corniche. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 52 marches. Les trois chambres étaient, à l'origine, couvertes d'enduit et peintes, mais la décoration est illisible.

- *Nu. 25* : tombe de la reine (?) Malétaral II, probablement une contemporaine du roi Amani-Nataki-Lebte, associée avec un roi inconnu auparavant, un certain Pi[^]ankhariten. C'est une pyramide en blocs de grès, pourvue d'un mur d'enceinte et d'une chapelle dont les deux murs latéraux sont partiellement conservés. Les deux chambres souterraines, non décorées, sont accessibles par un escalier de 44 marches.

- *Nu. 7* : tombe de Karkamani. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et précédée d'une chapelle partiellement détruite, avec une niche sur le côté ouest. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 55 marches. Le sol pavé possède une sorte de plate-forme en granit, certainement pour un sarcophage qui n'était plus en place.

- *Nu. 30* : la tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé, vraisemblablement contemporaine de Karkamani. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte incomplet et une chapelle partiellement préservée, avec une niche dépourvue de stèle. L'accès à la partie souterraine se fait à travers une porte à corniche. Les chambres, non décorées, sont accessibles par un escalier de 26 marches.

- *Nu. 2* : tombe du roi Amaniastabarqa, prénom Sétepkarê. C'est une pyramide en blocs de grès. Il ne reste que la tranchée de fondation de son mur d'enceinte complètement détruit. Une chapelle est partiellement conservée sur la façade est de la pyramide. Quelques inscriptions et reliefs sont en très mauvais état sur les murs intérieurs de la chapelle : silhouette d'un roi assis



Détail des maçonneries en blocs de grès

et faibles traces d'une colonne de texte en égyptien. Les traces d'une autre inscription sont visibles sur le mur ouest, au sud de la niche. Les trois chambres funéraires voûtées sont accessibles par un escalier de 55 marches. La première chambre était, à l'origine, décorée de textes peints. La deuxième chambre possède une porte à corniche.

- *Nu. 47* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte partiellement préservé. La chapelle à niche est partiellement détruite par des constructions chrétiennes tardives. Les portes souterraines sont à corniche avec des disques et uræi. Les chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 29 marches. Les murs des chambres ont conservé des traces de peinture jaune et des figures rouges sur un fond jaune.

- *Nu. 50* : probablement aussi la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été découvert. C'est une pyramide en blocs de grès en très mauvais état de conservation. Le mur d'enceinte et la chapelle ont été complètement détruits. L'accès vers la partie souterraine se fait à travers une porte à corniche avec disque et uræi. L'unique chambre funéraire, non décorée, est accessible par un escalier de 28 marches.

- *Nu. 4* : probablement la tombe du roi Si'aspiqa (?), prénom Ségérehtaouyrê (?). C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte dont seules les fondations sont préservées. Deux assises de la chapelle sont aussi conservées. Les murs de cette dernière sont décorés avec des inscriptions sur enduit blanc, dorées et peintes. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 49 marches.

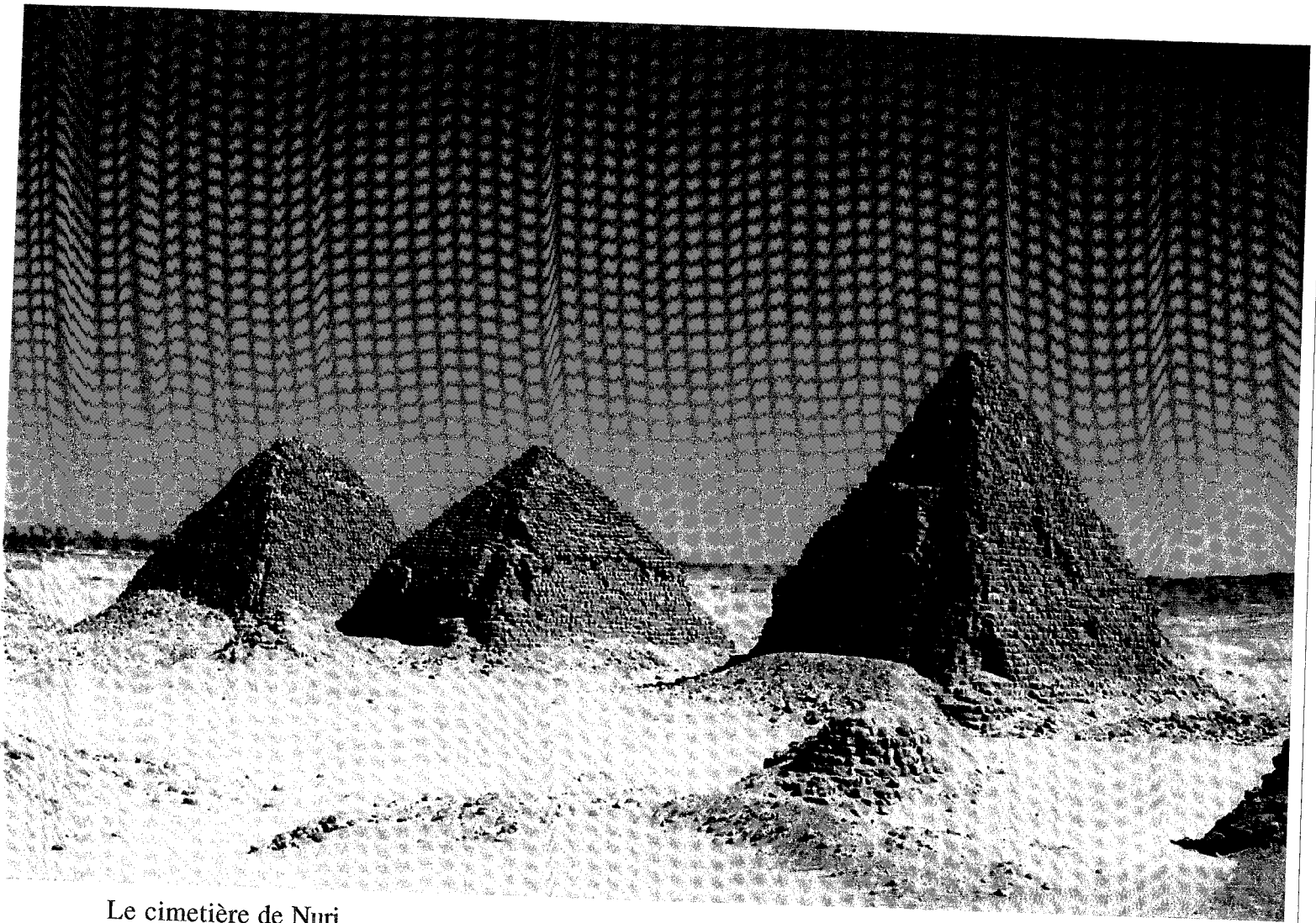
- *Nu. 29* : tombe de la reine Pi'ankhgew-qa, probablement une épouse de Si'aspiqa. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte conservé seulement sur deux assises. Une chapelle en mauvais état se trouve sur la façade est de la pyramide. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 40 marches. L'entrée aux deux chambres se fait à travers une porte à corniche.

- *Nu. 52* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en blocs de grès. Le mur d'enceinte a été totalement détruit. De la chapelle, il ne reste que les fondations et quelques murs fragmentaires. L'unique chambre funéraire est accessible par un escalier de 28 marches. L'entrée à cette chambre se fait à travers une porte à corniche.



Ouchebtis du roi Senkamanisken (Nu. 3) au Musée de Boston

- *Nu. 19* : tombe du roi Nasakhma, successeur de Si'aspiqa (?). C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et équipée d'une chapelle mal conservée. Les trois chambres souterraines, non décorées, sont accessibles par un escalier de 30 marches.
- *Nu. 46* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en blocs de grès avec de faibles traces d'un mur d'enceinte. Les restes d'une chapelle à niche se trouvent sur la façade est de la pyramide. L'entrée à la partie souterraine se fait à travers une porte à corniche avec disque et uræi. Les deux chambres funéraires, non décorées, sont accessibles par un escalier de 27 marches.
- *Nu. 49* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en blocs de grès. Du mur d'enceinte et de la chapelle, il ne reste que des vestiges fragmentaires. L'entrée à la partie souterraine se fait à travers une porte à corniche avec disque et uræi. L'unique chambre funéraire, non décorée, est accessible par un escalier de 29 marches.
- *Nu. 11* : tombe du roi Maléwiebamani Khéperkarê, fils de la reine Saka'aye et probablement du roi Nasakhma. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle est précédée d'un pylône sur le côté est. Des traces de scènes sont conservées sur les deux côtés du pylône : figures de deux hommes, face à face, avec peut-être un animal au milieu. Une niche se trouve dans le mur ouest. Les murs latéraux de la chapelle sont largement conservés avec des scènes et des textes en très mauvais état de conservation. Les trois chambres souterraines, non décorées, sont accessibles par un escalier de 56 marches.
- *Nu. 31* : tombe de la reine Saka'aye, probablement une épouse du roi Nasakhma et mère de Maléwiebamani. C'est une pyramide de blocs de grès en très mauvais état de conservation. Le mur d'enceinte et la chapelle sont sévèrement détruits. L'accès à la tombe se fait à travers une porte à corniche. Les deux chambres funéraires, non décorées, sont accessibles par un escalier de 32 marches.
- *Nu. 32* : tombe de la reine Akhrasan, peut-être contemporaine du roi Maléwiebamani. C'est une pyramide de blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte et précédée d'une chapelle sur la façade est. Une porte à corniche servait d'entrée pour la partie souterraine. L'escalier de cette tombe n'a pas été complètement fouillé. La sépulture consiste en deux chambres funéraires, non décorées.
- *Nu. 16* : tombe du roi Talakhamani, le successeur et probablement le frère de Maléwiebamani. C'est une pyramide de blocs de grès avec un mur d'enceinte et une chapelle



Le cimetière de Nuri

partiellement conservée. Une stèle en granit a été retrouvée in situ dans la niche aménagée dans le mur ouest. Les trois chambres funéraires voûtées sont accessibles par un escalier de 47 marches.

- *Nu. 12* : tombe du roi Amani-nète-yerike Néféribrê, fils (?) de Maléwiebamani. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. Une chapelle à pylône est partiellement conservée sur le côté est. Les trois chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 47 marches. Deux de ces chambres ne possédaient aucun décor, tandis que la troisième n'a pas été dégagée.

- *Nu. 33* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été retrouvé, contemporaine du roi Amani-nète-yerike. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle est largement détruite. Elle possède une niche dans le mur ouest.

- *Nu. 17* : tombe du roi Baskakerèn, fils de Maléwiebamani. C'est une pyramide de blocs de grès en très mauvais état de conservation. Le mur d'enceinte est aussi très mal conservé. La chapelle est équipée d'une niche à corniche avec disque et uræi. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 32 marches. Les murs des deux chambres et leurs toits sont couverts d'enduit blanc. Ceux de la première chambre (A) conservent des traces de peinture : un disque ailé se trouve sur la porte d'entrée entre les deux chambres.

- *Nu. 13* : tombe du roi Harsiotef Saimenméry, probablement fils d'Amen-nète-Yerike. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle est presque totalement détruite. Elle possédait, sans doute un pylône sur le côté est. L'escalier n'a pas été complètement dégagé. Deux des trois chambres funéraires n'ont pas été fouillées.

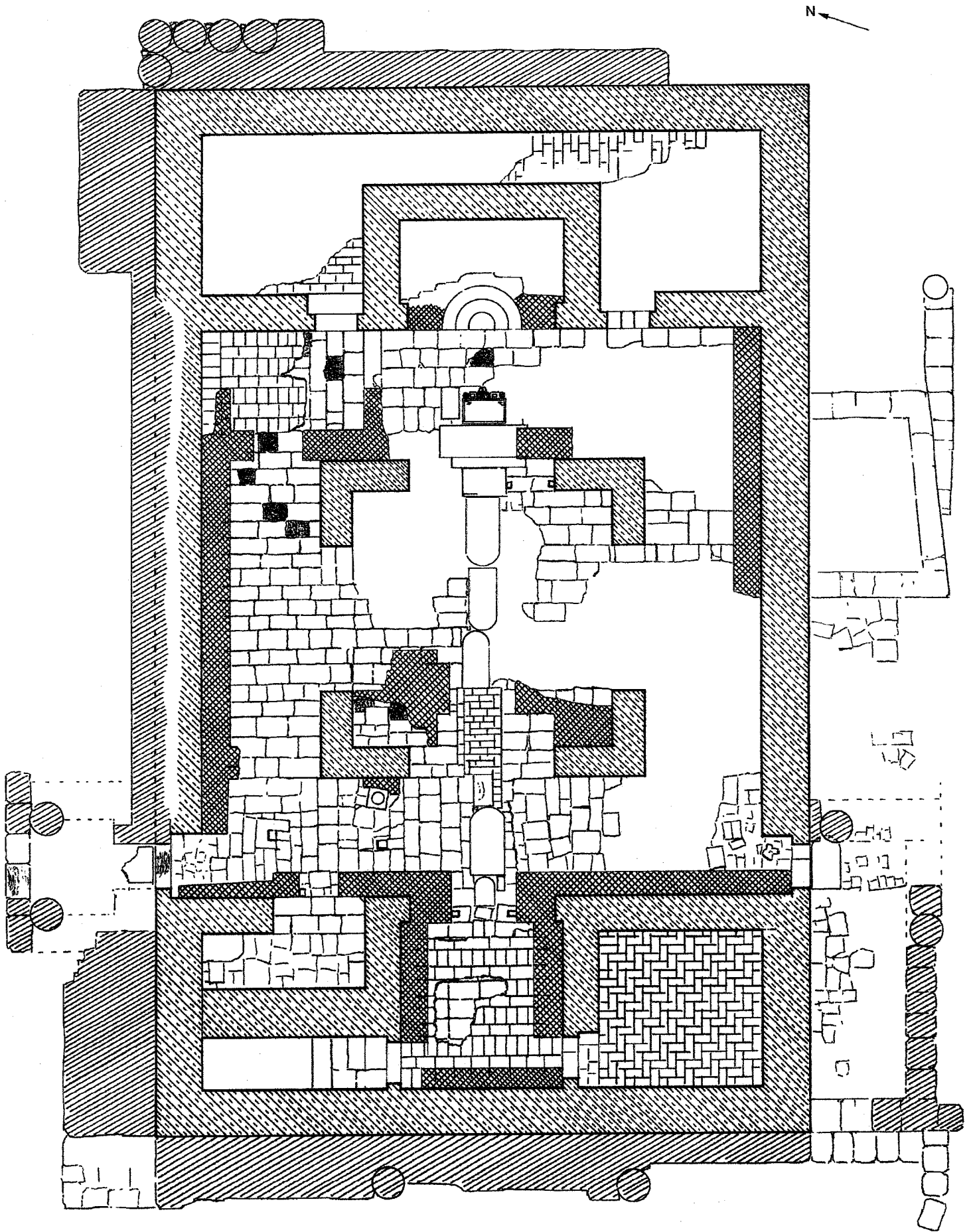
- *Nu. 34* : tombe de la reine Henoutirdis contemporaine. C'est une pyramide de blocs de grès rouge entourée par un mur d'enceinte partiellement détruit par des maisons chrétiennes. De la chapelle, seulement la partie occidentale est préservée avec une niche. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 32 marches. La deuxième chambre est voûtée et son plafond conserve des restes d'enduit et de peinture : des silhouettes non identifiées et des traces d'inscriptions hiéroglyphiques.

- *Nu. 44* : tombe de la reine Batahaliye, une épouse d'Harsiotef. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte partiellement conservé. La chapelle est aussi largement détruite. Les deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier irrégulier de 19 marches.

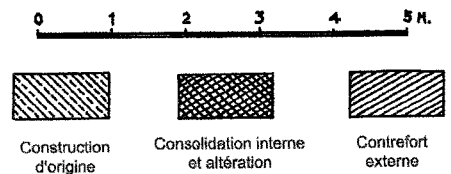


Ouchebtis du roi Senkamaniskén (Nu. 3) au Musée de Boston

- *Nu. 61* : tombe de la reine Atasamalé, épouse probable d'Amon-Nété-Yerike, et mère d'Harsiotef. C'est la plus grande pyramide de reine élevée à Nuri. Elle est construite en blocs de grès blanc. Le mur d'enceinte et la chapelle sont aussi élevés dans le même grès. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 34 marches.
- *Nu. 43* : probablement la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en maçonnerie de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle a été complètement détruite.
- *Nu. 48* : probablement aussi la tombe d'une femme dont le nom n'a pas été retrouvé. C'est une pyramide en blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle a été totalement détruite. Les deux chambres souterraines, non décorées, sont accessibles par un escalier de 28 marches.
- *Nu. 51* : tombe d'une femme inconnue. C'est une pyramide de blocs de grès. Elle est entourée d'un mur d'enceinte presque totalement détruit. De la chapelle, seulement la partie sud est conservée. L'unique chambre funéraire est accessible par un escalier de 15 marches.
- *Nu. 14* : tombe du roi Akhratan Néférihor, probablement fils aîné d'Harsiotef. C'est une pyramide en blocs de grès. Il n'y a pas de trace de mur d'enceinte et la chapelle est totalement détruite. La partie souterraine n'a pas été complètement fouillée.
- *Nu. 37* : tombe d'une reine dont le nom n'a pas été découvert, contemporaine d'Akhratan. La superstructure est en très mauvais état, mais c'était certainement, à l'origine, une pyramide à degrés. Le mur d'enceinte est totalement détruit ou couvert par des structures tardives. Les murs de la chapelle sont partiellement conservés. Les deux chambres souterraines sont accessibles par un escalier de 21 marches.
- *Nu. 15* : tombe de Nastasen, prénom Ka'anhrê, successeur d'Akhratan, probablement le fils d'Harsiotef. Il est le dernier roi à être enterré à Nuri avant le transfert des domaines funéraires royaux à Méroé. C'est une pyramide de blocs de grès entourée d'un mur d'enceinte. La chapelle est largement conservée et est équipée d'une niche dans le mur ouest. L'intérieur du mur sud conserve la partie inférieure d'une scène : le roi assis devant une table fait face à au moins deux registres de porteurs d'offrandes. Plusieurs blocs inscrits ont été retrouvés dans le remplissage de la chapelle. Les trois chambres funéraires n'ont pas été fouillées. Elles sont accessibles par un escalier irrégulier de 61 marches.
- *Nu. 56* : aucun nom n'a été retrouvé dans cette sépulture. C'est probablement celle de la reine Sakhmakh, l'épouse, ou la reine Pelkha, la mère de Nastasen. C'est une pyramide de blocs de



Eglise de Nuri, d'après D. Dunham, *Nuri, RCK II*, 1955, fig.216.



grès entourée par un mur d'enceinte sur le côté ouest et par les enceintes d'autres pyramides sur les autres côtés. La pyramide est équipée aussi d'une chapelle. Les deux chambres funéraires sont accessibles par un escalier de 22 marches. La première chambre conserve des traces de peinture : disque ailé sur la porte.

. AUTRES BÂTIMENTS

En plus des 73 tombes de rois napatéens et de leurs épouses, le site de Nuri, renferme huit autres bâtiments. Cinq de ces derniers sont des intrusions de la période chrétienne. Les mieux conservés de ces bâtiments sont :

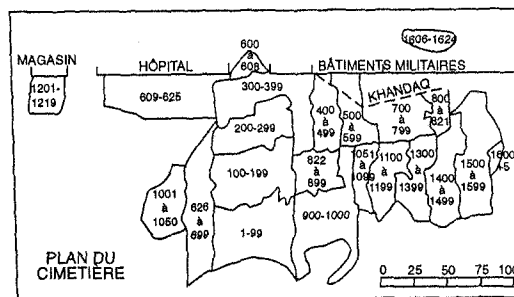
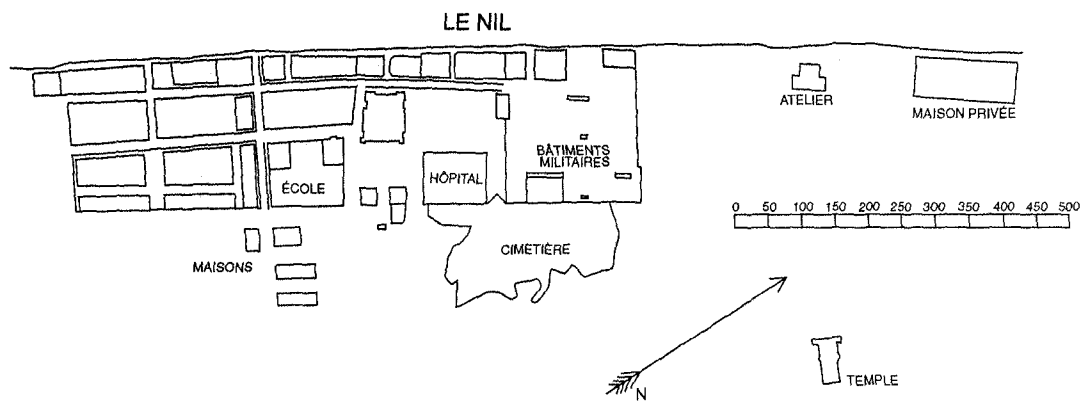
- *Nu. 500* : bâtiment rectangulaire construit en maçonnerie de blocs de grès brun. De cette structure, il ne reste qu'une partie des fondations, la tranchée de fondation et les vestiges de quelques bases de colonnes. G.A.Reisner pense que ce bâtiment est le plus ancien d'un groupe de trois chapelles utilisées pour les rites funéraires au début de l'époque napatéenne. Des tablettes d'albâtre ont été retrouvées dans la composition d'un dépôt de fondation. Elles appartiennent à un type similaire à celles qui ont été mises au jour dans la pyramide d'Atlanersa.

- *Nu. 600* : bâtiment rectangulaire en maçonnerie de grès rouge, situé à l'est de Nu. 500. Cette structure a été retrouvée en très mauvais état de conservation. G.A.Reisner l'a interprétée comme une chapelle funéraire et a proposé une fourchette chronologique située entre Nu. 500 et Nu. 400.

- *Nu. 400* : chapelle funéraire à l'est de Nu. 600. Elle est située dans les carrières de pierre au nord-ouest de Nu. 1 et à l'ouest de Nu. 61. Le bâtiment est en partie creusé dans la roche et partiellement construit en blocs de grès rouge. Une salle centrale à colonnes conservait encore des scènes et des inscriptions en relief. G.A.Reisner pense que le nom de chaque roi fut inscrit dans cette salle au moment de l'inhumation.

- *Nu. 100* : église. Le cimetière de Nuri fut utilisé comme habitat pendant cette période. L'église originale a été construite avec les blocs de grès des pyramides et de leurs chapelles. C'est le cas des murs de cette église, ainsi que de son pavement original. Pour les transformations tardives, les habitants ont utilisé des briques.

- *Nu. 200 et 300* : maisons chrétiennes construites avec des matériaux pris dans des structures anciennes et des briques crues.



LE TRÉSOR

Plan général du site de Sanam (d'après Griffith, LAAA 10, 1923, pl. XII)

(4) Sanam

. Situation générale :

Le site de Sanam se trouve sur la rive gauche du Nil, à environ 18 km en aval de la nécropole de Nuri. Il est actuellement situé dans la ville moderne de Merowe, la capitale de la province qui porte le même nom.

. Rappel des fouilles archéologiques :

Les seules interventions sur ce site ont été effectuées, au début du siècle dernier (1912-1923), par la Mission de l'Université d'Oxford, dirigée par F.L.Griffith. L'activité de la mission s'est concentrée sur la fouille d'un temple construit par Taharqa, un grand bâtiment appelé « le Trésor » et un vaste cimetière populaire. Le site de la ville n'a pas encore été exploré. Ce dernier est actuellement une concession de l'Université de Cassino, Italie, qui vient de clôturer ces interventions sur le cimetière kouchite de Hillat el-Arab, situé sur la rive droite du fleuve. L'exploration de la ville napatéenne de Sanam commencera à la fin de cette année.


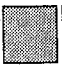

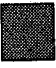
. Histoire du site :

Le site de Sanam devrait permettre de comprendre l'urbanisation de l'une des métropoles du Soudan. Autour du temple de Taharqa et du « Trésor » (ou palais) doit s'étendre une vaste ville dont on ne connaît presque rien. Néanmoins, la nécropole permet indirectement de constater la richesse de cette agglomération durant le Ier millénaire av. J.-C. Les 1550 sépultures fouillées témoignent de l'influence égyptienne dans les rites d'inhumation. Pourtant la tradition nubienne est également bien représentée, avec des individus placés en position contractée.

. Description générale des vestiges :

. LA VILLE

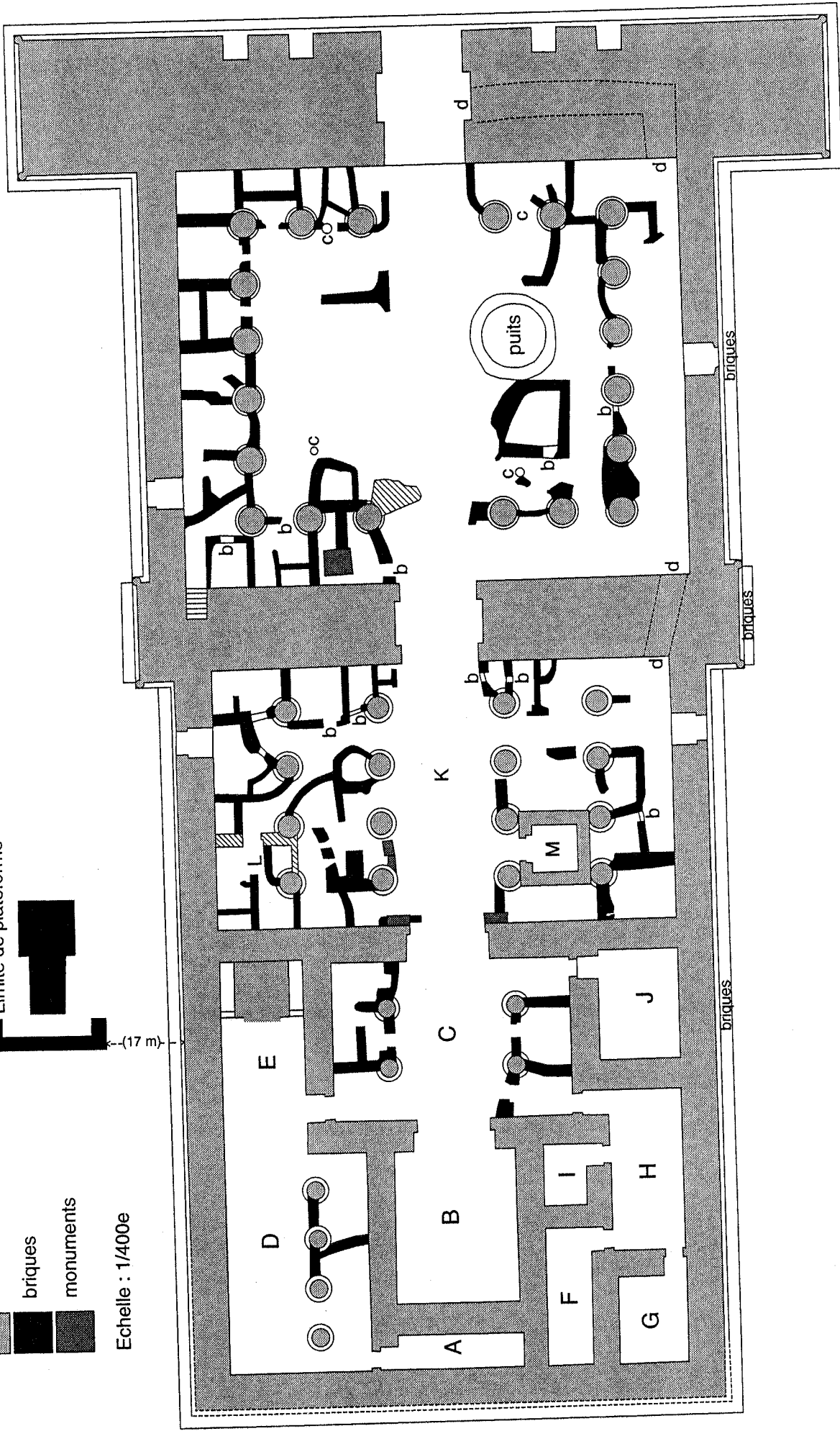
Les vestiges de la ville antique de Sanam couvrent une superficie de plus de 20 ha. Ce site n'a jamais été fouillé, mais sa surface, jonchée de tessons de céramiques, laisse apparaître

-  grès (const. originale)
-  grès (const. tardive)
-  briques
-  monuments

Limite de plateforme



Echelle : 1/400e



Plan du temple de Taharqa à Sanam (d'après Griffith, LAAA 9, 1922, pl. V)

des fondations de murs en briques crues, des fragments de grès et des bases de colonnes. L'exploration de cette ville commencera à la fin de cette année par la Mission Archéologique de l'Université de Cassino.

. LE TEMPLE

Le temple de Sanam est orienté vers le Nil ; il se situe à environ 470 m de la rive du fleuve. Il est construit en blocs de grès qui reposent sur des fondations en briques crues. Il mesure 61,5 m de longueur et 41,5 m de largeur. Il consiste en deux parties rectangulaires :

- une partie extérieure, plus large, qui se présente sous la forme d'une cour à colonnes, accessible à travers le massif du premier pylône.
- la deuxième partie, accessible par la porte aménagée dans le deuxième pylône, comprend une salle hypostyle, un vestibule, le sanctuaire et ses annexes.

Le premier pylône fait 40 m de long et 6,5 m de large. Il est percé d'une entrée de 4 m de largeur. La cour est dotée de 10 colonnes cylindriques sur chaque côté. Des portes, condamnées plus tard, se trouvent dans les murs latéraux nord et sud. Cette cour a été occupée ultérieurement par des habitations en briques crues, aménagées entre les colonnes. Un puits de 3 m de diamètre a été percé dans la moitié nord de la cour. Il n'est pas sûr que ce puits soit contemporain du plan original du temple.

Le deuxième pylône mesure 30 m de longueur et 4 m de largeur. Un escalier est aménagé dans l'angle sud-est. Seules six marches étaient conservées à l'époque des fouilles du siècle dernier. Le reste du bâtiment forme un rectangle de 37 m de long et de 25,75 m de large, un espace qui était, selon le fouilleur, couvert d'un toit.

La majeure partie de ce secteur est occupée par une salle hypostyle de 16 colonnes, regroupées en quatre rangées. Deux portes symétriques ont été percées dans les murs nord et sud de cette salle. Entre les quatre colonnes est, sur le côté nord de la salle, Taharqa a construit une « chapelle » d'Amon et Aspelta en a aménagé une autre dans l'angle sud-est. Des murs de briques crues, témoins d'une occupation postérieure ont été retrouvés dans cette partie. Les anciennes portes ont été condamnées par des murets de briques crues, de briques cuites et par des blocs de grès.

Le vestibule est accessible par une entrée de 3,60 m de largeur. Quatre colonnes supportaient le toit de cette salle. À gauche se trouve une petite chambre accessible par une



Cour péristyle du temple de Taharqa à Sanam

petite porte. Le sanctuaire, équipé d'une entrée similaire à celui du vestibule, est entouré de plusieurs pièces auxquelles on accède par ce dernier. Au sud, une pièce en L présente plusieurs particularités : une rangée de quatre colonnes longe le mur du sanctuaire tandis qu'une sorte de plate-forme de 0,5m de hauteur occupe son extrémité ouest. L'ensemble évoque la présence d'un trône pour les statues du roi et des divinités, mais il peut, aussi, s'agir d'un autel. Une porte de 0,85 m de largeur, sur le côté est, mène dans une étroite chambre derrière le sanctuaire. Dans l'angle nord-est du vestibule, se trouve une autre porte de 0,90 m de largeur qui donne accès à un complexe de quatre chambres.

À l'extérieur du temple, sur le côté sud et à environ 20 m du mur du bâtiment, se trouve une masse de briques crues de 270 m² avec une projection (de 3,40 m de longueur et 1,80 m de largeur) à son extrémité est. Il s'agit probablement d'un autel accessible par une rampe. La structure est située dans une surface soigneusement pavée de dalles de pierre.

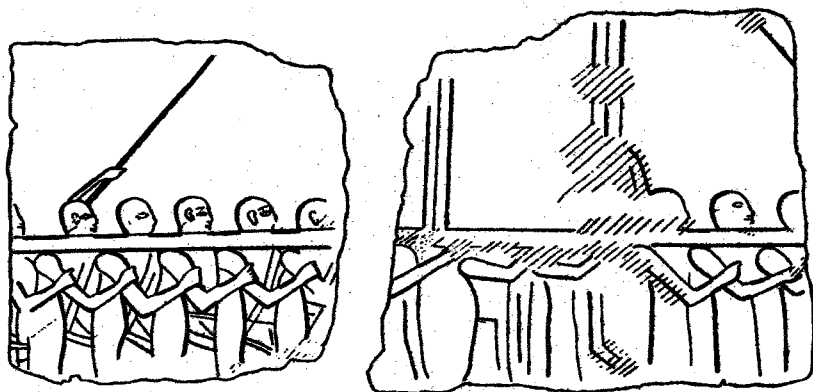
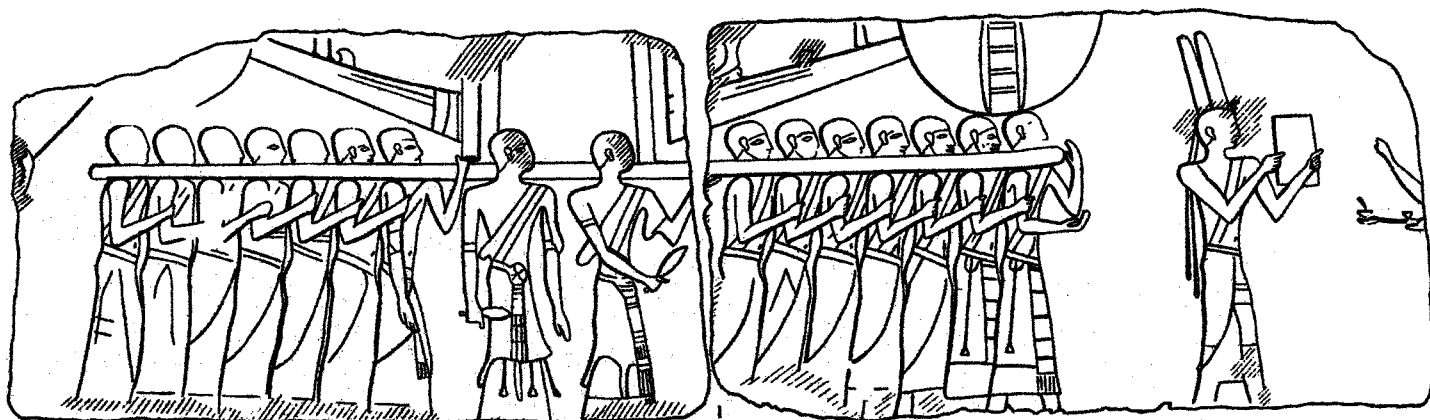
Le temple était richement décoré, comme en témoignent les nombreux blocs retrouvés dans le remplissage de tous les côtés du bâtiment et le bas des scènes encore in situ.

Un bloc décoré retrouvé sur la façade ouest du premier pylône, provient d'une scène monumentale du massacre des ennemis par le roi, scène qui apparaît aussi sur la façade du deuxième pylône. Une scène, accompagnée d'une inscription, montrant Taharqa quittant le temple se trouve au revers du deuxième pylône, ainsi qu'une scène fragmentaire de purification du roi.

Les murs extérieurs étaient décorés de scènes de procession. Sur le côté sud de la cour à colonnades, on rencontre une procession de prêtres portant la barque, une autre de douze animaux, des chars et des musiciens. La dernière se trouve sur un bloc conservé aujourd'hui au Musée de Berlin.

L'extérieur de la chapelle de Taharqa conserve les épaules des figures sculptées, une dédicace de Taharqa, ainsi que de multiples figurations du souverain et des divinités locales. Les blocs tombés du toit de la chapelle portent des fragments d'étoiles aux centres rouges sur un fond bleu. Une représentation du roi Aspelta se trouve sur chaque côté du montant de la porte de sa chapelle. Le roi se tient debout, portant un sceptre et un signe ankh. Sur le mur nord, il fait des offrandes à Amon ; et, ailleurs, il est accompagné de deux princesses offrant une libation à Amon, Mout et Khonsou.

Les pièces qui entourent le sanctuaire conservaient des traces de reliefs et de polychromie, mais seule la partie inférieure des personnages est préservée.



Blocs décorés du temple de Taharqa de Sanam, d'après Griffith, 1922, LAAA IX, pl. XXVII

Plusieurs inscriptions, soit *in situ* sur les parties conservées des murs, soit recueillies dans les débris du temple, présentent un intérêt particulier, notamment le texte de dédicace du temple par Taharqa, longue inscription gravée sur la façade intérieure du premier pylône. L'emplacement original des blocs inscrits retrouvés dans le remplissage peut être reconstitué d'après leur lieu de découverte.

Le temple de Sanam a produit une quantité considérable de matériel archéologique : des perles, amulettes, des fragments de statues, des statuettes d'Isis en bronze, des moules pour les ouchebtis et les amulettes, de la céramique, etc. Les objets venant des différents sites de Sanam (temple, Trésor et cimetière) sont aujourd'hui dispersés dans plusieurs musées du monde entier et en particulier le Musée de Gebel Barkal, le Musée de Khartoum, l'Ashmolean Museum, et le Musée de Berlin.

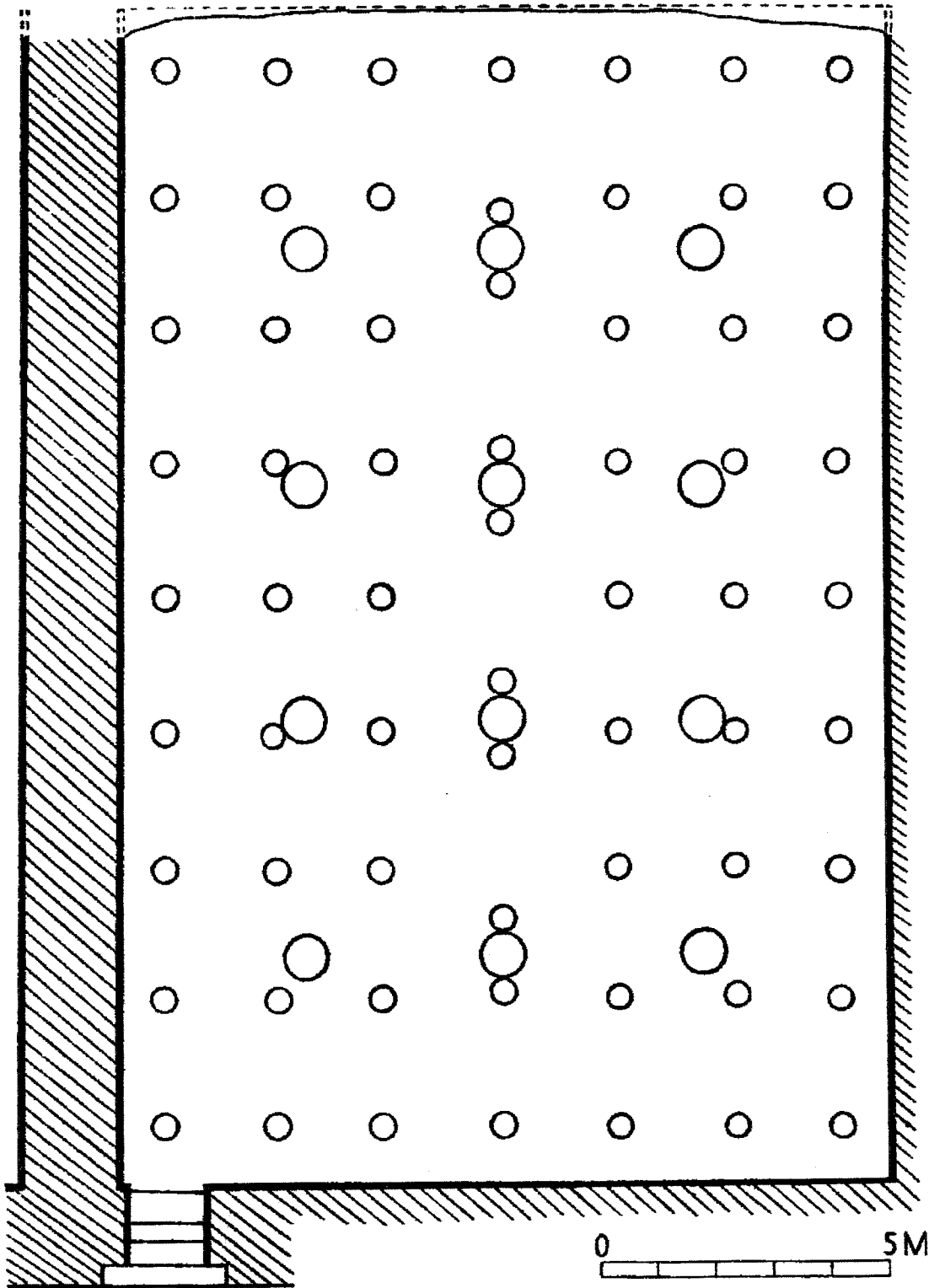
Datation :

L'existence d'un temple antérieur est suggérée par la découverte de murs plus anciens avec une orientation différente sous les vestiges du temple de Taharqa. Il est clair que le temple fouillé à Sanam a été fondé, construit et complété par Taharqa, qui avait aussi ajouté une chapelle dans la salle hypostyle. Aspelta a construit sa chapelle dans l'angle sud-est de la même salle. Le roi Senkamanisken devrait avoir également ordonné des adjonctions, puisque son nom a été retrouvé sur le pylône d'entrée. Les noms de deux rois postérieurs ont été inventoriés sur des blocs retrouvés dans la pièce. Le fouilleur pense que le temple a été détruit lors de la campagne de Petronius contre Napata vers 23 avant J.-C. Mais l'aménagement des abris en briques crues entre les colonnes montre une occupation tardive du temple. Des inscriptions méroïtiques ont été retrouvées dans le remplissage de la partie sud-est de la salle hypostyle. Des ostraca et des tessons méroïtiques suggèrent une occupation du temple jusqu'au III^e siècle ap. J.-C.

. LE « TRÉSOR »

Ce bâtiment curieux couvre une très grande superficie en bordure du désert. C'est la partie du site la plus exposée aux dégradations de l'érosion et aux pillages. La structure consiste en une longue bande de bâtiments présentant une forme rectangulaire de 256 m de longueur et 45 m de largeur, orientée est-ouest. L'extrémité ouest de cette structure est séparée, par une petite route d'un autre bâtiment en briques crues, avec des colonnes. Il s'agit probablement

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5
- 6
- 7
- 8
- 9
- 10
- 11
- 12
- 13
- 14
- 15
- 16
- 17



Plan du Trésor de Sanam, d'après Griffith, 1922, LAA IX, pl. L

d'un palais royal qui a seulement été partiellement fouillé en 1908 par deux amateurs, le père Deiber et M. D'Allemagne.

Le bâtiment comprend une double série de 17 chambres de mêmes dimensions. Seules les pièces de la série sud et deux situées à l'extrémité est de la série nord ont été fouillées par Griffith. Disposées sur les deux côtés d'un mur de séparation de 1,80 m d'épaisseur, elles sont construites en briques crues avec une paroi extérieure en grès. Chaque pièce mesure 13,40 m de largeur et au moins 20,50 m de longueur.

Le toit de chaque pièce était, à l'origine, soutenu par douze colonnes en grès blanc. Il semble que des supports additionnels furent néanmoins jugés nécessaires. Au total, chaque chambre conservait les vestiges de soixante-seize colonnes !

La fonction exacte de ce bâtiment reste énigmatique. Griffith le dénomme « le trésor » en raison des objets retrouvés dans les différentes pièces : une partie du trésor rapporté d'Hermopolis (?) par Piyé et des défenses d'éléphants partiellement brûlées notamment. Griffith attribua les pièces situées du côté sud à un souq ou à des écuries pour les chevaux royaux. Le toit soutenu par douze colonnes laisse des espaces qui conviennent parfaitement au stationnement de ces animaux adorés par les rois kouchites. L'addition des colonnes était probablement liée à un changement de la fonction du bâtiment.

Datation :

Les noms royaux retrouvés dans le trésor incluent ceux de Piyé, Chabaka, Atlanersa, Senkamaniskén et Aspelta. Quelques tessons de céramique montrent une certaine occupation du site à l'époque méroïtique. Le bâtiment a été détruit par un incendie dont les traces ont été repérées presque dans toutes les pièces de la structure.

. LE CIMETIÈRE

Le cimetière de Sanam est situé à quelques centaines de mètres au sud de l'ancienne ville. Les superstructures ont complètement disparu et la présence des tombes a été signalée seulement grâce aux objets que les habitants du village ont recueilli en surface. Au total, 1550 tombes ont été fouillées. Les archéologues pensent que le cimetière contient plus de 1700 tombes et plus de 3000 sujets. Les tombes furent sévèrement pillées dans l'Antiquité.

L'étude des infrastructures a permis à Griffith d'établir une classification des inhumations. Huit types de tombes ont ainsi été définis :



Vue générale du temple de Sanam et de son environnement

- a) une cavité avec une descenderie en forme d'escalier menant à une ou plusieurs chambres ;
- b) des chambres souterraines construites en briques crues accessibles par un escalier taillé dans le limon et renforcé par des briques crues ;
- c) des puits rectangulaires formés par des murets et couverts par des voûtes en briques crues ;
- d) une fosse rectangulaire et peu profonde ;
- e) une simple fosse très étroite ;
- f) une niche latérale ;
- g) une fosse de forme ovale et peu profonde ;
- h) des inhumations proches de la surface, dans des fosses sans forme précise.

. MATÉRIEL ARCHÉOLOGIQUE

Les tombes de Sanam ont livré une quantité importante de matériel archéologique :

- des vases en albâtre et en bronze,
- une très grande quantité de vases en céramique et en faïence,
- des objets de toilette,
- des armes (des pointes de flèches, des pointes de lances et des couteaux),
- des éléments de décor provenant de sarcophages (des yeux en bronze, etc.),
- des bijoux personnels (perles, amulettes, etc.).

Datation :

Beaucoup d'amulettes et des scarabées égyptiens ont été retrouvés dans les tombes de Sanam. Ils datent des IV^e, V^e, XII^e, XIII, XVIII^e, XIX^e, XXII^e, et XXIII^e dynasties. Il s'agit de remplois tardifs et aucun vestige ne peut être attribué à l'époque pharaonique. Des scarabées kouchites portent les noms des rois Piyé, Chabaka, Chabataka, Taharqa, probablement Tanoutamon et Anlamani. Selon le fouilleur, le matériel archéologique recueilli à Sanam situe l'occupation du cimetière entre les règnes de Piyé et de Nasakhma (751 - 468 avant J.-C.).



ZUMA MOUND TOMBS.
FROM N.W. (34)
0950. 500



Vue aérienne du site de Zuma

(5) Zuma

. Situation générale :

Le site de Zuma se trouve sur la rive droite du Nil à une vingtaine de kilomètres en aval de Gebel Barkal. C'est un vaste champ de tumuli encore inexploré dont les vestiges couvrent une grande superficie de 27,50 ha. Les superstructures d'au moins seize tombes sont visibles en surface. Six tumuli ont de grandes tailles, tandis que les autres sont plus modestes.

. Histoire du site :

L'enterrement sous un tumulus est fréquent pendant la période comprise entre la fin de Méroé au IV^e siècle et l'arrivée du christianisme en Nubie au VI^e siècle. Cette période est marquée par un retour aux anciennes coutumes funéraires nubiennes: tumulus, enterrement sur un lit, position contractée des corps, sacrifices animaux et humains et réapparition de la céramique faite à la main. Le site a été inclus dans la liste proposée pour l'inscription parce qu'il constitue le lien culturel entre l'État kouchite et les débuts du christianisme ; les tumuli de Zuma représentent les seuls témoignages archéologiques bien conservés de cette époque.

. Description générale des vestiges :

Zum.1 : ce kom se trouve vers l'angle sud-ouest du cimetière. Il mesure environ 9 m de diamètre et s'élève à près de 4 m au-dessus de la plaine. Il a une forme semi-circulaire à la base et consiste en un mélange de graviers, de limon du Nil et de pierres noires (grès ferrugineux ?).

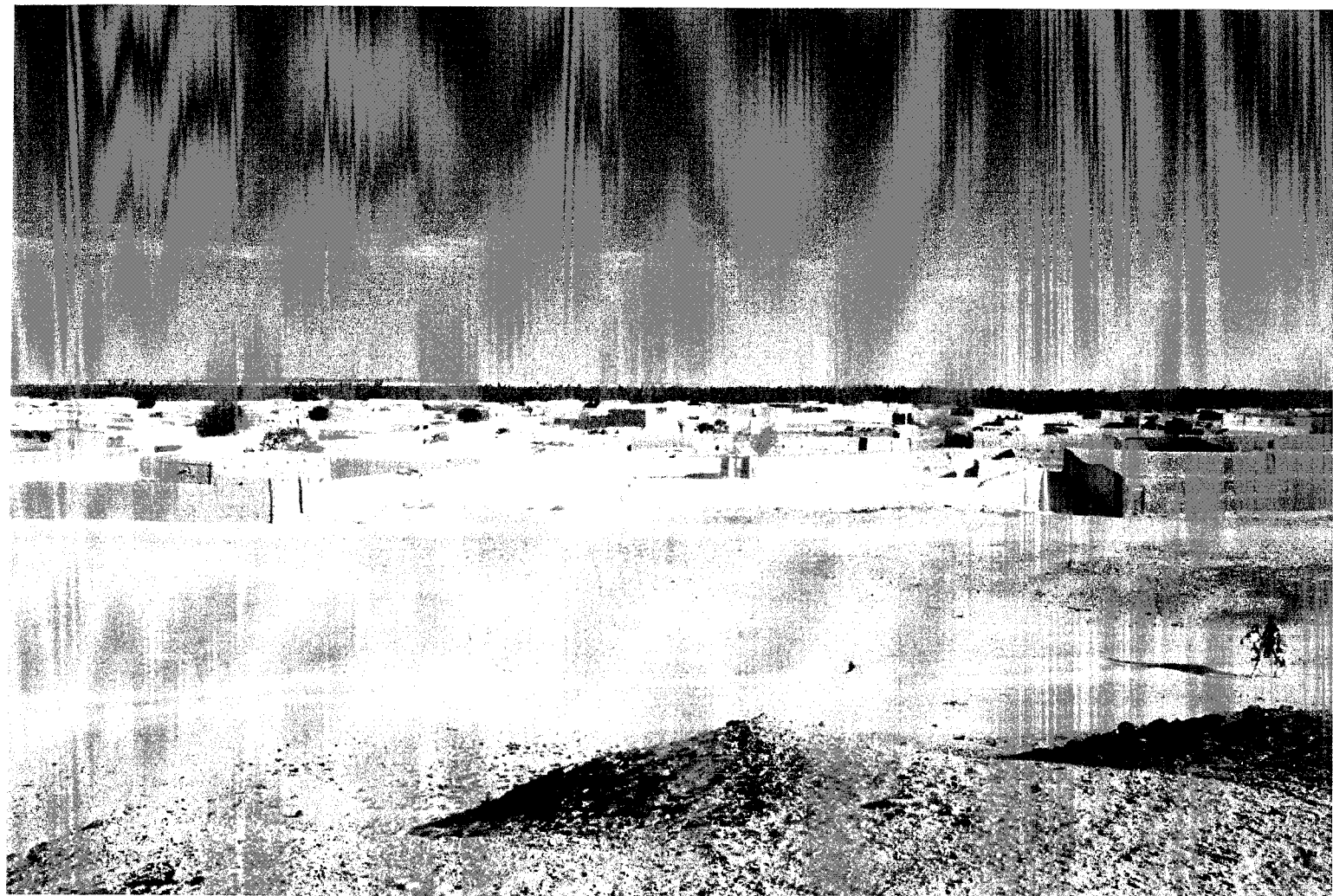
Zum. 2 : il est situé à 300 m au sud du premier kom. Construit dans le même matériau, ce kom est circulaire à la base, d'un diamètre de 10 m et de 5 m de hauteur.

Zum. 3 : il est en mauvais état. Sa partie la mieux conservée s'élève à 3 m de hauteur.

Zum. 4 : ce kom est situé vers l'extrémité nord du cimetière. Il mesure environ 12 m de diamètre et 4 m de hauteur.

Zum. 5 : ce kom d'environ 11 m de diamètre et 7 m de hauteur est le plus grand et le mieux conservé du cimetière.

Zum. 6 : ce kom est construit, comme les autres, d'un mélange de graviers, de sable, de limon du Nil et de dalles de grès ferrugineux. Il fait 9 m de diamètre et 3 m de hauteur.



La ville moderne de Zuma

Les petits koms : dix petits koms ont aussi été observés à la surface du site. Ils sont formés de sable, de limon du Nil, de graviers et de petits fragments de grès. Ils ont des diamètres variant de 3 à 7 m et une hauteur entre 0,80 m et 1,80 m.

. État de conservation :

L'état de conservation de cette nécropole est excellent. Elle représente une réserve archéologique d'un grand intérêt. Certains des six grands tumuli ne seront jamais fouillés pour conserver intacts les derniers monuments de cette époque.

. Perspectives touristiques et mise en valeur du site :

Dans son état actuel, la nécropole est spectaculaire. Les plus grands tumuli princiers, avec ceux de Tanqasi, sur la rive opposée, sont presque uniques. Le site de Zuma est explicite pour les visiteurs, sans nécessiter d'aménagement particulier.

(b) Historique et développement

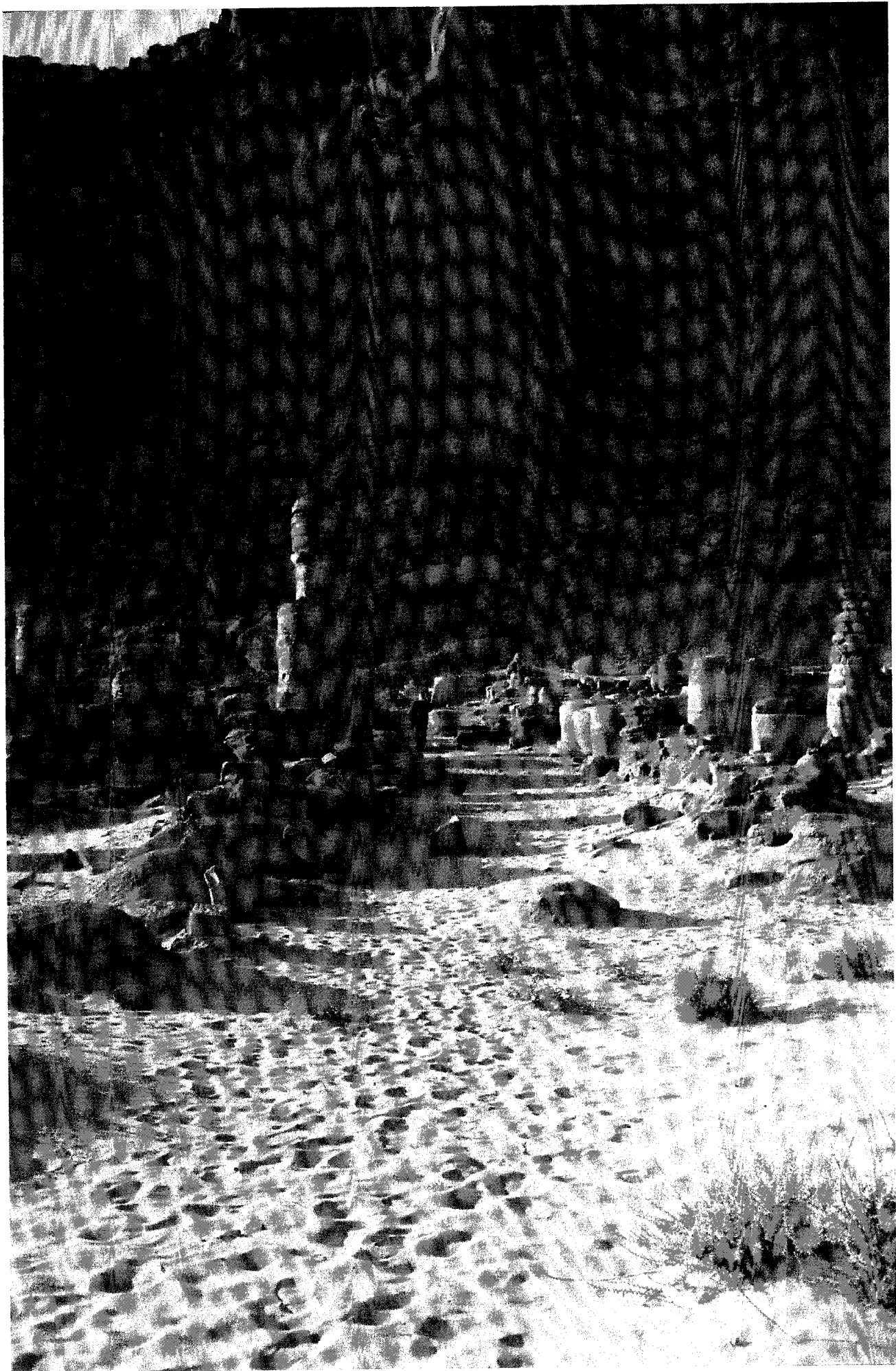
- Histoire de la région :

. La préhistoire :

Étant une région riche en monuments historiques, l'attention des chercheurs s'est logiquement tournée vers l'étude de cette période et la préhistoire de cette partie de la vallée du Nil reste, à ce jour, largement inexplorée. Néanmoins, du matériel paléolithique et néolithique a été repéré par la Mission de l'Université de Cassino-NCAM aux alentours d'El-Kurru.

. La proto-histoire :

La présence des groupes culturels de la Basse-Nubie (Groupe A, B et C.) n'ont pas été repérés en Haute-Nubie. Il est probable que cette partie de la Nubie ait suivi un développement indépendant de celui du nord depuis la fin du IV^e millénaire jusqu'à la fin du III^e millénaire av. J.-C. La succession chronologique en Haute-Nubie pendant cette époque pose un problème de terminologie. G.A.Reisner a trouvé à Gebel Barkal des tombes qui ressemblent, selon lui, aux inhumations du Groupe C de la Basse-Nubie. Les couches les plus anciennes de Gebel Barkal



Vestiges des IIe et Ier millénaires dans le temple B 500 de Gebel Barkal

n'ont pas encore été profondément explorées, et les premières occupations de ce site sont encore loin d'être bien comprises.

Des tessons de l'époque Pré-Kerma ont été signalés dans la région de la IV^e cataracte et aux alentours de Gebel Barkal. De vastes sites Kerma (III^e-II^e millénaire av. J.-C.) ont été repérés, récemment, par la Mission du Musée de Gdansk dans sa concession, sur la rive est à quelques kilomètres en amont de Gebel Barkal. De toute façon, l'activité archéologique actuelle dans la région dévoilera sans doute l'importance de cette région à l'aube de l'histoire du pays.

. Le Nouvel Empire :

Les Égyptiens connaissaient la région depuis le Nouvel Empire. Pour eux, Gebel Barkal était un lieu sacré. Ils l'appelaient Djou-ou'ab, « La Montagne Pure ». Après qu'ils aient colonisé le territoire jusqu'à Kurgus, entre la IV^e et la V^e cataracte, ils ont choisi Gebel Barkal comme centre religieux et probablement, aussi, administratif. Des traces d'un ancien temple construit par Thoutmosis III ont été retrouvées sous les vestiges de la cour du temple B 300 du roi Taharqa. D'autres vestiges datables du règne du même roi égyptien et de son successeur Thoutmosis IV ont été découverts parmi les vestiges du temple méroïtique B 600 de Gebel Barkal. Les vestiges égyptiens les plus importants viennent du complexe du temple B 500. Un premier temple construit en grès gris a été fouillé à cet endroit. Les archéologues proposent, pour la construction de ce premier temple, une date située entre les règnes d'Amenhotep II et Ramsès II. Les rois de cette période qui pourraient avoir construit à Gebel Barkal sont Toutankhamon, Horemheb et Séthi I^{er}. Une chapelle en grès a été construite par Ramsès II.

. L'époque napato-méroïtique :

L'époque napato-méroïtique est la période la mieux représentée dans la région. Napata/Gebel Barkal fut la capitale du royaume kouchite, probablement, jusqu'à la fin du IV^e siècle av. J.-C. Cette ville a gardé son rôle religieux et administratif jusqu'à la fin de la période méroïtique au IV^e siècle av. J.-C. El-Kurru et Nuri sont les deux cimetières royaux qui abritaient les corps des souverains napatéens et leurs familles depuis le IX^e siècle jusqu'au IV^e siècle av. J.-C. Sanam possède un cimetière napatéen, un temple du roi Taharqa (690-664 av. J.-C.) et les vestiges d'une vaste ville napatéenne qui n'a pas encore été fouillée. D'autres



Applique de faïence provenant du palais méroïtique B 1500

vestiges napato-méroïtiques ont été relevés dans plusieurs endroits de la région. Les plus importants parmi ces derniers, connus jusqu'à maintenant, sont des tombes creusées dans les rochers sur le site d'El-Arab, situé à 3 km en aval du Gebel Barkal.

. Le Groupe X ou la période post-méroïtique

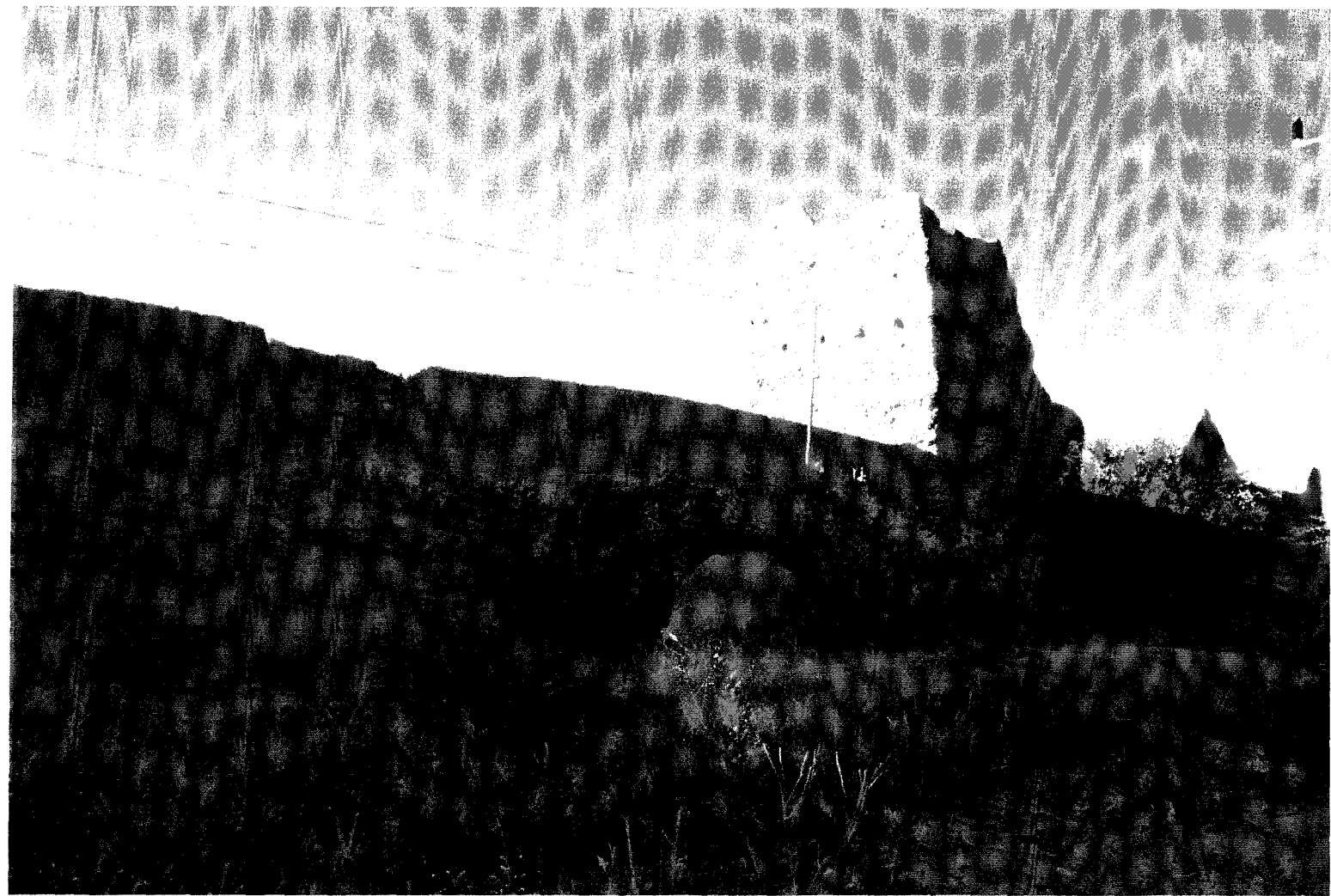
Les premiers vestiges du Groupe X identifiés dans la région sont des tombes à tumuli fouillées par Shinnie en 1953. Les vestiges d'une ville de la même époque ont été repérés près du Nil à Tanqasi. Un autre champs de tumuli beaucoup mieux conservés est situé à Zuma. Ces tombes n'ont pas encore été explorées. D'autres tombes de la même période ont été relevées près d'El-Kurru lors des prospections effectuées par la Mission de l'Université de Cassino-NCAM dans la région napatéenne. De vastes champs de tumuli jonchent les deux rives du Nil dans la région de la IVe Cataracte.

. La période chrétienne :

Les vestiges chrétiens se trouvent partout dans la région. La IVe cataracte a servi de refuge pour les derniers chrétiens qui ont laissé des traces dans presque tous les villages de cette région (voir *supra*). Des tombes chrétiennes ont été repérées dans le voisinage de Kajabi, à environ 7 km en aval de Gebel Barkal. Toutefois, les vestiges chrétiens les plus monumentaux de la région se trouvent à Ghazali, à environ 10 km vers l'intérieur depuis Sanam. Le site de Ghazali renferme un cimetière et un monastère qui a été exploré par Shinnie en 1953-1954.

. L'époque islamique:

La région était occupée par trois sultanats de la tribu Shaigia depuis le XVIIe siècle jusqu'à l'invasion ottomane en 1820. Ces royaumes bénéficiaient d'une sorte d'autonomie du pouvoir centralisé à Sennar. Ils se sont battus contre les Turcs et ont perdu la bataille de Korti en 1820. Des vestiges de cette période jonchent le paysage depuis la IVe cataracte jusqu'à Debba, à l'extrémité sud de la grande courbe du Nil. Les vestiges les plus importants de la région sont deux forteresses situées à Kajabi et El-Datti, respectivement à 10 km et 13 km en aval de Gebel Barkal. Plusieurs autres forteresses et divers vestiges islamiques ont aussi été repérés aux alentours de la IVe cataracte, notamment les restes des maisons des derniers rois



Forteresse de Merowe (est)

de Shaigia, telles les ruines du château de melek Chaous à Merowe Est, sur la rive droite, en face de Sanam.

(c) Forme et date des documents les plus récents concernant le site

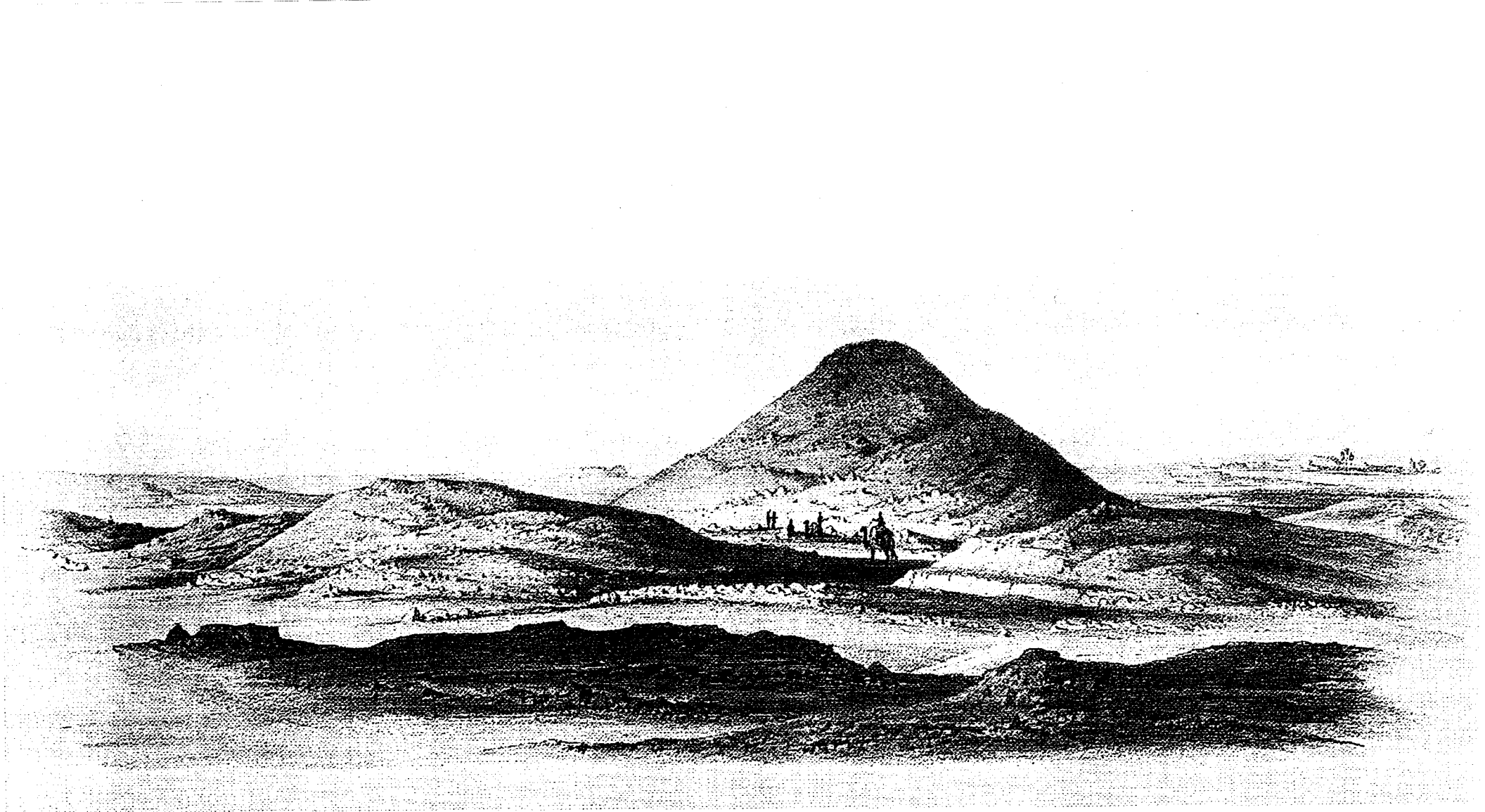
- Histoire de la recherche archéologique dans la région :

. Les voyageurs :

Tous les voyageurs du XIXe siècle étaient fascinés par la région. Ces premiers aventuriers et amateurs de l'histoire soudanaise ont, en majorité, accompagné l'armée ottomane dans sa longue marche vers le sud. Ils ont répertorié, entre autres, les monuments les plus importants de la région. Burckhardt a visité la région en 1813. Il était plutôt concerné par la situation politique et l'activité des Shaigia.

F. Cailliaud a visité la région en septembre 1821 et documenté avec une grande précision ses monuments. Il fut le premier voyageur à réaliser des dessins détaillés des pyramides de Nuri et des différents vestiges de Gebel Barkal. Cailliaud était fasciné par la région en général et par Gebel Barkal en particulier : *« Je m'avançai à pied au milieu de ces immenses ruines : ici, s'offraient à mes regards les restes d'un beau temple ; là, entassés confusément, des débris de pylônes, de temples, de pyramides. Où diriger mes pas ? À quel objet donner la préférence ? J'aurais voulu tout voir à-la-fois ! Sur l'autre rive, dans l'est, je découvrais encore les sommets de plusieurs pyramides. Je parcourus rapidement l'antique enceinte de huit temples et celle des pyramides ; mais la journée se passa, et je n'avait pu prendre encore qu'une idée superficielle de cette foule d'objets dont j'étais environné, lorsque la nuit vint nous contraindre à nous retirer »*. (F. Cailliaud, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc, au-delà de Fazoql*, 1826, II, p. 41).

La région fut visitée par Linant de Bellefonds en octobre 1821. Ici, Linant de Bellefonds s'est concentré sur la description et les relevés des pyramides de Nuri et les monuments de Gebel Barkal qui l'ont beaucoup fasciné, comme son prédécesseur : *« L'après-midi, je descendis le Nil jusqu'à la montagne de Birquel et je fus de suite voir les antiquités qui y sont*



III. 26 La nécropole royale d'el-Kurru (d'après R. Lepsius, *Denkmäler*, I, pl. 123). (Cliché : M. Büsing)

J'en trouvai beaucoup plus que j'en espérais et je vis les restes d'une grande ville, qui a renfermé de très beaux monuments, à leurs restes on voit qu'ils devaient être superbes ». Il a même effectué des fouilles dans certaines pyramides de Gebel Barkal, mais il n'a pas réussi à trouver leurs entrées.

Le point culminant de l'exploration archéologique du Soudan, au XIXe siècle, est la grande expédition prussienne conduite par Karl Richard Lepsius, en 1842-1845. La documentation scientifique recueillie par cette expédition couvre presque tous les monuments et sites alors visibles, depuis la frontière égyptienne jusqu'à la région située au sud de Khartoum. La documentation des sites de la région napatéenne représente une partie importante de l'œuvre de Lepsius.

. Les fouilles de W.Budge :

Vers la fin du dernier siècle, W.Budge a effectué une inspection approfondie des sites les plus importants de la région. Il a également tenté la fouille d'un temple et d'une pyramide à Gebel Barkal, mais n'a pas réussi à établir correctement le plan général de la pyramide kouchite.

. Les fouilles de l'Université d'Oxford à Sanam (Griffith) :

Des fouilles ont été effectuées, en 1912-1913, à Sanam Abu Dom par la Mission archéologique de l'Université d'Oxford, sous la direction de F.Ll. Griffith. Un temple construit par Taharqa, un vaste cimetière, et un bâtiment administratif (Trésor) ont été explorés par la mission. La nécropole de Sanam est le plus vaste de tous les cimetières populaires napatéens jamais fouillés en Nubie. Les recherches à Sanam ont livré une quantité de matériel archéologique considérable et d'un très grand intérêt historique.

. Les fouilles de Boston-Harvard (Reisner) :

Le véritable père de l'archéologie soudanaise en général et de celle de la période napato-méroïtique en particulier est l'Américain George Andrew Reisner. C'est lui qui ouvre et dirige, en 1907-1908, la première campagne internationale de Nubie. Comme directeur d'une expédition de l'Université de Harvard et du Musée des Beaux-Arts de Boston, de 1913 à 1932, il travaille à Kerma, sur les temples et les pyramides de Gebel Barkal, dans les champs de



Rosette en faïence provenant des fouilles de l'Université de Rome dans le palais B 1500 de Gebel Barkal

pyramides royales de Nuri, d'El-Kurru et de Méroé, ainsi que sur un groupe de forteresses égyptiennes de la IIe cataracte.

L'exploration approfondie des tombes royales d'El-Kurru, Nuri, Gebel Barkal et Méroé a permis à Reisner de dresser une première séquence chronologique du royaume napatéen et méroïtique, avec la succession presque ininterrompue de souverains entre le IXe siècle av. J.-C. et le IVe siècle de notre ère.

. Les fouilles du Service des Antiquités du Soudan à Ghazali et Tanqasi (Shinnie) :

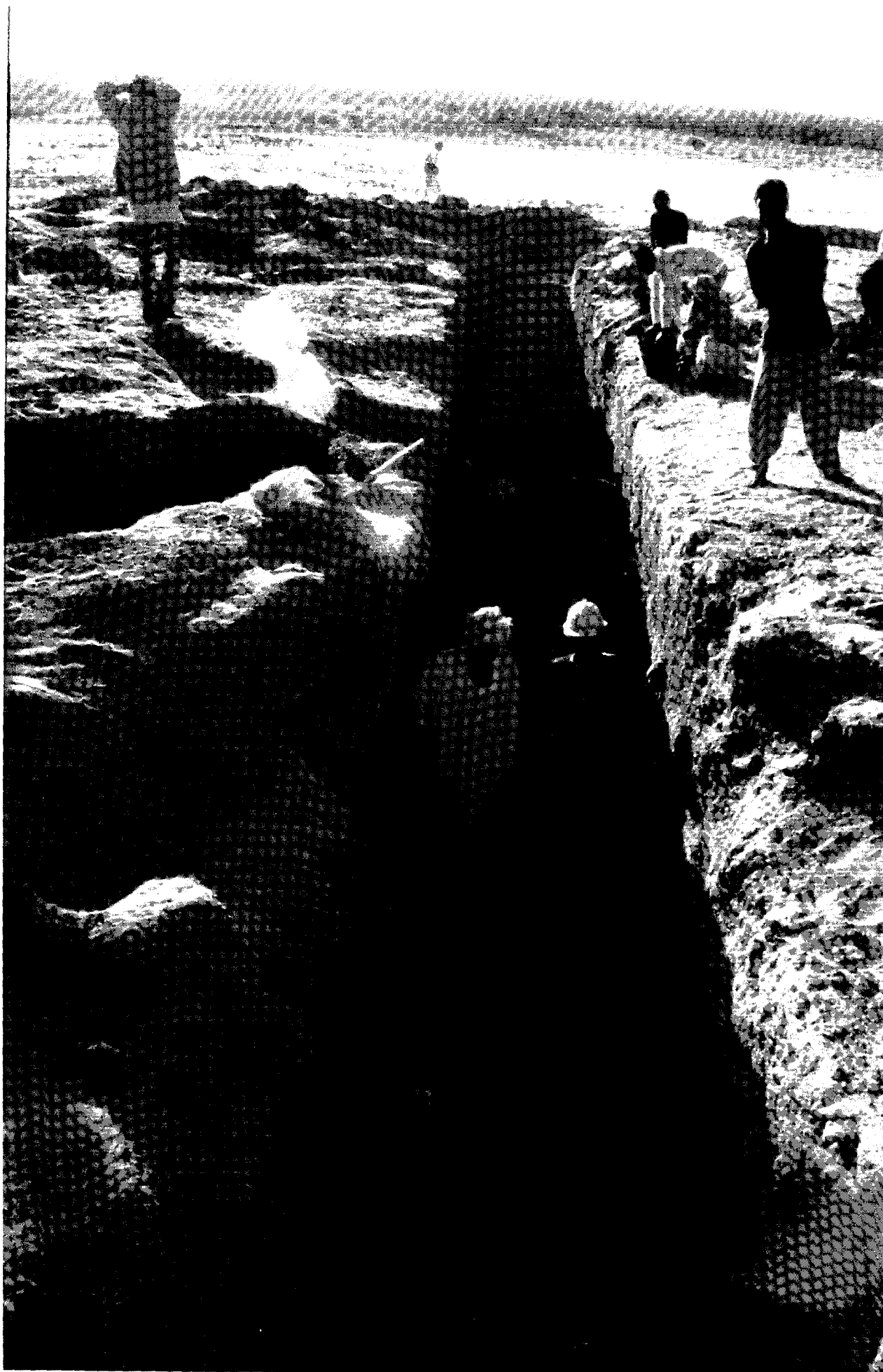
Des fouilles archéologiques ont été entreprises par le Service des Antiquités du Soudan, en 1953-1954, à Tanqasi et à Ghazali. Elles étaient dirigées par P.L. Shinnie et aboutirent en un premier temps à l'exploration de deux tumuli post-méroïtiques et de 18 fosses-greniers à Tanqasi. Plus tard, la mission a exploré le site de Ghazali où le monastère et une seule tombe ont été fouillés. Le travail consistait à relever des graffiti sur les murs du monastère, à établir la documentation et à prospecter d'autres vestiges proches comme des fours métallurgiques et des enceintes se trouvant sur les sites voisins d'Umm Ruweim et de Beida.

. Les fouilles de l'Université La Sapienza de Rome à Gebel Barkal :

La Mission de l'Université La Sapienza de Rome sous la direction du professeur Sergio Donadoni, puis sous celle du professeur Alessandro Roccati, s'est engagée depuis une vingtaine d'années dans la fouille du site de Gebel Barkal. Plusieurs temples, résidences et bâtiments administratifs ont été explorés. Les travaux actuels portent sur un grand ensemble palatial de l'époque méroïtique construit par le roi Natakamani (Ier siècle av. J.-C. - Ier siècle ap. J.-C.). Ces dernières fouilles ont en outre livré une grande quantité d'objets archéologiques et de pièces architecturales de grande qualité artistique.

. Les fouilles de l'Université de Cassino-NCAM à El-Arab et la région napatéenne :

Cette mission est une coopération entre l'Université de Cassino et le National Corporation for Antiquities and Museums (NCAM). Le site d'El-Arab a été découvert à la suite de l'effondrement d'un caveau funéraire sous une maison du village en 1986. Le site comporte des tombes creusées dans les rochers datables d'une période allant du Nouvel Empire jusqu'à la fin de l'époque méroïtique. Les montants des portes et les murs de certaines de ces tombes sont décorés de scènes funéraires peintes.



Les fouilles de la fondation Clos de Barcelone dans le cimetière de Gebel Barkal

. Les fouilles récentes du Musée de Boston (Kendall) à Gebel Barkal :

Le Musée de Boston avait obtenu, durant ces dernières années, la concession de l'ensemble des temples de Gebel Barkal. Les fouilles se sont déroulées sous la direction du Dr. Timothy Kendall et portent sur l'étude des monuments déjà dégagés par Reisner au début du siècle et sur l'exploration de la montagne, considérée comme un monument historique.

. Les fouilles de la Fondation Clos de Barcelone à Gebel Barkal :

Le « Museu Egipci » géré par La Fondation Clos de Barcelone a aussi commencé des fouilles dans des tombes situées à l'extérieur de la zone principale des temples de Gebel Barkal. Les deux saisons effectuées sur le chantier ont montré la richesse de cette partie du site.

(d) État actuel de conservation

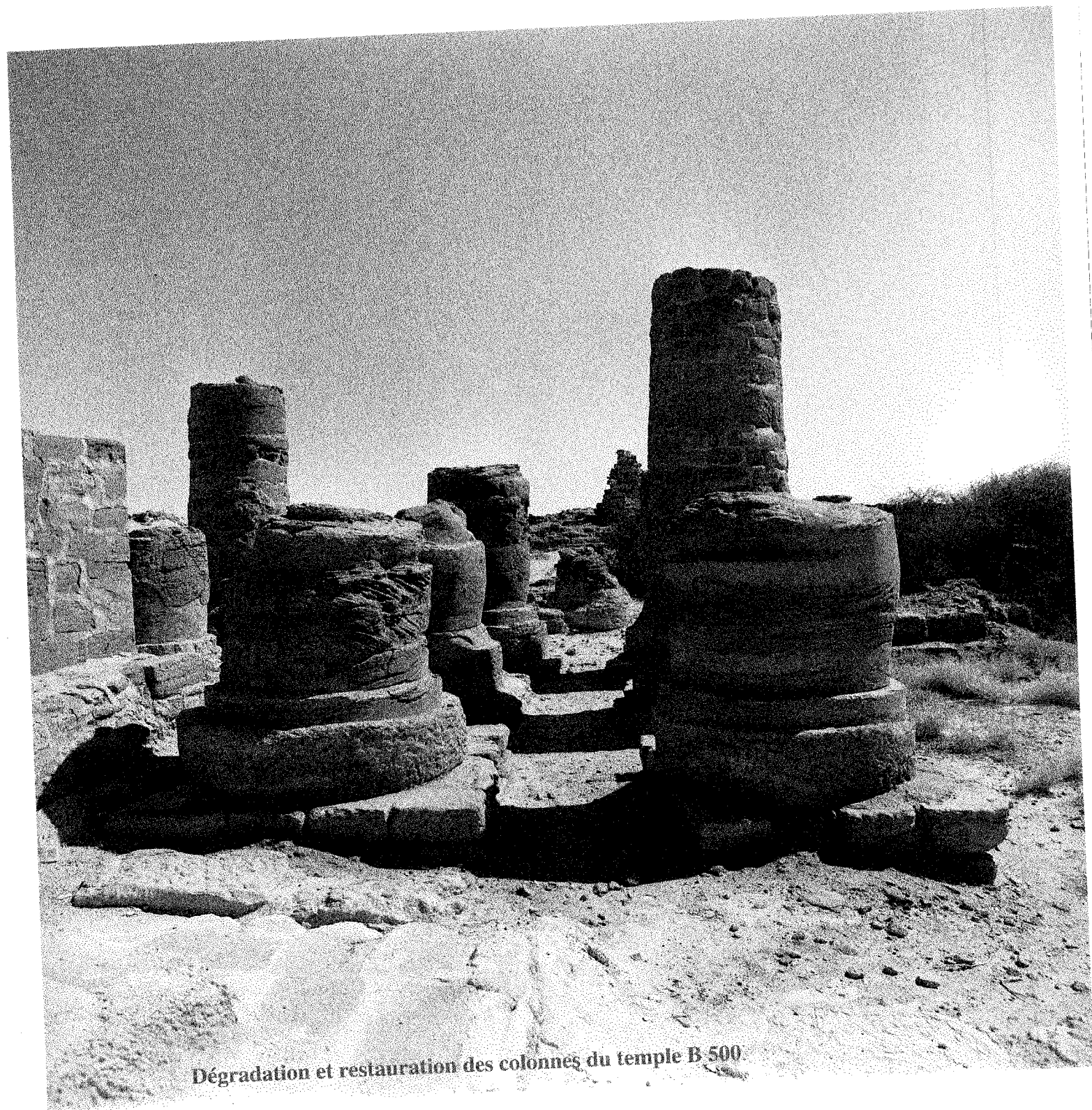
GEBEL BARKAL

À la demande de la NCAM, la Mission américaine du Musée des Beaux-Arts de Boston a préparé un rapport préliminaire sur l'état de conservation du site de Gebel Barkal en 1996. Ce travail d'évaluation consiste en :

- . une couverture photographique pour chaque œuvre d'art et des fragments architecturaux importants trouvés *in situ* ;
- . des photos du site à comparer avec les photos prises par Reisner au début du siècle et les images des voyageurs du XIX^e siècle ;
- . des analyses destinées à définir les causes des dégradations de chaque bâtiment ;
- . 17 échantillons de roche, grès et peinture ont été prélevés pour des analyses scientifiques à Boston.

Le rapport a précisé quelques points très importants :

- . la cause principale de la détérioration des temples de Gebel Barkal est leur exposition aux conditions extrêmes du désert et la violence des vents du nord-est ;
- . le matériau de construction prédominant est le grès nubien qui est très fragile ;
- . le site subit des inondations occasionnelles.



Dégradation et restauration des colonnes du temple B 500

. en comparaison avec les photos de Reisner (1916-1921), il est démontré que le site ne s'est guère détérioré pendant les derniers 80 ans.

Pourtant des changements ont été observés entre les années 1989 et 1996, la cause en étant les inondations de 1988. Le NCAM a pris quelques mesures de consolidation et de protection: un mur d'enceinte protège aujourd'hui la partie principale du site, bloquant ainsi l'extension urbaine, agricole et le trafic de véhicules.

Le rapport avait aussi fait quelques propositions d'intervention immédiate :

- . mesures préventives par l'éducation publique et le contrôle des piétons ; les étudiants en archéologie de l'Université de Karima ont offert leurs services à cet égard ;
- . renforcement de la surveillance du site, aujourd'hui gardé par des gardiens du NCAM et aussi par les forces de police ;
- . préservation des sculptures présentes sur le site ;
- . ouverture du musée de site ;
- . transfert à l'intérieur du Musée de quelques sculptures actuellement dans la cour de B 300, B 500 et B 700.

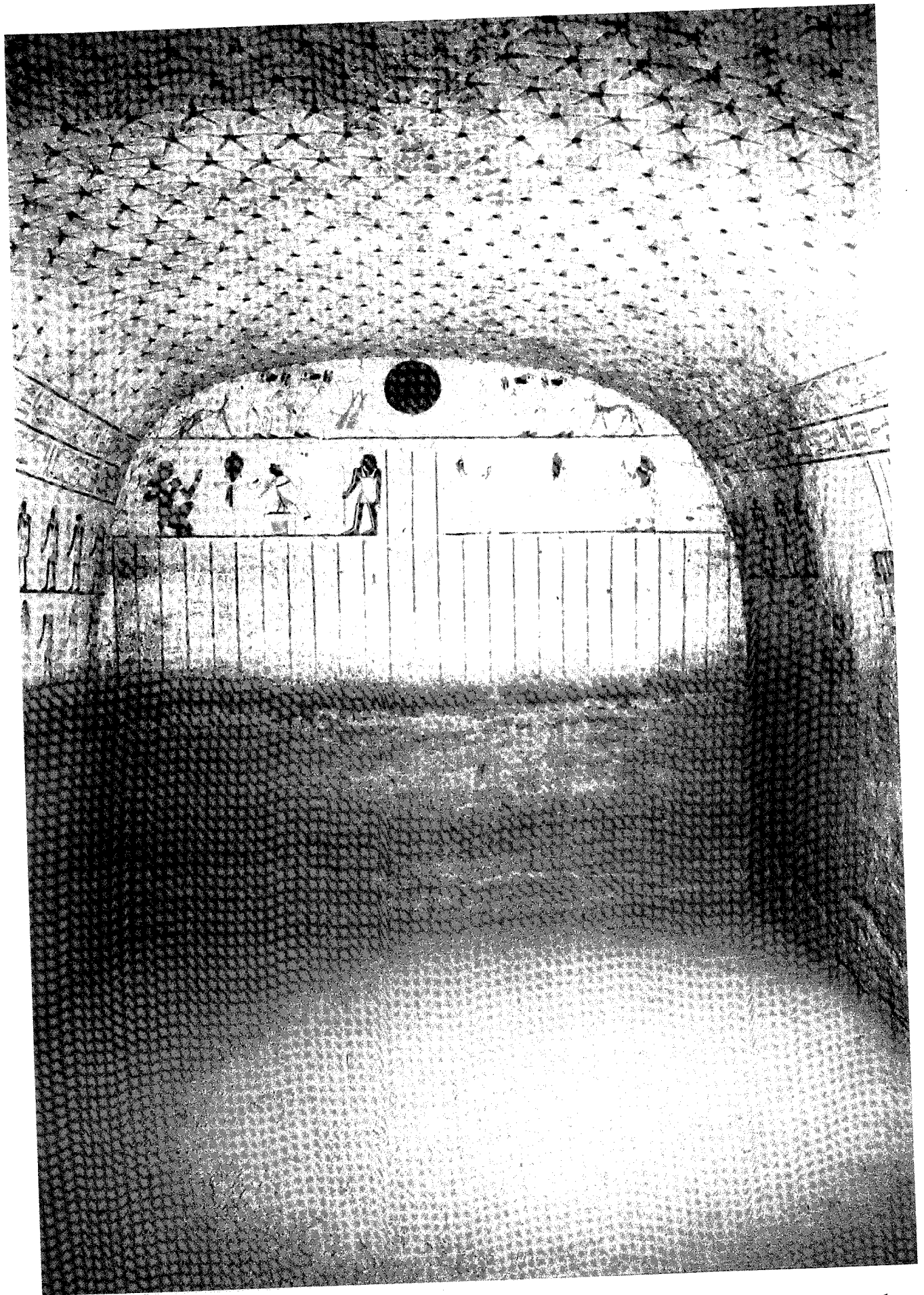
La Mission du MFA a aussi proposé des mesures de conservation et de reconstruction à long terme et a également offert ses services à cet égard. Pour plus de détails sur ce rapport voir Annexe 2 : Susanne Gänsicke, Musée des Beaux-Arts, Boston, Sudan Mission at Gebel Barkal, Karima, Sudan, April 1996. Report on conservation activities for the National Corporation for Antiquities and Museums. Ministry of Environment and Tourism, Republic of the Sudan.

NURI

Les pyramides de Nuri se trouvent dans la plaine désertique et souffrent aussi de ce climat extrême et des vents du nord-est. Elles sont, en revanche, à l'abri des inondations car elles sont situées sur un plateau éloigné du fleuve.

EL-KURRU

Les deux tombes les plus importantes sont couvertes et fermées par des portes métalliques. Les peintures des chambres souterraines ont été restaurées et efficacement protégées de tout facteur de dégradation. La NCAM va construire un mur d'enceinte autour du



Les peintures d'une chambre funéraire d'El-Kurru après consolidation de la pellicule picturale

site pour interdire le passage des gens et des animaux. Les autres tombes seront nettoyées et leurs plafonds voûtés seront reconstruits.

SANAM

Ce site sera mieux conservé par une mission de coopération entre la NCAM et la Mission archéologique de l'Université de Cassino (Italie). Une attention particulière sera donnée à la protection du temple de Taharqa.

ZUMA

Les tumuli post-méroïtiques sont en bon état de conservation, ils ne seront jamais tous fouillés, car ils constituent les seuls témoignages bien préservés de ce type de tombe.

(e) Politique et programmes relatifs à la mise en valeur et la promotion du bien

. Le NCAM envisage de compléter la protection de ses sites par des murs d'enceinte.

. Nettoyage et restauration des voûtes des tombes d'El-Kurru.

. Réouverture de quelques chambres funéraires dans les pyramides de Nuri et de Gebel Barkal.

. Le projet le plus important concernant la mise en valeur et la promotion du bien est l'ouverture du musée de site à Gebel Barkal. Ce musée est situé entre la ville de Karima et la montagne de Gebel Barkal, dans un cadre d'une beauté exceptionnelle. Le bâtiment consiste en quatre parties séparées par des espaces non couverts. Trois parties sont réservées à l'exposition et la quatrième partie consiste en bureaux et magasins.

Un projet de réhabilitation de ce musée a été défini en collaboration avec la Mission Archéologique de la Fondation Clos de Barcelone. Cette Mission et la Mission du Musée des Beaux-Arts de Boston ont offert une participation financière et technique pour la réalisation de ce projet. Pour plus de détails sur le projet de réhabilitation du Musée du site voir *infra* Annexe 3 : Inès Rodriguez Mansilla, Reform Project for the Barkal Museum in Karima-Sudan, October 1996, Fundació Arqueològica Clos, Projecte Sudan.



L'un des béliers d'Amenhotep III provenant du temple de Soleb et réutilisé pour le dromos du temple B 500

(IV) GESTION

(a) Droit de propriété

Les cinq sites en question, comme c'est le cas pour la majorité des sites archéologiques du pays, sont la propriété de l'État.

(b) Statut juridique

. LES INSTITUTIONS ET LES LÉGISLATIONS :

Depuis le XIX^e siècle, l'archéologie soudanaise a connu un essor remarquable. De grands projets systématiquement planifiés et de multiples entreprises individuelles, ainsi que des mesures législatives et administratives visant à créer un Service des Antiquités soudanaises, ont peu à peu modifié profondément la situation. Les institutions de protection et de gestion du patrimoine ont, depuis le début du siècle, des bases législatives claires et solides. Elles ont été régulièrement amendées en fonction des nécessités. Un corps de gardiens surveille tous les sites importants (une centaine) et le service dispose de locaux modernes. Une première législation sur les antiquités fut promulguée par les autorités d'occupation britannique, en 1905 ; de là est né l'*Antiquities Ordinance* actuellement en vigueur, après sa refonte successive respectivement en 1952 et 1999. L'administration des Antiquités — aujourd'hui intitulée National Corporation for Antiquities and Museums, par abbréviation NCAM — est une direction du ministère de l'Environnement et du Tourisme. Instance étatique contrôlant les fouilles, la conservation et la présentation des monuments de la culture nationale, elle dépendait, auparavant, du ministère de la Culture et de l'Information. Elle se divise en trois départements : recherches de terrain, restauration et musée. À côté des fouilles sur le terrain et de programmes de restauration dans les musées et sur les sites, la NCAM consacre également ses efforts à la présentation des biens culturels dans plusieurs musées.

1. *Le Musée National du Soudan* a ouvert ses portes en 1971-1972. C'est un musée archéologique qui expose le développement de la civilisation, de la préhistoire à l'Islam. En liaison avec la Campagne de Sauvegarde des Monuments de Nubie (UNESCO), plusieurs



Restauration ancienne dans le vestibule hypostyle à figures de Bès

temples, une sépulture et divers éléments architectoniques ont été déplacés à Khartoum et exposés autour d'un lac représentant le Nil dans le jardin du Musée.

2. *Le Musée de la maison du Khalifa*, à Omdurman, résidence du successeur du Mahdi (1885-1898), est consacré à l'histoire de cette période et à celle de l'administration anglo-égyptienne.

3. *Le Musée Ethnographique* de Khartoum présente la diversité ethnique du Soudan.

4. *Le Musée Shaikan*, à El-Obeid, est un musée régional situé dans la capitale de l'État de Kordofan ; il présente le matériel archéologique et ethnographique de l'histoire nationale et régionale.

5. *Le Musée du Palais du Sultan Ali Dinar*, à El-Fasher, est consacrée à l'un des chefs de la révolte du Mahdi, survivant de la terrible bataille d'Omdurman (1898), qui réussit à fonder au Darfour, dans l'ouest du pays, un petit sultanat ayant duré jusqu'en 1916.

- De nouveaux musées sont en train d'être organisés à Gebel Barkal, à Méroé et d'autres sont projetés dans d'autres villes.

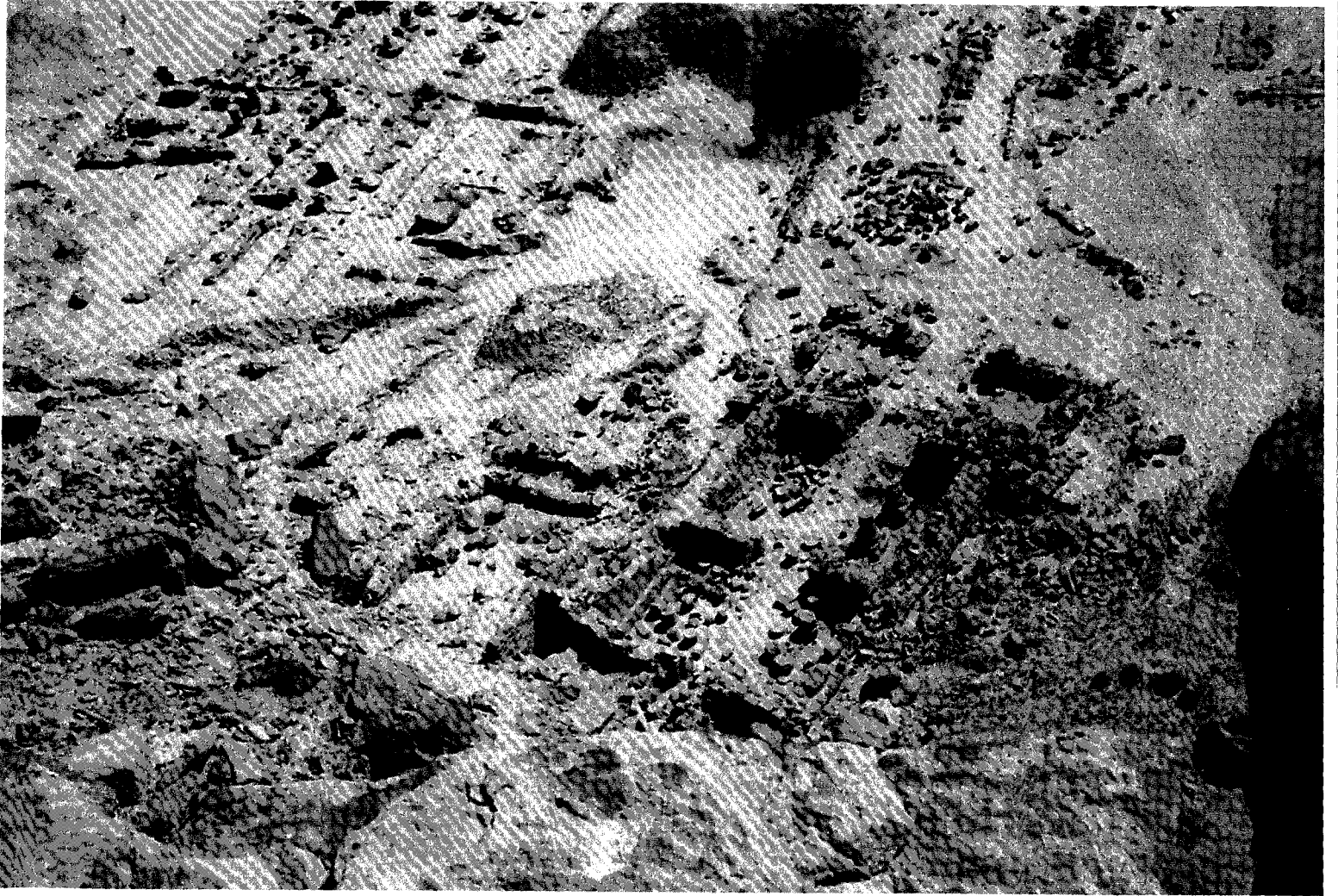
Les cinq sites archéologiques proposés pour l'Inscription sont protégés par une législation sur les antiquités promulguée par les autorités d'occupation britannique, en 1905; de là est né « L'Antiquities Ordinance » actuellement en vigueur, après sa refonte respectivement en 1952 et 1999 (voir *infra* Annexe 1 : Antiquities Ordinance 1999).

L'Antiquities Ordinance de 1999 consiste en 4 articles :

1. Le premier article est une définition des antiquités qui concerne tout les vestiges du passé, fixes ou transportables, qui peuvent être datés de plus de 100 ans. Le « National Corporation for Antiquities and Museums (NCAM) » a le droit de protéger d'autres vestiges qui présentent un intérêt artistique ou historique pour le pays.

Les limites des terrains archéologiques doivent aussi être précisées par la NCAM. Cette partie contient aussi des définitions concernant les fouilles et les prospections archéologiques, les monuments historiques, le Directeur général, les sites archéologiques, la NCAM et le Ministre responsable nommé par le Conseil des Ministres.

2. Le deuxième article concerne le droit de propriété des antiquités et des sites archéologiques. Il précise que toutes les antiquités, enterrées ou visibles en surface, sont la propriété de l'État. Les propriétaires de bâtiments historiques n'ont pas le droit de transformer leurs propriétés. La construction de nouveaux bâtiments à proximité de monuments historiques ne peut pas se faire



L'état actuel des vestiges avant restauration (B 500- B 600)

sans l'accord de la NCAM. C'est aussi le cas pour la construction des routes et la mise en œuvre d'autres projets de développement.

Cette partie stipule les droits des inspecteurs de la NCAM, en ce qui concerne la surveillance des sites archéologiques ainsi que les sanctions juridiques en cas de destruction des biens culturels. Elle précise aussi des règles pour le contrôle des échanges d'objets archéologiques avec d'autres musées et celles qui gouvernent les travaux de restauration et de construction.

3. Le troisième article précise les règles relatives à la conduite d'explorations archéologiques.

4. Le quatrième article donne aux inspecteurs de la NCAM et aux gardiens des sites et des musées une autorité policière en ce qui concerne la protection des biens culturels. Le Ministre concerné a le droit d'émettre les « arrêtés » nécessaires au bon fonctionnement de cette ordonnance, sur conseil de la NCAM.

(c) Mesures de protection et moyens de mise en œuvre

. Les limites de ces sites sont bien définies et communiquées aux autorités locales afin de prendre en considération l'extension urbaine, agricole, etc.

. La NCAM envisage d'entourer tous ces sites par des murs d'enceinte.

. Tous ces sites sont gardés en permanence par des gardiens de la NCAM et la création d'une force de police des antiquités et du tourisme est envisagée pour la fin de l'année 2001.

. La NCAM possède une équipe technique bien formée pour l'exécution de travaux de protection.

. La source de financement de ces travaux est le budget national et la participation des missions archéologiques ayant une concession de fouilles dans la région.

(d) Organisme chargé de la gestion

La « National Corporation for Antiquities and Museums, NCAM » est un organisme du Ministère de l'Environnement et du Tourisme.



La ville moderne de Karima et les cultures entourant le site de Gebel Barkal

(e) **Échelon auquel s'effectue la gestion et nom et adresse de la personne à contacter**

Le Soudan est géré selon un système fédéral, le pays étant divisé en 26 états. L'archéologie n'est pas touchée par ce système, la gestion du patrimoine culturel s'effectuant à l'échelon national depuis Khartoum.

À contacter :

Hasan Hussein Idriss
Directeur Général
National Corporation for Antiquities and Museums
P.O. Box 178,
Khartoum - Sudan
Tél. + fax (249-11) 786 784

(f) **Plan adopté concernant le bien**

Ainsi qu'on vient de le préciser, les antiquités du pays sont gérées à l'échelon national depuis Khartoum. Dans un premier temps, la NCAM envisage de suivre les conseils de conservation proposés par la Mission du Musée des Beaux-Arts de Boston et le projet de réhabilitation du Musée de Gebel Barkal préparé par la Mission de la Fondation Clos de Barcelone.

Le gouvernement actuel du Soudan s'intéresse beaucoup à l'ouverture du pays et au développement touristique. La région napatéenne sera bientôt accessible depuis Khartoum par une route goudronnée, ce qui augmentera le nombre des visiteurs sur les sites. L'État encourage aussi le secteur privé à investir dans cette industrie touristique. Nombre de compagnies sont actives, amenant chaque année des groupes organisés pendant la période allant d'octobre à avril. Un petit hôtel a été construit, en 2000, à Karima (à proximité du site). D'autres projets d'hôtels ou de « resthouses » seront exécutés prochainement.



Élévation conservée du temple de Sanam, avant restauration

(g) Sources et niveaux de financement

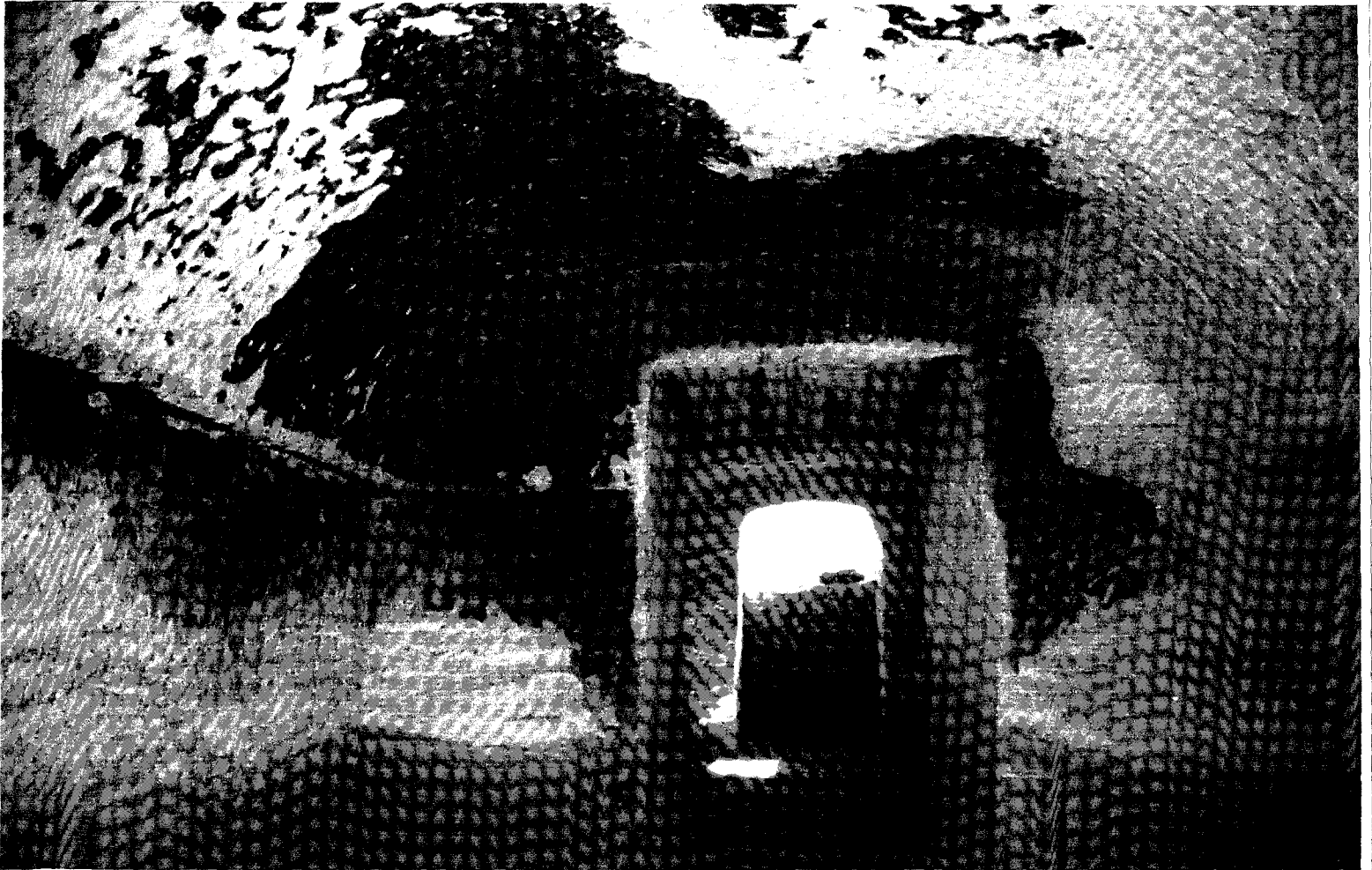
- Le gouvernement du Soudan
- Participation des missions étrangères
- Des compagnies touristiques

(h) Sources de compétences et de formation en matière de techniques de conservation et de gestion

La NCAM possède une équipe technique très compétente en matière de conservation et de reconstruction. Une partie de cette équipe avait participé, pendant la Campagne de l'UNESCO, au démantèlement de quelques temples et à leur reconstruction dans le jardin du Musée de Khartoum au début des années 70. Cette équipe est actuellement engagée dans la restauration et la reconstruction des pyramides de Méroé, des temples de Naga, de la grande enceinte de Musawwarat es-Sofra. D'autres personnes ont été formées en Pologne et en Italie pour la conservation des peintures murales. Presque tous les membres de la section de restauration ont bénéficié de stages de formation organisés par l'ICROM, soit à l'étranger ou au Soudan.

De plus, la NCAM bénéficie depuis plus de 40 ans des services d'un architecte expert allemand, le Dr. F. Hinkel. Responsable des chantiers de transport des temples à Khartoum, pendant la Campagne de l'UNESCO, il est actuellement le directeur des chantiers de restauration, préservation et reconstruction des pyramides de Méroé.

La NCAM est gérée par un directeur général (responsable devant le Ministre de la Culture et du Tourisme), assisté par trois sous-directeurs : Travaux de terrain (fouilles), Direction des Musées et Section de restauration. Les autres départements sont la section financière, le personnel, la photographie et la bibliothèque.



Fermeture provisoire du caveau P 26

(i) Aménagements pour les visiteurs et statistiques les concernant

. Le musée de site, déjà évoqué, constituera une attraction importante pour les visiteurs. Il sera équipé de facilités logistiques autres que la présentation d'objets (par exemple, cafétéria, lieu de repos, etc).

. Le petit hôtel de Karima représente un lieu convenable pour le logement des touristes.

. Les autres sites de la région, El-Kurru, Zuma, Sanam, Nuri, le monastère de Ghazali et même le site naturel de la IVe cataracte sont visitables dans la journée depuis Gebel Barkal.

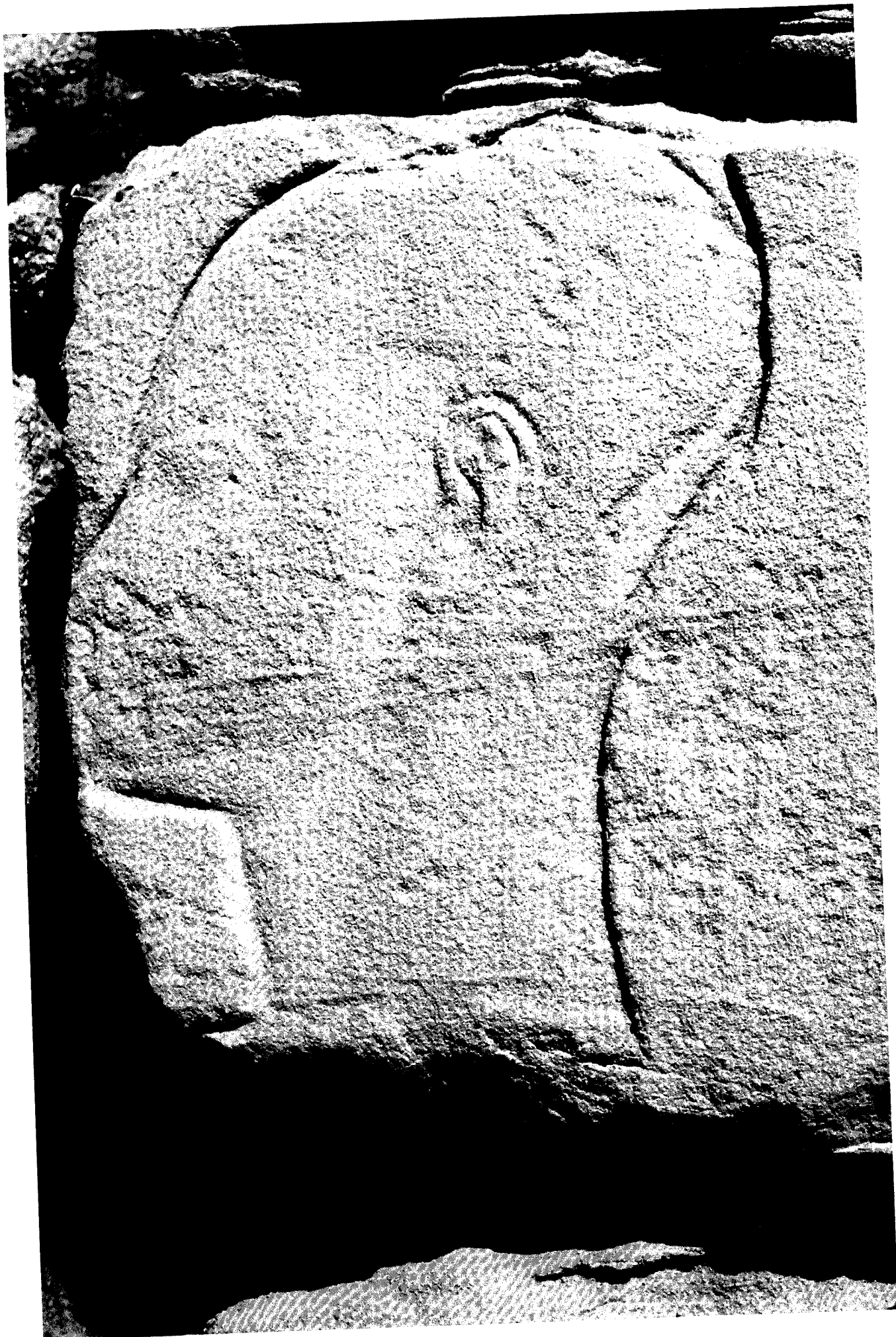
. Les statistiques de visiteurs étrangers sur les sites de la région montrent un accroissement important pour les cinq dernières années.

Année	Nombre de visiteurs
1996 - 1997	270
1997 - 1998	pas de statistiques conservées à la NCAM
1998 - 1999	1828
1999 - 2000	2467
1999 - 2001	3261

Le nombre de visiteurs nationaux n'est pas contrôlé par la NCAM, mais Gebel Barkal est le lieu préféré des promeneurs de la région, surtout pendant les fêtes.

(j) Plan de gestion du site et exposé des objectifs

Comme on l'a déjà dit, la gestion du patrimoine culturel du pays est centralisée à Khartoum et s'effectue à l'échelle nationale. Après l'ouverture du musée local, le site aura une autonomie de gestion avec une équipe permanente sur les lieux : par exemple un directeur régional, des animateurs, des archéologues, des restaurateurs, des techniciens et des employés pour l'entretien.



Détail d'un relief

(k) Nombre d'employés

Le nombre total d'employés à la NCAM est de 261, répartis dans les spécialités suivantes :

- Archéologues :	13
- Conservateurs de musées :	14
- Restaurateurs	9
- Architectes	2, dont un expert allemand.
- Techniciens de fouilles	7
- Techniciens de restauration	8
- Techniciens de musées	12
- Archivistes	2
- Photographes	3
- Administrateurs	13
- Assistants d'administration	23
- Ouvriers (fouilles et entretien)	25
- Gardiens	130

Le site de Gebel Barkal proprement dit dispose actuellement en permanence de 2 techniciens, conservateurs du musée, 5 gardiens et 2 policiers. Divers membres de la NCAM interviennent sur programme en fonction des besoins.

(V) FACTEURS AFFECTANT LE SITE

(a) Pressions dues au développement

Les vestiges archéologiques de Gebel Barkal étaient surtout menacés par l'extension de la ville de Karima. Ce côté du site est aujourd'hui protégé par un mur d'enceinte. Une partie du site est aussi menacée par l'extension agricole ; nous arrivons toujours à la sauvegarder avec l'aide des autorités locales, mais la construction d'un mur sur ce côté est aussi envisagée par la NCAM. Il n'y a pas de véritable danger concernant les sites d'El-Kurru, Zuma et Nuri. La ville



Dégradation due à l'érosion éolienne

napatéenne de Sanam en revanche est aussi mise en péril par l'extension de la ville moderne de Merowe, mais, avec l'aide de la Mission de l'Université de Cassino et des autorités de la province, nous nous efforcerons de protéger ce site.

(b) Contraintes liées à l'environnement

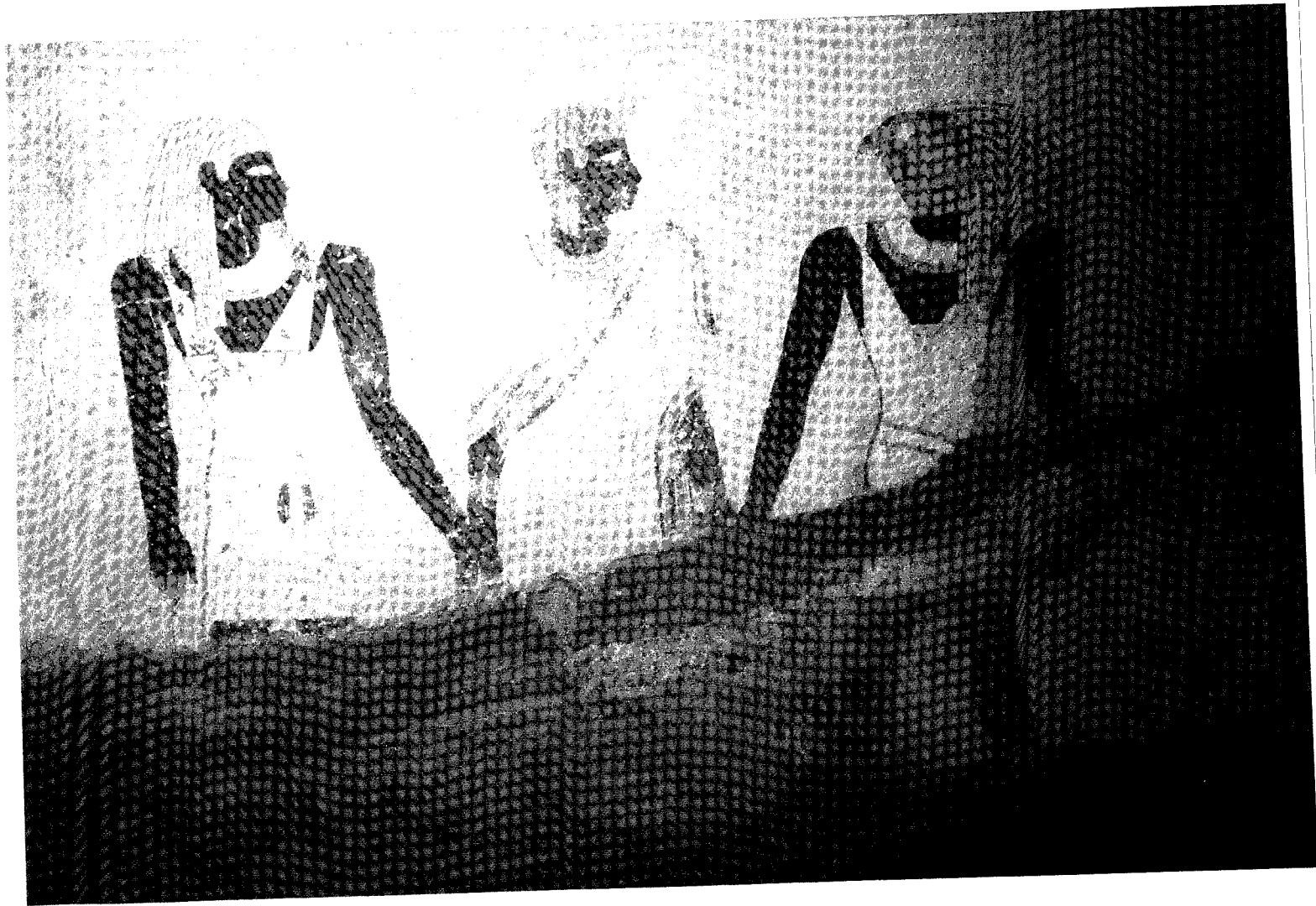
Le seul facteur susceptible de provoquer un changement climatique notable sera probablement la réalisation du projet du barrage de la IV^e cataracte. Une étude de spécialistes est nécessaire pour prévoir les effets de ce projet (qui se trouve en amont) sur les monuments de la région. Une telle évaluation est prévue dans la « feasibility study ».

(c) Catastrophes naturelles et planification préalable

Le site de Gebel Barkal a été partiellement inondé en 1988. La construction d'une digue de protection d'environ 7 km, le long du Nil, est envisagée par les autorités locales afin de protéger les villages sur la rive du fleuve. Gebel Barkal bénéficiera certainement de cette protection définitive.

(d) Flux de visiteurs/touristes

En raison du manque d'infrastructure et d'une instabilité politique, le Soudan n'a pas pu développer, dans le passé, une industrie touristique importante. L'actuelle activité de construction des routes, des hôtels et la stabilité relative devraient favoriser un accroissement considérable du nombre de touristes. Après l'ouverture du musée et l'installation d'autres aménagements, une augmentation des visiteurs locaux est aussi très probable.



Décor peint après restauration

(e) Nombre d'habitants à l'intérieur du site, dans la zone tampon

Il n'y a pas d'habitants à l'intérieur de ces sites. Selon le recensement de 1993, le conseil administratif de Merowe (qui englobe la région napatéenne) a dénombré 46392 habitants. Les villes de Karima et Merowe compte respectivement 12226 et 5986 habitants. On peut estimer un chiffre entre 2000 et 3000 pour chacun des villages de Barkal, El-Kurru, Zuma et Nuri.

(VI) SUIVI

(a) Indicateurs clés permettant de mesurer l'état de conservation

La grande difficulté consiste à contrôler l'humidité à l'intérieur des chambres funéraires d'El-Kurru et dans le temple B 300 de Taharqa, à Gebel Barkal. Aujourd'hui cette tâche est confiée à un restaurateur de Khartoum ; l'environnement de ces chambres est contrôlé deux fois par an. Une équipe permanente sera sur place après l'ouverture du Musée de Gebel Barkal. La NCAM envisage, aussi, d'équiper ces monuments d'instruments de contrôle. L'effet de l'érosion sur les monuments exposés (temples et pyramides de Gebel Barkal, superstructures du cimetière d'El-Kurru, pyramides de Nuri, le temple de Sanam et les tumuli de Zuma) sera surveillé et fera l'objet de rapports et de campagnes de photographies régulières pour déterminer les endroits les plus sensibles sur ces sites et prendre les mesures appropriées.

(b) Dispositions administratives concernant le suivi du bien

Voir *infra* annexe I.



Les potentialités du site de Gebel Barkal

(c) Résultats des précédents exercices de soumission de rapports

. Historique du projet : le choix des organisations internationales : les premières tentatives de Souakin

Le Soudan fut un des premiers pays signataires de la convention du Patrimoine Mondial. Une liste indicative a été soumise, le 5 septembre 1994, au Centre du Patrimoine Mondial. Cette liste proposait d'inscrire 8 sites au Patrimoine Mondial :

1. Souakin.
2. Méroé.
3. Musawwarat es-Sofra.
4. Naga
5. Gebel Barkal
7. Old Dongola.
8. El-Kurru

Des fiches justifiaient la qualité de chacun des sites et permettaient de se faire une première idée de leur importance.

Deux experts de l'UNESCO se sont déplacés au Soudan pour visiter plusieurs de ces sites. Un effort particulier s'est concentré sur Souakin, au bord de la mer Rouge, car cet emplacement a été depuis longtemps proposé à l'UNESCO comme Patrimoine Mondial en péril. Plusieurs projets de sauvegarde ont été mis au point depuis plus de 20 ans. Mais, pour des raisons économiques, ils n'ont pas pu être menés à bien. Malgré des efforts constants des membres du Service des Antiquités, les vestiges se sont encore dégradés et, après nos contacts avec différents responsables, on doit admettre que certaines difficultés techniques ont empêché des travaux sur une large échelle. Une demande complémentaire a été fournie par le Service des Antiquités du Soudan, qui estime utile d'ajouter à la liste indicative les sites de Nuri, Sanam et Zuma. Les sites se sont ainsi regroupés dans 5 ensembles :

1. Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri, Sanam et Zuma.
2. Méroé, Naga et Musawwarat es-Sofra.



Campement de touristes à proximité des pyramides de Gebel Barkal

3. Kerma.
4. Old Dongola.
5. Souakin.

À la demande du Service des Antiquités du Soudan, l'Ambassadeur du Soudan à Paris et de M. George Zouain, alors directeur du bureau du Patrimoine Mondial, un groupe de travail comportant M.le Professeur Charles Bonnet, Mme le Professeur Dominique Valbelle et le Dr. Salah Eldin Mohamed Ahmed, a été formé afin de préparer un dossier proposant un site (des sites) soudanais pour une inscription dans la Liste du Patrimoine Mondial. Le Professeur Bonnet, membre de l'Institut, est le directeur de la Mission Archéologique suisse au Soudan (Tabo, Kerma) depuis 34 ans. Il s'est intéressé plus particulièrement aux origines de l'histoire du Soudan et a développé plusieurs projets de conservation et de protection des vestiges archéologiques. Son expérience lui a aussi permis de travailler sur de grands chantiers européens dont il avait la charge. Il est intervenu comme expert dans le projet suisse de Sanaa pour l'UNESCO. Il préside depuis 5 ans la Société internationale des Études nubiennes, créée par l'UNESCO lors de la Campagne de Sauvetage des Monuments de Nubie. Mme Valbelle, professeur à l'Université de Paris IV-Sorbonne et présidente de la Société Française d'Égyptologie, a dirigé pendant 18 ans un institut de formation et d'étude archéologique sur l'Égypte et le Soudan antiques à Lille. Elle a fondé un laboratoire du CNRS sur les « Habitats et sociétés urbaines en Égypte et au Soudan ». Elle édite une revue, les *Cahiers de Recherche de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille* et une collection qui comporte de nombreux ouvrages sur le patrimoine soudanais. Elle est l'épigraphiste de la Mission suisse de Kerma. Le Dr. Salah Eldin Mohamed Ahmed, directeur des fouilles au Service des Antiquités du Soudan, dirige depuis plusieurs années les activités archéologiques nationales et internationales sur le territoire soudanais. Il est responsable de la mise en œuvre d'une législation concernant la protection du patrimoine culturel au Soudan. Il a mené ou participé à diverses fouilles dans plusieurs régions de ce vaste pays. Les trois rédacteurs ont préparé les trois dernières conférences des Études Nubiennes (Genève, Lille et Boston) et ont pris part à un séminaire international de réflexion sur la gestion et la protection du patrimoine international (Zurich, 1994).

(VII) DOCUMENTATION

(a et b) Liste des illustrations

Carte générale du Soudan	p. 2
Vue du Gebel Barkal	p. 4
La ville de Karima, depuis le haut de la montagne	p. 6
Peinture de la tombe P 26 de Gebel Barkal	p. 8
Le temple B 500 depuis le haut de la montagne	p. 10
Vue de la première chambre funéraire de la tombe de Tanoutamon (Ku. 16) à El-Kurru	p. 12
L'autel de Taharqa dans le vestibule du temple B 500 de Gebel Barkal	p. 14
Forteresse de Kajabi	p. 16
Temples B 800, B 900 et palais B 1200 de Gebel Barkal	p. 18
La région du Gebel Barkal depuis le site d'El-Kurru	p. 20
Carte des sites monumentaux de la région napatéenne	p. 22
Plan topographique de Gebel Barkal	p. 24
La « montagne sacrée »	p. 26
L'aiguille en forme d'uræus	p. 28
Colonnes hathoriques devant le pylône du temple B 300	p. 30
Relief du sanctuaire du temple B 300	p. 32
Vue générale du temple B 500	p. 34
Plan schématique du temple B 500	p. 36
Détail du décor de l'autel de Taharqa	p. 38
Vue du temple B 600	p. 40
Vue générale des temples B 800, B 900 et du palais B 1200	p. 42
Plan du bâtiment B 1200	p. 44
Sculptures de lions et éléments architecturaux du palais B 1500	p. 46
Vue générale de la nécropole de Gebel Barkal	p. 48
Les pyramides de Gebel Barkal	p. 50
Décor de la chapelle Bar. 6 à Gebel Barkal (d'après Lepsius)	p. 52
Décor de la chapelle Bar. 6 à Gebel Barkal (d'après Lepsius)	p. 54

Détail du décor peint de la tombe P. 26 de Gebel Barkal	p. 56
Graffiti récents sur les colonnes du temple B 500	p. 58
Bâtiments du musée de site à Gebel Barkal	p. 60
Plan topographique de la nécropole d'El-Kurru	p. 62
Vue d'une tombe de la nécropole d'El-Kurru	p. 64
Descenderie de la tombe de Tanoutamon (Ku. 16)	p. 66
Plan et coupes de la tombe de Tanoutamon	p. 68
Peintures des appartements funéraires de Tanoutamon	p. 70
Représentation de Tanoutamon	p. 72
Scènes et textes funéraires de la tombe de Tanoutamon	p. 74
Plan topographique de Nuri	p. 76
Le roi Taharqa	p. 78
La pyramide du roi Taharqa à Nuri	p. 80
Plan et coupes de la tombe de Taharqa	p. 82
Vue générale de la nécropole de Nuri	p. 84
Les pyramides de Nuri	p. 86
Vue rapprochée des pyramides de Nuri	p. 88
Détail des maçonneries en blocs grès	p. 90
Ouchehtis du roi Senkamanisken (Nu. 3) au Musée de Boston	p. 92
Le cimetière de Nuri	p. 94
Ouchehtis du roi Senkamanisken (Nu. 3) au Musée de Boston	p. 96
Plan de l'église de Nuri	p. 98
Plan général du site de Sanam	p.100
Plan du temple de Taharqa à Sanam	p.102
Cour péristyle du temple de Taharqa à Sanam	p.104
Blocs décorés du temple de Taharqa à Sanam	p.106
Plan du « Trésor de Sanam »	p.108
Vue générale du temple de Sanam et de son environnement	p.110
Vue aérienne du site de Zuma	p.112
La ville moderne de Zuma	p.114
Vestiges des IIe et Ier millénaires dans le temple B 500 de Gebel Barkal	p.116
Applique de faïence provenant du palais méroïtique B 1500	p.118

Forteresse de Merowe (est)	p.120
La nécropole royale d'El-Kurru (d'après Lepsius)	p.122
Rosette en faïence provenant des fouilles de l'Université de Rome dans le palais B 1500 de Gebel Barkal	p.124
Les fouilles de la fondation Clos de Barcelone dans le cimetière de Gebel Barkal	p.126
Dégradation et restauration des colonnes du temple B 500	p.128
Les peintures d'une chambre funéraire d'El-Kurru après consolidation de la pellicule picturale	p.130
Bélier d'Amenhotep III provenant du temple de Soleb et réutilisé dans le dromos du temple B 500	p. 132
Restauration ancienne dans le vestibule hypostyle à figures de Bès du temple B 300 de Gebel Barkal	p.134
L'état actuel des vestiges avant restauration (B 500- B 600)	p.136
La ville moderne de Karima et les cultures entourant le site de Gebel Barkal	p.138
Élévation conservée du temple de Sanam, avant restauration	p.140
Fermeture provisoire du caveau P 26	p.142
Détail d'un relief	p.144
Dégradation due à l'érosion éolienne	p.146
Décor peint après restauration	p.148
Les potentialités du site de Gebel Barkal	p.150
Campement de touristes à proximité des pyramides de Gebel Barkal	p.152

Crédit photographique

Les clichés présentés dans ce rapport sont dus à Mme Pascale Rummler-Kohler, Mission de l'Université de Genève, sauf :

Mission de l'Université La Sapienza de Rome : p. 4, 28, 46, 118, 124

Mission de la Fondation Clos de Barcelone : p. 8, 56, 126, 142

Musée des Beaux-Arts de Boston : p. 92, 96

Mission du Musée de Gdansk : p. 112

Documents joints

- 60 diapositives numérisées sur CD-Rom, correspondant aux illustrations du rapport,
- Film vidéo réalisé par Alain Jomier (Arte)

(c) **Bibliographie**

Abréviations

- Acta Arch. Hung.* : *Acta Archaeologica*. Academia Scientiarum Hungarica, Budapest.
- AJA* : *American Journal of Archaeology*, New York.
- Adab* : Journal of the Faculty of Arts, Université de Khartoum.
- Bd'É* : *Bibliothèque d'Etudes*, Institut Français d'Archéologie Orientale, Le Caire.
- BIFAO* : *Bulletin de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, Le Caire.
- CRIPÉL* : *Cahier de Recherches de l'Institut de Papyrologie et d'Égyptologie de Lille*.
- HAS* : *Harvard African Studies*, Cambridge, Mass.
- GM* : *Göttinger Miszellen*. Beiträge zur ägyptologischen Diskussion, Göttingen.
- IMA* : Institut du Monde Arabe, Paris.
- JARCE* : *Journal of the American Research Center in Egypt*, New York.
- JEA* : *Journal of Egyptian Archaeology*, Londres.
- JNES* : *Journal of Near Eastern Studies*, Chicago.
- JSSEA* : *Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities*, Toronto.
- Kêmi* : *Revue de philologie et d'archéologie égyptienne et copte*, Paris.
- Kush* : *Journal of the Sudan Antiquities Service*, Khartoum.
- LAAA* : *Liverpool Annals of Archaeology and Anthropology*.
- MDAIK* : *Mitteilungen des deutschen archäologischen Instituts Abteilung Kairo*, Mayence.
- MIFAO* : *Mémoires de l'Institut Français d'Archéologie Orientale*, IFAO, Le Caire.
- PBA* : *Proceedings of the British Academy*, Oxford.
- RCK* : *Royal Cemeteries of Kush*, Boston.
- RdÉ* : *Revue d'Égyptologie*, Le Caire-Paris.
- SASOP* : *Sudan Antiquities Service Occasional Papers*, Khartoum.
- SNR* : *Sudan Notes and Records*, Khartoum.
- ZÄS* : *Zeitschrift für ägyptische Sprache und Altertumskunde*, Berlin.

Généralités :

- Abdalla, A.M. 1989, «Napatan-Meroitic continuity : Kush and Kushiteness/Meroiticness», *Meroitica* 10, p. 875-884.
- Adams, W.Y. 1977, *Nubia Corridor to Africa*, Londres.
- Africa in Antiquity, S. Hochfield et E. Reifstahl (éd.)
1978, *Africa in Antiquity. The Arts of Ancient Nubia and the Sudan*,
Brooklyn.
- Ali Al-Hakem, A. 1975, «The City of Meroe and the myth of Napata», *Adab* 2, p. 39-46.
- Arkell, A.J. 1961, *A History of the Sudan from the earliest times to 1821*, 2e éd. Londres.
- Baer, K. 1973, «The Libyan and Nubian Kings of Egypt : Notes on the Chronology of
Dynasties XXII to XXVI», *JNES* 32, p. 4-25.
- Bruce, J. 1813, *Travels to discover the source of the Nile in the years 1768-73*, Londres et
Edinburgh.
- Budge, W. 1907, *The Egyptian Sudan. Its history and monuments*, Londres.
- 1912, *Annals of Nubian Kings*, Londres.
- 1928, *A History of Ethiopia, Nubia and Abyssinia*, Londres.
- Burstein, S.M. 1984 «Kush and the external world : a comment», *Meroitica* 10, p. 225-230.
- 1999, «The Origins of the Napatan State in Classical Sources», *Meroitica* 15,
p. 118-126.
- Burchhardt, J.L. 1819, *Travels in Nubia*, Londres.
- Cailliaud, F. 1826, *Voyage à Méroé et au Fleuve Blanc*, Paris.
- Dafa'alla, S. 1999, «The Origin of the Napatan State», *Meroitica* 15, p. 127-135.
- Davies, V. 1991, *Egypt and Africa. Nubia from Prehistory to Islam*, Londres.
- Depuydt, L. 1993, «The date of Piye's Egyptian Campaign and the Chronology of the
Twenty-Fifth Dynasty», *JEA* 79, p. 269-274.
- Dossiers d'Archéologie,
1994, *La Nubie. Les Dossiers d'Archéologie*, N° 196 / Septembre.
- 1996, *Soudan: 5000 Ans d'Histoire. Dossiers d'Archéologie. HS N°6* .
- Dunham, D. 1946, «Notes on the history of Kush», *AJA* I, p. 378-388.
- 1947, «Outline of the ancient history of the Sudan I», *SNR* 28, p. 1-10.
- Dunham, D. et M.F.L. Macadam,

- 1949, «Names and Relationships of the Royal Family of Napata», *JEA* 35, p. 139-149.
- Eide, T., T. Hägg, R.H. Pierce et L. Török éd.,
1994, *Fontes Historiae Nubiorum* I-III, Bergen.
- Fazzini, R.A. 1985, «A Sculpture of King Taharqa (?) in the Precinct of the Goddess Mut at South Karnak», *Mélanges Gamal Mokhtar I, BdE 79/I*, Le Caire, p. 292-306.
- Garcea, E.A.A. et R. Sebastiani,
1998, «Advantages and Limitations of Surveys : the Case of the Napatan Region», *Archéologie du Nil Moyen* 8, p. 55-84.
- Gitton, M. 1967, «Un monument de le reine Khensa à Karnak», *RdE* 19, p. 161-163.
- Goedicke, H. 1981, «The Campaign of Psammetik II against Nubia», *MDAIK* 37, p. 187-198
- Gratien B. et F. Le Saout,
1994, *Nubie. Les Cultures Antiques du Soudan, à travers les explorations et les fouilles françaises et franco-soudanaises. Exposition organisée à la Fondation Prouvost, Marcq en Baroeul, Du 16 Septembre au 27 Novembre 1994*, Lille.
- Grimal, N.C. 1980, «Bibliothèques et propagande royale à l'époque éthiopienne», dans : *Livre du Centenaire, MIFAO* 104, Le Caire, p.37-48.
- 1981, *Études sur la propagande royale égyptienne I, la stèle triomphale de Pi(Anhk)y au Musée du Caire, JE 48862 et 47089*, MIFAO 105, Le Caire.
- 1981, «Quatre Stèles Napatéennes au Musée du Caire JE. 48863-48866», *MIFAO* 106, Le Caire.
- Haycock, B.G. 1972, «Landmarks in Kushite history», *JEA* 58, p. 225-244.
- Hinkel, F.W. 1981, «Pyramide oder pyramidenstumpf ? », *ZÄS* 108, p. 105-124.
- 1992, «Preservation and Restoration of Monuments. Causes of Deterioration and Measures of Protection», dans: Bonnet C. éd., *Études Nubiennes II*, Genève, p.147-186.
- Hintze, F. 1973, «Meroitic Chronology : Problems and Prospects», *Meroitica* 1, p. 127-14.
- Hoskins, G.A. 1835, *Travels in Ethiopia above the Second Cataract of the Nile*, Londres.
- IMA (éd.) 1996, *Soudan : Royaumes sur le Nil*, Paris.
- Kendall, T. 1982, *Kush Lost Kingdom of the Nile. (catalogue) : A Loan Exhibition from the Museum of Fine Arts, Boston, Brockton*.

- 1996, «Fragments Lost and Found : Two Kushite Objects Augmented», dans : *Studies in Honor of William Kelly Simpson*, Boston, p. 1-16.
- Kormysheva, E.W.
- 1999, «Remarks on the Position of the king's Mother in Kush», *Meroitica* 15, p. 239-251.
- Krause, R. 1986, *Nubische Studien*, Mayence.
- Leclant, J. 1954, *Enquête sur les sacerdoces et les sanctuaires égyptiens à l'époque dite «Ethiopienne» (XXVe Dynastie)*, Bd'E17,, Le Caire.
- 1965, *Recherches sur les monuments thébains de la XXVe Dynastie dite Ethiopienne*, Bd'É 36, Le Caire.
 - 1961, «Sur un contrepoids de ménat au nom de Taharqa. Allaitement et 'apparition' royale.», dans : *Mélanges Mariette*, Bd'É 32, p. 251-284.
 - 1963, «Kashta, Pharaon, en Egypte», *ZÄS* 90, p. 74-81.
 - 1973, «Les textes d'époque éthiopienne», dans: *Textes et Langages de l'Égypte Pharaonique II*, Le Caire, p. 123-135.
 - 1976, «Koushites et méroïtiques: L'iconographie des souverains africains du Haut Nil antique», dans: *Vercoutter et al., L'image du noir dans l'art occidental*, Fribourg.
- Leclant, J. et J. Yoyotte,
- 1949, «Nouveaux documents relatifs à l'an VI de Taharqa», *Kêmi* 10 p. 28-42.
 - 1952, «Notes d'histoire et de civilisation éthiopiennes. À propos d'un ouvrage récent», *BIFAO* 51, p. 1-39.
- Lepsius, K. R. 1849-1913, *Denkmäler aus Aegypten und Aethiopien*, Berlin.
- 1853, *Letters from Egypt, Ethiopia and the Peninsula of Sinai*, Londres.
- Linant de Bellefonds, M.A.
- 1958, *Journal d'un voyage à Méroé dans les années 1821 et 1822*, éd. M. Shinnie, *SASOP* 4, Khartoum.
- Löhwasser, A. 1999, «Die Darstellung der Tracht der Kuschitinnen der 25. Dynastie», *Meroitica* 15, p. 586-603.
- Mokhtar G. (éd.),
- 1980, *Histoire générale de l'Afrique II. Afrique ancienne*, Unesco, Paris.

- Morkot, R. G. 1995, «The foundations of the Kushite State. A response to the paper of László Török», dans : *Actes de la VIIIe Conférence Internationale des Études Nubiennes, CRIPEL 17*, p. 229-242.
- 1999, «Kingship and Kinship in the Empire of Kush», *Meroitica 15*, p. 179-229.
- O'Connor, D. 1993, *Ancient Nubia, Egypt's Rival in Africa*, Philadelphie.
- Parker R.A., J. Leclant et J. CL. Goyon,
1979, *The Edifice of Taharqa by the Sacred Lake of Karnak*, Providence-Londres.
- Porter B. et R.L.B. Moss
1951, *Topographical bibliography of ancient Egyptian texts, reliefs and paintings VII : Nubia, the deserts and outside Egypt*, Oxford.
- Poncet, C.J. 1709, *A voyage to Aethiopia made in the years 1698-1700*, Londres.
- Priese, K.-H. 1978 «The Napatan Period», dans : *Africa in Antiquity I*, Brooklyn, p. 75-88.
- Radwan, A. 1999, «Concerning the Deification of the Monarch in the Empire of Kush», dans: *Meroitica 15*, p. 255-272.
- Reisner, G.A. 1919, «Outline of the ancient history of the Sudan, part IV : The first Kingdom of Ethiopia. Its conquest of Egypt and its development into the Kingdom of the Sudan (1100-250 B.C.)», *SNR 2*, p. 35-67.
- Russmann, E.R. 1969, «Further Aspects of Kushite Art in Brooklyn», dans : *The Brooklyn Museum Annual 11*, p. 144-159.
- 1974, *The representation of the king in the XXVth Dynasty*, Bruxelles et Brooklyn.
- 1979, «Some Reflections on the Regalia of the Kushite Kings of Egypt», *Meroitica 5*, p. 49-53.
- 1995, «Kushite Headdress and (Kushite) Style», *JEA 81*, p. 227-232.
- Sauneron S. et J. Yoyotte
1952, «La campagne nubienne de Psammétique II et sa signification historique», *BIFAO 50*, p. 157-207.
- Säve-Söderbergh, T.
1941, *Ägypten und Nubien. Ein Beitrag zur Geschichte altägyptischer*

Aussenpolitik, Lund.

- Schäfer, H. 1905, *Urkunden der Altern Äthiopienkönige III*, Leipzig.
- Séguenny, E. 1982, «Quelques remarques sur des souverains Koushites», dans : P. van Moorsel (éd): *New Discoveries in Nubia. Proceedings of the Colloquium on Nubian Studies, the Hague, 1979*, Leyde, p. 117-119.
- Shinnie, P.L. 1967, *Meroe. A civilization of the Sudan*, Londres.
- Smith, H.F.C. «The transfer of the capital of Kush from Napata to Meroe», *Kush* 3, p. 20-25.
- Spalinger, A. 1981, «Notes on the Military in Egypt During the XXVth Dynasty», *JSSEA* 11, p. 37-58.
- Török, L. 1984, «Economy in the Empire of Kush: A Review of the Written Evidence», *ZÄS* 111, p. 45-69.
- 1987, *The Royal Crowns of kush : A Study in Middle Nile Valley regalia and iconography in the Ist millennium B.C. and A.D.*, *BAR Int. Ser. 338*, Oxford.
 - 1989, «Kush and the External World», *Meroitica* 10, p. 49-215.
 - 1995, «The emergence of the Kingdom of Kush and her Myth of the State in the First Millennium BC», *Actes de la VIIIe Conférence internationale des Études Nubiennes, CRIPEL17*, p. 203-228.
 - 1995, *The Birth of An African Kingdom. Kush and Her Myth of the State in the First Millennium BC*, *CRIPEL Suppl. 4*, Lille.
 - 1995, «Kush: An African State in the First Millennium BC», *PBA* 87, p. 1-38.
 - 1997, *The kingdom of Kush. Handbook of the Napatan-Meroitic Civilization*, Leyde-New York-Cologne.
 - 1999, «On the Foundation of kingship Ideology in the Empire of Kush», *Meroitica* 15, p. 273-290.
- Vercoutter, J. 1960, «The Napatan Kings and Apis Worship 'Serapeum Burials of the Napatan Period'», *Kush* 8, p. 62-76.
- Vercoutter J. et al.
1976, *L'Image du noir dans l'art occidental*, Fribourg.
- Vincentelli-Liverani, I.
1997, «Two field seasons in the Napatan Region», *Kush* 17, p. 162-187.
- Waddington G. et B. Hanbury
1822, *Journal of a visit to some parts of Aethiopia*, Londres.

- Wainwright, G.A. 1945, «Iron in the Napatan and Meroitic Ages», *SNR* 26, p. 5-36.
- 1953, «The date of the rise of Meroë», *JEA* 38, p. 75-77.
- Welsby, D, A. 1996, *The kingdom of Kush. The Napatan and Meroitic Empires*, Londres.
- Williams, B. 1999, «Kushite Origins and the Culture of Northeastern Africa», *Meroitica* 15, p. 272-294.
- Wolf, P. 1990, *Die archäologischen quellen der Taharqozeit in nubischen Niltal*. Thèse de doctorat (manusc.), Berlin.
- Yellin, J.W. 1995, «Egyptian religion and its ongoing impact on the formation of the Napatan State», *Actes de la VIIIe Conférence Internationale des Études Nubiennes, CRIPEL* 17, p. 243-263.
- Yoyotte, J. 1951, «Le martelage des noms royaux éthiopiens par Psammétique II», *RdE* 8, p. 215-239.
- Zeissl, H. 1955, *Äthiopien und Assyrer in Ägypten. Beiträge zur Geschichte der ägyptischen (Spätzeit)*, Glückstadt-Hamburg-New York.

Gebel Barkal :

- Berenguer, F. 1997, «Archaeological Sudan Mission. Fundacio Arqueologica Clos, Barcelona, Spain», *Kush* 17, p. 108-136.
- Burstein, S.M. 1979, «The Nubian Campaigns of C. Petronius and George Reisner's Second Meroitic Kingdom of Napata», *ZÄS* 106, p. 95-105.
- Chapman, S. et D. Dunham,
1952, *Decorated chapels of the Meroitic Pyramids at Meroe and Barkal, RCK III*, Boston.
- Donadoni, S. 1989, *Preliminary report, excavations of the University of Rome at « Natakamani Palace », Universita degli Studi di Roma « La Sapienza », Pre-print from « Kush »* 16, Rome.
- Dunham, D. 1947, «Four Kushite Colossi in the Sudan», *JEA* 33, p. 63-65.
- 1957, *The royal tombs at Meroe and Barkal, RCK IV*, Boston.
- 1970, *The Barkal Temples*, Museum of Fine Arts, Boston.
- Ezio Mitchel 1996 «Redazione preliminare della carta archeologica del Jebel Barkal», *Vicino Oriente X*, p. 297-316.

- Hintze, F. 1960, «Die meroitische Stele des Königs Tanyidamani aus Napata. Boston
« MFA 23.736», *Kush* 8, p. 125-162.
- Kendall, T. 1986, *Gebel Barkal Epigraphic Survey: 1986 Preliminary Report to the Visiting
Committee of the Department of Egyptian Art, Museum of Fine Arts, Boston
May 23, 1986*, Boston
- 1991, «The Napatan Palace at Gebel Barkal : A first look at B1200», dans :
V. Davies (éd.), *Egypt and Africa*, p. 302-313.
 - 1992, «A New Map of the Gebel Barkal Temples», dans: C.Bonnet (éd.), *Études
Nubiennes*, Genève, p. 139-146.
 - 1997, «Excavations at Gebel Barkal 1996. Report of the Museum of Fine Arts,
Boston, Sudan Mission», *Kush* 17, p. 320-354.
- Mysliwiec, K.,
- 1983, «Das Königsporträt des Taharka in Napata», *MDAIK* 39, p. 151-157.
- Reisner, G.A. 1917 «The Barkal Temples in 1916», *JEA* 4, p. 213-227.
- 1918, «The Barkal Temples in 1916», *JEA* 5, p. 99-112.
 - 1920, «The Barkal Temples in 1916 », *JEA* 6, p. 247-264.
 - 1921, «Historical Inscriptions from Gebel Barkal», *SNR* 4, p. 59-75.
 - 1931, «Inscribed Monuments from Gebel Barkal», *ZÄS* 66, p. 76-100.
- Reisner G.A. et M.B.Reisner,
- 1933, «Inscribed Monuments from Gebel Barkal II», *ZÄS* 69, p. 73-78.
- Reisner, M.B. 1934, «Inscribed Monuments from Gebel Barkal», *ZÄS* 70, p. 35-46.
- Robisek, C. 1989, *Das Bildprogramm des Mut-Temple am Gebel Barkal*, Vienne.
- Roccati, A. et G. Bergamini,
- 1999, «Scavi a Napata», *Meroitica* 15, p. 633-642.
- Tassoni, C.C. et I. Vincentelli
- 1986, «Un edificio civile nella Napata meroitica», *Vicino Oriente VI*, Rome,
p. 219-233.
- Vincentelli-Liverani, I.
- 1989, «A civil building in meroitic Napata», *Meroitica 10. Studia Meroitica
(Rome 1984)*, Berlin, p. 869-871.
 - 1992, «Administration and Kingship in the Jebel Barkal Clay Sealings», dans :
C.Bonnet (éd.), *Études Nubiennes II*, p. 147-156.

El-Kurru :

- Abdalla, A.M., 1999, «Ka-ML-(Y):*AQO-MLO-Y(E,I); The 'Meroitic' Name on El Kurru Plaque 19-3-704», *Meroitica* 15, p. 428-456.
- Bökönyi, S. 1993 «Two Horse Skeletons from the Cemetery of Kurru, Northern Sudan», *Acta Arch. Hung.* 45, p. 301-316.
- Beck, L.A. 1999, «Demographic Data for Human Skeletons Recovered from El Kurru», *Meroitica* 15, p. 160-163.
- Dunham, D. 1950, *El Kurru, RCK I*, Cambridge, Mass.
- Heidorn, L.A. 1994, «Historical implications of the Pottery from the Earliest Tombs at El Kurru», *JARCE* 31, p. 115-131.
- Kendall, T. 1999, «The Origins of the Napatan State : El Kurru and the Evidence for the Royal Ancestors», *Meroitica* 15, p. 3-117.
- 1999, «A Response to Lázsló Török's (Long Chronology) of El Kurru», *Meroitica* 15, p. 164-178.
- Leahy, L. 1984, «Tanutamon, Son of Shabako?», *GM* 83, p. 43-45.
- Morkot, R. 1999, «The Origins of the Napatan State. A Contribution to T. Kendall's Main Paper», *Meroitica* 15, p. 139-148.
- Reisner, G.A. 1919, «Discovery of the tombs of the Egyptian XXVth Dynasty at El- Kurruw in Dongola Province», *SNR* 2, p. 237-254.
- 1920, «Note on the Harvard-Boston Excavations at El-Kurruw and Gebel Barkal in 1918-1919», *JEA* 6, p. 61-64.
- Török, L. 1999, «The Origin of the Napatan State : The Long Chronology of the El Kurru Cemetery», *Meroitica* 15, p. 149-159.

Nuri :

- Doll, S. 1978, *Texts and Decoration on the Napatan Sarcophagi of Anlamani and Aspelta*, Thèse de doctorat, Brandeis University, University Microfilms, Ann Arbor.
- 1982, «Identification and Significance of the Texts and Decoration on the Sarcophagi of Anlamani and Aspelta», *Meroitica* 6, p. 276-280.
- Dunham, D. 1955, *Nuri, RCK II*, Boston.

Priese, K.-H. 1974 «Die Statue des napatanschen Königs Aramatelqo (Amtelqa) Berlin»,
dans: *Schrift zum 150jährigen Bestehen des Berliner Ägyptischen Museums,*
Berlin, p. 211-232.

Reisner, G.A. 1918, «Preliminary report of the Harvard-Boston excavations at Nuri. The kings
of Ethiopia after Tirhaqa», *HAS* 2, p. 1-64.

Sanam :

Griffith, F.L. 1922, «Oxford excavations in Nubia VIII-XVII. Napata, Sanam Temple,
Treasury and Town», *LAAA* 9, p. 67-124.

- 1923, «Oxford excavations in Nubia XVIII-XXV. The cemetery of
Sanam», *LAAA* 10, p. 73-171.

Zuma :

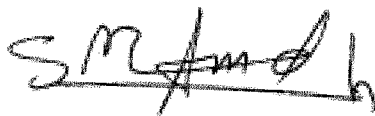
Adams, W. Y. 1977, *Nubia. Corridor to Africa*, Londres.

Shinnie, P.L. 1954, «Excavations at Tanqasi», dans *Kush* 17, p. 66-85.

- 1967, *Meroe. A Civilization of the Sudan*, Londres.

(VIII) SIGNATURE AU NOM DE L'ÉTAT PARTIE

Fait à Paris, le 15 juin 2001



Dr . Salah Eldin Mohamed AHMED

Directeur des Fouilles au Service des Antiquités du Soudan

ANNEXES

Annexe I

In the name of Allah, Most Compassionate, Most Merciful

The Chairman, The National Assembly, The Republic of Sudan

Date : 23rd Shaaban 1420

1st December 1999

Your Excellency

Peace and the blessings of Allah be upon you

Subject :- Antiquities Protection Ordinance 1999

On the strength of Section (43) (7) (a) of the regulations governing the organization and work of the National Assembly 1996, modification 1998, I pass on to you, attached to this letter, the Ordinance for the Protection of Antiquities 1999 which has been passed by the National Assembly in their session No. 20 on 16 November 1999 and signed by the President of the Republic.

I would be grateful if you could kindly publish this Ordinance in the gazette.
Allah endows you with his blessings.

Dr. Hassan Abdallah El Turabi
Chairman of the National Assembly

Addressed to :-

H. E. Ali Mohamed Osman Yassin

Minister of Justice

Copied to :-

H. E. Minister for Presidential Affairs
H. E. Minister for Cabinet Affairs
H. E. Minister of Environment and Tourism
H. E. Minister for Relations at the National Assembly
Secretary General - National Assembly

In the name of Allah, Most Compassionate, Most Merciful

Ordinance for the Protection of Antiquities 1999

Chapter I

Preliminary Regulations

The Name of the Act and the date it is effective

1. This Act shall be called The Ordinance for the Protection of Antiquities 1999 and is effective on the date it is signed.

Revocation or Exclusion

2. The New Ordinance cancels the Antiquities Protection Act 1952 but all regulations issued on its strength shall remain in force until they are either modified or cancelled on the strength of this Ordinance.

Explanation

3. In this Act, unless the context otherwise requires, the following words mean the statement before each.

“Antiquity” means anything surviving from the ancient civilizations or past generations and has been discovered or excavated, whether the object is fixed or mobile and is a hundred years or more old. The Antiquity Corporation could for technical or historical reasons consider any

premises or relics of archaeological value if there is any interest for the country in its preservation. Documents, prints, some human, animal or botanical remains are also considered as part of antiquities.

Archaeological Land :

Means the land which accomodates the site of archaeological interest, or a historical building. The limits of such land shall be defined by the National Corporation for Antiquities and Museums.

Excavations :

Means all the prospecting, surveying, excavation, sounding and investigation activities for the purpose of finding relics deep in the earth or on the surface, or in water courses, lakes or regional waters.

A Historical Building :

Means any building or part thereof surviving from the past generations or civilisations. It becomes an object of archaeological interest according to the terms of this law.

The Director General :

Signifies the post held by the Director General for the National Corporation for Antiquities and Museums.

The Discoverer :

Means anyone who finds anything of archaeological interest and includes local or foreign archaeological missions.

The Archaeological Site :

Means any site of archaeological interest defined by the National Corporation for Antiquities and Museums, which is established by the law of the National Corporation for Antiquities and Museums 1991.

The Minister :

Means the minister defined by the Council of Ministers.

Chapter II

Archaeology and Archaeological Sites

4 - Ownership of Archaeology

1. All relics or objects of archaeological interest, whether buried deep in the earth or found on the surface, are considered property of the State.
2. The Corporation is responsible for the preservation of archaeology and for assessing the archaeological value of objects, historical buildings, the archaeological sites and recording such information and is also responsible for the implementation of the terms of this law.

5 - The State Power to take possession of archaeological Sites

1. The State is empowered, within the terms of the law to dispossess, and to take into possession any site or historical building and has the right to invalidate any right of property essential for a passage or of a road to lead to such a site and also has the right to transport or transfer from one position or land the state does not own into another site or position provided the State pays adequate compensation to the landlord or occupant of the land the actual losses incurred.
2. On assessing the value of land in which objects of archaeological interest are found, the value of the archaeology found deep in the earth or on the surface is not taken into consideration.

6 - Prohibition of disposal of objects of archaeological interest

1. The landlord is not permitted to dispose of objects of archaeological interest found on the surface of his land, nor is he/she is allowed to excavate for any relics without prior approval of the National Corporation for Antiquities and Museums.

2. Whoever excavates or disposes of relics or objects of archaeological interest thereby acting contrary to item (1) shall be punished with imprisonment for a period that shall not exceed 5 years, or fined, or may receive both punishments.

7 - Placing posters or notice-boards in archaeological sites

1. It is not permissible to place advertisements or posters on registered buildings of historical importance or sites of archaeological interest or museums.
2. Whoever places a notice board or an advertisement poster on a registered archaeological site or a historical building or a museum shall be fined.

8 - Prohibition of any modification to historical buildings

1. The landlord of any registered building of historical interest shall make no changes whatsoever, and does not possess any right to demolish the building concerned or making any modifications that may change the historical shape of the structure or its artistic character.
2. It is forbidden to construct a new building near an archaeological or historical building without the prior approval of the National Corporation for Antiquities and Museums.
3. Whoever violates the regulations of item (1) shall be imprisoned for a period not exceeding 3 years or be fined, or may receive both punishments.

9 - Prohibition of the use of archaeological land for purposes apart from those earmarked for its utilization

1. It is not permitted to build, or dig irrigation channels or make a cemetery or a water tower or any other activity leading to the erosion of traces of antiquities on archaeological or historically registered land. Both the planting of trees and their cutting on such land is forbidden without prior permission from the National Corporation for Antiquities and Museums.
2. Whoever is found guilty is liable to a fine punishment, or imprisonment for a period not exceeding 6 months or may receive both punishments.

10 - Prohibition of building bakeries, laboratories or factories on archaeological sites

1. It is not allowed to build any sort of structures or roads at a distance that may affect buildings or sites of archaeological interest without the prior approval of the National Corporation for Archaeology and Museums.
2. Developmental projects may be initiated after the completion of archaeological studies and surveys provided the benefiting parties bear the expenses incurred by the studies, surveys and salvage operations.

11 - Site admission Powers of the Staff of the National Corporation for Antiquities and Museums

1. It is possible for any staff member of the National Corporation for Antiquities and Museums to enter any antiquities or historical building or land that contains antiquities objects for the purpose of inspection, observation, mapping, research or taking photographs but he/she shall observe the conditions of inspection stated in the procedures of the Sudanese criminal law 1991 provided the land or the building is owned by somebody else.
2. Whoever objects or hinders the staff member of the Corporation to exercise his/her powers as stated in Article 13 (1) shall receive prison indictment for a period not to exceed a year, or a fine, or both punishments.

12 - Preparing archaeological sites to receive visitors

The National Corporation for Antiquities and Museums prepares registered archaeological sites and historical buildings owned by the State for visits by the citizen, research students, and tourists and shall demonstrate or reveal the technical aspects and the historical properties for the visitors.

13 - Preservation of archaeology

1. The National Corporation for Archaeology and Museums is assigned to preserve transferred archaeological remains in museums where they would be studied, conserved and exhibited in permanent or temporary exhibitions. The remaining archaeological objects shall be kept in the stores of the Corporation, and provided with the relevant temperature conditions.
2. The National Corporation for Antiquities and Museums shall provide an authenticated and recognized map of all archaeological sites that are discovered or are in the process of being so or expected to yield antiquities findings.

14 - The sale of archaeological objects

The sale or donation of registered archaeological artefacts owned by the state is prohibited. These shall be kept in museums and shall not be removed from the sphere of influence of the Corporation save through the legitimate ways according to the terms of this law.

15 - Exchange of archaeology with other museums and foreign scientific institutes

It is possible for the National Corporation for Antiquities and Museums, having obtained the approval of the minister, to exchange portable and duplicate archaeological objects with similar

organisations, international museums and educational institutions provided that the Corporation feels that some benefit shall be incurred the Sudan.

16 - Mounting temporary exhibitions of archaeology

It is possible for the Corporation, with the approval of the minister, to arrange temporary exhibitions of archaeological and other heritage material within the Sudan or overseas to disseminate knowledge and project Sudanese culture.

17 - Reporting any new archaeological discovery to the Government

It is imperative upon whoever discovers anything assumed to be of archaeological interest or leads to such an assumption, whether he is an occupant or proprietor of such land, whether or on its surface, or below the surface, shall report such incidents to the National Corporation for Antiquities and Museums, or to the nearest possible administrative authority. The authority thus informed shall report the news to the Corporation at their earliest possible convenience.

18 - The Rights of Archaeology excavators

It is possible for the National Corporation for Antiquities and Museums with the approval of the Minister to decide whether they would like to add the discovered archaeological remain to the already preserved archaeological collections in museums or to leave them in the possession of the excavator or the person who found them or in the possession of his descendants according to the following conditions :-

- a. In case that the Corporation decides to keep the discovered archaeological artefacts, the Corporation shall pay the equivalent current market value of the discovered object whether it is a piece of gold, silver or jewelry without taking into consideration the artistic or archaeological value, but if it is a treasure, the Corporation pays the discoverer four fifths of the value of the discovered treasure.

- b. The Corporation shall assess the value of the archaeological artefact according to the current market value. The person who made the discovery may sue the Corporation in court if he is not satisfied with the value assessment made by the Corporation. He shall do so within three months after being informed of the assessed value.
- c. The person concerned who possesses the archaeological artefact shall sign a concession to confirm the right of possession of the Corporation to the object, which is discovered, after payment of compensation by the Corporation.
- d. If, on the contrary, the Corporation decides to allow the discoverer to retain possession of the object concerned, they shall then write and sign a concession to this effect and register the object concerned under the name of the discoverer. In this case possession devolves to the discoverer.
- e. The owner of the archaeological artefact is not permitted to dispose of his/her object without prior approval of the Corporation.

19 - The Right of the Corporation to demand an archaeological relic from its proprietor

It is legally possible for the Corporation to demand from owners of registered archaeological objects temporarily hand over their property to the Corporation for the purpose of study, drawing, photographing or taking a mould of it or for the purpose of temporary exhibition and thereafter returning the object concerned to the owner.

20 - Maintenance and rehabilitation of Archaeology

Maintenance and rehabilitation of archaeological sites and artefacts shall not be allowed without approval of the Corporation. Maintenance and rehabilitation shall be conducted under the supervision of the Corporation.

21 - Prohibition of imitation and falsification of Archaeology

1. Imitation and falsification or trading in transportable archaeological artefact is prohibited.
2. Despite the regulations of items (1) it is possible to make models, moulds or photographs of archaeological sites or artefacts with the approval of the Corporation according to the conditions the Corporation deems appropriate.
3. Whoever violates the regulations of item (1) shall be imprisoned for a period not to exceed 7 years or be fined or receive both punishments.

Chapter III

Archaeological Excavation

22 - Licences

1. The National Corporation for Antiquities and Museums enjoys the right to embark on archaeological excavation and to authorise missions of universities and museums to excavate on the basis of a special licence in accordance to the terms of this law.
2. It is forbidden to start excavation works on any land owned by the government or individuals without prior receipt of a licence issued by the National Corporation for Antiquities and Museums or from whoever is delegated by the Corporation.
3. Licences are divided into three types :-
 - a. A licence to search for archaeological sites without making any excavations.
 - b. A licence to make an archaeological survey authorising the holder to use any means of search except excavation but authorising the holder to make preliminary diggings to ascertain the existence of archaeological objects.

- c. A licence for archaeological excavations and to conduct a comprehensive scientific study on the site and the archaeological findings and the environment.
4. The licences are issued on the strength of the signature of whoever is authorised by the Corporation, after payment of the relevant fee charged by the Corporation.

23 - Conditions for the issuance of licences

It is possible for the Corporation or whoever it may authorise to issue licences referred to in Section 23 (3) for individuals, institutions or missions which satisfy the following conditions :-

1. The institution must possess an adequate scientific competence to enable it to complete surveys, prospection, study and excavation work in this field.
2. Must have the financial capability to pay for all the operations carried out according to the approved plans, on the specified period and to pay the expenses of maintenance, study and publication activities.
3. The institution concerned has already published or made arrangements for the publication of results of excavation work they conducted in the past.
4. The licensed authority shall undertake to do the following :-
 - a. The maintenance of the site and any archaeology he discovers and to submit a comprehensive report on his achievements.
 - b. To hand over the Corporation all archaeological artefact he has discovered and copies of the documents pertinent to the special survey, prospection and excavation to the Corporation.
5. The Corporation shall have the right to :-

- a. Participate with any archaeological mission to investigate the existence of archaeology on a site provided the Corporation states its financial, scientific and technical participation conditions on the excavation licence.
 - b. Add any conditions the Corporation deems appropriate to any licence.
6. Any archaeological mission authorised to conduct archaeological activities shall be accompanied by a representative of the Corporation whose expenses shall be borne by the licence holder. This representative shall submit an administrative and scientific report to the Corporation at the end of the mission's work.

24 - Request for licence

The application for a licence made to the Corporation shall include the following details :

1. Name of applicant, academic qualifications and his past experience in archaeological excavation and publication works.
2. The boundaries of the archaeological site intended to be surveyed and excavated.
3. A summary of the excavation plan and the work programme.

25 - Special licensing conditions

1. The applicant for a licence must satisfy the following :
 - a. Shall be representative of a non-profit seeking scientific institution or is affiliated with a non-profit scientific institution.

- b. The archaeological mission shall be composed of a panel of specialized scientists in archaeology, architecture, drawing, survey and excavation-documentation-maintenance or affiliated sciences.
- c. Excavation works shall be continued as agreed with the Corporation.
- d. Reports shall be submitted to the Corporation on the excavation work and results and all details on discovered archaeological remains.
- e. Maps/plans and sections are drawn according to the internationally and scientifically recognized standards. These plans shall contain the details of conditions of archaeological remains at the time of discovery in a way so as to enable their restructuring or rebuilding.
- f. A list including the relevant scientific details on all the discovered and transported antiquities shall be compiled and submitted to the Corporation at the end of the excavations, together with a complete collection of copies of the maps, plans and photographs.
- g. To publish within two years after the termination of the excavation works, a scientific publication to show the general results of the excavations, mentioning the names of the sites where the antiquities were found, and what has been done, and to present the Corporation with two copies of such a report or publication.

2. The licence holder must do the following :

- a. Present the Corporation with 10 books or publications or article he issues on his excavation works and results.
- b. Arranges at his own expense the area in which he made his excavations and displays the most important archaeological remains left on site and provides clues or indications to show the sequences of archaeological stratifications and the different eras that have survived.

3. No part of any building shall be removed or transported before satisfying item (h) of Section (1).

26 - The termination of a licence, its withdrawals or cancellation

- a. The Corporation shall either terminate or withdraw the licence if the holder deviates from or violates any of the conditions of the licence.
- b. The licence shall be terminated if the holder suspends his activities for two seasons in two consecutive years without permission or an acceptable reason. A new licence may be authorized for another archaeological mission which satisfies the conditions, on the same archaeological site.

27 - Rights of Scientific Property

1. The National Corporation for Antiquities and Museums shall preserve the rights of scientific property on the results of excavations and research conducted by archaeological missions and offer them a priority right on publications of the archaeology they discovered and to register the photographs of their discoveries in the publications of the museum in which the archaeological remains are exhibited or stored. The study and publication shall be conducted within 10 years after the date of the discovery.
2. The Corporation undertakes to create links among national societies and organisations functioning in the field of archaeology and similar foreign societies, institutions and organizations and coordinate archaeological activities among them for the aim of gaining experience and effecting close observation so as to avoid loss of antiquities.

28 - Ownership of discovered antiquities

Ownership of all discovered antiquities rests with the Government, and is kept in museums for exhibitions and study, whereas it is possible for the mission which made the discovery, after the approval of the Minister to :-

- a. Take moulds of the discovered antiquities and their photographs, drawings, maps and plans.

- b. Take duplicate pieces of discovered archaeological artefacts discovered on the same site and which are similar in material, type, description, historical significance and artistic value, which the Corporation may dispose of on duplication grounds, after the publication of all information related to this archaeology for the sake of briefing countries overseas on the civilisations of the Sudan which prospered in the past. The licence holder may specify such artefacts for exhibition in museums open to the public in his/her own country for an exhibition period not exceeding two years.
- c. Borrow antiquities for the purpose of temporary exhibition or study.
- d. Study, draw or photograph objects he/she discovered, which are kept in museums or stores.

29 - Exemption from Customs

- 1. The foreign archaeological mission holding a licence is allowed to import its equipment free of customs and other levied taxes on the entry of such equipment into the Sudan.
- 2. Customs law is applied in case of disposal of equipment belonging the archaeological missions to non-government organizations or individuals.

30 - Recovery of lost archaeological Artefacts

- 1. The National Corporation for Antiquities and Museums endeavours to recover archaeological artefacts that were taken out of the country by illegitimate means.
- 2. The Corporation undertakes to preserve and to recover stolen antiquities in cooperation with the judicial procedures.
- 3. The police are assigned to antiquities.

31 - Prohibition of export and trading in archaeological Artefacts

1. Trading in, and exporting of archaeological artefacts is forbidden except under a licence from the Corporation.
2. Whoever breaks the rules of item (1) shall receive 3 years imprisonment, or be fined, or receives both punishments.

32 - Destruction of archaeology or demolition of an archaeological building

1. Whoever intentionally destroys a recorded or recently discovered archaeological sites or demolishes with ill intention a recorded archaeological building, or part thereof, or takes one of its stones or decorations or does anything that may change the features shall be imprisoned for a period of not less than three years, or be fined or receive both punishments.
2. If the wrong-doer of a crime stated in item (1) is a staff member of the National Corporation, or in the field of antiquities, museums, maintenance, rehabilitation at universities, or missions working in the field of archaeology, or that the piece of antiquity is important, or one of the prominent antiquities the destruction or demolition or collapse of which would lead to the loss of part of the national archaeological heritage, the wrong-doer shall be punished with imprisonment for a period of not less than 5 years or receive a fine or both punishments.

33 - Conducting unlicensed archaeological activity

Whoever carries out survey, prospection or archaeological operations, or helps, or instigates or encroach upon registered archaeological land, or site and transports archaeological artefacts from one placeto another within the Sudan without a licence shall be punished with imprisonment for not less than 3 years or fined, or receives both punishments.

Chapter IV

Conclusion Regulations

34 - General Regulations

1. Inspectors of antiquities, museum curators, and guards of museums and archaeological sites are endowed with police powers to arrest without prior legal authorisation in relation to their assigned duties to combat illegitimate trading in archaeology and their smuggling and damage against museums and archaeological artefacts.
2. Any archaeological objects or material, which is the subject of a dispute, shall be handed to the Corporation until the dispute is legally settled.

35 - Power to issue regulations

The Minister, on the strength of a recommendation from the Corporation shall issue the relevant regulations for the implementation of this law.

Annexe II

**MANAGEMENT PLAN
FOR THE SITES OF THE NAPATAN REGION**

MANAGEMENT PLAN FOR THE SITES OF THE NAPATAN REGION

The region extending for about 60 km downstream from the 4th cataract exhibits a considerable number of the main existing monumental sites of the country. The most important of these are :

- The Napato-Meroitic religious, administrative and burial centers at Gebel Barkal, El-Kurru, Nuri, Sanam and Hillat el-Arab.
- The post-Meroitic burial mounds of Zuma.
- The Christian Monastery of Ghazali.
- The Islamic strongholds at Merowe East, Kajabi and el-Datti.

Most of these sites are liable to degradations due to natural factors and to human activity. The following are preliminary measurements to stop or to reduce the effect of these factors. A complete and detailed management plan requires the evaluation of many experts.

Urban and Agricultural encroachment

- A clear demarcation of the boundaries of these sites to be recognized by the local authorities in case of land distribution and establishment of development projects. This problem touches in particular the site of Zuma and Sanam.
- Fencing of the most important sites of the region, the priority in this respect will be given to the site of Gebel Barkal.
- Urgent protection work (fencing, demarcation, etc.) should be executed at Sanam in co-operation with University of Cassino, Italy.
- A permanent presence of antiquities inspectors and curators in the region.
- The re-evaluation of the guards work on each site and the recruitment of new ones, if necessary. A police force for antiquities and tourism is being established.

Environmental factors

The main factors of degradation is the wind (especially at Gebel Barkal and Nuri) floods (Gebel Barkal) and vegetation growth (Gebel Barkal).

- For Gebel Barkal we propose the reconstruction of the northern wall of Amun temple (B/500), to a suitable height, in order to protect the monuments situated on the southern part of the site from the direct action of the wind.
- The only solution (in long term) for the pyramids of Nuri is the planting of a green belt on the northern side of the site.
- Detailed plans for the protection of Sanam should be worked out in cooperation with University of Cassino, Italy.
- The removing of all loose decorated blocks from the sites (mainly Gebel Barkal and Sanam) to a safe place, i.e. the Barkal Museum.
- The inspectors present in the region should follow controlling the growth of vegetation on the site.
- For the threat of floods (Gebel Barkal), the site will benefit from the planned protection of the whole region. The local authorities will execute this protection.
- Environmental changes resulting from the Dam project on the 4th cataract are expected to affect these sites (humidity, etc.) experts to assess the impact of this change should be included in the feasibility study of the project.
- An urgent consolidation work should be undertaken at the Islamic strongholds and at the monastery of Ghazali.

Human action

- The inspectors present in the region should coordinate their efforts with the local authorities for the protection of the sites.
- A program of public education should be defined in cooperation with the Faculty of Arts and Human Studies (University of Dongola) at Karima.
- The increasing number of tourists in the region during the last years makes it necessary to take some protective measurements, i.e.
 - ? Building of enough public toilets near the sites.
 - ? Defining car-parking areas near the sites.
 - ? Defining tracks through the sites for the movement of individuals.
 - ? The opening of the site museum at Gebel Barkal.

Dr Salah M. Ahmed

Annexe III

MUSEUM OF FINE ARTS, BOSTON, SUDAN MISSION AT GEBEL BARKAL, KARIMA, SUDAN. APRIL 1996

REPORT ON CONSERVATION ACTIVITIES FOR THE
NATIONAL CORPORATION FOR ANTIQUITIES AND MUSEUMS
MINISTRY OF ENVIRONMENT AND TOURISM
REPUBLIC OF THE SUDAN

Susanne Gänsicke

**REPORT ON THE CONSERVATION ACTIVITIES OF THE SUDAN MISSION OF
THE MUSEUM OF FINE ARTS, BOSTON
APRIL 1996**

Introduction

In April of this year the Sudan Mission of the Museum of Fine Arts, Boston, conducted archaeological excavations at the site of Gebel Barkal. The activities of this year's brief season were split between two projects : the partial excavation of a Napatan palace (B 1200) ; and the sifting and relocation of excavation dumps created during earlier excavations at the same site by George A. Reisner about eighty years ago.

The main objectives of my work at the site from April 9-22, were to prepare a condition report of the temples and architectural elements *in-situ* and to provide conservation services for the active fieldwork. Additionally, I was able to visit the Karima Museum, which currently is closed to the public, and to meet with its director.

It is hoped that the information provided below will allow us to develop, in discussion with the Sudan National Corporation for Antiquities and Museums (NCAM), a conservation plan with achievable short-term and long-term goals. Fundraising for future site work will attempt to incorporate conservation projects as appropriate.

1. Conservation during the excavation of the Napatan palace (B 1200)

The excavation of the palace focused on exposing the building level of King Aspelta (600-580 BC). It was known that the palace was burned during the life of this king, but was rebuilt at least two more times. Three rooms were excavated, and a number of previously unrecorded architectural sandstone fragments were documented, including fallen columns with inscriptions and unusual capitals with three-dimensional representations of ram heads.

Sandstone surfaces that had been covered by mud showed a significant amount of gesso painted with red, blue, and yellow pigment. I cleaned test patches on polychromed sandstone surfaces and on traces

of wall painting found on the mud brick walls in one chamber ; and I assisted in the lifting of painted fragments of a carved capital. The fragments were consolidated and cleaned and stored in the Karima Museum.

Due to their fragility, it was decided not to expose surfaces that could not be successfully cleaned and stabilized in the time allowed to us. Prior to further excavation, a consensus should be reached with NCAM, if painted architectural elements should remain *in-situ* (perhaps reburied), or should be moved to a protected environment. The exposure of such fragile surfaces to the desert climate will certainly result in loss of paint and carved detail.

2. Conservation report on the archaeological site at Gebel Barkal

2.1 Condition assessment of the temples and sculpted elements *in-situ*

In order to get an understanding of the condition of the temples at Gebel Barkal, their rate of decay and of the main destructive forces, a preliminary condition survey was prepared of each building.

? Photographic and written documentation was prepared for each work of art and important sculpted architectural fragment *in-situ*. Altogether, about 360 color slides and 100 black & white images were taken (scale used in photographs shows 10 cm sections).

The entire site was re-photographed from the same angles used by the photographers of George A. Reisner (1916-1920). Comparison of these photographs with those taken about eighty years ago, and with images prepared by earlier travelers, helped us to evaluate the extent and rate of decay of the exposed elements of architecture.

? The degradation of each building was analyzed in regard to its specific intrinsic causes (location, orientation, climate condition, building concept) and extrinsic causes (occasional natural forces, chemical and physical forces of decay, plant growths, human intervention).ⁱ

? Rock characteristics and weathering forms of the different buildings were mapped roughly on ground plans and elevations, and typical forms of deterioration were photographed (future work could involve photogrammetry to produce an accurate assessment).ⁱⁱ

? Seventeen samples of typical rocks and decay patterns and of painted mud brick and sandstone were removed from the site and taken to Boston for scientific analyses and identification (see separate list for sample location, analyses are not yet completed).

2.2 Summary of results

The temples at Gebel Barkal are exposed to extreme desert climate conditions and the constant abrasive North-east trade winds. Sandstone, used as the predominant building material, exhibits typical signs of erosion visible on natural stone formations. The more exposed the architectural elements are to actions of wind (on the North-east side) or water (both in the flood plain of occasional Nile floods and at the foot of the mountain from flash floods), the more dramatic a change can occur. The most destructive extrinsic destructive force is certainly human activity, which is present on many levels, from former quarrying, to vandalism, to carelessness. Unregulated access to the antiquities encourages the writing of graffiti, numerous abrasions, and until recently vehicular traffic, which would drive through the site.

2.2.1 Comparison with Reisner's photographs (1916-1921)

It was noted by earlier visitors to the site that stones from the temples were being removed and used to line tombs in the nearby cemetery ; most of the loss of architecture might be explained that way. Most prominent is the loss of the remnants of the first pylons of B 200 and B 300 and of the many sculpted columns in this temple, and of the pylon and walls of B 500, B 700, and B 800/900. Almost all of these major losses occurred prior to Reisner's work.

While deterioration of the exposed rocks continues, comparison of our photographs with Reisner's show that no further large scale loss has occurred. In fact, some stones do not appear to have changed very much at all. The standing columns of B 300, for example, do not appear to have suffered further abrasion due to wind blown particles ; this might be due to their relatively protected location near the mountain, and the fact that wind-blown abrasives attack the stone at lower levels. Continuing vandalism, however, is evident in form of recent graffiti and other surfaces mutilations. The most disfiguring loss can be seen on the first ram in front of B 500, where major elements of sculpted parts are now missing.

2.2.2 Change observed between 1989-1996

Since our last season (1989) a number of changes could be observed. The debris and mud deposited in large parts of the temples during the flood of 1988 has almost completely disappeared. Salt efflorescence, abundant then, is not visible today, and stone surfaces that showed efflorescence seven years ago are now extremely friable (e.g. in B 500 and in B 800/900).

A variety of plants, not in evidence in previous years, may now be seen growing on the site : especially those called in Arabic "tondob", "remet", "ushar", mostly in the buildings B 500, B 700, B 800/900, B 1200. Their roots can be very dangerous to subsurface structures, and if possible their growth should be controlled.

The former Sudan Antiquities Service initiated first measures of site protection, and a wall was built at the western edge of Karima to prevent further encroachment of the settlement to the ancient site. A

fence (barbed wire between brick posts) had been built around the entire site in 1990, but shortly afterward every post was knocked down. Nevertheless, car and animal traffic through the ancient site, so common in 1989, does appear to have been restricted, and no tire tracks are visible on the site.

B 300. Graffiti on the lower part of the columns is a major problem. It is only a matter of time before the last Bes fragment (Fig. 7) and the remaining pieces of Hathor capitals on the ground will be severely injured by vandals.

B 500. Much more sand than previously noted has accumulated in the temple. Stones with salts in 1989 are now very soft and friable and easily broken. A small loss of painted gesso is visible on the exterior of the first pylon on the south western side in the leg of the carved figure. Other recent loss of surface is visible on one of the ram statues to the right of the pylon. Repairs have been carried out on the columns in B 502. While the choice of material (cement) and surface is questionable, such support of hollowed out areas is essential to preserve the original form of architecture. Perhaps other materials such as stone masonry should be considered. Flash floods from the mountain have carved deep gullies near the sanctuary and might further harm the building.

B 700. The altar is covered with graffiti and urine stains, and its surface was used to crack stones.

B 800/900/1200. Exposed surfaces of buried walls continue to be abraded by two- and four legged visitors. Softened by soluble salts mobilized during the floods, the stones are easily damaged.

3. The future of conservation and preservation at Gebel Barkal

Degradation of the ancient monuments will continue due to the combination of extreme climate conditions and negative human activities. While a conservation plan will require much more analysis and evaluation, a number of preliminary preservation approaches might be suggested.

3.3.1 Maintenance through public education and control of foot traffic

It is utmost importance to educate visitors and to attempt to regulate their transit through the site, as graffiti and abrasion by climbing and stepping over fragile walls continue to harm the architectural remains. Other forms of willful vandalism or carelessness are visible in the form of smashed stones, litter, and feces. Archaeology students from Karima University have offered their help to educate the people and control access to the site, and perhaps the use the volunteer service could be explored. A well regulated and maintained site will certainly instill a deeper respect in visitors for the antiquities.

- ? Measures might include the installation of a guard's house with a "zir" under a roofed structure, a bathroom, signage to guide and educate the public, and re-erection of the fence.
- ? It is extremely important to develop a regular maintenance program for litter and plant removal and emergency repairs, after floods or heavy rains.

3.3.2 Preservation of exposed, movable sculpted and architectural elements

The temples, architectural elements and works of art *in-situ* are all suffering from exposure. Their long-term survival can only be achieved in a protected environment. The Museum in Karima is currently in desperate need of cleaning, painting, and general building maintenance. All objects housed there need conservation treatment to some extent and need to be housed in closed exhibition cases. It is thus extremely important to turn the building into a usable and safe building for objects. A museum would be good for the people of Karima, good for tourism, would help safeguard the objects, and would educate.

- ? The fragments of sculpted capitals from the outer courtyard of B 300 (in particular the last surviving fragment of a large "Bes-shaped" pillar, as well as three fragments of "Hathor-headed" column capitals) should be moved into the museum's protected environment.
- ? The granite ram sculptures next to the kiosk B 551 suffer most of all the exposed art from the extreme climate. The granite is spalling due to thermal degradation, and loss can be monitored even over the last seven years.
- ? The other objects (granite altars in B 700 and B 500, the "prisoner block", and the throne base of Piye) suffer mostly from vandalism. All these objects would benefit from a move to the Karima Museum at Gebel Barkal or the National Museum of Archaeology in Khartoum.

3.3.3 Conservation and Reconstruction of architecture

Conserving and reconstructing the monuments in the field entail the most difficulty and cost and need more discussions and analyses. Any such work should be undertaken only after its full implications have been investigated.

- ? The rock-cut temple B 300, while currently somewhat protected by a roof and front wall, would perhaps benefit the most from a thorough conservation treatment. The front wall could be improved, the roof repaired, the interior cleaned of sand and debris, and the painted walls should be cleaned and stabilized.
- ? Eroded and hollowed out architectural elements, such as columns in B 500, for example, would benefit from masonry support of losses. Even though the aesthetical appearance of such fills can be debated (there are a number of techniques creating different surfaces), filling is the only measure to

prevent further collapse. The use of cement should be kept to a minimum, as it can lead to further decay by mobilizing soluble salts in the stone.

3.3.4 Conservation during future activities of the Sudan Mission of the Museum of Fine Arts, Boston

During future excavations, conservation services will be available to rescue any possible finds or architectural elements. We will investigate further preservation strategies for the buildings, such as capping and stabilization of walls.

We would like to offer our services to assist in renovating and updating the museum building in Karima. If desired we might participate in the following :

- repair of doors and windows
- painting of walls and cleaning of rooms with sand and debris
- assist in cataloguing of collection
- assist in conservation of collection
- provide funds and assistance to move endangered stone objects from the site to the museum.

Susanne Gänsicke
Assistant Conservator
Objects Conservation and Scientific Research
Museum of Fine Arts, Boston

SAMPLES TAKEN FROM THE ARCHAEOLOGICAL SITE AT GEBEL BARKAL, APRIL 1996

	SAMPLE SITE	DESCRIPTION
1.	granite ram sculpture next to the kiosk (B 551) in front of Great Amun Temple (B 500)	surface spalling in thin fissures parallel to substrate, chip on ground next to proper right side
2.	2. court (B 502) of Great Amun Temple (B 500), 3. column left of center aisle	red sandstone, very soft and crumbly
3.	as above, 3. column, second row of center aisle	gray-white sandstone, decayed, spalling with many fissures
4.	as above, 4. column, second row of center aisle	yellow-ochre sandstone
5.	as above, 5. column, second row of center aisle	yellow sandstone
6.	Sanctuary (B 506) of B 500, right wall next to 4. pylon	reddish sandstone, exterior is gray-yellow
7.	B 506, right side of doorway leading into B 507	red sandstone
8.1	B 506, masonry on floor of room, next to doorway into B 507	red sandstone
8.2	B 506, as above	yellow sandstone
8.3	B 506, as above	gray-white sandstone
9.	Small temple built into mountain, B 600, block in south wall, interior	gray-white sandstone, very soft and crumbly
10.	Small Amun Temple B 700, second column on portico	
11.	Temple B 900, exterior north wall	red sandstone, very soft, previously submersed by flood
12.1	Hathor Temple B 200, outcrop in B 20?, formerly 2. pylon	yellow sandstone, bedrock of mountain
12.2	B 200, mortar from right side of 1. pylon	white gesso-like material
13.1	Royal palace B 1200, level of Aspelta, sandstone capital in B 1215	tiny chips with polychromed gesso
13.2	as above, wall covering	reddish mud layer, surfaced with a white gesso layer and pigment

Annexe IV

REFORM PROJECT FOR THE BARKAL MUSEUM IN KARIMA. SUDAN.

Architect : Inès Rodriguez Mansilla

October 1996

Fundació Arqueològica Clos. Projete Sudan.

REFORM PROJECT FOR THE BARKAL MUSEUM IN KARIMA. SUDAN

INTRODUCTION

The original plan to build the Barkal Museum dates back to February 1972, and was commissioned by the Antiquities Department within the Education Ministry of Sudan.

The building is situated between the centre of Karima and the Sacred mountain Djebel Barkal, situated in the desert sands, in a setting of exceptional serenity.

The structure consist of four clearly defined separate interconnecting rooms, with uncovered spaces. In between three of these rooms are exhibition spaces ; the fourth is for office use and storage.

The building is presently in a condition of total neglect, as the photographs enclosed reveal.

In terms of the resistance of the building's structure, it can be guaranteed that it has no major faults and therefore no reparation work is necessary.

On the other hand, the wood work, flooring paint and fittings are now in a state of complete disrepair due to lack of maintenance over the years.

Its present state allows for easy entry and consequently, it is open to the risk of theft and looting.

CONSTRUCTION SCOPE

1. DEMOLITION

The brick work added onto the walls limits the view between the various rooms and must be demolished to take back the wall height to 3.50 m.

The wood and bamboo structure in the courtyard must also be dismantled since this has arrived to a state of total ruin.

All sand inside the building together with all remains of the woodwork which cannot be reused must be removed.

In addition, all fluorescent lights both interior and exterior, are to be taken out.

The sand must be cleared away from the entrance area and from around the building in order to explore the possible existence of any type of floor paving beneath.

2. STRUCTURE

The passage way connecting the office building to the museum's main entrance hall must be covered with a structure of metal beams and concrete to avoid breaking and entry.

In order to emphasise the building's principal facade an entry tunnel will be constructed through which all visitors will pass.

3. FLOORING

The existing concrete floors in both the interior and exterior must be repaired where necessary and thereafter treated with a varnish finish.

4. WOODWORK

The existing window frames will be kept but any missing windows panes must be replaced.

To ensure airtightness all carpentry joints will be sealed with transparent silicon and thereafter painted.

All doors in the interior must be repaired or replaced by ones which keep out sand and dust.

The main entrance door to the Museum must be clear glass.

To prevent the entrance of direct light into the exhibition spaces, sections of sheet metal must be constructed, in keeping with the architectural plans, and which would be fitted to the wall and fixed in concrete.

5. RESURFACING

The ceiling, the beams, the pillars, the interior to the windows, and the interior side to the metal panels, must be painted in white colour.

The walls, will be painted in the same colour to be chosen for the exterior side of metal panels which will hang from the wall in front of the windows.

Every room in soft different colours.

The ceiling, the beams, the pillars and the walls will be painted with 2 coats of plastic paint. The metal panels will be painted with 1 coat of special treatment and 2 coats of matt smalt paint. The wood will be fitted and painted with 2 coats of matt smalt paint.

The walls between rooms must be re-covered with cement mortar and thereafter painted with paint for exterior use.

The exterior walls up to the brick must be painted too, with paint for exterior use.

The existing brick facades will be cleaned where possible.

The exterior side to the windows must be painted in black.

6. COURTYARD PERGOLA

The existing courtyard between the Museum's various rooms must be protected to prevent any risk of persons climbing the walls and entering.

For this purpose a steel structure will be erected with tubes measuring 50 x 50 mm. which will be fixed to the wall supported in the centre by 2 metal pillars measuring 100 x 100 mm. as shown in the plans.

The main structure supports cylindrical tubes of \varnothing 30 mm. placed at intervals of 67,5 cms. which in turn support a mesh of bars measuring \varnothing 6 mm. thus forming a 13,5 x 13,5 cm. grid.

Bamboo is tied to this grid, to create a ventilated and shady area.

7. WATER

A water point will be built in the centre of this courtyard.

The idea would be to install a block of sandstone local to the region measuring 100 x 100 x 24 cms. onto a grey granite stone base.

The centre of the patio must be dug out to a depth of 40 cm. and earth compacted to a thickness of 15 cms. Must be built a concrete base of 12 cm.

A sheet of waterproof material is laid down onto which the granite blocks are placed as shows in the plans, fixed with cement mortar and sealed together.

A water current is set up by means of a pump forcing water up through the structure and passing through a series of irregular perforations which must be made. The water flows on to the sandstone and over it creating a surface of water. From this point it is collected and is pumped upwards again. The flow of water is intermittent, gentle and at low pressure.

8. ELECTRICAL INSTALLATIONS

The existing ceiling fans will remain in their current position, however, all activation switches must be centrally located to one point in each room. All existing florescent lighting will be relocated, positioned above the windows and fixed to the walls. By colour coding the interior windows panels the lighting will be reflected in defused colour onto the ceiling. As with the ceiling fans, all switching must be centrally located. Incandescent wall lighting will be installed in all rooms. Plug points will be positioned at mid-wall height.

All existing exterior lights will be removed in favour of indirect lighting from exterior search lights.

9. VEGETATION

The wind in this region drives large quantities of sand into the North East side to the Museum which accumulates, creating dunes which gradually conceal the Museum from view.

For this reason the planting of vegetation to act as a barrier is considered appropriate, as show in the plans.

10. DISPLAY CASES

The glass must be replaced. The wood work must be filed, repaired and varnished. And the metal structure must be painted with 1 coat of special treatment and 2 coats of “grey Oxiron”.

ⁱ G. De Angelis D'Ossat, *Guide to the Methodical Study of Monuments and Causes of their Deterioration* (Rome : ICCROM, 1982).

F.R. Hinkel, « Preservation and Restoration of Monuments. Causes of Deterioration and Measures for Protection », in Ch. Bonnet, ed., *Etudes Nubiennes, Conférence de Genève 1990* (Geneva : University of Geneva, 1990), 147-185.

ⁱⁱ P. Wolf, « Bemerkungen zum Schutz der Denkmäler von Musawwarat es Sufra vor Wind- und Sanderosion. Teil I : Mechanismen und Schäden der Erosion », *Mitteilungen der Sudanarchaologischen Gesellschaft zu Berlin e. V.*, Vol. 3, July (1995) : 10-19.

B. Fitzner and K. Heinrichs, « Weathering Forms and Rock Characteristics of Historical Monuments Carved from Bedrock in Petra/Jordan », in N. S. Baer et al., *Science, Technology and European Cultural Heritage* (Guilford : Butterworth-Heinemann Ltd, 1991), 880-911.

B. Fitzner and R. Kownatzki, « Studies on Natural Stone Monuments - Methodology and Examples », in *Science, Technology*, 930-934.

AUTORISATION

1. Je, soussigné Salah Eldin Mohamed Ahmed, accorde à titre gratuit à l'UNESCO pour toute la durée légale de la propriété littéraire, le droit non exclusif de reproduire et d'utiliser dans le monde entier conformément aux dispositions du paragraphe 2 de la présente autorisation les photographies et diapositives décrites au paragraphe 4.

2. Je prends note du fait que les photographies et diapositives décrites au paragraphe 4 de la présente autorisation seront utilisées par l'UNESCO pour diffuser des informations sur les sites protégés au titre de la Convention du patrimoine mondial selon les modalités suivantes :

- a) publications de l'UNESCO ;
- b) coédition avec des maisons d'édition privées pour des publications sur le patrimoine mondial : un pourcentage des bénéfices sera versé au Fonds du patrimoine mondial ;
- c) cartes postales — vendues dans les sites protégés au titre de la Convention du patrimoine mondial par l'intermédiaire des services des parcs nationaux ou des antiquités (tout bénéfice éventuel sera partagé entre les services en question et le Fonds du patrimoine mondial) ;
- d) séries de diapositives — vendues aux écoles, bibliothèques ou autres institutions et éventuellement dans les sites (tout bénéfice éventuel sera versé au fonds du patrimoine mondial) ;
- e) expositions, etc.

3. Je prends également note du fait que je conserverai la liberté d'accorder les mêmes droits à tout autre utilisateur éventuel, mais sans aucun préjudice des droits accordés à l'UNESCO.

4. La liste des photographies et diapositives pour lesquelles l'autorisation est donnée est jointe.

5. Toute photographie ou diapositive portera les mentions de crédit photo requises. Le droit moral du photographe sera dûment respecté.

6. Je déclare et certifie être dûment habilité à accorder les droits visés au paragraphe 1 de la présente autorisation.

7. Je m'engage à indemniser l'UNESCO et à la dégager de toute responsabilité pour tout préjudice résultant d'une violation quelconque de la garantie mentionnée au paragraphe 6 de la présente autorisation.

8. Toute contestation ou tout litige qui pourrait naître de l'exercice des droits accordés à l'UNESCO sera réglé à l'amiable. Le recours aux tribunaux ou à l'arbitrage est exclu.

Fait à Paris, le 15 juin 2001

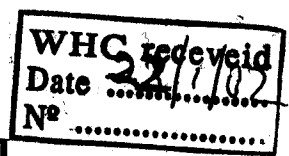


Dr. Salah Eldin Mohamed AHMED
Directeur des Fouilles au Service des Antiquités du Soudan

TABLE DES MATIÈRES

Introduction	p. 3
(I) Identification du bien	p. 11
(a) Pays	p. 11
(b) État, province ou région	p. 11
(c) Nom du bien	p. 11
(d) Localisation précise	p. 11
(e) Cartes et plans	p. 11
(f) Surface du site proposé pour inscription	p. 11
(II) Justification du bien	p. 13
(a) Déclaration de valeur	p. 13
(b) Analyse comparative	p. 15
(c) Authenticité et intégrité du site et des monuments	p. 17
(d) Critères selon lesquels l'inscription est proposée	p. 17
(III) Description	p. 21
(a) Description du bien	p. 21
- La région napatéenne	p. 21
- Présentation des 5 sites proposés pour la Liste du Patrimoine Mondial	p. 23
(1) Gebel Barkal	p. 25
(2) El-Kurru	p. 61
(3) Nuri	p. 77
(4) Sanam	p.101
(5) Zuma	p.113
(b) Historique et développement	p.115
(c) Forme et date des documents les plus récents concernant le site	p.121
(d) État actuel de conservation	p.127
(e) Politique et programmes relatifs à la mise en valeur et la promotion du bien	p.131
(IV) Gestion	p.133
(a) Droit de propriété	p.133
(b) Statut juridique	p.133
(c) Mesure de protection et moyens de mise en œuvre	p.137
(d) Organisme chargé de la gestion	p.137
(e) Échelon auquel s'effectue la gestion et adresse de la personne à contacter	p.139
(f) Plan adopté concernant le bien	p.139
(g) Sources et niveaux de financement	p.141
(h) Sources de compétences	p.141
(i) Aménagements pour les visiteurs et statistiques les concernant	p.143
(j) Plan de gestion du site et exposé des objectifs	p.143
(k) Nombre d'employés	p.145
(V) Facteurs affectant le site	p.145
(a) Pressions dues au développement	p.145
(b) Contraintes liées à l'environnement	p.147
(c) Catastrophes naturelles et planification préalable	p.147
(d) Flux de visiteurs/touristes	p.147
(e) Nombre d'habitants à l'intérieur du site, dans la zone tampon	p.149

(VI) Suivi	p.149
(a) Indicateurs clés permettant de mesurer l'état de conservation	p.149
(b) Dispositions administratives concernant le suivi du bien	p.149
(c) Résultats des précédents exercices de soumission de rapports	p.151
(VII) Documentation	p.154
(a et b) Liste des illustrations	p.154
(c) Bibliographie	p.158
(VIII) Signature au nom de l'État partie	p.167
Annexes	p.168
Annexe I : Antiquities Protection Ordinance 1999	p.169
Annexe II : Management Plan for the sites of the Napatan Region	p.184
Annexe III : Report on conservation activities	p.187
Annexe IV : Reform Project for the Barkal Museum in Karima. Sudan	p.194
Autorisation	p.200
Table des matières	p.201



MINISTRY OF CULTURE & TOURISM
NATIONAL CORPORATION FOR ANTIQUITIES &
MUSEUMS (NCAM)

Mr. Francesco Bandarin,
Director
Unesco World Heritage Center
7 place de Fontenoy
75352 Paris 07 SP, France

Dear Sir,

I refer again to point id. of your letter of 10 July 2001 and I would like to express to you my regret that no maps with the desired scale for the concerned sites are available at the Sudan Survey Department. Instead, you find herewith five aerial photographs as follows:

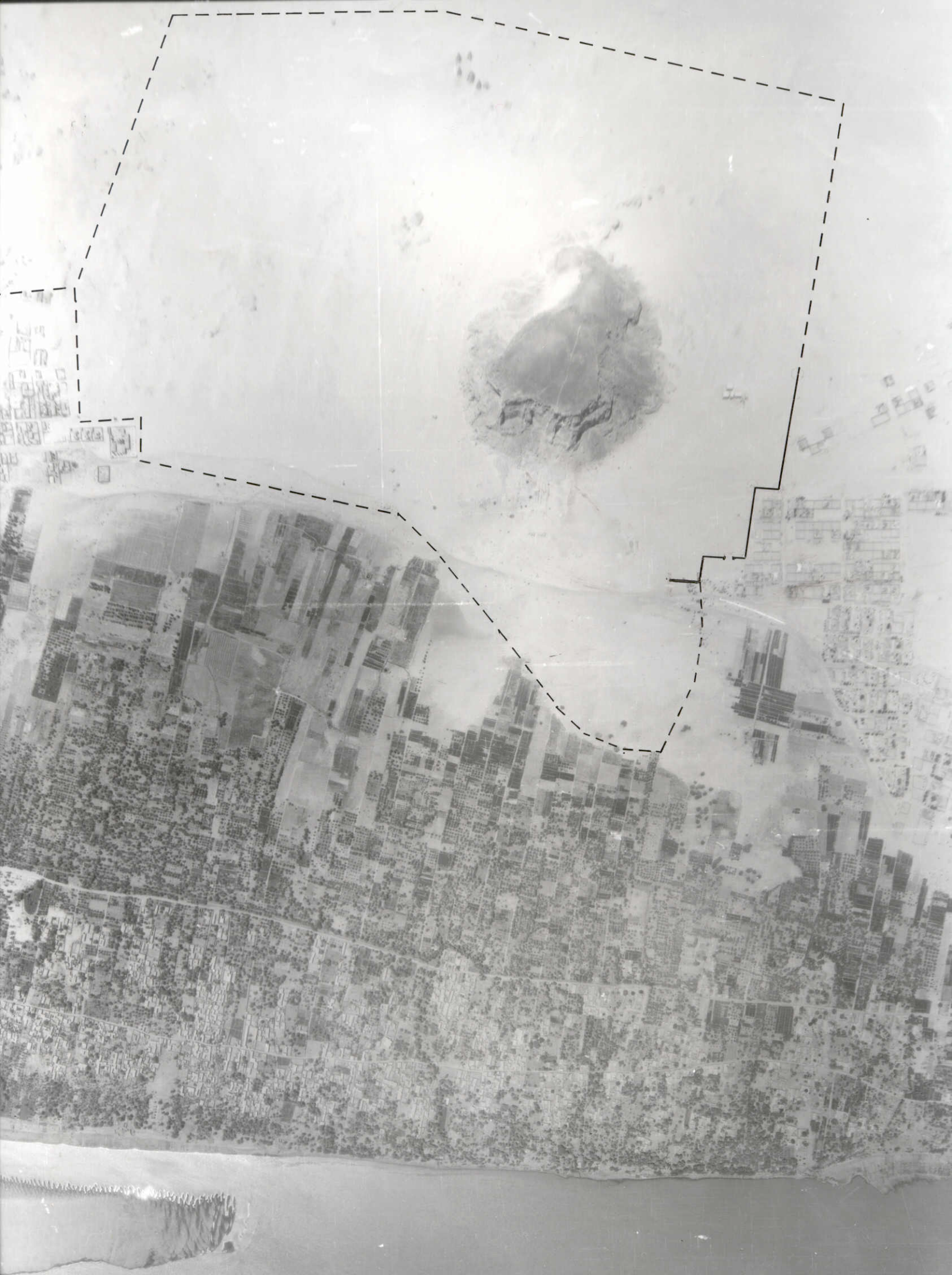
- Gebel Barkal photo AD2- 074
- El-Kurru photo AD2-065
- Zuma Photo AD2-017
- Nuri Photo AD2-002
- Sanam photo AD2-009

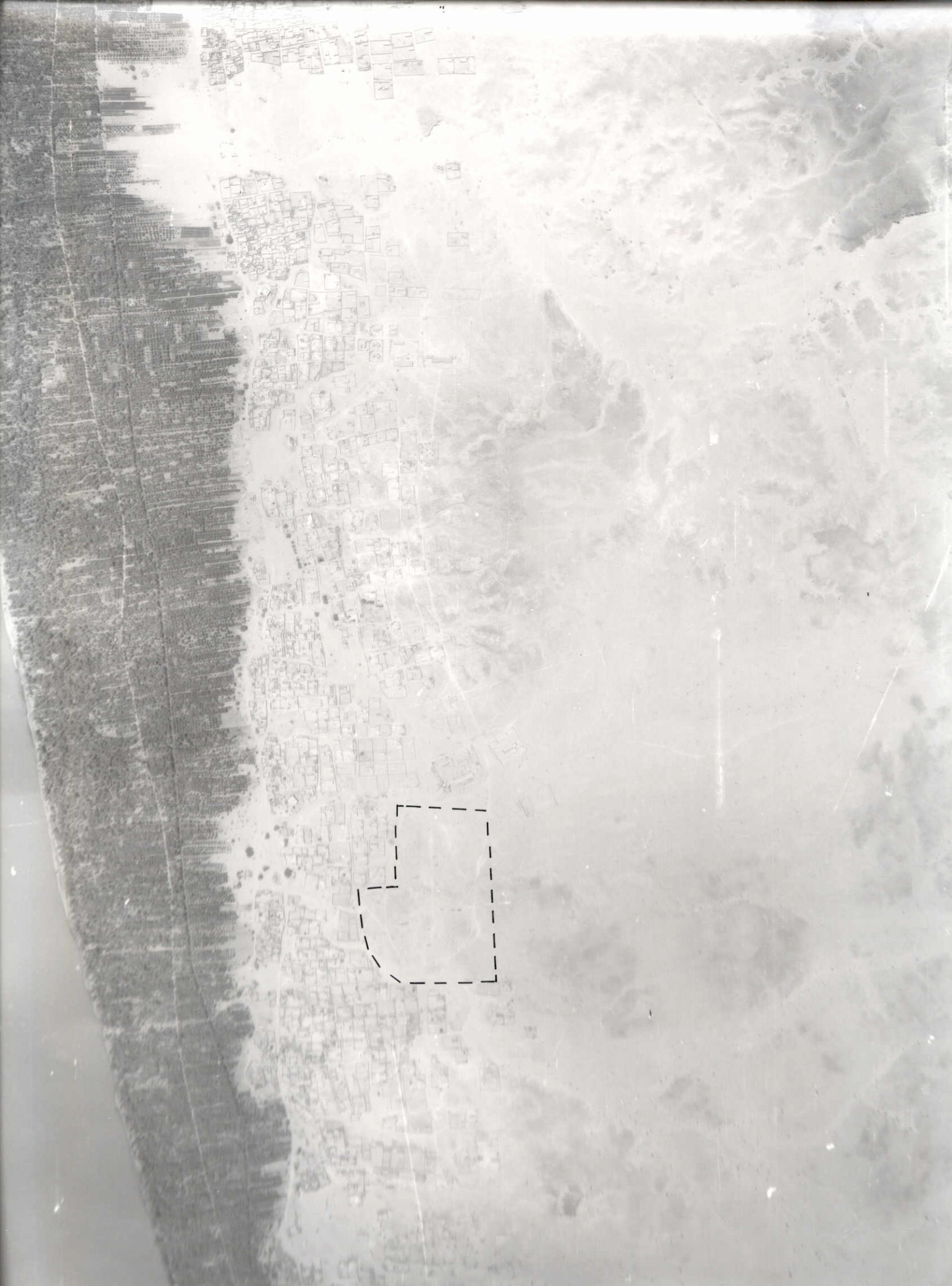
These have been made in 1985 at the scale of 1: 10,000. The limits of the sites are demarcated in black ink.

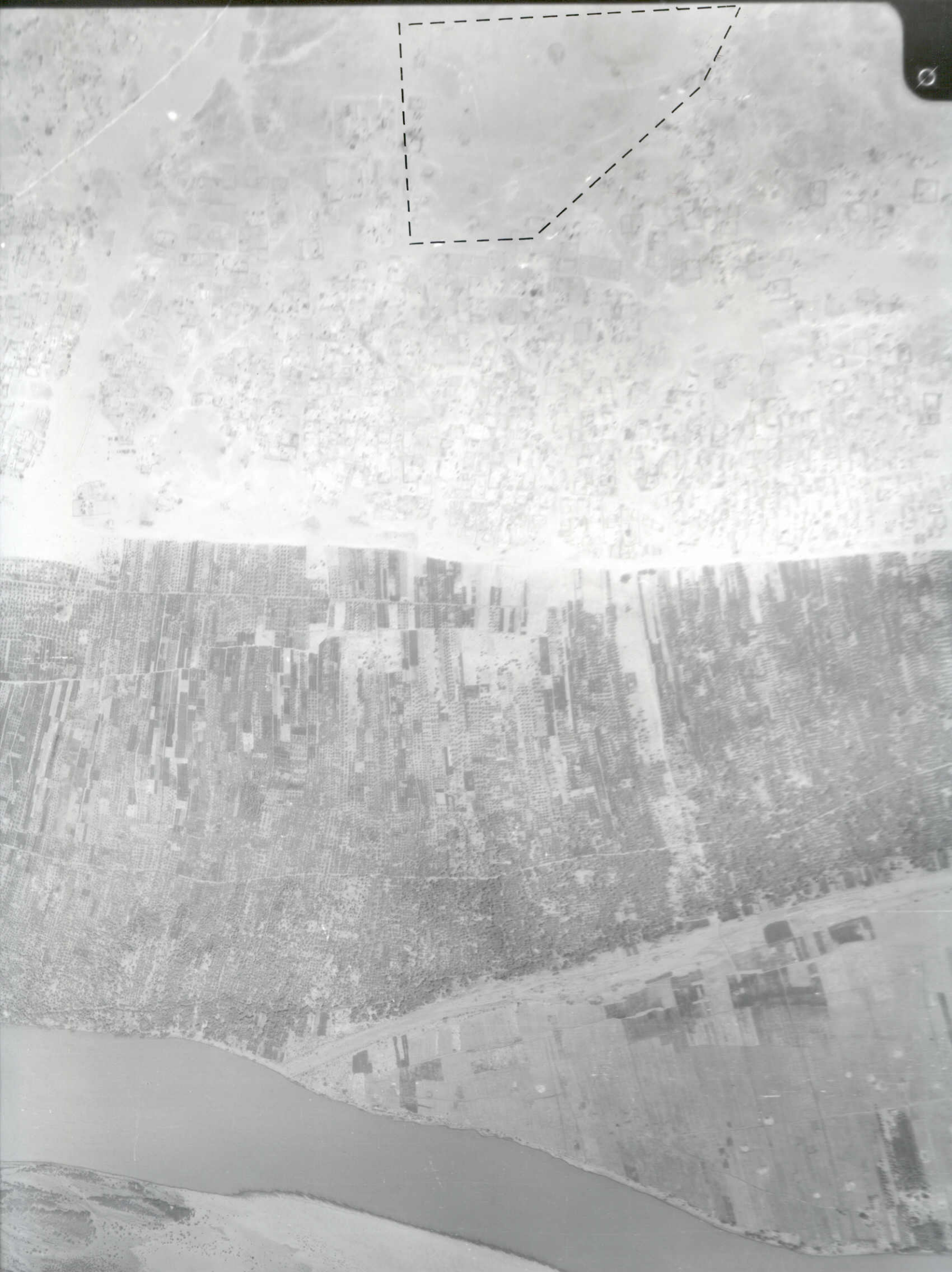
Best wishes

Yours faithfully

Dr. Salah M. Ahmed











Gebel Barkal (Sudan)

No 1073

1. BASIC DATA

State Party : Republic of Sudan
Name of property: Gebel Barkal and the Sites of the Napatan Region
Location: Northern state, province of Meroe
Date received: 28 June 2001
Category of property:

In terms of the categories of cultural property set out in Article 1 of the 1972 World Heritage Convention, these are *sites*. It is a serial nomination.

Brief description:

Several archaeological sites covering an area of more than 60 km of length, in the Nile valley. All sites are of the Napatan (900 to 270 BC) and Meroitic (270 BC to 350 AD) cultures, of the second kingdom of Kush. The sites include tombs, with and without pyramids, temples, living complexes and palaces.

2. THE PROPERTY

Description

The sites are on both sides of the Nile, in an arid area, considered as part of Nubia.

Gebel Barkal: A natural hill 100 m above the plain surrounding it, 300 m long and 250 m wide. Since antiquity until these days, the hill played always a special role in the religious life and folklore of the people of the region. Though a natural feature, due to its cultural significance is considered as cultural heritage. The excavations and surveys of the hill and its surroundings revealed several temples, palaces, administrative structures, pyramids and other kind of tombs. 9 temples are known, all at the foot of the hill and facing the Nile. The biggest of the temples is number B500, dedicated to the god Amon, measuring 46 by 160 m. Many of the temples are decorated and have carved hieroglyphic inscriptions.

Several palaces, houses and palatial complexes were excavated. Unlike the temples which are built of stone, many of the palaces were made of earthen, sun dried bricks.

The necropolis – the field of pyramids – is part of the royal Napatan-Meroitic cemetery. Many differences exist between these pyramids and their more famous Egyptian models. The Napatan-Meroitic pyramids reach the maximum height of 30 m and have a different construction and stone finishing technique. The most important difference is their function. Unlike the Egyptian pyramids which were built to enclose and hide the burial chamber, the Napatan ones are commemorative monuments to the

deceased, buried in a hypogeum underneath. In front of the pyramid a small temple was built, for offerings.

In the cemetery of Gebel Barkal there are 30 explored tombs, most of them by G. A. Reisner and 5 recently by a Spanish archaeological mission.

The tombs are accessible by stairs and most of them are decorated, whether with paintings or engravings.

Gebel Barkal site has still vast unexcavated nor studied, archaeological areas.

El-Kurru; This Napatan cemetery is situated at a distance of 20 km from Gebel Barkal. It includes several royal tombs and royal family members burials. The cemetery was in use between the end of the 9th and the 7th centuries BC. There are different types of tombs in the cemetery, from the most simple, covered with a small tumulus, to the most elaborate with a pyramid on top.

34 tombs were excavated by Reisner between 1916 and 1918.

Nuri: This cemetery contains 82 tombs, all excavated by Reisner. Most of the tombs have pyramidal superstructures. The first burial in Nuri is from the year 664 BC and the last from around 310 BC.

The tombs contain one, two or more burial chambers, some decorated others plain.

Other structures at Nuri include funerary chapels, a church and houses.

Sanam: Situated in the modern town of Meroe. The site includes residential area which was never excavated and a vast 'popular' cemetery with more than 1,500 burials. A large temple, measuring 41.5 by 61.5 m has been excavated and studied. An enigmatic structure, called 'the treasure' because of some finds, measuring 45 by 256 m is the largest structure on the site. Its function is unknown.

Zuma: A vast burial field, not explored yet, covered with small tumuli. Represents the period between the end of the Meroitic culture in the 4th century AD and the arrival of Christianity to Nubia in the 6th century.

History

Archaeological excavations at Gebel Barkal have not reached yet the earliest strata. In the vicinity of the site, excavations revealed human activity from the 3rd millennium BC. For the Egyptians of the New Empire, Gebel Barkal was a holy place and they made it a religious center and probably an administrative one as well.

The best represented period in the region is the Napatan-Meroitic. Napata or Gebel Barkal, was the capital of the Kushite kingdom, probably already at the end of the 9th century BC, and kept its religious and administrative role until the 4th century. Kurru and Nuri are the two royal cemeteries and Sanam has a Napatan cemetery and a big, not yet excavated, town.

Remains from the post Meroitic period are found El Kurru, Zumma and other sites. Christian period remains are found in the whole region.

History of excavations starts with 1842-45 exploration and documentation by Prussian expedition headed by Karl

Richard Lepsius. In 1912-13 an expedition from the Oxford University, directed by F. L. Griffith, excavated at Sanam. The most important archaeologist for the archaeology of Sudan was George Andrew Reisner who excavated on behalf of the Harvard University and the Boston Fine Art Museum, from 1907 till 1932.

Recently excavations are being carried out by different local and foreign expeditions.

Management regime

Legal provision:

The main protective law is the Antiquities Protection Ordinance 1999.

Management structure:

Cultural Heritage is managed by central, governmental authority: NCAM (National Corporation for Antiquities and Museums), which is under the Ministry of Environment and Tourism.

Resources:

Government budget, foreign expeditions, tourism.

Justification by the State Party (summary)

Criterion i: The rock-cut burials and temples, together with the pyramids and funerary chapels represent a masterpiece of human creative genius.

Criterion ii: The Amun temple at Gabel Barkal is a main center of once an almost universal religion and together with the other sites represents the revival of Egyptian religious values.

Criterion iii: Gebel Barkal and the other sites bear an exceptional testimony of the Napatan, meroitic and Kushite civilizations, that existed along the Nile between 900 BC and 600 AD.

Criterion iv: The tombs, pyramids and temples are special and outstanding examples of architectural ensembles.

3. ICOMOS EVALUATION

Actions by ICOMOS

An ICOMOS mission visited the sites in September 2002.

ICOMOS has consulted its International Scientific Committee on Archaeological Management.

Conservation

Conservation history:

The sites do not have a long history of conservation and only in recent years some repair works are being implemented. Other activities include mainly fencing and planting around the sites.

State of conservation:

As indicated by all, deterioration is evident, mainly as result of exposure to difficult environmental conditions. The foreign expeditions are implementing conservation measures.

Management:

A management programme, rather than plan, is suggested by the government. Certain activities, such as site guards and managers, exist. Others are in a declaration or intention phase.

Risk analysis:

Main risk comes from environmental factors, such as wind with sand and floods. Others are neglect, agricultural and urban encroachment and vandalism.

The management programme is addressing them but full management is not in place yet.

Authenticity and integrity

The sites kept full authenticity.

Urban encroachment might compromise the integrity of some areas.

Comparative evaluation

This culture did not exist anywhere else and its remains are unique.

Outstanding universal value

General statement:

This property is of extremely high significances as remains of a culture unique to this region, but with strong links to the Northern Pharaonic and other African cultures.

The site meets the requirement of outstanding universal value. It represents through exceptional remains a very important culture.

Evaluation of criteria:

The Gebel Barkal sites meet ***criteria i, ii iii*** and ***iv***.

4. ICOMOS RECOMMENDATIONS

Recommendation for the future

Active conservation programme should be prepared with priorities, budget, proper staff and timelines.

The management intentions should become a plan with government commitment.

Close monitoring, mainly of the implementation of the management system, is strongly recommended.

Recommendation with respect to inscription

That this property be inscribed on the World Heritage List on the basis of *criteria i, ii, iii* and *iv*:

The nominated pyramids and tombs, being also part of the special desert border landscape, on the banks of the Nile, are unique in their typology and technique. The nominated remains are the testimony to an ancient important culture which existed and flourished in this region only.

ICOMOS, March 2003

Gebel Barkal (Soudan)

No 1073

1. IDENTIFICATION

<i>État partie :</i>	République du Soudan
<i>Bien proposé :</i>	Gebel Barkal et les sites de la région napatéenne
<i>Lieu :</i>	État du Nord, province de Méroé
<i>Date de réception :</i>	28 juin 2001
<i>Catégorie de bien :</i>	

En termes de catégories de biens culturels telles qu'elles sont définies à l'article premier de la Convention du patrimoine mondial de 1972, le bien est constitué de plusieurs *sites*. Il s'agit d'une proposition d'inscription en série.

Brève description :

Le bien comprend plusieurs sites archéologiques couvrant une région de plus de 60 km de long, dans la vallée du Nil. Tous les sites sont de culture napatéenne et méroïtique, de l'époque du second royaume de Kush. La culture napatéenne date de 900 à 270 avant J.-C., et la culture méroïtique de 270 avant J.-C. à 350 après J.-C. Les sites comprennent des tombeaux avec et sans pyramide, des temples, des bâtiments d'habitation et des palais.

2. LE BIEN

Description

Les sites sont situés sur les deux rives du Nil, dans une zone aride considérée comme appartenant à la Nubie.

Gebel Barkal : Une montagne naturelle, culminant à 100 mètres au-dessus de la plaine qui l'entoure, de 300 mètres de long et de 250 mètres de large. De l'Antiquité jusqu'à nos jours, la montagne a joué un rôle spécifique dans la vie religieuse et dans le folklore des habitants de la région. En dépit de son caractère naturel, on la considère comme une composante du patrimoine culturel du fait de son importance culturelle. Les fouilles et les recherches pratiquées sur la montagne et ses alentours ont mis au jour plusieurs temples, palais, structures administratives, pyramides et autres types de tombeaux : 9 temples sont connus, tous situés au pied de la montagne, face au Nil. Le plus vaste d'entre eux, le numéro B500, qui mesure 46 mètres sur 160, est dédié au dieu Amon. Nombre de ces temples sont décorés et présentent des inscriptions hiéroglyphiques gravées.

Plusieurs palais, maisons et complexes de palais ont été mis au jour. Contrairement aux temples, bâtis en pierres, de nombreux palais étaient édifiés en briques de terre séchées au soleil.

La nécropole - le site des pyramides - fait partie du cimetière royal napatéen-méroïtique. De nombreuses différences distinguent ces pyramides de leurs plus célèbres modèles égyptiens. D'une hauteur maximum de 30 mètres, elles présentent une technique différente de construction et de finitions en pierre. Mais leur trait distinctif essentiel réside dans leur fonction : contrairement aux pyramides égyptiennes, édifiées pour contenir et dissimuler la chambre mortuaire, les pyramides napatéennes étaient des monuments commémoratifs du défunt, enterré dans un hypogée situé sous l'édifice. Un petit temple était également bâti devant la pyramide, pour recueillir les offrandes.

Le cimetière de Gebel Barkal recèle 30 tombeaux explorés, en majorité par G.A. Reisner et 5 par une récente mission archéologique espagnole.

Accessibles par des escaliers, la plupart des tombeaux sont décorés de peintures ou de gravures.

Le site de Gebel Barkal possède encore de larges zones archéologiques qui n'ont été ni fouillées, ni étudiées.

El-Kuru : Ce cimetière napatéen est situé à 20 km de Gebel Barkal. Il comprend plusieurs tombeaux royaux et sépultures de membres de la famille royale. Le cimetière, utilisé entre la fin du IXe siècle et le VIIe siècle avant J.-C., comporte différents types de tombeau, du plus simple, recouvert d'un petit tumulus, au plus élaboré, surmonté d'une pyramide.

Trente-quatre tombeaux ont été mis au jour par G. A. Reisner entre 1916 et 1918.

Nuri : Ce cimetière contient 82 tombeaux, tous mis au jour par G. A. Reisner, qui possèdent pour la plupart des superstructures pyramidales. La sépulture la plus ancienne date de 664 avant J.-C., et la plus récente d'environ 310 avant J.-C.

Les tombeaux comportent une, deux ou plusieurs chambres funéraires, certaines décorées, d'autres nues.

Nuri recèle d'autres structures : des chapelles funéraires, une église et des maisons.

Sanam : Situé dans la ville moderne de Méroé, le site inclut une zone résidentielle qui n'a jamais été fouillée, ainsi qu'un vaste cimetière « populaire » comptant plus de 1 500 sépultures. Un temple imposant, de 41,5 mètres sur 61,5 a été mis au jour et étudié. Une structure énigmatique, baptisée « le trésor » en raison de certains objets qui y ont été retrouvés et mesurant 54 mètres sur 256, constitue la plus vaste structure du site. Sa fonction est inconnue.

Zuma : Vaste site de sépultures, encore inexploré, couvert de petits tumulus. Il représente la période située entre la fin de la culture méroïtique au IVe siècle avant J.-C. et l'arrivée du christianisme en Nubie au VIe siècle.

Histoire

Les fouilles archéologiques de Gebel Barkal n'ont pas encore atteint la strate la plus ancienne. Dans les environs du site, des fouilles ont révélé une activité humaine à partir du III^e millénaire avant J.-C. Pour les Égyptiens du Nouvel Empire, Gebel Barkal était un lieu saint ; ils en firent un centre religieux et probablement également administratif.

L'époque la mieux représentée dans la région est la période napatéenne-méroïtique. Napata ou Gebel Barkal était la capitale du royaume kushite, probablement dès la fin du IX^e siècle avant J.-C., et a conservé son rôle religieux et administratif jusqu'au IV^e siècle. El-Kuru et Nuri étaient les deux cimetières royaux ; Sanam comporte un cimetière napatéen ainsi qu'une grande ville encore non fouillée.

Des vestiges de la période post-méroïtique ont été retrouvés à El-Kuru, Zuma et sur d'autres sites. Les vestiges de la période chrétienne sont présents dans toute la région.

L'histoire des fouilles commence avec l'exploration et la documentation de 1842-1845 par une expédition prussienne dirigée Karl Richard Lepsius. En 1912-1913, une expédition de l'université d'Oxford, menée par F. L. Griffith, effectua des fouilles à Sanam. Mais l'archéologue le plus important pour le Soudan est George Andrew Reisner, qui réalisa des fouilles pour l'université de Harvard et le *Boston Fine Art Museum*, de 1907 à 1932.

Des fouilles sont actuellement menées par différentes expéditions locales et étrangères.

Politique de gestion

Dispositions légales :

La principale loi de protection est l'ordonnance sur la protection des antiquités de 1999.

Structure de la gestion :

Le patrimoine culturel est géré par une autorité centrale gouvernementale, le NCAM (*National Corporation for Antiquities and Museums*), sous la tutelle du ministère de l'Environnement et du Tourisme.

Ressources :

Budget public, expéditions étrangères, tourisme.

Justification émanant de l'État partie (résumé)

Critère i : Les sépultures et les temples taillés dans le roc, ainsi que les pyramides et les chapelles funéraires, représentent un chef-d'œuvre du génie créateur humain.

Critère ii : Le temple d'Amon de Gabel Barkal est un centre essentiel d'une religion qui fut un temps presque universelle, et représente, avec les autres sites, le renouveau des valeurs religieuses égyptiennes.

Critère iii : Gebel Barkal et les autres sites apportent un témoignage exceptionnel sur les civilisations napatéenne, méroïtique et kushite implantées le long du Nil entre 900 avant J.-C. et 600 après J.-C.

Critère iv : Les tombeaux, les pyramides et les temples sont des exemples particuliers et remarquables d'ensembles architecturaux.

3. ÉVALUATION DE L'ICOMOS

Actions de l'ICOMOS

Une mission de l'ICOMOS a visité les sites en septembre 2002.

L'ICOMOS a consulté son Comité Scientifique International pour la gestion du patrimoine archéologique.

Conservation

Historique de la conservation :

Les sites n'ont pas une longue histoire de conservation ; des travaux de réparations n'ont été effectués que récemment. D'autres activités ont été menées, principalement l'installation de barrières et de plantations autour des sites.

Statut de la conservation :

Comme tout l'indique, les détériorations sont manifestes, essentiellement du fait de l'exposition à des conditions environnementales difficiles. Les expéditions étrangères mettent en place des mesures de conservation.

Gestion :

Le gouvernement propose un programme plutôt qu'un plan de gestion. Certaines activités telles que celles des gardiens et des gérants des sites, sont en place. D'autres en sont au stade de la déclaration ou de l'intention.

Analyse des risques :

Les principaux risques proviennent de facteurs environnementaux tels que le vent de sable et les inondations. Parmi les autres risques : l'absence de soin, l'empiètement de l'agriculture et le vandalisme.

Le programme de gestion traite ces risques, mais une gestion complète reste encore à mettre en place.

Authenticité et intégrité

Les sites ont conservé une authenticité totale.

L'empiètement urbain pourrait compromettre l'intégrité de certaines zones.

Évaluation comparative

Cette culture n'existait nulle part ailleurs et ses vestiges sont uniques.

Valeur universelle exceptionnelle

Déclaration générale :

Ce bien présente une valeur extrêmement élevée, en tant que vestiges d'une culture unique à cette région, mais possédant des liens étroits avec les cultures pharaoniques du nord et d'autres cultures africaines.

Le site répond au critère de valeur universelle exceptionnelle. Par ses vestiges exceptionnels, il représente une culture extrêmement importante.

Évaluation des critères :

Les sites de Gebel Barkal répondent aux critères i, ii, iii et iv.

4. RECOMMANDATIONS DE L'ICOMOS

Recommandations pour le futur

L'ICOMOS recommande qu'un programme de conservation actif définissant les priorités, le budget, le personnel approprié et le calendrier requis soit préparé.

Les intentions de gestion doivent devenir un plan auquel le gouvernement doit participer.

L'ICOMOS recommande fortement un suivi attentif, portant principalement sur la mise en œuvre du système de gestion.

Recommandations concernant l'inscription

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base des ***critères i, ii, iii et iv*** :

Les pyramides et les tombeaux, faisant partie du paysage spécifique de frontière avec le désert, sur les bords du Nil, sont uniques par leur typologie et leur technique. Les vestiges proposés pour inscription sont le témoignage d'une culture ancienne remarquable qui n'a existé et ne s'est épanouie que dans la région.

ICOMOS, mars 2003